



## Pouvoir d'achat

■ Bernard Thibault au « Monde » :

« Il y a un besoin criant d'augmentation des salaires »

■ La réforme fiscale profitera surtout aux ménages les plus aisés et aux plus modestes

■ Les députés ont adopté le projet de loi sur l'épargne salariale

Lire pages 6 et 8 et notre éditorial page 17

## Israël-Palestine, un espoir fragile

- Israéliens et Palestiniens ont conclu un accord pour mettre un terme aux affrontements
- La création d'une commission d'enquête sur les violences oppose Yasser Arafat et Ehoud Barak
- Six journées de combats ont fait 71 morts et près de 1 800 blessés parmi les Palestiniens

AU LENDEMAIN d'une nouvelle journée de violences dans les territoires et de laborieuses tractations à Paris, mercredi 4 octobre, Israéliens et Palestiniens disent avoir conclu, jeudi matin, un dispositif permettant de « mettre fin aux violences ».

C'est du moins ce que laissait entendre un porte-parole de l'armée israélienne et ce que disaient aussi des sources palestiniennes ayant participé aux négociations de Paris. Les deux parties ne sont, en revanche, pas parvenues à s'entendre sur la composition et la mission d'une commission d'enquête internationale sur les derniers événements, que réclame le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. C'est ce dernier point qui explique qu'aucun accord n'a été formellement signé à Paris lors des difficiles pourparlers qui ont réuni M. Arafat et le premier ministre, israélien, Ehoud Barak, autour de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright,



puis du président français, Jacques Chirac, à l'Elysée. Ce différend aurait incité M. Barak à refuser de se rendre dans la journée de jeudi, comme prévu, en Egypte, à Charm el Cheikh, pour y poursuivre le dialogue avec M. Arafat et M<sup>me</sup> Albright à l'invitation du président égyptien, Hosni Moubarak.

De nouveaux affrontements ont eu lieu mercredi, notamment à Gaza où un enfant de neuf ans est tombé sous les balles des soldats israéliens. Ils portent à 71 tués et près de 1 800 blessés le nombre des victimes palestiniennes en six jours. Jeudi matin, la situation était calme, mais nombre d'enterrements devaient avoir lieu à la mi-journée et pouvaient, comme les jours précédents, être l'occasion d'accrochages avec l'armée. Au Caire, à Damas, à Beyrouth, des milliers de manifestants ont dénoncé Israël et les Etats-Unis.

Lire pages 2 et 3 et les points de vue page 18



DÉFENSE

## Le « Charles-de-Gaulle » à Toulon

Le premier porte-avions nucléaire français, le Charles-de-Gaulle, a rejoint son port d'attache, Toulon, mercredi 4 octobre, quelques semaines avant son entrée en service définitive, fin décembre. Mais le port militaire n'a pas fait la fête. L'arrivée du bâtiment et de ses 1 250 officiers et marins ne suffira sans doute pas à relancer une économie locale qui souffre de la réduction des activités de l'arsenal. L'appartenance du maire, Jean-Marie Le Chevallier, à l'extrême droite, expliquerait qu'aucun élu n'ait été convié à bord mercredi. p. 14

## Assurances à hauts risques

FIRESTONE rappelle 6,5 millions de pneus, Coca-Cola retire des cannettes de la vente, le virus ILOVEYOU détruit des fichiers dans des millions d'ordinateurs, l'Erika fait naufrage, la dioxine contamine des poulets et la listeria des fromages... Les entreprises sont confrontées à des risques toujours plus grands, dont les conséquences sont de plus en plus difficiles à mesurer. Les assureurs s'en alarment. Ils dénoncent, dans un Livre blanc présenté mercredi 4 octobre, la « dérive » de l'assurance de responsabilité civile et réclament un cadre légal. « Nous ne pouvons plus accompagner les entreprises dans leur développement en matière de responsabilité », affirme la Fédération française des sociétés d'assurances.

Lire page 20

## Défié à Belgrade, Slobodan Milosevic est lâché par la presse officielle

BELGRADE de notre envoyé spécial

« Aujourd'hui, je suis encore salariée à la radio, mais demain ? » Jelena Hinic travaille depuis vingt ans au service des informations de Radio Belgrade. Elle a eu l'outrecuidance, au côté de trente autres collègues sur soixante-dix, de signer une pétition, prudente, « appelant au changement de politique à la rédaction ». D'un coup, elle a basculé dans le camp des « séditieux » dénoncé par le régime. A l'aube de la journée de protestation nationale, jeudi 5 octobre, qui pourrait être déterminante pour l'avenir du conflit entre Slobodan Milosevic et l'opposition, les médias d'Etat commencent à se détacher de la ligne officielle. Des pétitions circulent, des mouvements de grève se dessinent au quotidien Politika, à la RTS (Radio-télévision serbe), à l'agence de presse Tanjug. L'impensable est en train de se produire : un des bastions du pouvoir, réputé aussi imprenable que la police ou l'armée, s'effrite.

« Demain, je repasserai sans doute à la rédaction, dit Jelena. Pour prendre mes affaires personnelles au cas où ils décideraient de m'interdire l'accès à mon bureau, comme ils l'ont

fait avec beaucoup de mes collègues en 1996. » C'était l'époque des grandes manifestations de l'opposition. Les manifestants demandaient que le pouvoir revienne en arrière après avoir volé, déjà, les élections municipales remportées par l'opposition. La direction de la RTS, la télévision d'Etat, et des radios publiques avaient ensuite fait le ménage en mettant au repos forcé, sans préavis, les contestataires ou supposés tels. Le précédent de 1996 est dans toutes les mémoires. « Ce matin, ma rédactrice en chef m'a dit que ce que je faisais pouvait me nuire. Je pense qu'elle est du même avis politique que moi, que Milosevic a volé les élections, mais elle n'ose pas encore le dire de peur de perdre son travail », ajoute Jelena. « On a d'abord eu peur de Tito puis de Milosevic et maintenant de notre ombre », estime Milan Spicak, célèbre critique de films à la Radio publique Belgrade 202.

Les revendications de Jelena et des autres n'ont rien de révolutionnaires. Ils demandent que les journalistes ne soient plus obligés de fournir des informations à sens unique, de passer sous silence les manifestations quotidiennes qui réunissent des dizaines de milliers de personnes. Jelena : « Nous n'avons

même plus besoin d'être contrôlés. Au fil des années, nous avons été tellement bien conditionnés que nous savons ce qu'est l'autocensure. » « En 1997, nous avions essayé de secouer la RTS, nous n'avons pas réussi. C'était l'arme suprême de Milosevic. A l'époque, tout était vraiment bouclé. Maintenant, cela semble possible », raconte Milan Protic, le nouveau maire de Belgrade, élu le 24 septembre au nom de l'Opposition démocratique serbe (ODS).

L'opposition a gagné les élections contre les médias d'Etat. Quelques mois avant les bombardements, à l'automne 1998, le régime avait adopté des lois restreignant le droit d'expression ; des dizaines de journaux et de radios d'opposition ont été fermés ; des journalistes ont été emprisonnés pour « espionnage » ou « propagation de fausses nouvelles ». Si la presse officielle décide de s'émanciper, c'est, cette fois, un peu du système Milosevic qui s'écroule.

Christophe Châtelot

Lire nos informations page 4 et un point de vue page 19



ÉDITION

## 20 millions de Beatles

La société Apple Corps Ltd., chargée de gérer le patrimoine des Beatles, publie Anthology. C'est l'histoire du groupe pop britannique, sans révélations mais racontée par ses membres et agrémentée d'une riche iconographie. Au terme d'une campagne de marketing effrénée, Apple espère vendre plus de 20 millions d'exemplaires de ce missel lancé jeudi 5 octobre en sortie mondiale. p. 35

## Navette, centième



JEAN-FRANÇOIS CLERVOYS

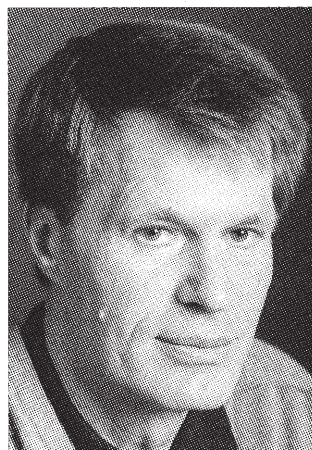
DIX-NEUF ANS après le premier vol de Columbia, Discovery devrait effectuer, vendredi 6 octobre, la centième mission d'une navette américaine. Le bel oiseau de la NASA a emmené dans l'espace 596 astronautes, dont le Français Jean-François Clervoys.

Lire pages 30 et 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



## J.M.G. LE CLÉZIO



## CŒUR BRÛLÉ

ET AUTRES ROMANCES

GALLIMARD

Ph. Jacques Sussier / Editions Gallimard

Gallimard - 572 206 758 RCS Paris B.

## Les raisons du fiasco de l'athlétisme français

PHILIPPE LAMBLIN, le président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), a été invité à se rendre prochainement au ministère de la jeunesse et des sports pour s'expliquer sur les résultats des athlètes français à Sydney. Il ne s'attend pas à être félicité par Marie-George Buffet. Pour la première fois en effet depuis... 1936 à Berlin, les athlètes français sont rentrés bredouilles des Jeux. Une déroute qu'il va falloir expliquer.

La couverture du guide édité par la FFA en prévision de l'événement illustre une partie du problème rencontré en Australie. Sous l'intitulé « Une génération à Sydney », elle mettait en avant les cinq leaders supposés de la discipline : Eunice Barber, championne du monde en titre de l'heptathlon, Jean Galfione, champion olympique du saut à la perche en 1996, Christine Arron, championne d'Europe du 100 m en 1998, Stéphane Diagana, champion du monde du 400 m haies en 1997, et Marie-José Pérec, championne olympique du 200 m et du 400 m à Atlanta, il y a quatre ans.

Pour des raisons diverses, physiques ou psychologiques, ces cinq athlètes n'ont pu répondre en Australie aux attentes suscitées

par leurs performances passées. D'autres qu'eux, plus jeunes ou plus novices, auraient pu créer la surprise. Mais seul, sur le 1 500 m masculin, Mehdi Baala, âgé de vingt-deux ans, arrivé quatrième, a fait preuve d'un joli sens tactique, alors qu'il disputait sa première grande compétition.

Globalement, le bilan est très décevant. En dehors de Mehdi Baala, seuls les relais 4 x 100 m (quatrième chez les filles et cinquième chez les garçons), le 4 x 400 m masculin (cinquième), Mohamed Ouadi (huitième du marathon), Nicole Ramalalanirina et Linda Ferga (sixième et septième du 100 m haies) sont parvenus à se classer parmi les huit finalistes. Lors des championnats du monde 1999 à Séville, quatre places supplémentaires de finaliste avaient été obtenues. On notera également qu'aucun record de France n'a été battu à Sydney et que de nombreux athlètes ont réalisé des performances très inférieures à leurs records personnels.

Patricia Jolly et Gilles Van Kote

Lire la suite page 17



ÉTHIQUE

## Le dilemme des siamois

Contre l'avis de leurs parents, la Haute Cour britannique a décidé qu'il fallait séparer Jodie et Mary, deux sœurs siamoises reliées par le bassin (photo). Mary va mourir, mais cela devrait permettre à Jodie de vivre. Au-delà de ce cas et des questions éthiques qu'il pose, Le Monde a enquêté sur la fascination que suscitent ceux que les médecins appellent les « jumeaux conjoints ». p. 16

International.....	2	Aujourd'hui.....	28
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	33
Société.....	11	Carnet.....	34
Régions.....	14	Culture.....	35
Horizons.....	16	Guide culturel.....	37
Entreprises.....	20	Kiosque.....	38
Communication.....	23	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	39

**PROCHE-ORIENT** Israéliens et Palestiniens sont convenus, lors de leur rencontre au sommet, achevée dans la nuit de mercredi 4 au jeudi 5 octobre, à Paris, d'appliquer de pre-

mières mesures concrètes pour ramener le calme. ● MADELEINE ALBRIGHT, la secrétaire d'Etat américaine, a réussi à réunir face à face le premier ministre israélien Ehoud Barak et le président

palestinien, Yasser Arafat. ● L'ACCORD a été confirmé jeudi par l'armée israélienne, alors que quelques heures plus tôt l'entourage de M. Barak déplorait un échec. Un nouveau sommet

était prévu jeudi en Egypte, mais M. Barak a décidé de ne pas y participer. ● A GAZA endeudée, les jeunes demeuraient sur le qui-vive mercredi, se disant peu concernés par les ren-

contres au sommet. ● EN ISRAËL, mille petits signes montrent que l'angoisse grandit, notamment à propos de la précarité des colonies de peuplement isolées.

## Israël et l'Autorité palestinienne s'accordent pour faire baisser la tension

Yasser Arafat et Madeleine Albright se sont rendus, jeudi 5 août, à Charm El-Cheikh, en Egypte, pour continuer les discussions avec Israël. Ehoud Barak entend se tenir à l'écart de la rencontre qui doit notamment porter sur la constitution d'une commission d'enquête à propos des derniers affrontements

COMMENCÉ pratiquement à couteaux tirés, le sommet israélo-palestinien organisé à Paris mercredi 4 octobre sous la houlette de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'est terminé vers minuit par une déception. Les deux parties sont parvenues à un semi-accord qui devrait permettre l'arrêt des hostilités. La discussion devait reprendre jeudi, à Charm El Cheikh, en Egypte, avec la participation de M<sup>me</sup> Albright et sous l'égide du président Hosni Mubarak.

Mais, quelques heures après la fin des travaux, un haut responsable israélien parlant sous couvert d'anonymat annonçait que le premier ministre, Ehoud Barak, n'irait pas en Egypte parce que le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, « a refusé de signer le texte de l'accord ». En conséquence, « M. Barak ne voit pas l'intérêt de se rendre en Egypte puisque les discussions sur les questions de sécurité sont arrivées à une impasse », a-t-il dit. Un membre de la délégation américaine a aussitôt relativisé. Il n'est « pas essentiel que Barak soit présent à Charm El Cheikh. (...) Nous avons obtenu quelque chose cette nuit et nous avons essayé de le verrouiller, mais les négociateurs n'y sont pas arrivés. Nous essayons toujours ».

Et ce « quelque chose » concerne le retour au calme. Bien qu'il n'ait pas été consigné par écrit, l'arrêt des tirs et des violences devait entrer en vigueur en principe dès jeudi. En revanche, les deux parties ne sont pas parvenues à aplanir leurs divergences sur la formation d'une

commission d'enquête internationale qui serait chargée de déterminer les responsabilités dans le déclenchement des hostilités.

C'est une exigence des Palestiniens pour qui les conclusions d'une telle commission permettraient de circonvier des incidents, en attendant le seul véritable remède, une solution politique globale. Elle s'est heurtée au refus des Américains et des Israéliens qui n'ont d'abord voulu concéder que la formation d'un comité technique trilatéral de sécurité.

### RUDE JOURNÉE

Ce comité, qui a vocation à durer, serait à l'image de celui mis sur pied en 1998, en vertu des accords de Wye River. Piloté par le directeur de la CIA, George Tenet, il était chargé de lancer une coopération israélo-palestinienne en matière de sécurité. Il avait formé plusieurs commissions mixtes qui fonctionnaient de manière plutôt satisfaisante. Les Palestiniens savent par exemple gré à M. Tenet d'avoir identifié les foyers de friction récurrente (sites à forte charge symbolique, religieuse en particulier, régions à forte densité de population et points de contact entre la population palestinienne et les barrages israéliens). L'existence de ce comité leur a par ailleurs permis de jeter des passerelles avec l'agence américaine de renseignement.

Mais, pour eux, les graves affrontements des derniers jours requièrent en outre une commission provisoire, qui enquêterait sur les

dernières violences. Elle inclurait l'Egypte et l'Union européenne – pour leur rôle non négligeable dans le processus de paix –, ainsi que les Nations unies. Au terme de longues heures de discussion, M<sup>me</sup> Albright et M. Barak finirent par accepter le principe d'une telle commission. Restait à en déterminer la composition. Les participants se

taient, toujours séparés, avec M. Chirac, sans oublier les contacts téléphoniques pris par ce dernier avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le roi Mohamed VI du Maroc, en sa qualité de président du comité El Qods de l'Organisation de la conférence islamique, et le président égyptien, Hosni Mubarak.

### Bill Clinton disponible « à tout moment »

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a informé les participants au sommet israélo-palestinien de Paris, mercredi 4 octobre, que le président Bill Clinton était disposé à les inviter à Washington à tout moment à partir du début de la semaine prochaine pour peu qu'ils soient parvenus à un accord définitif sur le retour au calme, a indiqué Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine en France. Elle leur a affirmé que M. Clinton était disposé à continuer à œuvrer pour la paix. Bien que l'élection présidentielle américaine soit prévue le 4 novembre, « le président Clinton reste en fonctions jusqu'en janvier. Donc, il a encore les moyens, en tant que président, d'utiliser ses fonctions et son prestige pour aider les uns et les autres à ne pas dilapider les acquis déjà réalisés depuis le sommet de Camp David en juillet », a déclaré M<sup>me</sup> Shahid. – (AFP)

sont quittés sans un accord. Ce fut en tout cas une rude journée pour tous ceux qui s'étaient impliqués pour un retour au calme et à la raison en Palestine : M<sup>me</sup> Albright ainsi que MM. Arafat et Barak bien sûr, mais aussi le président français Jacques Chirac. Les positions des deux parties étaient à des antipodes tels que, pour les réunir à la même table, il a fallu pas moins de deux rencontres séparées de près d'une heure chacune et de chacun d'entre eux avec M<sup>me</sup> Albright, des entre-

prises, toujours séparés, avec M. Chirac, sans oublier les contacts téléphoniques pris par ce dernier avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le roi Mohamed VI du Maroc, en sa qualité de président du comité El Qods de l'Organisation de la conférence islamique, et le président égyptien, Hosni Mubarak.

prises au sommet. ● EN ISRAËL, mille petits signes montrent que l'angoisse grandit, notamment à propos de la précarité des colonies de peuplement isolées.

prises au sommet. ● EN ISRAËL, mille petits signes montrent que l'angoisse grandit, notamment à propos de la précarité des colonies de peuplement isolées.

prises au sommet. ● EN ISRAËL, mille petits signes montrent que l'angoisse grandit, notamment à propos de la précarité des colonies de peuplement isolées.

prises au sommet. ● EN ISRAËL, mille petits signes montrent que l'angoisse grandit, notamment à propos de la précarité des colonies de peuplement isolées.

nir autour d'une même table. Et c'est seulement après de nouvelles rencontres séparées avec eux qu'elle réussit enfin à les mettre face à face. C'était un grand pas, mais rien n'était encore joué pour autant. A un point donné du débat, exaspéré par M. Barak, M. Arafat a brusquement quitté la séance, résolu à partir. M<sup>me</sup> Albright l'a rattrapé de justesse, alors qu'il s'appretait à monter dans son véhicule.

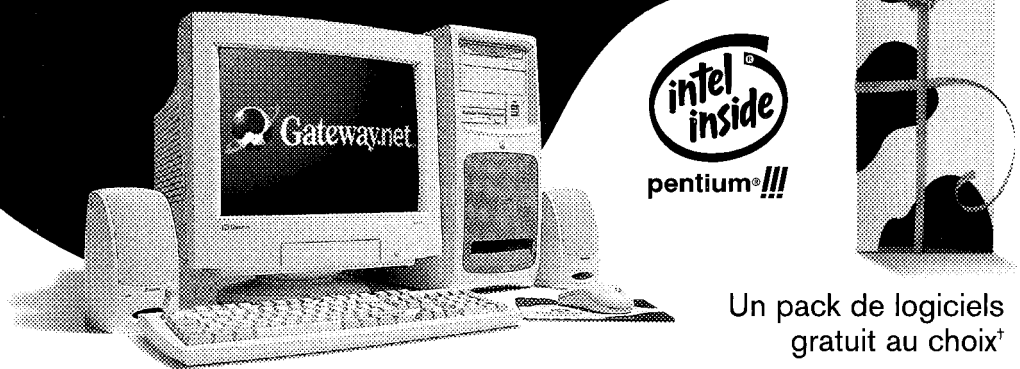
### « UN PAS CONSIDÉRABLE »

Le président palestinien souhaitait que M. Chirac soit associé à la trilatérale, dans la mesure où la France est président en exercice de l'UE. Pour lui, la présence des Européens permettrait de rééquilibrer ce qu'il perçoit comme une trop grande affinité israélo-américaine. Cela ne s'est pas fait, mais les bons offices de M. Chirac n'en ont pas moins été sollicités par téléphone au cours de la trilatérale. Au terme de celle-ci, il les a tous accueillis au palais de l'Élysée en la présence de Kofi Annan et il a plaidé pour une commission internationale « crédible ». Il avait tenu les mêmes propos à MM. Arafat et Barak séparément.

Aux yeux de Jacques Chirac, la rencontre de Paris a été « un pas considérable (...) qui devrait permettre le retour au calme. La première urgence (...) c'était naturellement de restaurer le dialogue (...). C'est évidemment un préalable à la reprise du nécessaire et inéluctable processus de paix ».

Mouna Naïm

## Notre anniversaire - Votre cadeau.



### Gateway Performance 800 SP

- Processeur Intel® Pentium® III à 800MHz
- 64 Mo de SDRAM
- Phillips CD-RW\* 8x4x32
- Lecteur de DVD-ROM x16
- Accès gratuit à Internet
- Moniteur 17" Couleur EV700
- Microsoft® Windows® Millennium

- MS® Works Suite 2000 – inclus MS Word 2000: MS Works 2000: MS Money 2000: MS Picture it! 2000: Atlas Mondial Microsoft Encarta 2000: MS AutoRoute Express Europe 2000

Inclus Windows Millennium Edition, la version grand public du logiciel préféré du monde entier



Pour seulement **11 990 F TTC** (livraison incluse)

Venez dans nos magasins Gateway @

Appelez ou cliquez

Ouverts du lundi au samedi :

- Paris 8<sup>ème</sup> – 63 bld Haussmann Tel 01.53.05.14.50
- Paris 17<sup>ème</sup> – 5, place des Ternes Tel 01.56.33.84.00
- Centre Commercial Rosny 2 – Avenue Charles de Gaulle 93117 Rosny-sous-Bois Tel 01.56.63.94.50
- Centre Commercial La Part Dieu – Boutique 301 – Niveau 3 17 rue de Docteur Bouchut – 69431 Lyon Tel 04.78.14.14.60

**0800 91 60 17**  
www.gateway.com/fr

## Les muettes et tragiques rangées de sièges dans les rues de Netzarim

### GAZA

de notre envoyé spécial  
Le sang a dessiné un plastron sombre sur la chemise claire. L'homme d'une quarantaine d'an-

### REPORTAGE

Devant les maisons des victimes, des chaises de plastique sont alignées avec soin

nées qui se presse sur la route de Netzarim vient de porter le corps d'un enfant mortellement touché par un tir israélien. Il est près de 16 heures. Les détonations viennent de reprendre de plus belle. Ce mercredi 4 octobre, cinq membres des forces de sécurité palestiniennes, très discrètes sur les lieux, ont fini par ouvrir le feu en direction de la colonie israélienne. La réplique n'a pas tardé et les ambulances, sirènes hurlantes, reprennent leurs navettes vers l'hôpital Chifa de Gaza-City.

Par petits groupes de trois ou quatre, les Palestiniens ne cessent d'arpenter cette route Salaheddine qui jouxte Netzarim, et qui est coupée à la circulation. Ils viennent là à toute heure de la journée, pour défier les tirs israéliens par des jets de pierres ou par des slogans.

Les rencontres diplomatiques prévues ce même jour à Paris n'ont pas ramené le calme autour des colonies israéliennes installées au beau milieu de la bande de Gaza. Loin s'en faut. Pour retrouver le silence, il faut s'en aller à deux bons kilomètres de là, dans les rues de la première ville palestinienne, paralysée par une grève générale. Les portes de fer des magasins sont closes, en signe de solidarité avec les « martyrs d'El-Aksa » (l'une des deux mosquées de l'esplanade de Jérusalem), dont la liste ne cesse de croître.

« On ne s'arrêtera que lorsqu'ils démantèleront cette colonie. C'est le prix pour le sang qu'ils ont déjà fait couler », assure Mohamad Dawoni, en frottant ses mains

couvertes de poussière. Cet adolescent de quinze ans est venu de Gaza-City pour se mêler aux manifestants qui se dispersent puis se regroupent au rythme des fusillades et des tirs de roquettes des deux hélicoptères présents là-haut, dans le ciel. A côté de Mohamad, Iyad Naïm, âgé de vingt-sept ans, et venu du camp de réfugiés d'El-Nouseyrat, ajoute que « les discussions ne changeront rien, parce qu'elles ne peuvent rien apporter ».

« Nous ne sommes pas fatigués, complète Abdallah Mahmoud, âgé de dix-neuf ans, lui aussi de Gaza-City. Notre colère est immense. Elle s'accumulait depuis des mois. Puis il y a eu Sharon, à El-Aksa ! On a tous vu les images à la télévision. Ça a été l'étincelle. El-Aksa, c'est quelque chose de particulier. Cela n'a rien à voir avec le reste de nos problèmes avec les Israéliens. El-Aksa, c'est notre sang ! » La boutique de la rue de l'Unité où l'on vend insignes et fanions aux couleurs palestiniennes (l'une des très rares à avoir ouvert ses portes, mercredi) rappelle cette évidence : l'esplanade des Mosquées y est doublée sous toutes les formes, maquettes de bois rehaussées de nacre, sous-verre chatoyants, porte-clés ou miroirs peints.

### FUMÉES NOIRES

Dans la nuit de mardi à mercredi, trois dancings installés sommairement sur la rue Ahmed Orabi, la route qui longe la mer Méditerranée, ont été détruits par des incendies anonymes. Toute la journée, des pneus ont brûlé à Gaza-City et dans les camps de réfugiés avoisinants, dégageant d'épaisses fumées noires. Les fumées rappellent à chacun une tension qui ne faiblit pas, et dont les forces de sécurité palestiniennes semblent avoir provisoirement renoncé à prendre la mesure.

« Arafat ! Garde-toi bien de rencontrer Barak ! » Le graffiti tout frais, tracé en rouge sur l'un des murs de l'avenue Omar-El-Moukhtar, est signé par le Fatah,

la principale composante de l'OLP. Près de Netzarim, les avis sont tout aussi tranchés. « Il aurait dû rester ici, au lieu d'aller à Paris. Demain, en Egypte, ce sera comme à Camp David cet été : du temps perdu. Arafat fait ça pour faire plaisir aux Américains, mais nous, nous ne sommes pas d'accord ! », assurent les trois jeunes Palestiniens. Rien ne semble à même de ramener rapidement le calme à Gaza. Une manifestation monstre est promise, vendredi, à l'appel du Fatah et du Hamas, les deux principaux mouvements du territoire, unis sur un mot d'ordre minimal mais terriblement efficace : El-Aksa.

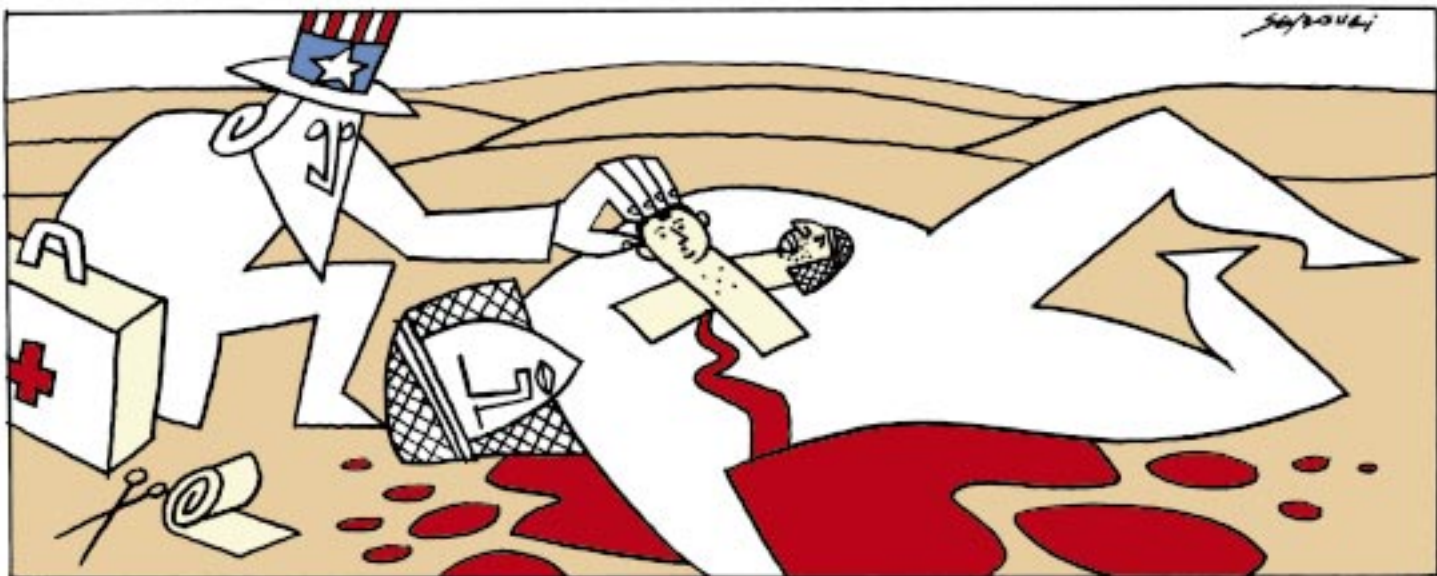
### LE « MARTYR D'EL-AKSA »

Au numéro 62 de la rue El-Chouda, dans le bloc 5 du camp El-Bouray, les affichettes de deuil collées aux murs invoquent elles aussi Jérusalem. Tué samedi devant Netzarim, le petit Mohamad El Dirah, « martyr d'El-Aksa », vivait ici avec ses quatre frères et ses deux sœurs. Amal, sa mère, âgée de trente-quatre ans et drapée de sombre, continue de recevoir les condoléances de délégations venues de toute la région.

« Le jour de la visite de Sharon, mon fils m'avait demandé si les personnes tuées sur l'esplanade des Mosquées allaient être des martyrs. Je n'avais pas su quoi lui répondre », soupire-t-elle. « Je ne souhaite à aucune mère israélienne de vivre ce que je vis », poursuit la jeune femme, dont le mari, grièvement blessé alors qu'il rentrait avec son fils d'un rendez-vous, est toujours hospitalisé en Jordanie.

Devant la maison, des chaises de plastique alignées avec soin attendent les visiteurs. A Gaza-City, rue Jamal-Abdel-Nasser, mais aussi rue Ahmed-Orabi et rue El-Rachid, d'autres rangées de sièges ont été disposées, mercredi, devant les maisons d'autres victimes. La scène entretient la colère, ajoute aux blocs de béton de Netzarim le poids des larmes et du sang.

Gilles Paris



## Les mesures destinées à rétablir le calme

Israéliens et Palestiniens sont convenus de mesures (non écrites) destinées à rétablir le calme, que chaque partie formule à sa manière, mais qui signifient globalement la même chose :

- **Israël**, disent les Palestiniens, observera un cessez-le-feu et se repliera des alentours des villes palestiniennes situées en zone A – c'est-à-dire sous le contrôle total de l'Autorité palestinienne – et de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. Il y aura, a déclaré une source israélienne à l'AFP, de « légers aménagements dans le déploiement des forces israéliennes » près des villes palestiniennes et elles devront respecter les règles pour ouvrir le feu.
- **L'Autorité palestinienne** s'est engagée à appeler la population à renoncer à la violence, disent les Palestiniens. D'après la formulation israélienne, les Palestiniens se sont engagés à ne plus autoriser les manifestants palestiniens à approcher de trois points sensibles où ont éclaté de nombreux affrontements : Ramallah et Naplouse en Cisjordanie et Netzarim, dans la bande de Gaza.
- **Les deux parties** sont convenues de constituer un comité technique de sécurité, piloté par la CIA.

## Les partisans de la paix ont du mal à se mobiliser

JÉRUSALEM  
correspondance

Le camp de la paix en Israël est comme anesthésié. Ses militants les plus ardents, une soixantaine, représentant une dizaine d'associations, s'étaient réunis mercredi soir 4 octobre à Jérusalem, à la permanence du parti de gauche Meretz, pour faire le point sur les affrontements mortels opposant l'armée et la police israéliennes aux Palestiniens et Arabes israéliens.

Au terme d'une discussion de deux heures, ils ont fait une liste de propositions et sont parvenus à se mettre d'accord sur un plan d'action à court terme : organiser un sit-in sur la route de Hébron, à la sortie de Jérusalem, vendredi 6 octobre, et se retrouver pour faire le point tous les mercredis. Mais l'étincelle de la passion, de la colère, de l'indignation était quasi inexistante.

La question fut d'ailleurs soulevée par Michel Warschawski. Militant contre l'occupation israélienne des territoires arabes dès 1967 et fondateur, en 1984, du Centre d'informations alternatives – la première et unique association mixte israélo-palestinienne jusqu'en 1992 –, il fut l'un des rares à dire sa révolte. « Il y a des milliers de gens qui ne sont pas satisfaits de ce qui se passe, mais ils

ne bougent pas. Pourquoi n'arrivons-nous plus à les motiver ? Pourquoi ne sommes-nous que quelques poignées à manifester alors que, pendant vingt ans, nous étions des centaines, voire des milliers ? Ce n'est d'ailleurs pas tant un problème de nombre que de ton. Il faut reconstituer un noyau dur qui représente une force, redonner une légitimité à la colère. »

Quelques jours plus tôt, une cinquantaine de personnes s'étaient retrouvées devant la résidence du premier ministre, Ehoud Barak, pour dénoncer la mort du jeune Mohamad, tué à Gaza sous l'objectif d'une caméra dont les images ont fait le tour du monde.

### « QUI DOIS-JE SOUTENIR ? »

« Pourquoi sommes-nous si peu alors que nous étions des milliers au moment des massacres de Sabra et Chatila ? », lors de l'invasion israélienne du Liban en 1982, s'interrogeait une activiste chevronnée. Est-ce à dire qu'il n'y aurait pas encore eu assez de victimes pour réveiller la conscience collective des Israéliens ?

La faible mobilisation des militants de la paix est probablement liée à une certaine lassitude. « Depuis [les accords israélo-palestiniens d'] Oslo, on a voulu croire que la paix existait même si le processus

était plus lent qu'on ne l'avait espéré. Mais ce n'est pas le cas. L'occupation continue et la réalité dans les territoires palestiniens est terrible. On a cru qu'enfin, le vendredi, on pouvait se balader avec les copains, mais non, nous devons continuer à nous mobiliser », remarquait M. Warschawski.

La revendication des Palestiniens sur l'esplanade des Mosquées (mont du Temple pour les Israéliens) est une autre raison, consciente ou non, de l'attentisme actuel des partisans de la paix. « Je ne sais tout simplement pas quoi faire, disait Meir Margalit, conseiller municipal Meretz à Jérusalem. Parce que je ne sais pas contre qui agir, ni pour quoi. Je sais qui sont les méchants, mais j'ignore qui sont les gentils. Qui dois-je soutenir, le mouvement islamiste qui se bat pour la mosquée El-Aksa ? Ce mouvement, c'est l'équivalent du Shass. Etre au côté des Palestiniens ou des Arabes d'Israël pour défendre El-Aksa me pose un sérieux problème. »

Un même doute semble trouver écho dans les rangs du mouvement La Paix maintenant, si actif au début des années 1980. Aucun responsable du mouvement n'avait jugé bon de se joindre à cette rencontre.

Catherine Dupeyron

## La peur d'un assaut sur les implantations juives en Cisjordanie

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

Les journaux israéliens avaient déjà « bouclé » lorsque est tombée la nouvelle, au petit matin, qu'Ehoud Barak, contrairement à ce qui avait été annoncé, ne se rendait finalement pas à Charm El Cheikh où, sous l'égide du président égyptien Hosni Moubarak, il devait signer un accord de cessez-le-feu avec Yasser Arafat. Ce jeudi 5 octobre, toute la presse israélienne faisait état de l'accord obtenu dans la nuit, après une négociation longue et houleuse. Les premiers bulletins d'information de la radio ont rectifié le tir, parlant de « l'échec » de la rencontre de Paris.

La suite des informations n'en a acquis que plus de poids : la poursuite des affrontements, mercredi, à Hébron, Ramallah et Netzarim, dans la bande de Gaza ; les incidents à Bethléem et Tulkaem, où l'électricité a été coupée à la suite, semble-t-il, de tirs israéliens sur la centrale électrique ; le bilan des émeutes à Jaffa, dans la banlieue de Tel Aviv, où au cours de violents incidents avec la police, des Arabes israéliens s'en sont pris à un caméraman de la deuxième chaîne israélienne, et à un membre de la mission militaire française qui passait par là. Jeudi matin, le bilan des morts depuis le début des événements s'élevait à soixante-douze victimes, presque tous Palestiniens ou Arabes israéliens. Une bonne douzaine d'enfants figurent parmi les victimes.

Mille petits signes plus inquiétants les uns que les autres indiquent que la tension monte. Alors que de Beyrouth, le chef du Hezbollah,

cheikh Hassan Nasrallah, invitait les Palestiniens à ne plus se contenter de pierres, mais à viser avec des armes « les poitrines des sionistes, soldats et colons », le secrétaire général des Jeunesses du Fatah, Marouan Barghouti, lors d'un entretien radiodiffusé, après l'enterrement d'une nouvelle victime palestinienne, appelait ses compatriotes à tuer des Israéliens. « Nous avons des armes et des balles, a-t-il déclaré, ceux d'en face doivent aussi aller aux enterrements. »

« Nous avons des armes et des balles. Ceux d'en face doivent aussi aller aux enterrements. »

Le secrétaire général des Jeunesses du Fatah

Les rumeurs les plus angoissantes commencent à courir, aussi bien du côté israélien que du côté palestinien. A Ramallah, les autorités ont démenti que des agents israéliens infiltrés aient été arrêtés. Jeudi, la radio israélienne faisait état du déploiement de chars israéliens autour de Jérusalem, information rapidement démentie par le porte-parole de l'armée. Durant la nuit, pour la première fois, des coups de feu ont été tirés contre le quartier

de Gilo, vraisemblablement, pense la police, d'un village palestinien voisin. L'incident, en soi, a une importance limitée, mais il est symboliquement très lourd. Avec les menaces qui pèsent sur plusieurs colonies israéliennes totalement enclavées en territoire palestinien et qui, depuis plusieurs jours, sont la cible de tirs sporadiques, la peur d'un assaut sur certaines implantations juives refait surface.

Tout le monde ici a gardé en mémoire la tactique du Hezbollah, qui avait lancé contre les villages du Liban-sud tenus par les forces alliées d'Israël des milliers de civils désarmés, les mettant dans l'impossibilité de réagir. Ce scénario, craignent certains spécialistes de la sécurité, pourrait se reproduire avec les colonies de Cisjordanie. « Nous tirerons si nos vies sont en danger », s'est contenté de commenter un porte-parole de l'armée.

Mercredi, le chef de la police israélienne, Yehouda Wilk, a déclaré s'attendre à « des émeutes très dures » dans les prochains jours. Il avait sans aucun doute à l'esprit la journée, sensible entre toutes, de vendredi 6 octobre, jour de prières hebdomadaire pour les musulmans. Une semaine après les premiers affrontements, et vingt-sept ans, jour pour jour, après le déclenchement de la guerre de Kippour, toutes les organisations politiques palestiniennes rejointes par les organisations regroupant les Arabes israéliens appellent à un immense rassemblement sur l'esplanade des Mosquées.

Georges Marion

## Les juifs de France font bloc derrière Israël

UN DOUBLE sentiment de « consternation » et d'« irritation » domine dans la communauté juive de France à quatre jours de la fête religieuse de Kippour (9 octobre). « C'est épouvantable. Nous restons sans voix devant une telle accumulation de violences et de morts », commente Meir Weintrauer, directeur du mensuel *L'Arche*. Il s'estime d'autant plus surpris par l'explosion de violences de l'esplanade des Mosquées et de Gaza que, comme l'affirme Jean-Pierre Allali, son confrère de l'hebdomadaire *Tribune juive*, « les juifs français s'étaient mis à l'idée que la paix était enfin arrivée ».

Mais le réflexe politique pro-israélien reprend vite le dessus. Dans les déclarations et commentaires des radios juives, les mots d'« agacement », d'« irrita-

tion », d'« injustice », de « colère » reviennent pour déplorer le « parti pris » des commentateurs de la presse et du gouvernement français, ainsi que de Jacques Chirac, accusés de tenir Israël pour responsable direct des dernières violences.

### CONSTERNATION ET INQUIÉTUDE

Mardi soir, au Palais des congrès à Paris, la « première » des Dix Commandements d'Elie Chouraqui et de Pascal Obispo, était organisée par deux associations de soutien à l'armée israélienne. Dans les conversations, les spectateurs regrettaient que « la balance soit de nouveau en défaveur des juifs. De nouveau, Israël est mis sur le banc des accusés, ajoutait l'un d'eux. On a le sentiment d'avoir été piégés ». Selon eux, les Palestiniens au-

raient fait de la provocation d'Ariel Sharon « le prétexte à un soulèvement largement prémédité ».

Selon ses observateurs, la principale inquiétude de la communauté juive viendrait de la réaction des Arabes israéliens, « qui, pour une fois, ont rompu avec leur attitude de neutralité officielle sur Jérusalem ». Autant de raisons pour appeler les juifs de France à se ressouder. C'est le sens de l'intervention, mardi 3 octobre, de Jean Kahn, président du Consistoire central, qui en a appelé à l'« identification » des juifs de France avec Israël. Sans elle, « nous nous rendrions responsables d'un manquement pouvant mener à la fin de l'existence d'Israël », précisait Jean Kahn, avant de dénoncer à nouveau la campagne

médiatique et pernicieuse tendant à faire croire que la paix est conditionnée par des discussions sur Jérusalem ».

Henri Hajdenberg, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), partage ce double sentiment de consternation et d'inquiétude politique : « Aussi bouleversés que nous soyons devant la mort dramatique d'un enfant palestinien, affirme-t-il, les responsabilités ne sont pas unilatérales. Il serait trop simpliste de se laisser entraîner dans des réactions purement émotives », ajoute-t-il, avant d'en appeler à la « lucidité » des diplomates français et européens : « Seule la force de la diplomatie peut amener la paix. »

Henri Tincq

## Gerhard Schröder lance un appel contre le racisme en Allemagne

DÜSSELDORF. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a souhaité, mercredi 4 octobre, « un soulèvement des gens bien » contre le racisme et la xénophobie. Cet appel intervient après un incendie criminel perpétré contre une synagogue à Düsseldorf, le deuxième en six mois. Cette tentative d'incendie aux cocktails Molotov, dans la nuit de lundi à mardi, n'a causé que des dégâts matériels légers mais a jeté une ombre sur la fête nationale, célébrant la réunification allemande le 3 octobre.

Le chancelier s'est rendu sur les lieux de l'attentat mercredi, accompagné de son ministre de l'intérieur. « L'écrasante majorité des Allemands ne peut laisser une minorité détruire l'image du pays », a ajouté M. Schröder. « La sécurité des juifs en Allemagne n'est pas assurée », a dit pour sa part le président de la communauté juive d'Allemagne, Paul Spiegel, dans un entretien à une chaîne de télévision publique. – (AFP)

## L'Europe tire les leçons des sanctions contre l'Autriche

BRUXELLES. La Commission européenne a adopté, mercredi 4 octobre, une proposition de texte tendant à modifier l'article 7 du traité européen, qui permet de sanctionner un Etat membre ne respectant pas les principes fondateurs de l'Union européenne sur la démocratie, le respect des droits de l'homme et la liberté (principes inscrits à l'article 6). En l'état, l'article 7 constitue une arme sans nuances, qui ne permet pas à l'Union d'intervenir collectivement pour prévenir des violations des droits de l'homme. La Commission propose de préciser que le conseil des ministres, « statuant à la majorité des deux tiers de ses membres sur proposition d'un tiers des Etats membres ou de la Commission, peut constater que la menace d'une violation des principes énoncés à l'article 6 existe dans un Etat membre, et adresser une recommandation appropriée à celui-ci, après avoir invité son gouvernement à présenter toute observation en la matière ». Cette réforme pourrait être inscrite dans l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale (CIG) chargée de la réforme des institutions européennes. – (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS** : le président Bill Clinton, en tournée en Floride, s'est déclaré « fier » de la prestation de son vice-président lors du premier débat télévisé de campagne. Al Gore a fait « du bon boulot », a estimé mercredi 4 octobre M. Clinton, alors que les observateurs donnent un léger avantage au vice-président dans le duel. De leur côté, les conseillers de George W. Bush ont épluché les propos de M. Gore et déjà découvert une erreur. Le vice-président avait assuré s'être rendu au Texas après des inondations en 1998 dans des circonstances qui se sont révélées inexactes. M. Gore est accusé de chercher régulièrement à se mettre en valeur au détriment des faits. – (AFP)

■ **AUTRICHE** : des dirigeants du FPÖ, le parti de Jörg Haider, auraient régulièrement sollicité des policiers proches du parti afin qu'ils leur fournissent des renseignements confidentiels sur des personnalités du monde politique ou culturel. Ces révélations, qui font beaucoup de bruit en Autriche, sont contenues dans un livre dont l'auteur est un ancien dirigeant du syndicat de la police proche du FPÖ. Le policier déchu a révélé que des policiers auraient reçu de l'argent en échange de leurs informations, que celles-ci venant des politiciens socialistes, des artistes, ou même des organisations caritatives proches de l'Eglise catholique, comme Caritas. – (Corresp.)



Le noyau de l'atome n'est plus ce qu'il était

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



# En Côte d'Ivoire, la junte instaure l'état d'urgence et le couvre-feu

L'ancien premier ministre Alassane Ouattara risque d'être exclu de l'élection présidentielle

La fin de la semaine s'annonce tendue dans la capitale ivoirienne à l'occasion de la publication, samedi 7 octobre, de la liste des candidats à

l'élection présidentielle du 22 octobre. L'ancien premier ministre Alassane Ouattara a toutes les chances d'en être exclu. Les numéros deux et

trois du régime ont été démis de leurs fonctions sur les soupçons d'être les instigateurs du coup de force du 18 septembre.

ABIDJAN

de notre correspondante

Samedi 7 octobre. Pour tous les Ivoiriens, cette date résonne depuis des semaines comme une menace, le jour de tous les dangers. Mercredi soir, la junte a annoncé l'instauration de l'état d'urgence et d'un couvre-feu, qui seront en vigueur de vendredi à lundi. Ce samedi, la Cour suprême publiera la liste des candidats jugés éligibles et autorisés à participer à l'élection présidentielle du 22 octobre. L'élimination de la course de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, candidat du Rassemblement des républicains (RDR) semble de plus en plus probable. Chacun s'interroge sur les conséquences de cette invalidation, les plus pessimistes prédisant une réaction violente de ses partisans.

Depuis quelques semaines, la junte au pouvoir manifeste sa nervosité et a mis un dispositif en place pour décourager toute velléité de révolte. Elle a tout d'abord procédé à une épuration dans la garde présidentielle dont des membres réputés proches de M. Ouattara ont été écartés. Après l'attaque dans la nuit

du 17 au 18 septembre de la résidence du numéro un du régime, le général Robert Gueï, plusieurs soldats ont été arrêtés, essentiellement originaires du nord du pays, comme M. Ouattara. Le nettoyage s'est étendu au sein même de la junte. Les numéros deux et trois du régime, les généraux Lassane Palenfo et Ad-

meurtres sur les campus ont été l'occasion de dénoncer la responsabilité des jeunes « manipulés » par le RDR et d'arrêter ceux réputés favorables à ce parti. Mardi, des gardes du corps de M<sup>me</sup> Ouattara ont été interpellés et présentés à la télévision comme étant des « recruteurs de loubards » qui préparaient des « actes

du dialogue » avait fait place au « temps de l'épée ». Dans un langage très dur, son ministre de la communication, le capitaine de frégate Henri César Sama a mis en garde le RDR. « Ce parti, a-t-il dit, menace depuis un certain temps d'occuper la rue et même de perpétrer des actes de violence si jamais son candidat n'était pas retenu pour la présidentielle. » Indiquant savoir que le RDR avait repéré les adresses des membres de la junte, du gouvernement et de certains leaders politiques il a prévenu : « Nous aussi nous avons répertorié leurs domiciles ainsi que ceux de leurs familles. C'est pourquoi nous avons décidé que personne ne sorte de ce pays. S'il veulent le brûler, on le brûlera ensemble et on ira voir les cendres ensemble. » La menace de répression militaire en cas de troubles effraie autant qu'un possible soulèvement des partisans de M. Ouattara. Bien avant l'annonce de l'état d'urgence et du couvre-feu, nombreux étaient les Ivoiriens qui avaient prévu de rester chez eux pendant ce week-end sous tension.

Fabienne Pompey

« Nous avons décidé que personne ne sorte de ce pays, S'ils [le Rassemblement des républicains] veulent le brûler, on le brûlera ensemble », a indiqué le ministre de la communication

boulaye Coulibaly, ont été démis de leurs fonctions ministérielles avant d'être accusés d'avoir commandité la « tentative d'assassinat » contre le général Gueï. Ces deux anciens collaborateurs de M. Ouattara se sont depuis réfugiés à l'ambassade du Nigeria.

Dans le milieu étudiant, prompt à la mobilisation, deux

de sabotages pour ne pas permettre que les élections aient lieu ». Enfin, le quartier résidentiel où habite le couple Ouattara a, depuis quelques jours, été placé sous haute surveillance de l'armée. Des soldats contrôlent les allées et venues et fouillent les véhicules.

Le général avait, en effet, prévenu que le « temps de la plume et le temps

## Multiplication des vols à destination de l'Irak

BAGDAD. Les vols à destination de Bagdad se multiplient, dans le cadre de la campagne contestant l'embargo aérien imposé à l'Irak : mercredi 4 octobre, un avion de la compagnie Tunisair transportant une délégation médicale, composée de soixante-dix membres, dont vingt chirurgiens et un ophtalmologue, a atterri dans la capitale irakienne. Une équipe de football se trouvait également à bord de l'avion. Elle doit disputer, le 6 octobre, un match amical à Bagdad. Le vice-président du Comité olympique tunisien, Slim Chiboub, également président du club de l'Espérance sportive de Tunis et gendre du président Ben Ali, fait partie de la délégation.

L'avion tunisien était le quatrième appareil en provenance d'un pays arabe à atterrir à Bagdad en une semaine, après des vols jordaniens, yéménites et marocains. Un avion des Emirats arabes unis était attendu dans la journée de jeudi dans la capitale irakienne. De son côté, l'Algérie signalait, mercredi soir, l'imminence du départ d'un avion d'Air Algérie, avec à son bord une délégation de soixante-dix personnes. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ MAROC : le nouveau procès du capitaine Moustapha Adib, trente-deux ans, s'est ouvert, mercredi 4 octobre, devant le tribunal militaire de Rabat en présence des représentants de plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) marocaines et internationales mais en l'absence de l'accusé. Le jeune officier, condamné en février à cinq ans de prison pour avoir dénoncé dans les colonnes du Monde (du 16 décembre 1999) la corruption qui règne dans l'armée, et incarcéré depuis à la prison civile de Rabat-Salé, a refusé de comparaître en tenue civile comme l'exigeait le parquet. Ce nouveau procès intervient en dépit d'une décision de la Cour suprême, qui avait annoncé, en juin, que la condamnation du capitaine Adib était cassée (décision alors perçue comme une première dans le royaume).

■ CHILI : le président de la Cour suprême du Chili, Hernan Alvarez, a rejeté la demande d'extradition en Italie de deux ex-général chiliens impliqués dans l'attentat contre l'ex-vice-président chilien Bernardo Leighton, le 6 octobre 1976 à Rome, a annoncé la Cour, mercredi 4 octobre, à Santiago. L'Italie avait demandé, en novembre 1999, l'extradition des généraux à la retraite Manuel Contreras et Raul Iturriaga, condamnés par contumace en 1996 par un tribunal de Rome à vingt et dix-huit ans de prison pour avoir planifié l'attentat au cours duquel Bernardo Leighton et son épouse, Anita Fresno, avaient été blessés par balles. – (AFP)

## La Guinée enrôle des volontaires sur la frontière avec la Sierra Leone

FORÉCARIAH

de notre envoyée spéciale

« Je suis le chef de bataillon et j'ai été envoyé ici, à Forécariah, pour former et encadrer ces jeunes », explique le commandant Hippolyte Camara. Cet officier de l'armée guinéenne est fier de présenter sa « troupe ». Ses soldats n'ont pas d'uniforme. Ils ont aux pieds des sandales en plastique, mais ils chantent à l'unisson en brandissant un fusil ou leur poing pour ceux qui n'ont pas d'arme : « Levons-nous, allons-y. Nous, à Forécariah, on n'a pas peur ! » Sur toute la préfecture de Forécariah, cette région frontalière de la Sierra Leone, ils sont deux mille cinq cents à s'être portés volontaires pour appuyer l'armée guinéenne, selon le commandant Camara. Dans la ville de Forécariah il y a même des jeunes filles qui ont rejoint ces brigades, comme Mamma, qui a treize ans, et déclare sans ciller : « Je sais tirer. »

REPORTAGE

Dans le Sud-Ouest, où les incursions des « rebelles » se multiplient

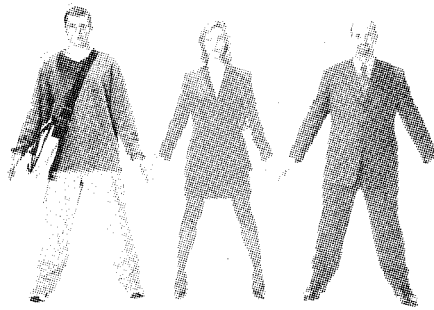
ba Bangoura, préfet de Forécariah, se félicite de l'appui apporté par les brigades de volontaires, il affirme que, « maintenant, l'armée guinéenne maîtrise la situation ». Cela étant, Forécariah vit au ralenti. Les militaires guinéens y sont rares. Les portes sont cadenassées sur de nombreuses maisons désertées par leurs habitants. Quant à ceux qui sont restés, « ils quittent la ville à la fin de la journée pour passer la nuit de l'autre côté du pont, où ils se sentent davantage en sécurité », confie un agent de l'administration. De plus, la situation de nombreux réfugiés sierra-léonais installés dans la région préoccupe le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Avant les attaques de septembre, quelque 32 000 réfugiés vivaient dans huit camps. Or deux camps du HCR à Farmoréah et Daghabé ont été saccagés. Et les employés guinéens du HCR restés à Forécariah après le rappel de leurs collègues expatriés ne sont plus en mesure d'apporter l'assistance nécessaire.

« DÉSTABILISER LE RÉGIME »

La situation est ainsi loin d'être clarifiée. Et cela d'autant moins que, d'après le préfet, « des réfugiés ont été repérés parmi les assaillants comme combattants et guides ». Selon cette thèse, des réfugiés ont partie liée avec les rebelles du RUF, Front révolutionnaire uni, qui s'étaient tristement illustrés en mai par l'enlèvement de « casques bleus » en Sierra Leone. Toutefois, les « agresseurs » ne viendraient pas uniquement de la Sierra Leone, toujours déchirée par la guerre civile, mais aussi du Liberia et du Burkina Faso, pays avec lesquels le régime de Lansana Conté a des relations exécrables. Et il y aurait, enfin, des Guinéens parmi les attaquants. C'est du moins ce qu'affirme le gouvernement : « Certains rebelles s'emparent des biens, effraient la population, et d'autres ont une mission : déstabiliser le régime », estime le commandant de la gendarmerie à Forécariah.

La menace que constituent les attaques répétées aux frontières est donc prise très au sérieux. La volonté de mobiliser la population face aux « agressions extérieures » en est le signe tangible. Certes, des villageois ont érigé des barrages sur les routes pour arrêter les rebelles, mais ce système de défense paraît d'autant plus frêle que le pays n'est pas uni derrière le général-président Conté. Aux divisions ethniques s'ajoute l'absence totale de dialogue avec l'opposition, dont l'un des leaders a été condamné, début septembre, à cinq ans de prison au terme d'un procès politique.

Brigitte Breuillac



Certains assurés sont, pour vous, plus importants que d'autres. En tenez-vous compte ?

**REVENUS** Dans un entretien au Monde, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, met en garde le gouvernement et le patronat sur la question des salaires. « C'est une re-

vendication qui va continuer à monter si des négociations ne s'engagent pas », déclare-t-il à l'adresse des chefs d'entreprise, mais aussi de « l'Etat-employeur », qu'il prévient d'une

possible « mobilisation commune avec les autres syndicats ». ● CHEZ LES FONCTIONNAIRES, alors que l'ensemble des syndicats réclament, depuis la rentrée, l'ouverture immédiate

de négociations sur les salaires, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, n'a toujours pas fixé de calendrier précis. ● LES BAISSSES D'IMPÔTS, déjà appliquées ou prévues pour les

années à venir, profiteront davantage aux catégories de revenus les plus modestes ou les plus élevés qu'aux revenus moyens, selon les calculs de l'OFCE. (Lire notre éditorial page 17.)

## Bernard Thibault constate « un besoin criant d'augmentation des salaires »

Pour le secrétaire général de la CGT, « ce qui s'est exprimé sur les mesures fiscales, sur l'essence, ce sont des impatiences sur le pouvoir d'achat ». La centrale syndicale promet de « diffuser » les 3 % ou 4 % d'augmentation obtenus dans certaines entreprises

« La CGT a fait de la question salariale l'une des grandes priorités de la rentrée. Or, votre semaine d'action, qui a démarré le 2 octobre, semble un peu pâlotte...

— Pâlote ? Si on ne voit pas des cortèges, ni des trains et des métros arrêtés, vous pensez qu'il ne se passe rien ? C'est une revendication qui va continuer à monter si des négociations ne s'engagent pas. Aujourd'hui, personne ne peut plus éluder la question. Ce qui s'est exprimé sur les mesures fiscales, sur l'essence, ce sont des impatiences sur le pouvoir d'achat.

— Il y a un besoin criant d'augmentation des salaires et de reconnaissance des qualifications. Si la réalité des salaires dans les entreprises est très différente d'un secteur à un autre, globalement, le compte n'y est pas. Pour moi, une vingtaine d'entreprises où des conflits débouchent sur des améliorations dès septembre, ce n'est pas négligeable. Chaque mobilisation donne des idées aux autres. Nous allons nous charger de diffuser les 3 % ou 4 % de gains obtenus par certains salariés.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas associé à la manifestation du PCF sur le prix de l'essence ?

— On ne se retrouvait pas forcément sous le label dessiné par le



BERNARD THIBAUT

Parti communiste. Dans certains conflits liés aux salaires, la prime de transport est venue dans les négociations. Nos syndicats se sont saisis de ce sujet sous cet angle-là. Nous avons déposé près de deux cent mille pétitions. Il ne s'agit pas d'obtenir une mesure uniforme, par un rassemblement au jour "J".

— Le PCF semble réinvestir le terrain revendicatif et se comporter parfois comme une centrale syndicale. Cela vous agace-t-il ?

— Je ne reprocherai jamais aux partis de s'intéresser aux questions sociales. Si le rapport des citoyens à la politique est ce qu'il est, c'est que l'action politique n'a pas suffisamment montré qu'elle s'intéressait concrètement aux questions sociales.

— Les 35 heures ont-elles eu un

gros effet de modération salariale ?

— Les accords avec modération salariale sont minoritaires. La CGT n'a pas caché son désaccord dans un certain nombre de secteurs — je pense à la SNCF — sur le volet salarial de la négociation. Pour l'employeur, c'était un tout. Et les salariés, que nous avons consultés, étaient plutôt favorables à l'accord. Aujourd'hui, ils estiment que le volet salaires est révisable. Il l'est parce que la situation économique de l'entreprise a changé.

— La CGT poussera-t-elle les revendications salariales dans la fonction publique ?

— Pour nous, l'Etat-employeur n'est pas à jour. Nous demandons l'ouverture de négociations immédiates et nous n'excluons pas d'aller vers une mobilisation commune avec les autres syndicats.

— Vous aviez exprimé de vives réserves sur l'avant-projet de loi sur l'épargne salariale (lire page 8). Etes-vous rassuré ?

— Nous attendons le texte final. Nous n'accepterons pas un dispositif de sortie en rente. Nous ne voulons pas davantage que l'épargne salariale soit une réponse qui se substitue à l'augmentation des salaires. Pour l'éviter, l'abondement par l'employeur doit être soumis à cotisation.

— Vous avez rencontré Martine Aubry. Comment jugez-vous, aujourd'hui, la situation sur l'Unedic ?

— Si l'on devait en arriver à un décret, ce serait un formidable désaveu pour ceux qui ont, aujourd'hui, la responsabilité de l'Unedic. Pour la CGT, s'ouvre le débat, que nous appelons de nos vœux, sur la base d'un constat sans appel : l'Unedic indemnise, à un niveau très insatisfaisant, à peu près 40 % des chômeurs et en rejette 60 %. Il faut donc des mesures immédiates pour améliorer cela. Sur ces deux points — le niveau et les modalités d'indemnisation —, le gouvernement devrait aller dans notre sens. Ce qui n'empêche pas de mener, à moyen terme, une vraie réforme.

— Laquelle ?

— Nous souhaitons la réunification du système de prise en charge des chômeurs et une réflexion sur le paritarisme, que sa forme actuelle a conduit dans l'impasse. A l'Unedic, il fait la part belle au patronat. Détenant la moitié des sièges au conseil d'administration, celui-ci désigne ou co-désigne systématiquement les responsables de l'Unedic, y compris parmi les représentants syndicaux ! Dans cette autarcie, personne n'a de compte à rendre.

— Les signataires mettent en avant l'accompagnement personnalisé du chômeur...

— Ce qui est dit à ce sujet relève du bon sens, mais cela ne doit pas être lié à l'indemnisation. Or, c'est la philosophie du PARE. Elle masque la volonté du Medef d'avoir une main-d'œuvre corvéable à souhait. C'est contraire avec une liberté fondamentale, qui est celle de choisir son travail.

« Sur le chômage, l'autonomie des partenaires sociaux, c'est du violon ! »

— A la différence des autres syndicats, vous ne semblez pas contrarié de l'intervention du gouvernement...

— Non. Sur le chômage, l'autonomie des partenaires sociaux, c'est du violon ! Il n'y a pas un gouvernement, dans aucun pays, qui ne se soucie de la situation des chômeurs. Je ne m'inscris pas dans cette conception où l'on demande juste à l'Etat d'apporter un coup de tampon administratif pour valider une négociation. Qui plus est quand celle-ci se déroule dans des formes très critiquables d'un point de vue démocratique !

— Avez-vous eu des contacts récents avec Nicole Notat ?

— Non. L'attitude de la délégation CFDT, sur la négociation Unedic, n'a pas favorisé une concertation intersyndicale.

— Etes-vous d'accord avec Mme Aubry quand elle dit que la CFDT n'a pas pu faire évoluer le Medef ?

— Le Medef et la CFDT ont des avis assez convergents sur l'idée que le contrat peut se substituer à la loi, au prix, malheureusement, d'un positionnement très dangereux de la part du patronat. Le Medef serait le seul et unique interlocuteur des salariés, avec lequel nous définirions ce qui est juste, pas juste, légal, pas légal ? Dans un pays où la répression syndicale demeure forte, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir à qui profitera cette philosophie du dialogue social...

Négocier quand le Medef affiche systématiquement sa volonté d'affaiblir les salariés, non pas en termes d'acquis, mais de droits, ce n'est pas une refondation sociale, mais une destruction sociale. Le Medef a un projet de société. Il faut en être conscient. »

Propos recueillis par Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

### Les foyers d'impatience

● **SNCF.** Après un mouvement de grève national le 28 septembre, direction et syndicats devaient se retrouver, jeudi 5 octobre, pour une table ronde sur les salaires. La direction a indiqué qu'elle était prête à « faire un geste », mais celui-ci sera bien en deçà des revendications de la CGT (qui réclame 6 %), de la CFDT (800 francs) et de SUD-Rail (1 500 francs), qui a déposé un préavis de grève à partir de jeudi soir.

● **EDF-GDF.** Les syndicats ont organisé une grève, le 3 octobre, suivie par 20 % à 40 % des agents, selon les sources. Les fédérations syndicales « exigent d'être reçues par les présidents d'EDF et de GDF » afin de rouvrir des négociations sur les salaires, les effectifs et les conditions de travail. Elles se sont donné rendez-vous le 6 octobre « pour faire le point ».

● **FONCTION PUBLIQUE.** Alors que

l'ensemble des syndicats de fonctionnaires réclament, depuis la rentrée, l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, n'a toujours pas fixé de calendrier précis. Lors d'une rencontre avec les syndicats, le 11 juillet, M. Sapin a toutefois confirmé que l'année 2000 ne serait pas une « année blanche ». Face aux impatiences syndicales, il a laissé entendre, le 15 septembre, que les négociations à venir pour 2001 pourraient aborder aussi l'année 2000.

● **DANS LE SECTEUR PRIVÉ.** La quasi-totalité des salariés des usines Saupiquet (conserves de poissons), situées dans le Morbihan, le Finistère et la Vendée, ont entamé un mouvement de grève illimitée. Leurs revendications portent sur une augmentation salariale (350 francs net par mois) et sur les conditions de travail et de sécurité.

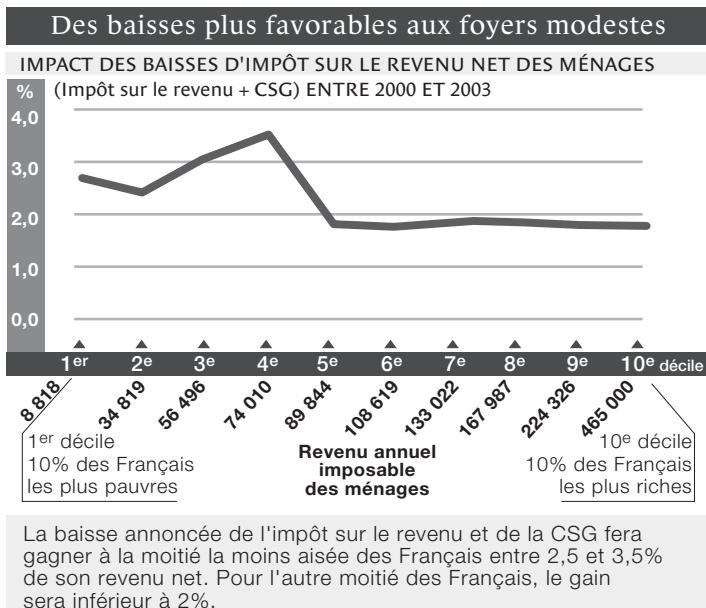
## La réforme fiscale profitera aux plus aisés et aux plus modestes

Les contribuables les plus riches bénéficieront du cumul des différentes baisses

À QUI profitent le plus les baisses d'impôts ? Aux foyers modestes et aux ménages aisés, répond l'entourage de Jacques Chirac. Aux classes moyennes et populaires, estime-t-on à Bercy, où l'on invoque la fameuse « alliance » entre ces deux catégories, dessinée par Lionel Jospin, à La Rochelle, fin août 1999. Aux ménages riches, estime, quant à lui, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Ces divergences résultent de deux approches différentes du problème : selon que l'on raisonne sur le montant absolu de la réduction d'impôts pour telle ou telle catégorie de la population ou sur l'avantage que constituent les allègements fiscaux en pourcentage de ses revenus, les conclusions diffèrent.

L'OFCE s'est livré au calcul suivant : à qui iront les 140 milliards de francs de réduction d'impôts dont doivent bénéficier les ménages entre 2000 et 2003 ? Les économistes de cet organisme indépendant ont concentré leur étude sur les baisses annoncées de l'impôt sur le revenu (53 milliards de francs), de la CSG (25 milliards de francs), et de la TVA (51 milliards de francs), en y ajoutant la suppression de la vignette automobile (12 milliards de francs). La baisse de la CSG pour les plus bas salaires profite logiquement à la moitié la plus pauvre des Français, puisqu'elle ne concerne que ceux qui gagnent moins de 1,3 fois le SMIC, lequel est aujourd'hui de 7 100 francs brut. A l'inverse, la réduction des taux de l'impôt sur le revenu bénéficie à ceux qui sont assujettis à cet impôt, c'est-à-dire à la moitié la plus riche des contribuables. Quant aux baisses de la TVA, elles profitent aux ménages en proportion de leur consommation.

Au total, donc, l'OFCE estime que sur ces 140 milliards de francs de baisses, 19 milliards sont réservés au premier quartile (les 25 % des ménages les plus pauvres), 20 milliards au deuxième quartile, 23 milliards au troisième quartile et 79 milliards au dernier quartile. Pour l'essentiel, la réforme de l'impôt sur le revenu et la suppression de la vignette expliquent que l'écart se creuse ainsi : les 25 % des Français les plus riches absorbent



52 milliards de francs sur les 65 milliards de francs que coûtent ces deux mesures.

A voir cette répartition des baisses d'impôts, on peut donc conclure qu'elles profitent davantage, en valeur absolue, aux ménages aisés. L'inverse aurait été étonnant dans la mesure où les catégories les plus riches sont celles qui paient le plus d'impôts et qui profitent donc le plus de leur allègement. Pour le seul impôt sur le revenu, Bercy rappelle que les 10 % des ménages les plus riches (le dixième décile de la population)

payaient, en 1999, avant que le barème ne soit revu, 64,3 % de ses recettes. Quant au neuvième décile, il en payait 14,9 %. Au total, donc, les 20 % de contribuables les plus riches faisaient rentrer dans les caisses de l'Etat 79,2 % des quelque 330 milliards de francs que rapportait l'impôt sur le revenu.

#### EN POURCENTAGE DU REVENU

Voilà pour le calcul en masse. Pour avoir une idée de la redistributivité des mesures annoncées par le gouvernement, il faut étudier leur impact en pourcentage du

revenu. L'OFCE et le ministère de l'économie et des finances se sont tous deux livrés à ces calculs pour les baisses de la CSG et de l'impôt sur le revenu. En moyenne, leurs conclusions sont similaires, même si l'OFCE intègre aussi l'impact de la suppression de la vignette. « Nous n'avons pas, comme Bercy, fait des calculs moyens par décile de population. Nous avons pris des cas types : un couple avec deux enfants gagnant un SMIC, deux SMIC, etc. Mais nos résultats sont cohérents avec ceux du ministère », indique Gaël Dupont, de l'OFCE.

Les calculs du ministère de l'économie et des finances font apparaître que la moitié la moins aisée des Français gagnera, avec les baisses de la CSG et de l'impôt sur le revenu de 2000 à 2003, entre 2,5 % et 3,5 % de son revenu net. Pour l'autre moitié des Français, le gain sera inférieur à 2 %. Les calculs de l'OFCE montrent, eux, qu'en ce qui concerne les 10 % des ménages les plus riches, le gain pourra être plus important, ce que masque le chiffre moyen de Bercy. Ainsi, un couple avec deux enfants qui gagne huit fois le SMIC, ce qui correspond peu ou prou à l'entrée dans le dixième décile de la population (465 000 francs de revenu imposable), enregistrera, avec la baisse de son impôt sur le revenu et la suppression de la vignette, un gain de 2,5 % de son revenu disponible. A vingt SMIC, le gain sera de 2,3 % et, à trente SMIC, de 2,1 %. A cinq SMIC, c'est-à-dire dans le neuvième décile, il sera de 1,5 %, et à deux SMIC (septième décile) de 0,5 %.

En moyenne, donc, les baisses d'impôts décidées pour les années 2000 à 2003 sont plus favorables aux couches moyennes et populaires. En 2003, d'ailleurs, fait valoir Bercy, les 20 % les plus riches des Français payeront 81,7 % de l'impôt sur le revenu, contre 79,2 % en 1999. Mais si l'on se concentre sur les ménages les plus riches, comme l'a fait l'OFCE, on s'aperçoit que le gain net qu'ils retireront de la réforme fiscale sera plus important. C'est donc bien aux très riches et aux plus pauvres, catégories où les taux marginaux d'imposition sont les plus élevés, que profitera le plus la réforme fiscale.

Virginie Malingre

**Voyageurs**  
EN ASIE DU SUD-EST

> Réservez vos vols  
> Choisissez votre voyage à la carte  
> Consultez nos promotions  
> Commandez nos brochures

**vdm.com**

Nouvelle brochure 2001 !

Conseillé par un spécialiste de chaque pays, vous construisez un voyage "à votre mesure"...

Des conseillers spécialisés ont une connaissance intime du pays qu'ils vous recommandent et vous proposent : vols secs, voyages à la carte en individuel et circuits accompagnés.

01 42 86 16 88

PARIS	LYON	TOULOUSE	RENNES	FOUGÈRES
La Cité des Voyageurs 55, rue Sainte-Anne 75002 Paris Tél : 01 42 86 16 88 Fax : 01 40 15 05 71	5 quai Jules Courmont 69002 Lyon Tél : 04 72 56 94 56 Fax : 04 72 56 94 55	26, rue des Marchands 31000 Toulouse Tél : 05 34 31 72 72 Fax : 05 34 31 72 73	2, rue Jules Simon BP 10206 35102 Rennes Cedex Tél : 02 99 79 16 16 Fax : 02 99 79 10 00	Tél : 02 99 94 21 91 Fax : 02 99 94 53 66
				SAINT-MALO Tél : 02 99 40 27 27 Fax : 02 99 40 83 61

© Opéra/Pyramides

# Les députés autorisent la constitution d'une épargne salariale à plus de dix ans

La sortie du plan d'épargne pourra se faire « de manière fractionnée »

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 4 octobre, le projet de loi sur l'épargne salariale, présenté par le ministre de

l'économie, Laurent Fabius. Seul le RPR a voté contre ce texte, l'UDF et les Verts s'abstenant, les socialistes et les communistes votant « pour ».

Les députés ont supprimé la référence à une sortie en rente du plan d'épargne, mais ils ont accepté la possibilité d'une sortie « fractionnée ».

« **LE RÉSULTAT** est positif, je dirai même excellent » : Laurent Fabius n'a pas caché sa satisfaction, mercredi 4 octobre, quand son projet de loi sur l'épargne salariale a été adopté, en première lecture, par les députés. Seul le RPR, uniquement représenté dans l'hémicycle par Jacques Godfrain (Aveyron), a voté « contre », jugeant le texte « chétif et étrié ». L'UDF Jean-Jacques Jégou (Val-de-Marne) s'est abstenu, tout comme les Verts et le MDC, alors que le PS et le PCF ont voté « pour ».

Pendant tout le débat, M. Fabius et plus encore le rapporteur Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) ont voulu convaincre les Verts, les communistes et les socialistes les plus inquiets que ce texte n'avait pas pour objectif d'introduire surprenamment des fonds de pension en France. Ils ont reçu, dans cette démarche, un soutien réel de la droite, qui a défendu le plan paritaire d'épargne salariale volontaire (PPESV), un plan d'épargne salarial à long terme, introduit par le texte. « *Le PPESV est sur dix ans. A dix ans, on ne fait pas de*

*l'épargne-retraite. Une retraite, ça se fait sur trente ans* », s'est exclamé M. Jégou. « *Le PPESV n'a rien d'un fonds de pension. Son plafond et sa durée sont insuffisants. Je ne vois pas pourquoi le gouvernement s'est lancé dans cette aventure, dans laquelle il n'a que des coups à prendre dans sa majorité, pour un instrument intéressant, certes, mais pas révolutionnaire* », a renchéri François Goulard (DL, Morbihan).

## UN PRÉLÈVEMENT DE 8,2 %

A lire le projet de loi et les amendements qui ont été adoptés, pourtant, les choses ne sont pas si claires. Sur la durée d'abord. Le PPESV est un plan d'épargne à « dix ans au moins ». Rien n'empêchera donc les entreprises de mettre en place des PPESV sur vingt ou trente ans. Sur la sortie, ensuite. A la demande du PCF, le gouvernement a accepté de supprimer du texte toute référence à une possible sortie en rente. La sortie en capital est la règle commune. Cependant les députés ont adopté un amendement de M. Balligand qui permet aux sala-

riés qui le souhaitent de sortir de ce plan d'épargne de « manière fractionnée », c'est-à-dire... sous forme de rente.

Enfin, après des négociations compliquées avec le groupe communiste, le gouvernement a accepté que l'abondement que pourrait verser l'entreprise sur le PPESV – jusqu'à 30 000 francs par an – ne soit pas totalement exonéré de cotisations sociales (à l'exception de la CSG et de la CRDS), comme il le prévoyait initialement. Dès lors que l'abondement dépassera 15 000 francs – correspondant au plafond annuel de l'abondement autorisé et exonéré de cotisations dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise à cinq ans –, il sera soumis à un prélèvement de 8,2 %, soit le taux de la cotisation retraite, qui sera affecté au fonds de réserve des retraites. Comme l'a fait remarquer Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise), « *en 1997, l'abondement moyen que versaient les entreprises à leurs salariés était de 5 270 francs. Même si le PPESV les incite à augmenter celui-ci, il restera, dans l'immense majorité des*

*cas, inférieur au plafond de 15 000 francs. Dans l'immense majorité des cas, il y aura donc exonération. (...) Plus le PPESV sera un succès, plus notre régime de retraite par répartition sera fragilisé* ».

Par ailleurs, les communistes ont renoncé à faire adopter les amendements qu'ils avaient préparés pour renforcer les droits des salariés dans l'entreprise. Promesse leur a été faite par M. Fabius que ce sujet serait examiné à l'occasion du projet de loi à venir sur la modernisation sociale. Comme un seul homme, les cinq députés communistes ont donc voté pour le projet de loi. Les Verts, qui étaient également hostiles au texte à l'origine, ont trouvé les concessions gouvernementales insuffisantes, notamment en matière d'orientation de l'épargne salariale vers l'économie solidaire. Ils se sont finalement abstenus, malgré la présence de l'un des leurs au banc du gouvernement, Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, pour défendre le texte.

Virginie Malingre

# Daniel Vaillant se rendra en Corse dans les prochaines semaines

La commission des lois a entendu le nouveau ministre

**LUI, IL IRA.** Lionel Jospin a confiance : Daniel Vaillant, tout juste installé au ministère de l'intérieur, se rendra en Corse d'ici la fin de novembre, avant que l'Assemblée territoriale ne soit saisie pour avis, conformément à l'article 26 de son statut, du projet de loi portant statut de la Corse, en préparation Place Beauvau. Jean-Pierre Chevènement n'avait pas été autorisé à accompagner le premier ministre sur l'île, en septembre 1999. « *Il n'y pas pas de ministre de la Corse* », faisait alors valoir Matignon. M. Vaillant joue les modestes dévoués : « *Je ne suis pas le ministre de la Corse. Je suis un ministre de l'intérieur que le premier ministre a chargé tout normalement de rédiger un projet de loi sur la Corse* ». Justement, la commission des lois de l'Assemblée nationale, présidée par Bernard Roman (PS, Nord), avait hâte de l'entendre à ce sujet, et ses membres sont venus en nombre, mercredi 4 octobre. M. Vaillant leur a d'abord donné des chiffres. « *Sait-on, a-t-il expliqué, que l'action de contrôle des listes électorales a donné en Corse des résultats probants lors des deux dernières révisions ?* » ; que « *le taux de recouvrement de l'impôt indirect s'est fortement amélioré ces deux dernières années* » ; qu'en 2000, les faits constatés en matière de délinquance financière sont bien inférieurs à ceux de 1999, et surtout de 1998 ? Les dates ne sont pas choisies au hasard : l'Etat de droit, ce n'est plus – ce n'est pas – Bernard Bonnet.

L'explication de texte de M. Vaillant colle exactement à celle qu'avait livrée cet été M. Jospin au *Nouvel Observateur* (daté 17-23 août), puis aux militants socialistes, le 3 septembre. « *Si le prélabale de la violence a été levé, ce n'est pas faiblesse (...). Si elle persistait durablement, il est évident qu'elle serait de nature à compromettre la mise en œuvre du dispositif* », explique-t-il. Mais, ajoute-t-il, depuis que l'Assemblée de Corse a approuvé le compromis, le 28 juillet, « *jamais la violence, déjà nettement en recul,*

*n'avait fait l'objet de condamnations aussi unanimes. C'est un des résultats de la démarche engagée par le gouvernement* ». M. Vaillant précise aussi que le gouvernement ne « *temporise pas* », pour « *ne pas briser la dynamique* ».

Le débat est courtois : ceux qui n'imaginent pas pouvoir être convaincus sortent avant la fin, comme Roland Francischi (RPR, Corse-du-sud), pour qui il « *ne faut pas imposer aux Corses de réformes qu'ils ne veulent pas* », les résultats « *édifiants* » des nationalistes et de José Rossi à l'élection municipale partielle d'Ajaccio à l'appui. Roger Franzoni (PRG, Haute-Corse), ancien suppléant d'Emile Zucarelli, soupire depuis longtemps salle des Quatre-Colonnes : « *c'est triste* ».

## « UN PEU RASSURÉ »

A quelques pas, le député Jean-Pierre Michel (Haut-Saône), chevronné messuré, explique qu'il « *n'a pas tout compris* », mais ménage M. Vaillant : « *Sur la forme, j'ai été un peu rassuré* ». Georges Sarre s'échappe régulièrement de l'hémicycle pour répéter : « *Nous combattons le projet sans concession* ».

Dans la salle de la commission, M. Vaillant rassure ses auditeurs : « *Seul le Parlement fait et fera la loi* ». L'ancien ministre (RPR) de l'intérieur, Robert Pandraud, approuve, globalement, la démarche gouvernementale, mais émet de grandes réserves sur l'enseignement de la langue corse. « *Il n'est pas question d'un apprentissage obligatoire et contraint du corse* », explique le ministre. Claude Goasguen (DL, Paris) porte-parole de Démocratie libérale, l'interpelle : « *Alors, où est Yvan Colonna ?* » Puis il est formel : il ne sera pas « *de ces boute-feux capables de mourir pour des principes jusqu'au dernier garde mobile, quand la paix est en jeu* ». M. Rossi sourit, comblé.

Ariane Chemin

# Peu de nationalistes détenus bénéficieraient d'un rapprochement

**LIONEL JOSPIN** a-t-il proposé un marché de dupes aux nationalistes sur le dossier des Corses détenus dans des affaires de terrorisme ? Sa proposition d'envisager le transfert des personnes condamnées définitivement dans des établissements du « *Midi de la France* », si leurs avocats en faisaient la demande, formulée mardi 3 octobre, à l'Assemblée nationale, a laissé de glace les nationalistes. Après examen, il leur est apparu qu'elle ne concerne que peu ceux qui sont jugés actuellement définitivement.

Condamnés le 19 mars 1999, dans l'affaire de la tentative d'attentat contre les locaux de la chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud, en 1996, à Ajaccio, Jean-Laurent Leca et Joseph Santoni sont incarcérés dans des établissements du sud-ouest de la France. M. Leca purge, depuis le 25 mars 1996, une peine de dix ans de réclusion criminelle dans la centrale de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). M. Santoni a été condamné à neuf ans de prison au centre de détention de Muret (Haute-Garonne). Pierre Confaix, sous le coup d'une peine de six ans dans la même affaire, est actuellement au centre de détention de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

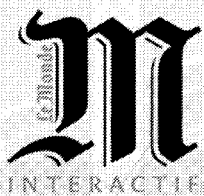
Deux autres nationalistes ont été condamnés le 18 novembre 1999, dans l'affaire de la tentative d'attentat contre les locaux du centre national de la fonction publique territoriale, à Ajaccio. Le premier, Antoine Salasca, purge une peine de cinq ans de prison depuis le 15 novembre 1999. Actuellement détenu à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, il pourrait être concerné par la mesure évoquée par M. Jospin. Mais selon son avocat, M<sup>e</sup> Pascal Garbarini, interrogé mercredi 4 octobre, M. Salasca doit rester dans la région parisienne pour des rai-

sons médicales. Le second, Didier Martinetti, incarcéré le 2 septembre 1996, a été libéré le 4 septembre dernier après avoir purgé la totalité de sa peine.

Les attentats perpétrés contre un bâtiment de France Télécom, un centre de vacances à Porticcio (Corse-du-Sud) et plusieurs bureaux de poste ont donné lieu à deux autres condamnations définitives. Jean-Paul Paoli, incarcéré le 2 octobre 1996, a effectué sa peine de quatre ans de prison avant d'être libéré à la barre. Antoine Adami, condamné, le 23 mars 2000, à onze ans de réclusion criminelle, est détenu à la prison de Fresnes (Val-de-Marne). Ses avocats se sont pourvus en cassation. Il n'est donc pas certain qu'il puisse être concerné par la mesure de rapprochement, sa condamnation n'étant pas définitive. Enfin, condamné le 25 novembre 1999 à vingt-huit ans de réclusion criminelle, dans le cadre de l'assassinat, sur les hauteurs d'Ajaccio, d'un policier d'une unité d'élite, Charles Santoni est détenu à la Santé, à Paris. Mais à l'instar d'Antoine Adami, un pourvoi en cassation déposé par ses avocats ne rend pas sa condamnation définitive.

Pour M<sup>e</sup> Garbarini, qui défend une grande partie des nationalistes visés dans les procédures judiciaires en cours, « *l'annonce de M. Jospin ne sert à rien et elle n'a rien d'extraordinaire* ». « *Il ne faut qu'appliquer, poursuit-il, le code de procédure pénale. S'il devait y avoir un véritable geste d'apaisement et d'encouragement à la poursuite du dialogue engagé avec le gouvernement, il faudrait regrouper, à la maison d'arrêt de Fleury Mérogis, en région parisienne, la quarantaine de militants nationalistes actuellement en détention provisoire* ».

Jacques Follorou



# interactif.lemonde.fr

Comprendre les nouvelles technologies.



CROISSANCES @-CONOMIQUES :  
À PORTÉE DE CLIC

EN PARTENARIAT AVEC



TÉLÉ INTERACTIVE :  
COMPRENDRE LA TECHNOLOGIE



ENQUÊTES DU XXI<sup>ème</sup> SIÈCLE :  
LE VIRTUEL DÉCRYPTÉ

Chaque mardi dans *Le Monde* daté mercredi  
retrouvez le supplément nouvelles technologies.

Le Monde  
INTERACTIF

Un site de [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

# Le gouvernement ne paraît pas disposé à modifier le calendrier électoral de 2002

Le MDC, les radicaux de gauche ainsi que l'UDF continuent à plaider en ce sens

Après les amis de Jean-Pierre Chevènement, qui ont proposé l'inversion des scrutins législatifs et présidentiel de 2002, ce sont les radicaux de

gauche qui pressent le gouvernement d'organiser ces élections en même temps. Le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Quey-

ranne, a cependant expliqué, mercredi 4 octobre, qu'il lui paraît préférable de « respecter les règles en vigueur ».

Chassé par la porte, en raison du quinquennat « sec » imposé par Jacques Chirac, le débat sur les institutions de la V<sup>e</sup> République est en train de revenir par la fenêtre, par le biais du calendrier électoral qui prévoit, en 2002, les élections législatives en mars puis la présidentielle en avril-mai. Après le Mouvement des citoyens (MDC), qui a annoncé son intention de déposer une proposition de loi pour inverser ces scrutins (*Le Monde* du 4 octobre), le Parti radical de gauche (PRG) a fait savoir, mercredi 4 octobre, qu'il en faisait autant, pour que ces élections aient lieu le même jour.

Jean-Michel Baylet, président du PRG, a indiqué qu'il avait présenté cette proposition au premier ministre, mercredi soir, au cours d'un entretien de plus d'une heure. « Il s'est contenté d'enregistrer, je n'étais pas venu pour solliciter une prise de position », a-t-il précisé. Il reste bien quelques « détails » constitutionnels à régler : notamment le délai entre les deux tours de la pré-

sidentielle, quinze jours, et les deux tours des législatives, huit jours. Ce qui interdit, pour l'instant, la concomitance absolue. Qu'importe, il reste persuadé du bien-fondé de son idée. Elle réduit, selon lui, les risques de cohabitation ; elle évite aux électeurs de se déplacer deux fois en trois semaines et peut limiter l'abstention. Elle permet enfin d'économiser les deniers de l'Etat en organisant les deux élections le même jour. Plus tactiquement, le président du PRG a fait observer à M. Jospin que la simultanéité de ces élections rendait difficile pour les partis de la gauche « plurielle » d'aller aux législatives sur des listes d'union et de s'affronter brutalement pour le premier tour de la présidentielle.

Reste que, pour l'instant, le gouvernement semble freiner des quatre fers. Alors que François Hollande avait déclaré, dimanche 1<sup>er</sup> octobre au « Grand Jury RTL-Le Monde », qu'un changement de calendrier « ne pouvait se faire que dans le consensus », Jean-Jack

Queyranne, ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, s'est montré beaucoup plus fermé. Mardi, lors de la réunion bimensuelle avec les députés de la majorité, il a « clairement dit que l'idée d'un changement de calendrier ne plaisait pas du tout au gouvernement. Il était gêné que le texte puisse être voté par une partie de la droite », témoigne un participant. Invité, le lendemain, pour un pot amical par le MDC, M. Queyranne a réitéré ses réserves. « Comme juriste », il trouve « très intéressante » la question du calendrier. Mais il ajoute aussitôt qu'il « faut respecter les règles en vigueur ».

## UNE ÉLECTION « DIRECTRICE »

Interrogé, mercredi, sur France-Inter, Jean-Pierre Chevènement a de nouveau défendu l'idée que l'élection présidentielle était « directrice pour les institutions » et qu'elle devait avoir lieu avant les législatives. En privé, il ne se dit pas formellement opposé à ce qu'elles

aient lieu le même jour. Chez les Verts, la question commence à faire débat. Noël Mamère se demande notamment comment donner toutes ses chances au candidat présidentiel des écologistes, après des législatives pour lesquelles ils sont totalement dépendants du PS.

A l'UDF, la démarche reste confuse. Certes, le président du parti, François Bayrou, a été le premier à défendre l'idée d'une inversion du calendrier électoral de 2002. Le président délégué, Hervé de Charette, a indiqué qu'il déposerait une proposition de loi en ce sens. En revanche, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, partisan du statu quo, n'est guère enclin à relayer cette initiative à l'Assemblée nationale. Dans son entourage, on tire prétexte des propos tenus par M. Queyranne pour souligner que le débat n'est que « symbolique ».

Béatrice Gurrey et Jean-Baptiste de Montvalon

## De la diplomatie aux visites de « terrain », Jacques Chirac sur tous les fronts

LE PLUS GROS de la tempête est passé, et Jacques Chirac a désormais un objectif : rétablir la bonne distance avec les Français. Le chef de l'Etat n'a aucunement l'intention de s'expliquer publiquement sur l'affaire Méry. Quand bien même l'opinion, sondée sur le sujet, le réclame à une écrasante majorité (*Le Monde* du 5 octobre). « S'expliquer pour dire quoi », observe un conseiller. Dire que Méry ment ? Le président l'a déjà fait. Reconnaître que tous les partis avaient leur système de financement ? C'est mettre le doigt dans l'engrenage judiciaire, et les juges seront à la porte du palais. Mieux vaut laisser les choses se tasser. » Pour atténuer le bruit du scandale, le président est décidé à revenir aux domaines qui lui conviennent le mieux : la politique étrangère, parce qu'elle lui permet d'incarner noblement la France ; les préoccupations « sociétales », parce qu'elles lui donnent l'occasion d'afficher sa proximité avec les Français.

La venue d'Ehoud Barak et de Yasser Arafat en France lui a per-

mis de montrer ce dont il s'enorgueillit souvent en privé : qu'il est devenu un de ceux qui peuvent encore aider à restaurer le dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Mardi, à Dresde, dans l'est de l'Allemagne, il s'est offert la fierté de rendre franchement hommage à Helmut Kohl, tombé de son piédestal du fait des affaires de financement occulte de son parti, pour le rôle historique qu'il a joué dans la réunification allemande.

## Jérôme Monod mis en cause par un élu écologiste

L'écologiste Raymond Avrillier, adjoint au maire (PS) de Grenoble, a présenté, mercredi 4 octobre, un recours au Conseil d'Etat contre la nomination, le 1<sup>er</sup> juin, de Jérôme Monod comme conseiller du président de la République. M. Avrillier, considéré comme le « tombeur » de l'ancien maire (RPR) Alain Carignon, affirme que M. Monod a été nommé le 31 mai 2000 président d'honneur du conseil de surveillance de Suez-Lyonnaise des eaux et qu'il garde un rôle de conseil en stratégie de la firme, ce qui, selon lui, « implique un conflit d'intérêt entre [ses] intérêts privés et l'intérêt public ». L'Elysée a aussitôt réagi en indiquant que M. Monod, ancien président de la Lyonnaise des eaux, « s'est démis de tous les mandats ou fonctions d'entreprise qu'il exerçait précédemment, sans exception ».

M. Chirac n'en oublie pas pour autant les affaires intérieures. Mercredi, il a ainsi consacré une bonne partie de sa journée à poser, par petites touches, sa patte sur tous les dossiers sensibles que doit gérer le gouvernement. Dès le matin, alors que le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) était présenté en conseil des ministres, le président de la République a donc fait savoir que « l'allongement du délai légal (...) est acceptable », mais qu'il

émettait des « réserves » sur la suppression de l'autorisation parentale pour les jeunes filles mineures. Il a aussi fait savoir qu'il s'était inquiété, au cours du conseil des ministres, de l'évolution « préoccupante » des dépenses d'assurance-maladie et qu'il avait demandé des « initiatives » sur les retraites. A l'heure du déjeuner, il a incité les présidents des groupes parlementaires de droite, venus à l'Elysée, à s'opposer plus franchement au gouvernement.

Enfin, M. Chirac se rendait jeudi dans le Cher, pour une de ces visites de « terrain » que l'Elysée lui concocte régulièrement. Une réunion de travail avec des agriculteurs, un discours que ses conseillers qualifient d'« important », la visite d'une chaufferie d'immeuble et, surtout, ce contact avec la foule qu'il affectionne. Et qui procure aux télévisions, même en pleine tourmente, quelques images de sa popularité.

Raphaëlle Bacqué

## M. Hollande veut ébaucher un nouveau « contrat » pour le congrès du PS

Trois motions seront soumises au vote

POUR le congrès du Parti socialiste, du 24 au 26 novembre à Grenoble, trois motions sont soumises au vote des militants. Celle de la majorité du PS, fondée sur une alliance entre jospinistes, rocardiens et fabiusiens, intitulée « Ensemble, réussir aujourd'hui pour convaincre demain » et rédigée par François Hollande, est signée par Lionel Jospin et tous les ministres socialistes, à la seule exception de Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de la Gauche socialiste, par 268 parlementaires et de nombreux premiers fédéraux. D'emblée, M. Hollande cible l'enjeu : « Au moment où, à nouveau, le doute s'installe sur la politique, ou du moins sur son image, et où la droite n'a d'autre programme que celui du Medef, il faut redoubler d'efforts sur l'élaboration du contrat que nous aurons à proposer au pays ».

Pour le premier secrétaire du PS, le congrès n'est pas « un exercice de style » mais la « première étape de l'élaboration du programme » qui sera présenté pour 2002 avec les autres partis de la majorité. « La ligne que nous proposons, écrit M. Hollande, est celle d'une gauche ferme dans ses convictions et ouverte dans ses méthodes, d'une gauche qui tient ce qu'elle promet et d'une gauche qui, en étendant la démocratie jusqu'au bout, place le citoyen au cœur de la République ». Loin de vouloir réduire son rôle à « un accompagnement social du marché », comme le suggère Tony Blair, le PS doit, selon M. Hollande, « proposer et imposer des formes nouvelles de régulation, de démocratie et de solidarité ».

Le premier secrétaire reprend de nombreuses idées déjà avancées par le PS ou présentes dans des contributions thématiques dont il fait la synthèse. S'appuyant sur une proposition d'Eric Besson, député de la Drôme, il propose « un contrat de retour au travail pour les chômeurs de longue durée ». Il y ajoute « une obligation d'insérer » pour les entreprises et « un contrat d'autonomie » pour les jeunes. Une République « vivante » doit reposer sur la démocratie politique, avec des institutions renouvelées, la création d'« un conseil contre les discriminations », une

nouvelle étape de la décentralisation et la démocratie sociale, qui suppose de favoriser la négociation tout en réaffirmant le « rôle premier » de la loi. Sur l'Europe, M. Hollande soutient la notion « d'avant-garde, de nature fédérale regroupant les pays prêts à mettre en commun dès aujourd'hui de nouveaux champs de compétence ».

## BAUDRUCHES SOCIAL-DÉMOCRATES

La Gauche socialiste, qui avait innové en présentant sa contribution sous forme de nouvelle « Sept jours dans la vie d'Attika, une étudiante groupée de la taxe Tobin et de José Bové », avait promis une nouvelle surprise. Sa motion prend la forme de sept lettres d'Attika à « monsieur le premier secrétaire », in fine appelé « François », sous une forme enlevée et directe. La Gauche socialiste s'y définit comme « le pied de nez à tous ceux qui espèrent voir le socialisme français mis aux normes des Tony Blair et autres baudruches de la social-démocratie européenne domestiquée ». Sept lettres qui sont autant de « ruptures », le socialisme étant défini comme « un projet concret alternatif au capitalisme ». « C'est quand même ultra-naïf de croire qu'on peut changer le monde sans changer les règles du jeu, comme si on pouvait faire les poches au capitalisme pendant qu'il fait la sieste », écrit Attika, qui défend pêle-mêle une augmentation des salaires, un contrôle des licenciements, « un plan Marshall pour casser les ghettos », la République sociale européenne et la VI<sup>e</sup> République.

Dans leur motion, « Démocratie, égalité », Henri Emmanuelli et Alain Vidalies revendiquent « une place centrale » au « nécessaire débat », en se disant prêts à faire la synthèse au congrès. « Il faut redonner corps à un projet offensif, appuyé sur la quête jamais achevée de l'égalité sociale et la démocratie », écrivent-ils, en préconisant une convention nationale sur la lutte contre les inégalités sociales. Mais ils n'ont trouvé le renfort que de trois sénateurs et quatre députés. Au total, les cinq parlementaires PS des Landes sont donc signataires de cette motion.

Michel Noblecourt

## DÉPÊCHES

■ ÉLECTIONS : le conseil des ministres du 4 octobre a fixé la date du premier tour des élections municipales au dimanche 11 mars 2001 et celle du second tour au 18 mars. Les électeurs seront convoqués aux mêmes dates pour procéder au renouvellement des conseillers généraux élus en mars 1994.

■ FINANCEMENT : le candidat socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, estime « révoltant » que des partis politiques aient continué, après 1990, à profiter de financements occultes. « La loi de janvier 1990 organisait déjà le financement des partis par les contribuables », déclare M. Delanoë dans un entretien au *Parisien* du 5 octobre. Continuer à salarier des permanents du RPR à l'Hôtel de Ville au-delà de cette date n'était donc pas « extra-légal », comme le suggère Philippe Séguin, mais carrément illégal. »

■ UNEDIC : après avoir parlé de « rupture », le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, a estimé, mercredi 4 octobre, à l'issue de son entretien avec Martine Aubry, qu'il restait « un faible espoir » pour que la convention d'assurance-chômage du 23 septembre puisse être agréée. Pour Jean Delmas (UPA, artisans) il y a « des accommodements à trouver, puisqu'il y a une ouverture ». Après la CFDT, les associations de chômeurs seront également reçues, vendredi 6 octobre, au ministère de l'emploi.

■ SÉCURITÉ SOCIALE : la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, qui était entendue, mercredi 4 octobre, par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, a annoncé la répartition des enveloppes de dépenses d'assurance-maladie. L'objectif national, en hausse de 3,5 % pour 2001, se déclinera ainsi : + 3,3 % pour l'hôpital public et les cliniques privées, + 3 % pour les soins de ville et + 5,8 % pour le secteur médico-social. L'« effort particulier » pour ce dernier secteur doit permettre une meilleure prise en charge des personnes handicapées et âgées dépendantes, selon la ministre.

Peut-on avoir plusieurs bonnes idées par jour ?

Oui

Bosch dépose plus de 2 000 brevets par an.

Chez Bosch, 16 000 ingénieurs, chercheurs et techniciens travaillent à la recherche et au développement. Dans le secteur automobile, ces brevets ont permis l'amélioration de la sécurité, la réduction de la consommation et la diminution de la pollution. Bonne route, bonne conduite.

Bosch, il y a toujours une solution



BOSCH

# TRES FORT!

VOTRE VOITURE NEUVE EST REMBOURSÉE AU PRIX D'ACHAT PENDANT 1 AN !

OK assurance .com

Une société du Groupe AGF



**IMMIGRATION** Une jeune femme sierra-léonaise a perdu le bébé qu'elle portait alors qu'elle était retenue à la zone d'attente de l'aéroport de Roissy, en juillet.

● **AÏSSATOU SIDIBÉ**, trente-quatre ans, avait quitté son pays, espérant « *trouver une situation* » aux États-Unis. ● **MUNIE D'UN FAUX PASSEPORT**, elle avait été interpellée à

Roissy par un agent d'Air France. ● **ELLE AFFIRME** que la police n'a pas tenu compte de ses appels à l'aide; le ministère de l'intérieur se fonde sur un certificat médical at-

testant de la compatibilité entre son état et le maintien en zone d'attente. ● **M<sup>me</sup> SIDIBÉ A PORTÉ PLAINTÉ** pour « *coups et blessures volontaires* ». ● **A MARSEILLE**, le

parquet vient de classer sans suite la procédure ayant établi que des faux en écriture avaient été commis afin de valider les conditions de la rétention de six Kurdes.

## Un nouveau drame met en cause le fonctionnement de la zone d'attente de Roissy

Retenue, en juillet, pour avoir utilisé un faux passeport, Aïssatou Sidibé, une jeune Sierra-Léonaise, a perdu le bébé qu'elle portait. Elle dépose plainte, accusant la police d'être restée sourde à ses demandes de soins. Le ministère de l'intérieur estime que les avis médicaux ont été suivis

**AÏSSATOU SIDIBÉ** est encore sous le choc. Arrivée le 28 juillet à l'aéroport de Roissy, encadrée de huit mois et demi, pour prendre un vol en direction de New York, cette Sierra-Léonaise de trente-quatre ans est appréhendée par la police aux frontières (PAF) et placée en zone d'attente pendant quarante-huit heures. Quarante-huit heures qui seront fatales à son bébé. Son histoire, relatée par le journal *Libération* du 3 octobre, illustre les manquements au droit pratiqués en zone d'attente, lieux où sont maintenus les étrangers dont l'entrée sur le territoire a été refusée.

Selon le parcours reconstitué par son avocate, M<sup>e</sup> Dominique Noguères, la jeune femme avait acheté un faux passeport pour s'envoler vers New York où elle espérait rejoindre des proches et « *trouver une situation* ». Avec ses quatre enfants, elle avait fui son village ravagé par la guerre. Son mari aurait été enlevé par des « *hommes de la brousse* ». Elle se

réfugie d'abord en Guinée à Conakry. Mais sans ressources, la jeune mère envoie ses enfants à Abidjan (Côte d'Ivoire) pour les confier à leur oncle avant de s'envoler pour les États-Unis.

### PERTES ANORMALES

M<sup>me</sup> Sidibé débarquera à Roissy le 28 juillet du vol d'Air France arrivant à 6 h 5 pour un transit de quelques heures. A 13 heures, son embarquement sur le vol à destination de New York est refusé par l'agent Air France qui contrôle les passeports : la photo du document ne correspond pas à la physiologie d'Aïssatou. L'officier de quart de la PAF est prévenu et constate lui aussi le faux. La jeune femme est alors emmenée au poste de police de l'aéroport. A ce stade de l'histoire, les versions données par le ministère de l'intérieur et les faits racontés par la jeune femme divergent.

Aïssatou Sidibé est affolée par son arrestation. Elle assure qu'aus-

sitôt enfermée dans la petite salle attenante au poste de police – vers 14 heures, selon son récit –, elle a senti des pertes anormales et réclamé un médecin. « *Les policiers lui ont dit qu'elle faisait du cinéma* », explique M<sup>e</sup> Noguères. Ce n'est que trois heures et demie plus tard qu'elle sera examinée par le médecin de garde du service médical d'urgence des Aéroports de Paris. Le médecin fait un constat de cerclage (système destiné à garder le col de l'utérus fermé), mais n'estime pas son état préoccupant et prescrit seulement un antispasmodique. La jeune Sierra-Léonaise est ramenée dans le local de police où elle s'allonge à même le sol pour se reposer. « *Au milieu de la nuit, la police la transfère à l'hôtel Ibis* », raconte M<sup>e</sup> Noguères.

Le lendemain matin, à 9 heures, la police vient la chercher pour la reconduire vers Conakry dans un vol prévu à 10 h 50. M<sup>me</sup> Sidibé supplie, pique une crise de nerfs et refuse d'embarquer. Elle est rame-

née au poste où, raconte-t-elle, elle est violemment prise à partie par les policiers qui lui reprochent de simuler, lui tirent les cheveux et la secouent. La police la transférera de nouveau l'après-midi à l'hôtel Ibis. « *On ne s'est plus occupé d'elle jusqu'à ce qu'elle fasse un malaise à 2 heures du matin* », continue son avocate.

Douleurs violentes, vomissements : le policier appelle le médecin de garde. Ce dernier demande son hospitalisation en urgence. Ce n'est que deux heures plus tard qu'Aïssatou est admise à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (Seine-Saint-Denis). Là, les médecins constatent que le cœur du bébé ne bat plus. La jeune Sierra-Léonaise accouchera à 15 heures d'une petite fille mort-née.

La version de la PAF est tout autre. Selon le ministère de l'intérieur, l'officier de quart, le 28 juillet à Roissy, a « *tout de suite prévenu le médecin qui a constaté que le bébé était vivant et a indiqué que l'état de*

*santé de M<sup>me</sup> Sidibé était compatible avec son maintien en zone d'attente* ». La jeune femme aurait ensuite été conduite « *assez rapidement* » à l'hôtel Ibis. Jusqu'à son hospitalisation, elle ne se serait « *jamais plainte de son état de santé* ».

### SOUFFRANCE FŒTALE

Interrogé à propos du délai entre la décision d'hospitaliser et sa mise en œuvre, le ministère précise que le médecin n'a constaté aucune contraction et n'a pas jugé qu'il y avait urgence. « *L'hospitalisation n'a été demandée que pour effectuer des examens complémentaires* », ajoute-t-on. A la direction générale de la police, on estime « *objectivement que le nécessaire a été fait. Il n'y a pas eu négligence fautive, ni privation de soins* ». « *Il n'y a pas matière à interrogation* », renchérit-on au cabinet de Daniel Vaillant.

Aïssatou Sidibé, elle, veut savoir pourquoi elle a perdu son enfant.

Elle a donc demandé une autopsie et porté plainte contre X... avec constitution de partie civile, vendredi 13 septembre auprès du tribunal de Bobigny, pour « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner et non-assistance à personne en péril* ».

L'autopsie pratiquée au service d'obstétrique de l'hôpital de Bondy a constaté « *l'absence de pathologie viscérale pouvant expliquer la mort fœtale in utero* ». Mais a diagnostiqué « *la présence de diminution du débit sanguin maternel avec des signes de souffrance fœtale chronique* ». « *Dans un tout autre lieu que la zone d'attente, on se serait occupé de M<sup>me</sup> Sidibé* », estime M<sup>e</sup> Noguères. Pour l'heure, M<sup>me</sup> Sidibé reste en France : le ministère de l'intérieur lui a accordé un titre de séjour de trois mois « *renouvelable pendant le temps de l'instruction* ».

Sylvia Zappi

## A Marseille, le parquet classe sans suite une affaire de faux documents préfectoraux

### MARSEILLE

de notre correspondant

Des associations d'aide aux étrangers s'approprient à contester la décision du procureur de la République de Marseille de classer sans suite une procédure de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). Au printemps, la « *police des polices* » a établi que des fonctionnaires du service des étrangers de la préfecture des Bouches-du-Rhône avaient rédigé de faux documents pour les verser au dossier judiciaire de six Kurdes placés en rétention administrative. Ces étrangers avaient été admis le 27 mars au centre d'Arenc, sur le port de Marseille, à l'issue d'une garde à vue pour séjour irrégulier et sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Les fonctionnaires de la police aux frontières (PAF) leur faisaient signer l'imprimé « *Vos droits au centre de rétention* » en l'absence

de traducteur. Une pratique courante, selon un agent administratif de la PAF qui a déclaré aux enquêteurs de l'IGPN : « *C'est bête, mais c'est comme ça. Les gens signent sans comprendre* ».

Cette formalité de notification des droits prévue par la loi vise à informer les personnes retenues de leur possibilité d'avoir recours à un avocat, de téléphoner. Cet entretien permet de recueillir les demandes d'asile d'étrangers s'estimant persécutés. Lorsque, deux jours plus tard, les six Kurdes comparaissent devant la juge déléguée du tribunal de grande instance, leur avocat, Laurent Bartoloméi, invoque cette nullité de procédure — déjà sanctionnée par la Cour de cassation — pour demander la remise en liberté de ses clients. Le magistrat décide de prolonger leur rétention, mais avertit la préfecture.

Le 31 mars, « *sûr de son fait* », M<sup>e</sup> Bartolo-

mé se présente à l'audience de la cour d'appel et découvre dans les dossiers des imprimés de notification des droits aux détenus datés du 27 mars signés de l'interprète, donc parfaitement légaux. Ces pièces ont été transmises la veille, par fax, par la préfecture. « *J'ai pensé avoir eu une hallucination* », raconte l'avocat qui a aussitôt saisi le procureur de la République.

### SIX IMPRIMÉS ANTIDATÉS

L'enquête pour « *faux en écritures publiques* » que le parquet a confiée, le 6 avril, à l'IGPN laisse peu de doutes. Le responsable de la section « *demande d'asile et éloignement* » du service des étrangers a reconnu avoir antidaté cinq imprimés, le sixième l'ayant été par une de ses subordonnées. L'attaché de préfecture mis en cause se retranche derrière « *ses nombreuses tâches ce jour-là* ». « *Jamais, a-t-il*

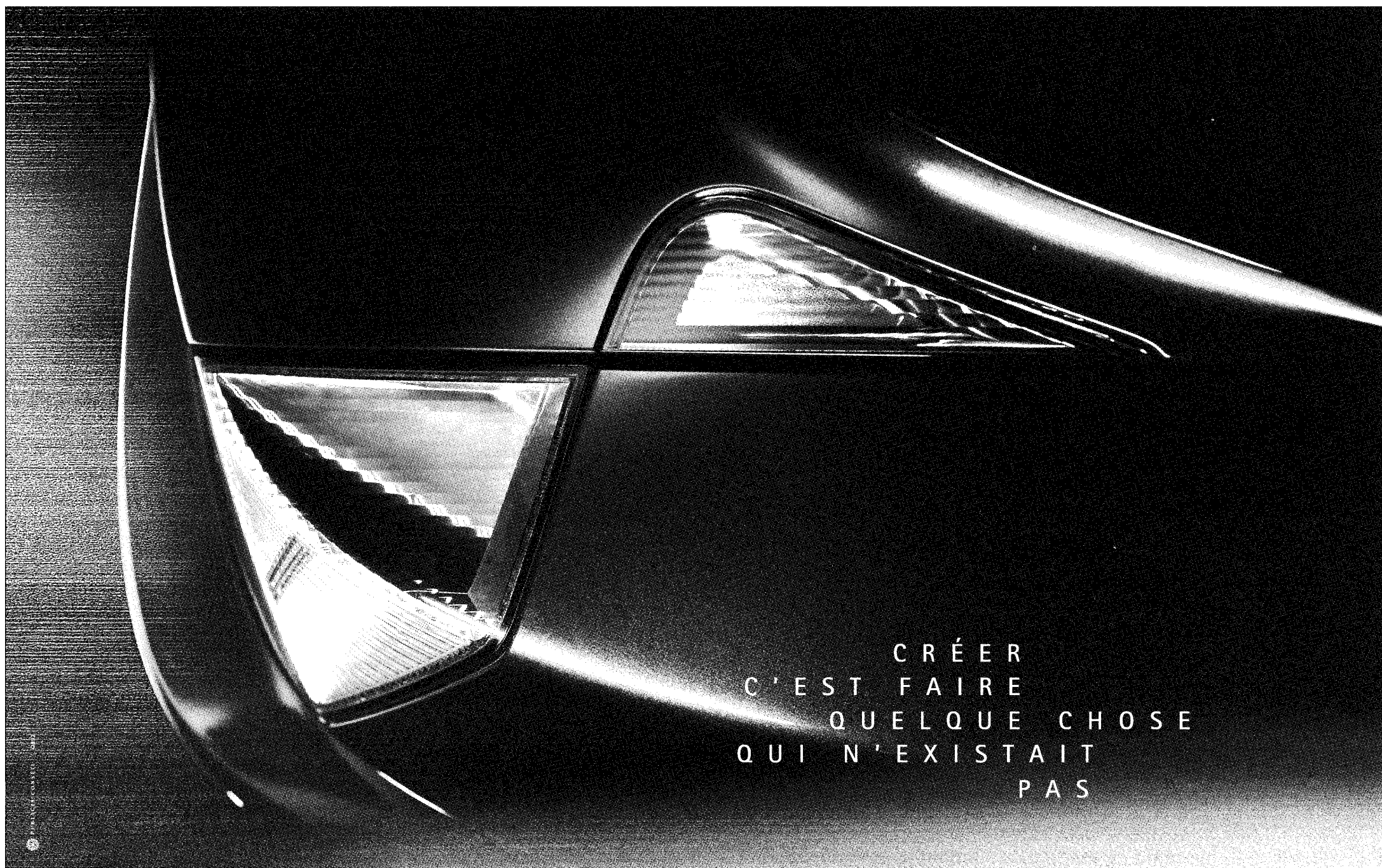
*expliqué aux enquêteurs de l'IGPN, il n'y a eu dans cette affaire l'intention d'établir de faux documents administratifs pour dissimuler une erreur initiale commise par la police aux frontières et pouvoir reconduire à la frontière des ressortissants turcs. D'ailleurs, cette manipulation n'était pas nécessaire parce que la juge déléguée avait maintenu les Turcs en rétention* ». M<sup>e</sup> Bartoloméi conteste cette interprétation. Le magistrat de la cour d'appel indique dans son ordonnance que le document « *adressé par la préfecture (...) fait foi de l'observation des formalités* ».

« *Les documents ont été antidatés puis transmis à la cour en pleine connaissance de cause (...). Ils ont en définitive trompé la religion du juge d'appel* », conclut M<sup>e</sup> Bartoloméi qui demande au procureur de revoir sa décision. « *Le parquet maintiendra son classement, car il est convaincu qu'il n'y a pas eu intention de commettre un délit* », indiquait-

on mercredi 4 octobre au palais de justice. L'attaché de préfecture est « *quelqu'un qui ne connaît rien à la loi, il a agi dans l'urgence sans savoir comment cela se faisait* », précisait le parquet.

En prenant une mesure de classement, le procureur s'est rangé à la conclusion de l'IGPN : « *Cette affaire semble due à l'incompréhension entre les différents protagonistes, à un manque de rigueur dans la gestion des dossiers (...) et non à une volonté d'établir de faux documents administratifs inutiles au maintien des six Turcs au centre de rétention d'Arenc* ». Au cabinet du préfet, on répète que le fonctionnaire « *n'a pas été attentif et a cru bien faire* ». Les six Kurdes ont été éloignés vers la Turquie dans les jours qui ont suivi la décision de la cour d'appel.

Luc Leroux



CRÉER  
C'EST FAIRE  
QUELQUE CHOSE  
QUI N'EXISTAIT  
PAS



# Les lourds silences de la hiérarchie catholique au procès de l'abbé Bissey

Entendu comme témoin, Mgr Pican élude les questions

Devant la cour d'assises du Calvados, qui juge l'abbé Bissey pour des faits de pédophilie, l'évêque de Bayeux-Lisieux a refusé de s'exprimer, mercredi 4 oc-

tobre, sur l'attitude de la hiérarchie catholique, qui, alertée dès 1990 sur le comportement répréhensible de l'abbé, n'avait pas réagi.

CAEN

de notre envoyé spécial

Si l'expression « grande muette » n'était déjà utilisée pour qualifier les silences de l'armée, elle aurait pu s'appliquer pour évoquer ceux de l'Eglise catholique, ou du moins de certains de ses représentants. Très attendue, l'audition comme témoin, mercredi 4 octobre, de M<sup>gr</sup> Pierre Pican, évêque de Bayeux-Lisieux, au procès devant la cour d'assises du Calvados de l'abbé René Bissey, accusé de faits de pédophilie, est à ce titre révélatrice. Informé en décembre 1996 des agissements répréhensibles du prêtre poursuivi pour des viols sur un jeune garçon et d'agressions sexuelles ou de corruption de mineurs à l'encontre de dix autres adolescents, M<sup>gr</sup> Pican n'avait pas jugé utile d'alerter les autorités judiciaires (*Le Monde* du 4 octobre). Ce silence lui a valu d'être mis en examen en janvier pour « non-dénonciation de crimes et d'atteintes sexuelles ».

Devant la cour d'assises, le prélat évoque opportunément cette mise en examen et la Convention européenne des droits de l'homme pour refuser de répondre aux questions directement liées à l'affaire. Dans une déclaration préliminaire, il assure les victimes et leurs familles de sa compassion, avant d'évoquer dans les grandes lignes la biographie et la personnalité de l'abbé Bissey.

Le président de la cour, François Le Hénaff, n'en tente pas moins de poser quelques questions. Anodines d'abord, sur le nombre de prêtres dans le diocèse ou sur le rôle du confesseur dans l'Eglise. Plus précises ensuite, sur la nature des informations qu'il avait recueillies sur les agissements de l'abbé. « Cette question est déjà en rapport avec l'objet de la poursuite me concernant », indique M<sup>gr</sup> Pican pour signifier son refus de répondre.

Le président veut se montrer persuasif. Il évoque l'« incompréhension » des familles face à une

hiérarchie religieuse plus soucieuse de « porter secours » au prêtre fautif qu'à « apporter son soutien aux victimes ». Rien n'y fait, l'évêque ne modifie pas sa ligne de conduite. « Les familles ont pu avoir le sentiment d'être lâchées, trahies par leur évêque, mais j'assume », dit-il. M. Le Hénaff évoque une lettre anonyme dénonçant le comportement du prêtre et envoyée dès 1990 à l'évêché par une victime. Un courrier resté sans suite. « Ce type de lettres, je les traite par un classement vertical, je ne les ouvre même pas », reconnaît le prélat. « Heureusement que les services de police et de justice ne font pas de même », ironise l'avocat général, Eric Enquebecq, qui prend le relais des questions : « Comment M. Bissey a-t-il pu exercer si longtemps alors qu'il manquait totalement de repères moraux ? » « Je suis bien en peine de répondre », rétorque l'évêque. « Dans une même semaine il peut commettre des faits abominables, y compris dans un local appartenant à l'église, et, parallèlement, il poursuit son ministère de prêtre. Comment l'expliquez-vous ? », insiste M. Enquebecq. « Son accompagnateur [son confesseur] aurait dû s'interposer pour aviver une prise de conscience et faire cesser cette sorte de schizophrénie pastorale », reconnaît M<sup>gr</sup> Pican, qui refuse encore de répondre aux questions gênantes.

DÉSACCORD DU PUBLIC

Ces silences sont mal perçus des familles des victimes, mais aussi du public, qui, régulièrement, fait part bruyamment de son désaccord. Une réaction que les avocats des parties civiles reprennent à leur compte, dénonçant « la fuite » et « la lâcheté » des responsables de l'Eglise. « Vous ne semblez pas conscient qu'en refusant de répondre vous êtes en train d'aggraver la blessure et la distance entre la communauté chrétienne et l'Eglise », regrette M<sup>me</sup> Catherine Lardon-Galeote, avocate de l'association Voix de l'enfant. « J'assume », répète M<sup>gr</sup> Pican. « René

Bissey a-t-il toujours sa place dans l'Eglise ? », interroge un autre avocat. « Evidemment, lance l'évêque. Je n'ai pas une responsabilité d'communication. »

Avant M<sup>gr</sup> Pican, le père Michel Morcel, ancien vicaire général du diocèse de Bayeux-Lisieux, avait déjà donné une piètre image de la hiérarchie catholique. C'est pourtant lui qui, alerté en décembre 1996 par une mère de victime des agissements de l'abbé Bissey, en avait informé l'évêque. Devant la cour, il a des trous de mémoire sélectifs. De ceux qui permettent d'éluder les questions mettant directement en cause la responsabilité des autorités diocésaines.

Le carnet sur lequel le Père Morcel avait détaillé la « confession » de l'abbé Bissey a curieusement disparu. De sorte que le témoin peut affirmer ne pas se souvenir avoir été informé que d'autres jeunes garçons avaient subi les agressions sexuelles du prêtre. « Ce qu'il me disait était trop évasif, assure-t-il. Et je pensais qu'il fallait d'abord commencer par le soigner pour qu'il retrouve son équilibre mental et puisse assumer ses responsabilités. » L'abbé Bissey a bien été hospitalisé à deux reprises, officiellement pour soigner une dépression. Mais l'explication ne satisfait pas les parties civiles. « N'avez-vous eu à aucun moment la volonté d'éviter un scandale ? », suggère M<sup>me</sup> Xavier Morice, avocate d'une victime. « Le problème était de faire la vérité et de permettre à René Bissey d'être vrai avec lui-même », dit le Père Morcel.

Reste qu'aucune enquête interne n'a été décidée par l'évêché pour déterminer le nombre exact de victimes et mettre fin aux agissements répréhensibles du prêtre. Il faudra attendre septembre 1998 pour que l'abbé soit interpellé après la plainte du jeune Yann, sa principale victime, âgé aujourd'hui de vingt-six ans, alors que la hiérarchie épiscopale était informée des faits depuis près de deux ans.

Acacio Pereira

# Un ex-conservateur des monuments historiques reconnu coupable de meurtre

Jorge Lopes da Fonseca a été condamné à dix ans de réclusion, mercredi 4 octobre, pour avoir tué à Strasbourg, en 1998, la tenancière d'un bar pour couples échangistes

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Peu d'accusés, aux assises, font valoir tel panel de moralité. Pour Jorge Lopes da Fonseca, quarante-sept ans, jugé à Strasbourg du lundi 2 au mercredi 4 octobre, un député, un sous-préfet, un général, entre autres,

viennent dire d'abord la respectabilité, l'honnête homme, le travailleur, le serviteur de l'Etat. A son dossier, une lettre d'un ministre également. Jack Lang le connut à la culture en son temps.

Conservateur régional des monuments historiques d'Alsace de 1991 à 1995, avant d'être directeur de l'Ecole d'architecture de Marseille, Jorge Lopes da Fonseca a été interpellé par la police, à Strasbourg, un soir d'octobre 1998. Des documents lui appartenant ont été retrouvés le matin même du 30 octobre près du corps sans vie, étranglé, de Marianne Braig, dite « Fred », quarante ans, propriétaire du bar L'Incognito, une enseigne réputée pour son arrière-salle à la clientèle échangiste. Placé en garde à vue, l'ancien conservateur a expliqué qu'il était arrivé dans l'établissement vers 1 heure du matin, déjà éméché. Whisky, champagne, pour noyer difficultés familiales, affectives et professionnelles. Une fois seul, il se serait livré à des attouchements sur « Fred » dans l'arrière-salle.

Du huis-clos meurtrier, la cour d'assises du Bas-Rhin ne sait que les constatations sur la victime (traces de coups, mort par strangulation, ADN de l'accusé sous les ongles) et ce qu'en a dit alors l'ancien fonctionnaire. « Fred » aurait proposé un « jeu » sado-masochiste, avec un chandelier consistant à faire couler de la cire chaude sur son corps. Se sentant humilié, il se serait débattu. A terre, il aurait serré le cou. Un « souvenir tactile » plus qu'une trace visuelle, a-t-il expliqué aux policiers. Un « souve-

nir » qui n'était pas sans lui rappeler l'un de ses gestes, trois mois auparavant, au cours d'une dispute violente : l'étranglement de sa concubine. Il n'aurait ensuite songé qu'à s'enfuir, sans se soucier de « Fred ».

Mais à l'audience, les souvenirs de Jorge Lopes da Fonseca se font encore plus flous. Au risque de surprendre la présidente Josiane Bigot. « J'ai pensé pendant plusieurs mois que ça pouvait être moi. Je suis sorti de cette culpabilité à cause de mon travail personnel [NDLR : psychanalytique]. Je ne l'ai pas tué. » Le renversement peut étonner. Des expertises psychiatriques et psychologiques ont tenté d'expliquer le passage à l'acte. Selon les conclusions qui en ont été tirées, il était bon que l'accusé, alors mis en examen, reconnaissant la matérialité de l'acte, mais non pas ses conséquences, s'engageât dans une thérapie. Dans le passé de cet immigré de la première génération à la réussite professionnelle brillante, il est trouvé une problématique avec la mère, autoritaire, plus âgée de neuf ans que son père, qui fut longtemps chauffeur de l'ancien ministre de la culture, Jacques Duhamel. Et, aussi, « une angoisse massive du corps asexué de la femme », révélatrice d'une « homosexualité latente », ainsi qu'une réticence à « flirter avec la perversion ».

FAÇADE SOCIALE

Une fois passés les témoignages envers l'homme « sympathique, chaleureux et ouvert », « le professionnel très habité par son métier » – la façade sociale, structurée – défile le tumulte d'une vie intime et familiale désordonnée. Trois femmes se succèdent à la barre. Une institutrice, sa première épouse, dit avoir été « soumise ». Sa deuxième femme, dépressive, résignée, dont il peina à divorcer, explique combien il changea après avoir connu la troisième, future concubine, architecte libérale et artiste, pratiquant l'aïkido, chevronné des motos de fortes cylindrées. On observe qu'une cravache,

par ce couple, fut achetée. L'accusé : « C'était uniquement pour caresser. » La concubine : « Il avait des problèmes dans sa vie professionnelle. Il paraissait déprimé. Je lui disais : "Il ne faut pas se laisser battre". » Là apparurent des scènes de violence. Ainsi, causée par la colère, une brouille amplifiée par la passion, le premier étranglement, qui conduisit le couple à la rupture. De 1998, la cour juge combien elle fut pour l'accusé, selon son mot, « l'année terrible » : outre la rupture, l'implication dans une sombre histoire de malversations financières qu'une commission paritaire, un jour, démolera, puis la perte de son poste de directeur d'école.

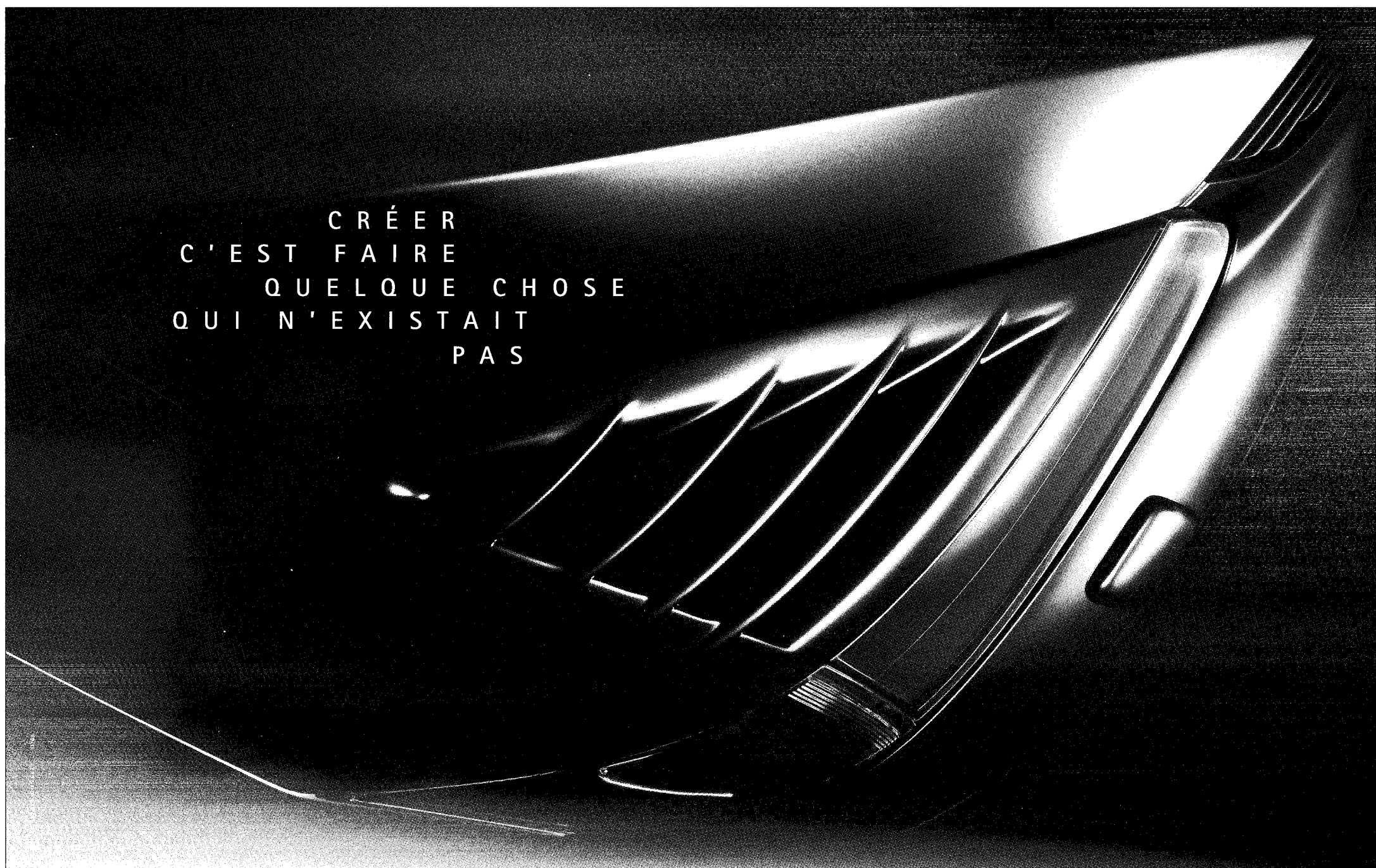
« Qu'est-ce qui vous fait dire que ce n'est pas vous ? », demande la présidente. « Je suis sorti de mes problèmes psychologiques. Je me culpabilisais de vivre, j'avais l'honnêteté de dire : Ça peut être moi. » Et d'ajouter, plus sibyllin : « Je préfère être condamné sur un doute, que d'être acquitté pour quelque chose que j'ai fait. » Puis, totalement déroutant : « J'ai demandé à mes conseils non pas de travailler sur la non-culpabilité, mais sur le doute. »

Sur une pente assez difficile, M<sup>me</sup> Laurent Hincker et Jocelyne Klopfenstein ont plaidé l'acquiescement en tentant d'échafauder l'hypothèse d'un client ou d'un rôdeur qui serait intervenu postérieurement au passage du fonctionnaire. Avant eux, l'avocat général Philippe Vannier a demandé quinze ans, quand M<sup>me</sup> Jean-Louis Jung et Thierry Moser, pour la famille de la victime, déplorèrent que le « talent » de cet accusé « hors du commun » fût mis à l'audience « au service d'une cause détestable : tromper ses juges ».

Un psychiatre avait affirmé que Jorge Lopes da Fonseca avait « probablement » tué sans avoir l'intention de le faire, louant son « honnêteté dans la recherche de la vérité ». La cour d'assises a cependant retenu l'homicide volontaire et condamné l'ancien fonctionnaire à dix ans de réclusion.

Jean-Michel Dumay

CRÉER  
C'EST FAIRE  
QUELQUE CHOSE  
QUI N'EXISTAIT  
PAS





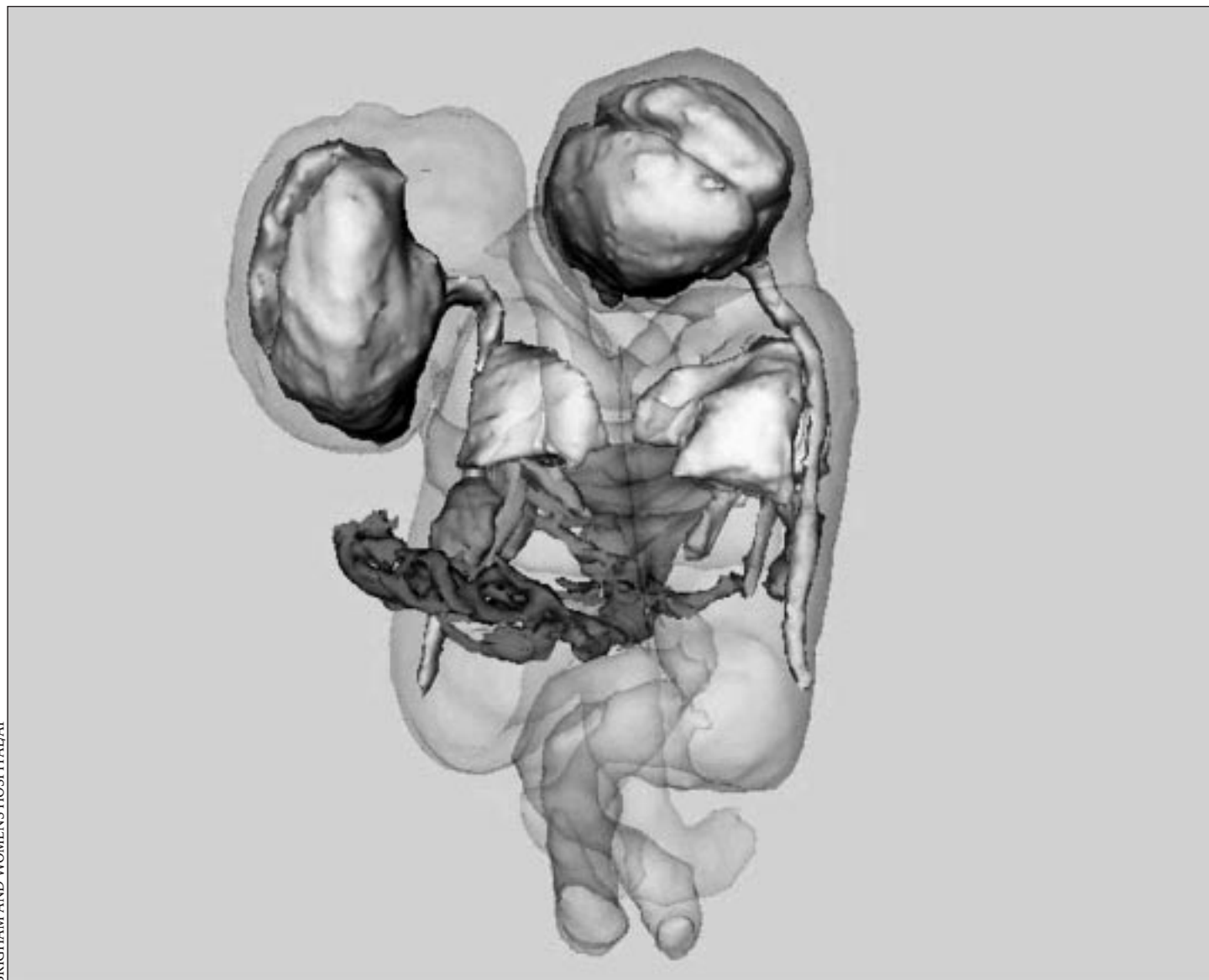
**S**ACRIFIÈRE l'une pour sauver l'autre ? Pour que vive Jodie, qui dispose d'un cerveau normal, d'un cœur et de poumons en parfait état, faut-il la séparer de sa sœur siamoise Mary, à laquelle elle est reliée par le bassin, et qui est alimentée par sonde gastrique, possède un cerveau qui ne s'est pas développé, un cœur et des poumons non fonctionnels. A cette question, les chirurgiens de l'hôpital St Mary's de Manchester (Angleterre) ont répondu franchement « oui », car sans cela les deux fillettes pourraient décéder dans les six mois. Les parents, un couple profondément catholique venu de Malte en Angleterre avant la naissance des siamoises, préférèrent remettre « entre les mains de Dieu » le sort de leurs filles. Les médecins britanniques ont donc porté l'affaire devant les tribunaux. La Haute Cour leur a donné gain de cause le 25 août. La cour d'appel, saisie par les parents, a confirmé le 22 septembre ce jugement favorable à la séparation chirurgicale des deux fillettes, dotées de prénoms fictifs pour protéger leur anonymat. En renonçant à saisir la Chambre des lords, les parents des jumelles ont renoncé à l'ultime recours juridique possible. Les chirurgiens devraient donc séparer les deux sœurs dont une seule survivra à l'intervention.

Cette affaire a plongé l'opinion d'outre-Manche dans les affres d'un dilemme éthique. Certains des juges de la Haute Cour ont avoué en avoir perdu le sommeil. L'un d'entre eux, Lord Justice Ward, a motivé son avis favorable à la séparation en expliquant : « Mary est en train de tuer Jodie. » Le magistrat a ajouté que Mary « pompait le sang » de sa sœur et menait « une existence de parasite ». L'archevêque de Westminster, en revanche, a apporté son soutien aux parents, jugeant « moralement inconcevable » d'accepter de laisser mourir un enfant pour en sauver un autre. Le Vatican a même proposé de transférer les enfants en Italie où ils pourraient être accueillis dans un hospice à Ravenne.

Les parents de Jodie et Mary avaient reçu l'appui des sœurs Schappel, deux siamoises américaines, âgées de trente-huit ans et unies par le crâne. Lori et Reba Schappell ont deux cerveaux distincts, mais leurs parents ont refusé la séparation que leur proposaient les chirurgiens. Lori a expliqué sur une radio britannique qu'elle et sa sœur étaient jointes « par la volonté de Dieu ». Reba, qui souffre d'un *spina bifida*, une malformation de la colonne vertébrale, ne peut marcher. Elle a néanmoins entamé une carrière de chanteuse de *country and western*. Sur scène, Lori, qui ne s'y intéresse pas, se contente d'écouter sa sœur.

Les siamois sont des jumeaux monozygotes (issus de la division d'un même œuf), soudés l'un à l'autre. L'anomalie la plus vraisemblable est la division incomplète de l'embryon entre la treizième et la quinzisième semaine suivant la fécondation. De telles naissances sont exceptionnelles. Leur fréquence est inférieure à une naissance pour 50 000, soit environ 1 % des naissances de jumeaux monozygotes. Cependant, plus d'une fois sur deux, les enfants sont mort-nés, ce qui donne une prévalence d'environ un cas pour 200 000 naissances d'enfants vivants. Le phénomène est plus fréquent en Asie et en Afrique, même si, sporadiquement, certains pays connaissent une augmentation des cas. Les siamois sont beaucoup plus souvent de sexe féminin, comme tous les jumeaux nés d'un même œuf, peut-être en raison d'une plus grande fragilité des embryons de jumeaux de sexe masculin. Le cas connu le plus ancien de jumeaux conjoints remonte à l'année 1100, en Angleterre, et concernait ainsi des filles, les sœurs Bibbenden, qui étaient unies des épaules au bassin et n'avaient en tout et pour tout que deux bras et deux jambes à elles-deux. Elles vécurent jusqu'à l'âge de trente-quatre ans.

Actuellement, grâce à l'échographie, la plupart de ces grossesses sont dépistées précocement, et une interruption de grossesse pour



BRIGHAM AND WOMENS HOSPITAL/JP

# Les siamois ou la vie enchaînée

**C'est un dilemme éthique que la Haute Cour a dû trancher en décidant la séparation des sœurs siamoises Jodie et Mary, qui, si elle est effectuée par les chirurgiens britanniques, entraînera la mort de Mary et devrait permettre à Jodie de vivre. Paul Benkimoun a enquêté sur le lien fascinant de ces « jumeaux conjoints », êtres à la fois doubles et singuliers**

motif thérapeutique est proposée. Le plus souvent, les deux individus sont complets et réunis par une zone précise : le thorax (70 % des cas), le sacrum (18 %), la région pelvienne (6 %) ou la tête (2 %). Dans certains cas, des interventions d'une grande complexité sont tentées, visant à séparer les deux enfants. D'autres fois, la séparation chirurgicale n'est pas envisageable, par exemple chez les jumeaux dicéphales, qui possèdent un seul tronc et deux têtes, ou monocéphales, qui présentent une seule tête, un seul tronc, quatre membres supérieurs et quatre membres inférieurs. Dans le cas de Jodie et Mary, la séparation est possible, en sachant qu'elle sera fatale à Mary et qu'il faudra une chirurgie plastique pour reconstituer un vagin et un anus chez Jodie.

**L**a séparation de ce que les médecins préfèrent appeler des jumeaux conjoints est une opération délicate. Le 13 septembre, au moment même où le débat faisait rage au Royaume-Uni, les chirurgiens de la clinique Léon-XIII de Medellín (Colombie) séparaient, au terme d'une opération ayant duré dix-sept heures et mobilisé quinze spécialistes, Diana Cristina et Lady Johana, deux jumelles siamoises partageant un même foie.

La plus ancienne tentative de séparation eut lieu en Allemagne en 1505, mais échoua. Il s'agissait de deux sœurs ayant vécu unies par le crâne jusqu'à l'âge de dix ans. Au décès de l'une d'elles, un chirurgien a séparé la sœur vivante de la morte, mais elle n'a pas survécu. Le premier succès est dû à un certain docteur

König, et remonte à 1689. Deux jumeaux unis superficiellement par le nombril, avec des organes bien individualisés, furent libérés de leur lien par une ligature entraînant la nécrose de la bande de tissu qui les unissait. De nos jours, la décision des chirurgiens est prise en fonction d'une évaluation des chances de succès et de survie en bonne santé. Une revue exhaustive de la littérature médicale faite en 1990 par un médecin américain, R. Mark Hoyle, dénombrait 167 tentatives de séparation chirurgicale de siamois. L'équipe chirurgicale du Great Ormond Street Hospital de Londres est l'une des plus chevronnées en ce domaine puisqu'elle a déjà procédé à 17 séparations, mais la palme revient à des chirurgiens sud-africains qui, au Cap, en sont à 34 interventions de ce type.

Le terme « siamois » est hérité des frères Eng et Chang Bunker, nés en 1811 à moins de 50 kilomètres au sud-ouest de Bangkok, à l'époque où le Siam ne s'appelait pas encore la Thaïlande. Leurs parents les ont nommés du fait de leur situation l'un par rapport à l'autre : « Chang » désignant la gauche et « Eng » la droite. Premiers enfants d'une famille qui allait compter encore quatre paires de jumeaux, eux bien séparés, et quatre autres enfants, tous normaux, Chang et Eng étaient reliés l'un à l'autre au niveau du sternum, mais de façon superficielle. Une bande de peau d'environ 8 centimètres de large les réunissait, incluant un « pont » hépatique avec passage de sang traversant le foie dans la veine porte. A la partie médiane de cette bande cutanée

existait un recoupement de leurs terminaisons nerveuses sensibles : lorsqu'on piquait cette zone, les deux frères ressentait simultanément la stimulation. Selon leur mère, le lien cutané entre eux était si court à leur naissance qu'ils se faisaient face, mais il s'est progressivement distendu au cours de leur croissance, si bien qu'ils pouvaient finalement se tenir dos à dos. Un commerçant écossais de passage, nommé Robert

Airy (Caroline-du-Nord). C'est là qu'ils vécurent les vingt dernières années de leur vie, après avoir épousé les deux filles d'un pasteur. Alternativement, ils séjournèrent trois jours dans une maison, puis trois jours dans l'autre, située à 2,5 kilomètres. Leurs mariages respectifs furent féconds, puisque Chang eut dix enfants et Eng neuf, sans qu'aucun n'ait de siamois. Les témoignages concordent pour souligner

Le terme « siamois » est hérité des frères Eng et Chang Bunker, nés en 1811 à moins de 50 kilomètres au sud-ouest de Bangkok, à l'époque où le Siam ne s'appelait pas encore la Thaïlande. Leurs parents les ont nommés du fait de leur situation l'un par rapport à l'autre : « Chang » désignant la gauche et « Eng » la droite

Hunter, signala l'existence des jumeaux à Phineas Taylor Barnum, qui les présenta bientôt au cours des tournées de son cirque sous le nom des « Frères siamois ». Ironie du sort, dans leur région natale, Chang et Eng étaient surnommés les « frères chinois », car leur père était un pêcheur chinois et leur mère partageait pour moitié cette origine.

Le succès fut tel que les frères Bunker, à la tête d'un joli magot, se fixèrent aux États-Unis et acquirent deux domaines voisins, à Mount

les différences entre les deux frères : ils n'avaient pas les mêmes goûts culinaires et Chang buvait plus que de raison, tandis que Eng restait sobre. Chang passait pour avoir plus mauvais caractère que Eng. Leurs querelles dégénéraient parfois, au point qu'il leur arrivait d'en venir aux mains et même de se retrouver devant les tribunaux. Victime d'un accident vasculaire cérébral en août 1870, qui lui paralysa entièrement le côté par lequel il est relié à Eng, Chang ne récupère que partiel-

**Reconstitution, en trois dimensions, d'une image prise in utero, pour préparer la séparation de siamois.**

lement. Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1874, il souffre de difficultés respiratoires. Une toux tenace le maintient éveillé. Il insiste pour se lever et aller près de la cheminée. Quand Eng lui propose de retourner se coucher, il refuse, affirmant ne pouvoir supporter la position allongée. Eng finit pourtant par avoir gain de cause et les siamois regagnent leur lit. Plus tard dans la nuit, des cris retentissent, mais c'est seulement au petit matin que leur entourage découvre Chang mort et Eng se sentant mal, avec une impression de mort imminente. Il sue à grosses gouttes, souffre de douleurs des extrémités, plonge dans l'inconscience et meurt quelques heures après son frère, à l'âge de soixante-trois ans.

Les circonstances de leur décès sont connues grâce à un article publié l'année de leur mort dans le *Philadelphia Medical Times* par un médecin de Chicago, le docteur Arno B. Luckhardt. On sait aujourd'hui que Eng a été victime des effets combinés des toxines libérées dans leur sang commun lors du décès de Chang et du choc dû à la baisse brutale du volume circulant dans les deux organismes.

Les « monstres tératologiques », c'est-à-dire les personnes présentant une anomalie survenue au cours du développement embryonnaire, exercent sur nous une fascination morbide. Les cirques d'antan l'avaient bien compris qui exhibaient femmes à barbe, êtres dépourvus de membres ou siamois.

**O**n se souvient du film *Freaks* (*La Monstrueuse Parade*), tourné en 1932 par Tod Browning, qui montrait la vengeance de ces monstres envers une femme normale mais monstrueusement cruelle, et de cette scène où une siamoise ferme les yeux de plaisir au moment où sa jumelle est embrassée. La curiosité envers ces « phénomènes » génère d'ailleurs des appétits financiers. Un ami des parents de Jodie et de Mary, qui possède un appartement de vacances sur l'île de Gozo, dans l'archipel de Malte, d'où ils sont originaires, et qui a financé leur venue en Angleterre, est actuellement en train de négocier pour leur compte avec les tabloïds britanniques. Selon *The Guardian*, les parents demanderaient 250 000 livres, en échange de la levée de leur anonymat et d'une séance de photos. De même, des tractations ont lieu pour les droits d'exploitation de cette histoire. La tentation est donc grande de vouloir monnayer toute apparition ou témoignage de siamois. *Le Monde* a pu en faire l'expérience de ce côté-ci du Channel.

Un cas de jumelles conjointes, Ritta et Christina Parodi, mortes à l'âge de cinq mois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a nourri les réflexions médico-philosophiques. Un mouillage réalisé à partir de leur squelette est conservé au Muséum d'histoire naturelle à Paris et présenté dans les vitrines 57 et 58, au fond à droite de la galerie d'anatomie comparée : les deux corps sont distincts dans leur partie supérieure, mais se rejoignent au niveau d'un bassin unique, avec un seul vagin, un seul anus et une seule paire de jambes. Pour le grand anatomiste français Etienne Serres, qui les a minutieusement étudiées en 1883, il est clair que, à la différence des siamois monocéphales, Ritta et Christina étaient deux personnes et non un même individu. Dans l'une de ces chroniques dont il a le secret (« Vivre enchaîné », in *Le Sourire du flamand rose*, Éditions du Seuil), le biologiste Stephen Jay Gould s'en déclare moins convaincu : « Tous les degrés d'accolement possibles existent donc chez les enfants siamois ; de l'individu complet pourvu de quelques ébauches rudimentaires d'un jumeau imparfait à deux individus bien formés, comme Eng et Chang, dont l'accolement est seulement superficiel. Ritta et Christina se situent exactement à mi-chemin entre les extrêmes de ce continuum. (...) Elles sont en partie un seul individu, mais elles sont aussi deux. » Parce qu'ils nous renvoient cette image, qui est simultanément celle de l'unicité et celle de la dualité, les jumeaux conjoints n'ont pas fini de nous interroger.

Paul Benkimoun



# La place n'était pas vide *par David Meyer*

COMMENCÉE le 30 septembre, l'année juive 5761 débute dans le sang. En Israël, dans les territoires palestiniens, chaque jour apporte son lot de victimes, de souffrance, d'injustice et de mort. En une semaine, le décompte est déjà terrifiant : des dizaines de morts et des centaines de blessés. Combien de vies et de familles brisées ?

Comme toujours, les responsabilités sont certainement partagées ; il faut en effet être deux pour faire la guerre. Mais, en cette période de fêtes juives, marquée par le thème du repentir – la *Techouva* –, c'est à une introspection et à une réflexion sur nous-mêmes que nous invite la tradition juive. Il ne s'agit donc pas de se cacher la face derrière les responsabilités de l'autre, mais bien plutôt de mettre à profit ces jours de repentance pour tirer les conclusions de nos erreurs, nous juifs, israéliens de cœur ou de passeport ; erreurs qui nous font faire face aujourd'hui à ce terrible embrasement. Comment en sommes-nous arrivés là ?

C'était en été 1967, peu de temps avant et durant la guerre de six jours. L'armée israélienne partait à la conquête de la vieille ville de Jérusalem et des territoires occupés. En ces jours de combat, malgré les bruits de canon, de mort et de souffrance, une chanson faisait fureur dans le pays. Une chanson de Naomi Shemer, intitulée *Yeroushalaim shel Zaav* (« Jérusalem d'or »). Naomi Shemer évoquait avec force et

passion le lien historique qui unit le peuple juif à la ville de Jérusalem.

« Jérusalem d'or, de bronze et de lumière, de tous tes chants ne suis-je pas la lyre ? », s'écriait le refrain de cette chanson qui, d'une certaine façon, reflétait l'histoire et les événements. Mais cette chanson a, elle aussi, sa propre histoire, que peu de gens connaissent. Dans l'immédiat après-guerre, admirant la victoire foudroyante d'Israël sur ses ennemis, Naomi Shemer ajouta un couplet qui disait en substance : Nous

**Certains, dans notre peuple juif, semblent avoir oublié qu'avant de parler de souveraineté nous avons l'obligation de minimiser le tort et l'injustice que nous causons aux autres**

sommes revenus vers l'esplanade du mont du Temple, dans la ville antique, vers les sources d'eau, mais « la place du marché était vide ».

C'est dans ces mots presque anodins que se cache, je crois, l'un des noeuds de ce conflit. Car il faut bien le dire, avec le recul du temps : contrairement à ce que chantait la chanson, la place du marché n'était pas vide. Déjà à cette époque, près d'un million de Palestiniens vivaient là, dans ces territoires, justement aux alentours de cette « place du marché ». Ces juifs revenus sur leur ter-

re ancestrale, après deux mille ans d'exil, ne les avaient pas vus, ils ne savaient pas : pour eux, il s'agissait simplement, et sans doute un peu naïvement, du retour « d'un peuple sans terre sur une terre sans peuple », comme on aimait alors à le dire.

Et pourtant, à la fin des années 20, déjà, bien avant la création de l'Etat d'Israël, Martin Buber, l'un des plus grands penseurs du judaïsme du XX<sup>e</sup> siècle, s'était élevé contre cette vision trop simpliste des choses et nous avait mis en gar-

dir, toutes les fonctions organiques vitales impliquent qu'on cause du tort. Tout le sens de la vie humaine, c'est d'être placé à chaque heure devant la responsabilité suivante : je ne veux pas causer plus de tort que je ne le dois pour vivre. C'est beaucoup plus difficile que de vouloir être innocent. C'est beaucoup plus difficile que de s'abstenir de causer du tort. »

Alors oui, comme le disait avec une lucidité terrifiante Martin Buber, vivre, c'est causer du tort, et nous causons donc du tort. Dans la tradition juive, il ne s'agit effectivement pas de renoncer à sa propre vie, à ses propres droits et à ses propres besoins pour épargner totalement les autres, mais plutôt de tout faire, dans les actes du quotidien, pour minimiser les torts que nous leur causons.

En contemplant avec impuissance les images de ces terribles violences des derniers jours, je me posais la question « Comment en sommes-nous arrivés là ? » Je crois que la réponse peut finalement être exprimée ainsi : certains, dans notre peuple, semblent avoir oublié que, avant de parler de souveraineté, de droit et de revendications, nous avons l'obligation de minimiser le tort et l'injustice que nous causons aux autres. Que l'on se souvienne que, pour le judaïsme, le respect de la vie prime sur toute autre valeur et sur toute autre revendication.

*David Meyer est rabbin de la synagogue Beth Hillel de Bruxelles.*

# Oslo, c'est fini

*par Marwan Bishara*

LES violents affrontements entre Palestiniens et Israéliens annoncent la fin du processus d'Oslo et une nouvelle étape du conflit. Le vide politique laissé par les négociations, allié au recours démesuré à la répression armée par les Israéliens, a définitivement remis en cause le processus de paix et, paradoxalement, les accords sécuritaires mis sur pied par les Israéliens ces sept dernières années. La violence qui a éclaté conjointement dans les territoires occupés et en Israël a montré les potentialités d'escalade et l'urgence de trouver une solution juste et permanente au conflit.

Après trente-trois ans d'occupation, la tension refoulée qui a explosé parmi les Palestiniens porte le sombre présage de l'aggravation du conflit tant qu'un règlement final incluant le retrait du contrôle militaire sur les territoires palestiniens, y compris Jérusalem-Est, n'est pas atteint.

Dans le cas contraire, tout accord futur sera temporaire et instable. La ténacité des manifestants palestiniens a dévoilé la réalité de l'oppression sur le terrain et détruit le pâle optimisme qui, ces dernières semaines, enveloppait le processus de paix.

Le processus diplomatique intensif n'a eu aucune portée économique et politique sur les vies misérables des Palestiniens ; au contraire, il n'apporte qu'une influence instable et négative sur leur vie quotidienne. L'intifada d'Al Aqsa, comme l'appellent les Palestiniens, est un message clair pour Ehoud Barak et un rappel pour Yasser Arafat : ils ne peuvent plus accepter que leurs libertés soient de plus en plus diminuées ni que leurs symboles nationaux et religieux soient menacés ; pas davantage qu'ils ne peuvent accepter que leur avenir soit pris en otage par un processus qui cumule les échecs.

Arafat voulait parvenir à l'étape de la déclaration de l'Etat palestinien, mais, comme lors des dernières intifadas, le leader palestinien semble être bousculé et dépassé par l'ampleur des événements.

Les manifestations de la minorité palestinienne d'Israël marquent une étape dans leur long combat pour l'égalité et les droits civiques. L'aboutissement de ce combat paraît être la convergence avec les revendications nationales de l'ensemble de la population palestinienne. Alors que Yitzhak Rabin avait exprimé sa « honte » à propos de la façon dont les millions de citoyens palestiniens d'Israël étaient traités, les leaders de la communauté arabe s'accordent à dire que le gouvernement Barak a géré la question de la minorité arabe d'une façon bien pire que celle qu'elle avait subi ces deux dernières décennies. Depuis un an et demi, c'est uniquement le ministre de la sécurité intérieure, Shlomo Ben Ami, qui a conduit le dialogue avec la minorité arabe par l'intermédiaire d'un porte-parole des forces de sécurité.

Cette identité de l'explosion de violence refoulée parmi les Palestiniens d'Israël et parmi ceux des territoires occupés est donc naturelle. Aucune incitation d'aucun leader n'était nécessaire : les Palestiniens, en colère et profondément déçus, notamment ceux qui avaient voté pour Barak en Israël, se sont rejoints des deux côtés de la ligne verte pour la défense de leurs symboles nationaux et contre l'oppression et la discrimination israélienne.

Mais cela a été aussi une réaction naturelle pour le gouvernement de Barak de recourir aux forces militaires pour réprimer les manifestations. Il a été facile pour Sharon de mettre en évidence le bluff de Barak sur Jérusalem et d'amener le premier ministre à une confrontation majeure avec les Palestiniens en usant d'armes létales. Sans doute peut-on expliquer l'excès répressif des forces israéliennes par le précédent de la crise de 1996 (les manifestations qui ont suivi les tentatives de construction d'un tunnel sous la mosquée d'Al Aqsa) quand seize soldats israéliens furent tués. Cependant, l'opération militaire de cette semaine, dont le nom de code est « Marées haute et basse », n'a été qu'un « succès » partiel. En réprimant les manifesta-

tions, les Israéliens ont perdu la confiance qu'ils avaient tenté de construire pendant le processus de paix. Les forces israéliennes, engagées aveuglément dans leur exercice meurtrier, ont torpillé dans le même temps la logique de sécurité d'Oslo, leur meilleure réalisation, pourtant, qui avait conduit à un dialogue entre services de sécurité israéliens et palestiniens. De même qu'elles ont scellé l'union entre les Palestiniens de part et d'autre de la ligne verte (la frontière entre territoires occupés et Israël).

L'objectif premier et majeur du processus de paix était de créer « une zone tampon » temporaire entre les Israéliens et les Palestiniens, y compris les colons et le personnel de l'armée. Au mieux, cette zone devait être comme celle créée et soutenue par le général Lahd au sud du Liban. Comment l'Autorité palestinienne – qui refusa avec persistance de jouer le même rôle que le collaborateur libanais mais fut pressée par Washington de maintenir le calme – pouvait-elle contraindre sa population à garantir la sécurité d'Israël alors que le gouvernement israélien refusait la mise en place des accords signés et l'indépendance d'un Etat palestinien ?

Désormais, les parties devront faire soit un pas en avant en accordant aux Palestiniens le contrôle de la sécurité et la souveraineté sur leur terre – ce que les militaires israéliens continuent de considérer comme une menace – soit un pas en arrière vers le maintien de l'occupation israélienne et, inévitablement, la reprise de l'intifada. Il n'y a plus de place pour des arrangements sécuritaires transitoires.

La raison de l'impasse continue du processus de paix est l'asymétrie entre Palestiniens et Israéliens, occupés et occupants, les militairement non existants et les militairement surpuissants, ceux qui attendent depuis des décennies l'application des résolutions de l'ONU et ceux qui violent les lois internationales. Quand ces deux parties inégales sont entrées dans le processus de paix, il y a sept ans, il était évident qu'Israël

**Il a été facile pour Sharon de mettre en évidence le bluff de Barak sur Jérusalem et d'amener le premier ministre à une confrontation majeure avec les Palestiniens**

jouerait l'optimisme afin d'écarter la communauté internationale de la négociation. Les Palestiniens, quant à eux, ont fait appel à l'intervention d'acteurs internationaux pour débloquer un processus monopolisé par la collusion diplomatique américano-israélienne.

Aujourd'hui, il est clair que les Palestiniens n'ont pas « crié au loup » et que cette situation dangereusement asymétrique, à la fois dans le processus des négociations et sur le terrain, nécessite l'intervention de la communauté internationale, particulièrement l'Europe. Le droit international doit être appliqué pour compenser le déséquilibre des négociations et aider Israéliens et Palestiniens à conclure un accord permanent.

Washington autant que les Européens devraient abandonner l'idée de ressusciter Oslo pour passer à une nouvelle étape, en reconnaissant le plus rapidement possible la souveraineté de l'Etat palestinien, et obtenir ainsi la possibilité d'une négociation entre deux partenaires légitimes et engagés sur la voie d'une paix durable.

*Marwan Bishara est journaliste et écrivain palestinien.*

**Gérez votre argent avec soin et amour.**  
L'argent est un petit animal sensible, et quand on s'en occupe bien, il vous en est reconnaissant. Apprenez gratuitement à vous y retrouver dans le maquis des offres financières, dans la jungle des réglementations, faites sur le site vos propres simulations d'emprunt, de placements, d'impôts, consultez nos dossiers sur les tarifs des banques et croyez-nous, c'est votre argent qui va être content.

**mesfinances.fr**  
OFFREZ-VOUS UN EXPERT À TOUT FAIRE

avec Les Echos

Le coût des communications téléphoniques locales de votre opérateur vous sera facturé au tarif habituel.

# IVG : un dossier éthique à rouvrir

par Elisabeth G. Sledziewski

**L**e projet ministériel de porter de dix à douze semaines le délai légal de l'IVG relancera-t-il en France le débat sur le droit d'avorter ? C'est souhaitable. Même si les données très techniques du problème paraissent en réserver la compétence aux spécialistes, sa dimension éthique devrait interpeller tous ceux pour qui la destruction sans motif thérapeutique d'un fœtus de plus de deux mois ne peut être assimilée à un acte de légitime maîtrise de la fécondité.

Encore faut-il qu'ils se manifestent et ne laissent pas le soin de plaider la cause de l'humanisme à des extrémistes mal placés pour cela. Et d'autant plus nocifs qu'ils favorisent les confusions. Ce qui n'est du reste pas pour déplaire aux défenseurs de la liberté d'avorter, qui trouvent là un mode épouvantail. Car pour ceux qui affirment que toute femme a le droit, à n'importe quel stade, d'interrompre sa grossesse, il est rassurant de n'être efficacement contrés que par des adeptes de l'action de commando. Ce droit d'avorter étant à leurs yeux une prérogative subjective essentielle attachée à l'autonomie de la personne, seuls des ennemis de la civilisation des droits de l'homme pourraient en contester l'exercice. Et si celui-ci vient en effet à être brutalement contesté, c'est bien la preuve : avortement et civilisation des droits de l'homme, même combat.

Par suite, les outrances des sauveteurs d'embryons disqualifient la critique rationnelle et constructive de l'illusion « ivégiste ». Sa voix mesurée, couverte par le bruit des anathèmes, ne trouve que rarement le chemin des micros. Il n'est pas facile de s'expliquer quand on résiste à ce qui est présenté comme tolérant et moderne, et qu'on ne se sent pour autant ni rétrograde ni puritain. Il n'est pas gratifiant d'adopter un

point de vue passible des pires imputations. Or comment argumenter contre la pensée officielle sans s'exposer à la caricature et au contresens ? Et que répondre à cette pensée officielle quand elle feint de confondre examen critique et pirateries de salle d'opération ?

On doit donc se cuirasser d'indifférence pour assumer sa différence à propos de l'IVG. Même prise au nom même des droits de la femme, toute position distanciée soulèvera l'indignation des partisans de l'avortement libre et les quolibets des brasseurs d'air du temps. Opinion mal portée

**La femme peut avorter si c'est son choix, mais si elle avorte, c'est parce qu'elle n'a pas le choix. Obscur**

dans le contexte culturel contemporain, elle s'attirera des qualifications infamantes : obscurantisme, sexisme, ordre moral.

Le parti à tirer de ce consensus n'échappe d'ailleurs pas aux politiques. Soucieux, en période pré-électorale, de fidéliser une clientèle encline à n'ouvrir l'évangile de la gauche qu'aux pages pratiques, le gouvernement va au-devant de la demande morale libertaire dominante. Actualiser la législation sur l'IVG transformera le dispositif de détresse qu'avait voulu, en son temps, instituer la loi Veil en voie banalisée d'accès à l'avortement. Dans un pays incapable de descendre au-dessous d'une IVG pour trois naissances, comment cette

facilitation n'aurait-elle pas un effet d'encouragement ? Outre le peuple de gauche, historiquement « ivégiste », l'opinion féminine est largement acquise à tout ce qui peut flatter un sentiment d'autonomie corporelle où, par d'omniprésents relais idéologiques, chaque citoyenne est aujourd'hui invitée à placer l'essentiel de sa liberté.

De l'obsession cosmétique aux fantasmes plasturgiques, en passant par le fétichisme sous-vestimentaire et la quête du salut sexuel, les leçons de narcissisme assénées aux femmes par voie d'affiche, d'écran ou de papier glacé déclinent à l'infini la figure immobile d'un *je* plein de lui-même, bulle solipsiste au verbe tout à la fois impérieux et défecatif : « *Si je veux, quand je veux, comme je veux.* »

Cette doctrine, complaisamment abritée sous le pavillon du féminisme, recèle pourtant une idée sinistre de la femme qu'elle prétend émanciper. Elle fait d'elle un sujet fou, idolâtre de sa propre volonté, au sens où une vis peut être folle et une volonté sans objet. Elle l'exonère des obligations dont s'assortit tout exercice de la liberté humaine, en érigeant sa convenance en droit absolu auquel n'est opposable nulle considération de l'intérêt d'autrui ou de sa propre dignité. Drôle de droit que ce droit-là qui permet de manquer à tant de devoirs. Notamment au respect dû à l'intégrité physique et psychique de la personne – personne d'autrui ou du sujet lui-même. Ce respect de l'intégrité de la personne n'est-il pas une valeur que notre loi pénale, dans sa fonction expressive, désigne comme fondamentale pour la conscience de notre temps ?

En outre, si la faculté pour une femme de mettre fin à sa grossesse est jugée compatible avec cette valeur, elle s'assortit alors d'une

série d'autres facultés dont il serait équitable d'étendre le bénéfice aux sujets masculins : se tuer, se mutiler, aliéner ses organes, voire se prostituer... avec l'assistance technique et financière de l'Etat. Peut-on imaginer interprétation plus cynique du droit de la personne humaine à disposer librement de son corps ?

Mais la défense du droit inconditionnel d'avorter ignore ces contradictions. Elle déclare que la femme peut avorter si c'est son choix, mais aussi que, si elle avorte, c'est parce qu'elle n'a pas le choix. Obscur. Elle répète aussi que l'IVG constitue un recours extrême et ne saurait se substituer à une méthode de contraception, l'information contraceptive de la patiente étant légalement requise. De deux choses l'une, alors. Ou bien avorter, comme penser ou se déplacer, est un droit personnel essentiel, et l'on ne voit pas à quel titre la femme devrait être dissuadée d'en user. Ou bien cette dissuasion se fonde sur le caractère mutilant et mortifère de la démarche abortive, même médicalisée, et l'on ne voit pas comment une telle démarche pourrait être assimilée à un droit personnel essentiel.

En s'en tenant, donc, à la question de l'exercice par la femme de ses droits subjectifs, et sans même aborder ici celle, si épineuse, du statut de l'embryon, on découvre sous les lisses évidences de l'« ivégisme » de graves failles. Elles justifient que soit rouvert le dossier éthique de l'avortement.

**Elisabeth G. Sledziewski** est maîtresse de conférences de science politique à la faculté de droit et de science politique de Rennes.

## Pas d'impunité pour Milosevic

par Lord Russell-Johnston

**P**OUR l'heure, il y a peu de choses que la communauté internationale puisse faire pour aider les forces démocratiques de Serbie à contraindre Milosevic à quitter le pouvoir, si ce n'est continuer de soutenir l'aspiration au changement clairement manifestée par les électeurs.

En revanche, il y a un certain nombre de choses que la communauté internationale doit absolument s'interdire de faire. Tout marchandage au sujet de la mise en accusation de Milosevic pour crimes de guerre en est une. Le simple fait d'envisager de retirer les accusations portées contre Milosevic auprès du Tribunal de La Haye conforterait ses chances de survie politique.

On ne doit jamais attendre de Milosevic qu'il agisse de la manière dont on aurait cru qu'il agirait, et encore moins de la manière dont on eût aimé qu'il agisse. Ceux qui pensent qu'il plierait bagage de bonne grâce et s'exilerait définitivement au Kazakhstan s'il se voyait offrir l'absolution pour ses crimes de guerre font preuve de naïveté. Il interpréterait toute concession comme la reconnaissance internationale de la persistance de son influence et de son pouvoir, avec les conséquences qui sont faciles à imaginer. Dès lors que ses adversaires et ses partisans cesseraient de croire que Milosevic a fait son temps, celui-ci n'aurait plus guère de souci à se faire.

De surcroît, retirer les accusations, ou laisser entendre qu'elles pourraient être retirées, ce serait permettre à Milosevic de soutenir – non sans quelque crédibilité –, en Serbie comme à l'étranger, que le Tribunal de La Haye est une instance politique manipulée par les Occidentaux. Dans un tribunal, on ne peut pas porter ou retirer les accusations comme on veut pour satisfaire des objectifs à court terme (et à courte vue).

La mise en accusation doit être maintenue, indépendamment du fait qu'on souhaite qu'elle incite Milosevic à jeter l'éponge. Il faut qu'il soit, le moment venu, arrêté et jugé. J'ai toute confiance dans l'impartialité et dans le professionnalisme du TPI et de son procureur général, Carla del Ponte, et de Louise Arbour, qui l'a précédée à ce poste. Milosevic n'aurait pas été mis en accusation s'il n'y avait pas eu des preuves suffisantes et convaincantes de sa responsabilité. Lui donner *quits* reviendrait à porter un coup fatal à la crédibilité du Tribunal, dans ce dossier comme dans tous les autres ; ce serait un déni de justice pour les familles de centaines de milliers de victimes, dramatique tribut des quatre guerres que le président yougoslave a déclenchées jusqu'à présent.

Je comprends les raisons qui peuvent inciter à ne pas demander l'extradition immédiate de Milosevic vers La Haye. L'opposition n'a pas encore réussi à l'éloigner du pouvoir, et elle pourrait voir s'affaiblir sa position si l'on mettait trop en exergue les responsabilités pour les événements tragiques qui ont marqué la dernière décennie. Qui plus est, une telle option pourrait provoquer des violences. Quelle que soit sa responsabilité, Milosevic ne vaut pas de nouvelles effusions de sang.

Mais le jour viendra, tôt ou tard, où la Serbie devra faire face à son passé, qu'il lui faudra évaluer d'un œil critique. Elle devra en passer par là si elle veut construire une société réellement plus libre et plus juste, et si elle veut se réconcilier avec elle-même et avec ses voisins. Faire payer ses crimes à Milosevic sera un élément incontournable de ce processus.

**Lord Russell-Johnston** est président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

## Colloque Challenges

“Nouvelle économie, Sociétés nouvelles”



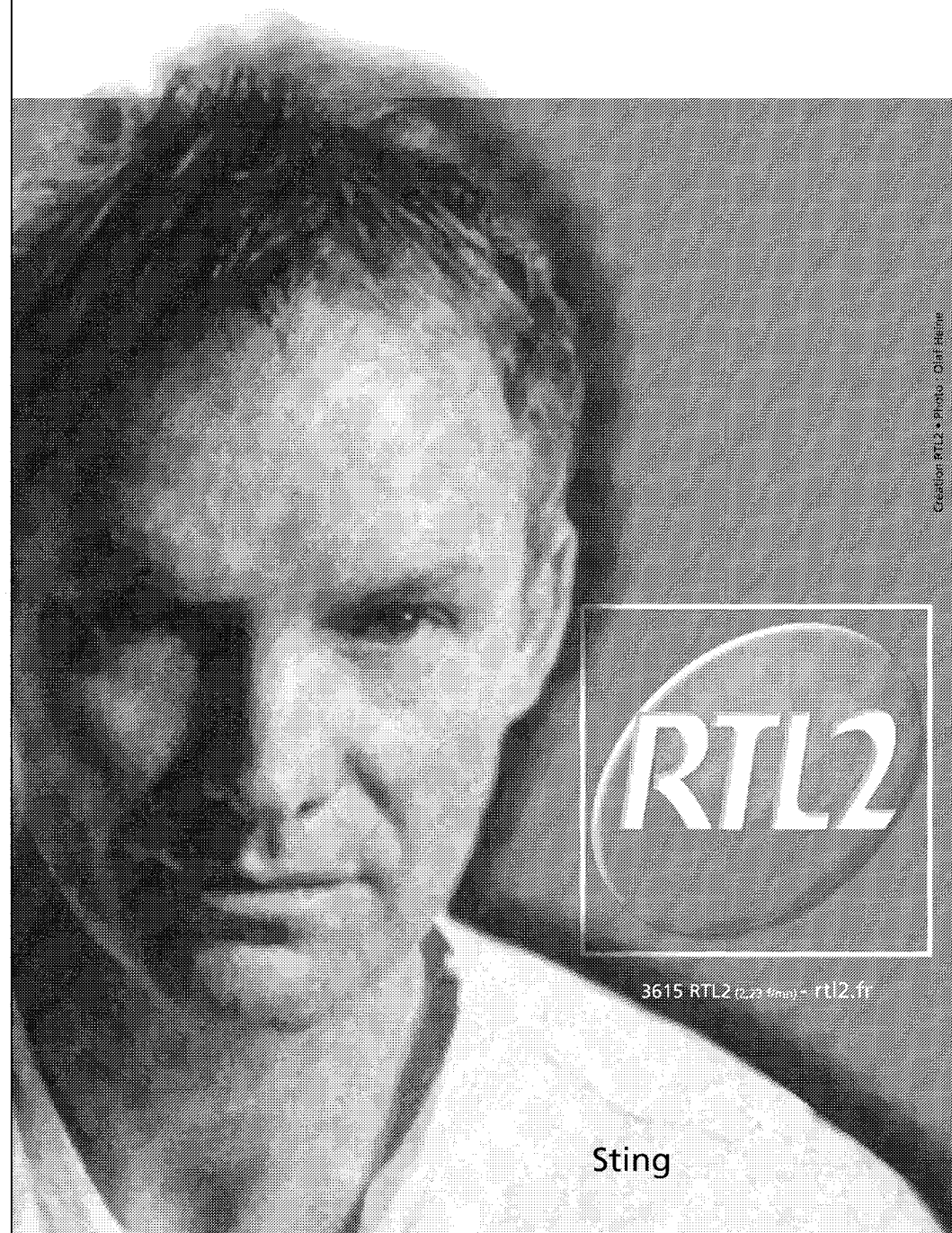
Le 28 septembre, Lionel Jospin présidait un colloque exceptionnel, en présence de John Chambers, président directeur général de CISCO et de nombreuses personnalités.

Retrouvez l'intégralité des débats en vidéo sur [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com)

rubrique Canal Obs

Avec UNIT.Net

RTL2, CE N'EST PAS DE LA RADIO, C'EST DE LA MUSIQUE.



Sting

3615 RTL2 (2.23 4min) - rtl2.fr



**RISQUES** Firestone qui rappelle 6,5 millions de pneus, Coca-Cola contraint de retirer des canettes de la vente, le virus *I love you* qui détruit des fichiers dans des millions

d'ordinateurs, le naufrage de l'*Erika*, la dioxine, la listeria... Les entreprises sont confrontées à de nouveaux risques jugés de plus en plus difficiles à mesurer par les assureurs.

● **DANS UN LIVRE BLANC** présenté mercredi 4 octobre, ces derniers dénoncent la « dérive » de l'assurance de responsabilité civile. ● **LA FFSA** (Fédération française des sociétés

d'assurances) réclame un cadre légal. « *Nous ne pouvons plus accompagner les entreprises dans leur développement en matière de responsabilité* », ● **LES ASSUREURS**

soulignent que les victimes obtiennent de plus en plus fréquemment des tribunaux des indemnités maximum, qu'il y ait ou non un responsable identifié de l'accident.

## Les assureurs dénoncent les dérives de la responsabilité civile

La Fédération française des sociétés d'assurances estime ne plus pouvoir, sans cadre légal, couvrir les entreprises contre la multiplication de nouveaux risques en matière d'environnement, de sécurité, de nouvelles technologies, dont les conséquences sont difficilement mesurables

« **IL Y A URGENCE** ». C'est le cri d'alarme que lancent les assureurs à propos de ce qu'ils appellent la « dérive » de l'assurance de responsabilité civile. La Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) a présenté mercredi 4 octobre, un livre blanc de l'assurance de responsabilité civile, au terme d'un an de travail et de dialogue avec des élus et magistrats. La FFSA a transmis son rapport aux parlementaires et au ministère de l'économie et des finances. Elle y fait plusieurs propositions et réclame un cadre légal afin d'améliorer le système. « *Nous ne pouvons plus accompagner les entreprises dans leur développement en matière de responsabilité* », ont lancé Jean-Marc Lamère, délégué général adjoint de la FFSA et Yves Mansion, président de la commission plénière des assurances de biens et de responsabilités de la FFSA.

La Fédération part du constat que les tribunaux donnent de plus en plus la priorité à l'indemnisation des victimes, que les responsables soient ou non clairement identifiés. Cette jurisprudence pousse à « réinterpréter les termes du contrat d'assurance de responsabilité ». Les propositions du livre blanc concernent trois points. Le respect des exclusions, le plafonnement des montants de garanties, et les règles de durée des couvertures.

Premier point : les exclusions (tout ce qui n'est pas couvert par un contrat d'assurance), seraient soumises à une commission composée d'assureurs et de magistrats. Deuxième point : les assureurs demandent que les plafonds de garantie, qui sont souvent dépassés par le montant des indemnités de sinistres demandés par les tribunaux, soient homogénéisés et standardisés par le législateur. Dernier point, la profession demande aux pouvoirs publics de ne plus être considérée comme responsable à vie. « *La garantie à perpétuité, de plus en plus imposée par les tribunaux, oblige les assureurs à couvrir des risques de manière illimitée et empêcherait le métier d'assureur d'exister* », prévient-on à la FFSA. C'est par exemple le cas lors d'une complication médicale survenue des années après une intervention chirurgicale (oubli d'une compresse...). La FFSA préconise « une liberté contractuelle », c'est-à-dire que l'assureur responsable ne soit pas forcément celui qui couvrirait la victime au moment du fait déclencheur.

Ces adaptations sont indispensables au maintien de cette activité, prévient la FFSA, qui « reflète le progrès de l'économie et de l'innovation économique ». Si on ne réforme pas le cadre légal de la responsabilité, les assureurs ne couvriront plus



ce risque, avancent-ils en substance, en se défendant toutefois de faire du chantage. Cette « dérive du droit » a poussé certaines compagnies d'assurances à se retirer de ce marché, préviennent MM. Lamère et Mansion. « *L'assurance de responsabilité civile est proche de ses limites économiques. C'est donc l'assurabilité même du risque de responsabilité qui se trouve remise en question* », peut-on lire dans le dernier rapport annuel de la FFSA.

En effet, certains secteurs ont du mal à trouver une assurance, comme les cliniques. Certaines professions comme les chirurgiens ou les gynécologues-obstétriciens, sont d'ores et déjà délaissées, en raison notamment des risques de procès et de mises en cause qu'elles encourrent. Les primes d'assurances qu'elles dépensent sont de plus en plus élevées. Un gynécologue-obstétricien verse chaque année 26 à 28 000 francs pour s'assurer en res-

ponsabilité civile. Et une nouvelle réglementation vient d'allonger à quarante-huit ans la durée de contestation d'un sinistre consécutif à un accouchement, ce qui va rendre l'assurabilité encore plus délicate.

### CONSTITUTION D'ASSOCIATIONS

Dominé par quelques acteurs, le marché de la responsabilité civile a affiché des pertes de 700 millions de francs en 1998 et de 800 millions en 1999, pour un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs (1,72 milliard d'euros), soit un niveau proche de celui de 1998. Les assureurs rappellent qu'ils ont besoin de données précises pour assurer les risques de responsabilité civile, notamment dans l'agroalimentaire, la santé ou les nouvelles technologies. Comment par exemple assurer les risques liés aux OGM (organismes génétiquement modifiés) ? « *Le développement des cultures transgéniques sera à l'origine de problèmes de responsabilité dont les contours sont aujourd'hui difficiles à appréhender, qu'il s'agisse de la responsabilité du fait des produits ou d'une responsabilité pour atteinte à l'environnement* », résume Pierre Picard, professeur à l'université Paris-X Nanterre dans la revue *Risques* d'avril-juin 1999.

Difficulté supplémentaire pour les assureurs : les entreprises sont

confrontées à de plus grandes prises de risques tandis que les consommateurs aspirent de plus en plus à la sécurité et n'hésitent pas à se constituer en associations, pour tenter d'obtenir des indemnités maximum auprès des tribunaux. C'est le cas par exemple pour le naufrage de l'*Erika*, le pétrolier maltais qui s'est échoué le 12 décembre 1999 au large des côtes sud de Bretagne. Affrété pour le compte de TotalFina, il transportait 28 000 tonnes de fioul. La catastrophe a touché 400 kilomètres de côtes, ce qui explique le nombre élevé de réclamations. Dans ce cas précis, la responsabilité du propriétaire du navire est engagée sur sa responsabilité civile. Mais les responsabilités ne sont pas encore définies et ne le seront sans doute pas avant longtemps. En moyenne, le règlement d'un sinistre de responsabilité civile dure de cinq à six ans, après la déclaration du sinistre.

S'appuyant sur cet argument de lenteur des indemnités pour les victimes, la FFSA rappelle qu'elle a lancé un nouveau produit, la garantie des accidents de la vie (Gav), qui couvre « tous les accidents non professionnels susceptibles d'affecter la famille ». Un moyen d'être indemnisé avant la recherche de toute responsabilité.

Pascale Santi

### Un nouveau produit : la garantie des accidents de la vie

Les assureurs menacent de ne plus répondre correctement aux entreprises pour les assurer en responsabilité civile. C'est pourquoi ils incitent plus que jamais les particuliers à s'assurer de façon individuelle. La FFSA a rappelé mercredi 4 octobre que les sociétés d'assurances proposent depuis mai un nouveau produit, la garantie des accidents de la vie (Gav). Elle couvre la famille contre toutes les conséquences corporelles des accidents de la vie quotidienne : domestiques, ceux subis lors d'une catastrophe naturelle, technologiques, ainsi que les accidents médicaux, les attentats et les agressions physiques.

Aujourd'hui, quelque 100 000 contrats ont été vendus par 25 sociétés d'assurances, dont des filiales de banques, le Crédit agricole en tête. La FFSA estime que ce produit « répond à un réel besoin », puisque pas moins de huit millions de Français sont victimes chaque année d'accidents domestiques, dont près de 30 000 accidents médicaux.

## Les entreprises sont confrontées à la transformation des risques

**LE FABRICANT** Firestone qui rappelle 6,5 millions de pneus défectueux, la crise de la « vache folle », Coca-Cola contraint de retirer des canettes de la vente après une série de malaises chez des consommateurs, le naufrage de l'*Erika*, la dioxine dans les fromages... Les entreprises sont confrontées à de nouveaux risques, dont l'ampleur est accrue par la mondialisation et la globalisation de l'économie. Leur impact sur la vie de l'entreprise et son cours de Bourse, si elle est cotée, est souvent spectaculaire. « *La mission d'un risk manager (gestionnaire des risques des grands groupes) est de couvrir l'entreprise contre tous les aléas pouvant faire baisser le cours de Bourse* », résume Robert Leblanc, directeur général du sixième courtier en assurances français Siaci, associé de Jardine Lloyd Thomson, quatrième courtier mondial. Vaste programme, auquel les assureurs peuvent difficilement apporter une réponse totale, tant on est loin du risque traditionnel.

De fait, les dirigeants doivent intégrer cette évolution du risque dans leur stratégie. Une bonne gestion des risques est une exigence croissante chez les actionnaires, surtout anglo-saxons. « *On assiste à une montée en puissance des risques intangibles pour lesquels l'assurance ne peut pas répondre complètement* », affirme Thierry Van Santen, responsable des risques chez Danone et vice-président de la Fédération des associations de risk managers européens (Ferma). Ces risques sont liés à l'éthique, l'image de l'entreprise, sa réputation, son comportement (racisme, harcèle-

ment sexuel, etc.), la perte de connaissances ou de mémoire d'une société liée à des départs après une fusion. Dans ce contexte, « *il est difficile pour l'assurance de fixer des coûts a priori avec des statistiques* », renchérit Alain Lemaire, président de l'Amrae (Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise), qui regroupe quelque 350 risk managers, et directeur du département assurances de Nestlé France. « *On assiste à la montée de risques dits émergents, sous l'effet de la globalisation de l'économie, du développement des réseaux, de la montée de l'économie de l'immatériel, etc.* », poursuit Olivier Sorba, membre du bureau de l'Amrae et directeur des risques chez Lagardère.

### AFFAIRE COCA-COLA

Parmi les nouveaux risques, on trouve ceux qui ont trait à l'image de marque du groupe, souvent beaucoup plus importants que les dommages matériels directs. Ce fut le cas lors de l'affaire Coca-Cola, en juin 1999, qui fit plonger le cours de Bourse. Or rien ne permet encore aujourd'hui de dire que la boisson gazeuse est à l'origine des troubles d'intoxication qui se sont déclarés pendant cette période. Il y a vingt ans, Coca-Cola, dont certains analystes financiers indiquent que la marque était valorisée la moitié de la capitalisation boursière du groupe, n'aurait sans doute pas retiré aussi vite ses canettes.

Le cas Coca-Cola, tout en illustrant la médiatisation et l'internationalisation croissantes des risques, démontre aussi que le comportement du consommateur a changé

au cours des dernières années. Beaucoup plus exigeant, il aspire de plus en plus à l'économiquement correct, voire au zéro défaut. Sa préoccupation est d'autant plus grande que les nouveaux risques sont souvent difficiles à cerner de façon précise, comme avec les organismes génétiquement modifiés (OGM). La naissance de groupes de pression, de salariés plus attentifs incite aussi les entreprises à une plus grande vigilance. Autant d'évolutions qui poussent leurs dirigeants, mais aussi les assureurs, à tenter de prendre en compte le facteur psychologique. Le risque lié à la réaction des consommateurs et des citoyens doit être appréhendé au plus juste.

De nouveaux risques apparaissent aussi avec l'évolution des technologies, notamment Internet. « *La dépendance des entreprises vis-à-vis des réseaux d'information à tous les stades de leur activité constitue un nouveau risque majeur* », expliquait Jacques Allègre, président du cabinet d'études Racelec, dans la revue *Risques* en décembre 1999. L'apparition d'Internet a considérablement amplifié le risque informatique.

« *En cette fin de siècle, on assiste à une transformation des risques. La façon dont ils sont appréhendés, perçus, indemnisés change radicalement. Alors que, auparavant, le risque était plutôt fortuit, aléatoire et exogène, nous nous trouvons face à des risques construits, endogènes, qui dépendent des comportements, qui peuvent être sériels, et sont parfois prévisibles* », indiquait Denis Kessler dans nos colonnes le 30 juin 1999.

Autant d'éléments qui poussent « les entre-

prises à avoir la visibilité la plus précise possible de leurs risques », explique M. Sorba. La réponse des assureurs est plus classique. Ils « *peuvent difficilement couvrir ce type de risque, notamment la perte d'exploitation consécutive à un sinistre* », explique un courtier. Comment en effet mesurer ce que Perrier, accusé d'avoir sciemment vendu de l'eau contaminée au benzène aux Etats-Unis en 1990, a perdu en chiffre d'affaires après le retrait de ses millions de bouteilles ? Le risque n'est pas quantifiable, donc inassurable.

### RÉPUTATION, IMAGE, SAVOIR-FAIRE

« *Il s'agissait jusqu'à récemment d'assurer les entreprises pour leurs murs, contre des risques identifiés, il s'agit aujourd'hui de protéger des actifs très largement immatériels. C'est la réputation, l'image, le savoir-faire, qui sont en jeu* », explique M. Leblanc. Aux Etats-Unis, « *des garanties de perte financière pure commencent à apparaître* », indique Serge Osouf, directeur général de la Scor, une société de réassurance. « *On cherche aujourd'hui à protéger la propriété intellectuelle d'une entreprise, à protéger ses marques et ses brevets* », renchérit Hervé Houdard, directeur général d'Aon, deuxième courtier mondial.

Dans ce nouvel environnement, les réponses des assureurs devraient à l'avenir de plus en plus s'orienter vers le conseil. Et les produits qu'ils proposent s'apparentent davantage aux contrats qui existent sur les marchés financiers.

P. Sa.

Peut-on arriver à destination sans connaître l'itinéraire ?

Oui

Grâce au système de navigation satellite GPS TravelPilot de Blaupunkt.

Laissez-vous guider par les instructions orales ou les symboles visuels du TravelPilot (système de navigation satellite GPS).

Bonne route, bon voyage.

Bosch, il y a toujours une solution

BOSCH

## Les nouvelles menaces liées à Internet

**FRAUDES**, virus informatiques, usurpation de noms, détournement de moyens de paiement, attaques de saturation contre des sites... les risques informatiques traditionnels ont été multipliés par le développement d'Internet. Le virus *I Love you*, reçu sous forme de courrier électronique par 48 millions d'internautes, aurait pu causer - s'il avait été plus virulent - des dégâts estimés à quelque 10 milliards de dollars. Les entreprises commencent seulement aujourd'hui à accorder une grande attention à la sécurité informatique. Elles ont mis en place des outils, mais avouent leur impuissance à protéger totalement des systèmes de plus en plus ouverts. Plus grave encore : dans 80 % des cas, les intrusions dans les réseaux visant à détruire ou voler des fichiers sont réalisées de l'intérieur même de l'entreprise. La démocratisation de l'accès à Internet, le déploiement des messageries, l'interconnexion

des réseaux... créent « mécaniquement » de nouveaux risques.

Autre exemple de risque lié à Internet, plus anecdotique mais réel : celui de la perte des noms de domaines et du coût pour les récupérer. Vivendi, par exemple, a dû payer 24 millions de francs (3,66 millions d'euros) en juillet pour acquérir le nom de site vis-à-vis.

### COUVERTURES SPÉCIFIQUES

Les assureurs sont attentifs à ces nouveaux risques. Certains proposent des couvertures spécifiques, tels les américains AIG Chubb, Saint-Paul ou Ace, ou le français Axa. Les autres veulent également investir ce nouveau marché. Des courtiers comme l'américain Marsh ou les français Siaci ou Gras-Savoie proposent des couvertures aux entreprises, notamment pour se protéger contre les dysfonctionnements du commerce électronique, contre la fraude aux moyens

de paiement, ou pour couvrir les frais de reconstitution des données... « *La prise de conscience du risque est importante. La demande est très forte* », indique Anne Deutsch, en charge des nouvelles technologies chez Siaci.

Dernière approche nouvelle, certains acteurs s'adressent directement au cyberconsommateur pour sécuriser ses achats sur Internet. C'est le cas du site d'assurances FirstAssur, filiale commune de Viel et Cie, Jet Multimedia, Quilvest Capital France, Financière Guilbert et Perouse Assurances, qui propose de protéger les internautes contre la fraude à la carte bancaire. De même, le courtier Fia-net propose un produit similaire, mais aux sites vendeurs, pour un coût compris entre 0,2 et 0,8 % de leur chiffre d'affaires. Il a labellisé les sites qui ont souscrit son contrat.

P. Sa.

# L'Agence internationale de l'énergie critique le recours aux réserves stratégiques de pétrole

L'instance, qui regroupe les consommateurs, souhaite une plus grande transparence sur les stocks

Au lendemain du sommet de l'OPEP à Caracas, le conseil de direction de l'AIE (Agence internationale de l'énergie) s'est réuni à Paris, mercredi

4 octobre, pour évoquer la situation du marché pétrolier. Cette instance, qui réunit 25 pays, est le pendant, côté consommateurs, du cartel des

producteurs. Elle estime que le maintien à un niveau élevé du prix du baril pourrait « mettre en danger la croissance économique mondiale ».

**APRÈS LES PRODUCTEURS**, les consommateurs. Au lendemain du sommet de Caracas où se sont rencontrés les 11 membres de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole), le conseil de direction de l'AIE (agence internationale de l'énergie) s'est réuni à Paris, mercredi 4 octobre, pour évoquer la situation du marché. Cette instance regroupant 25 pays (avec l'adhésion en cours de la République tchèque) a été créée au lendemain du premier choc pétrolier de 1973 pour être le pendant côté consommateurs du cartel des producteurs.

La réunion a été consacrée à l'analyse de la situation dans un environnement où les prix du brut sont élevés, autour de 30 dollars le baril, et aux solutions envisagées à court et long terme. Cette rencontre n'a pas débouché sur des décisions. Le conseil « a conclu que le pétrole brut disponible auprès du marché est suffisant pour satisfaire la demande actuelle, avec un léger excédent pour constituer des stocks ». Cependant, poursuit le communiqué, « parce que les stocks sont généralement bas et qu'il existe des déséquilibres régionaux dans les réserves de certains produits, en particulier de fioul domestique, il y a une volatilité inhabituelle à court terme ».

L'arrivée de brut supplémentaire, suite à la décision des pays producteurs d'augmenter leur production et grâce à la perspective de l'Arabie saoudite de mettre plus de pétrole si nécessaire, est jugée encourageante. Cependant, si le ni-

veau des prix devait demeurer élevé, cela risquerait de « mettre en danger la croissance économique mondiale ».

## L'APPROCHE DE L'HIVER

A l'approche de l'hiver et face à la demande importante de fioul aux Etats-Unis, l'AIE demande donc aux compagnies pétrolières et aux raffineurs « d'intensifier et de reconfigurer » à court terme leurs activités de raffinage vers ce produit. Cette proposition vise principalement les raffineries d'Extrême-Orient, les installations nord-américaines et européennes tournant au maximum de leur capacité.

L'AIE souhaite également une plus grande transparence sur les stocks. Si ceux des pays consommateurs sont parfaitement recensés, il est très difficile aujourd'hui de connaître le volume en transit

sur les mers. Une réunion technique sur ce sujet est prévue en novembre à Paris entre des représentants de tous les acteurs du secteur.

« Même s'il n'y a pas de crise pétrolière, la situation est sérieuse », a estimé à l'issue de la rencontre Olivier Appert, directeur de la coopération à long terme et de l'analyse à l'AIE. « Nous avons pu aujourd'hui montrer que nous avons une compréhension commune et des prises de position communes, notamment sur les stocks. »

L'AIE a aussi rappelé son hostilité au recours aux réserves stratégiques qui représentent 90 jours d'importation. Leur utilisation « doit être faite en cas d'urgence », a rappelé le directeur de l'agence, Robert Priddle. « Nous ne nous sommes pas réunis aujourd'hui parce qu'il y avait ce type d'urgence. »

## 26 % des réserves de TotalFinaElf

S'il est bien un symbole de l'importance de la mer du Nord pour TotalFinaElf, c'est assurément la plate-forme de Elgin/Franklin, située à 240 kilomètres à l'est d'Aberdeen, qui doit devenir opérationnelle au début 2001. Les zones britannique et norvégienne représentent désormais 26 % des réserves de pétrole et de gaz du nouveau groupe qui est déjà l'opérateur du champ d'Alwyn (70 000 barils par jour). Le démarrage de la production doit couronner le processus de fusion des deux firmes présentes depuis le départ de l'aventure du pétrole de la mer du Nord. La suppression des doublons a entraîné le licenciement d'un tiers des employés.

Aux termes du pacte de 1971, Total et Elf s'étaient divisé la mer du Nord : au premier la partie britannique, au second la zone norvégienne. Pas étonnant dès lors qu'au sein de la nouvelle TotalFinaElf Exploration UK, Total ait imposé sa culture et ses hommes. Jugée plus agressive et plus innovante par les experts écossais, l'ex-Elf Exploration UK a fait les frais d'une mauvaise image sociale.

# Le retour des beaux jours à Aberdeen, capitale européenne du brut

## ABERDEEN

de notre envoyé spécial

Pas de gratte-ciel voyant ou autres folies architecturales, de grands chantiers, ou de gigan-

## REPORTAGE

L'activité est très sensible au cours, en raison du prix de revient élevé

tesques centres commerciaux : les « good old days » ont beau être de retour à Aberdeen, la capitale pétrolière européenne ressemble à s'y méprendre... à une belle endormie.

Aucun signe d'un nouveau boom de l'or noir fécondé par le pétrole à 30 dollars n'est visible dans le centre-ville où s'alignent des maisons de granit qui lui donnent, par beau temps, des reflets dorés. Les magasins d'Union Street respirent une humble aisance plutôt que la dépense tapageuse. Le quotidien local *Press and Journal* ne regorge pas d'offres d'emplois. La fréquentation du petit aéroport est restée similaire à celle de l'an passé. Les ventes dans les deux secteurs qui

permettent en Grande-Bretagne de prendre le pouls de la conjoncture, l'immobilier et le commerce de détail, n'ont pas flambé. Quant aux rues étroites, elles ne sont pas encombrées de BMW ou de Mercedes de nouveaux riches comme c'est le cas de celles de Houston, Stavanger ou Calgary.

Pourtant, maintenant que le prix du brut est au plus haut, cette cité écossaise de 250 000 âmes, coincée entre les rivières Dee et Don, devrait être au septième ciel. Les activités des 38 majors présentes, les compagnies pétrolières dont les plates-formes fouillent les entrailles de la mer du Nord, des 2 000 contracteurs et d'une pléthore de sous-traitants ne font-elles pas vivre un Aberdonien sur trois ?

Le mystère de cette indifférence face à la montée des cours s'épaissit quand on sait que le taux de chômage (2,1 %) est l'un des plus bas de l'Union européenne. Certes, le climat puritain, coincé et étouffant du Nord-Est écossais interdit de claironner ses succès. Vanter sa réussite économique serait se conduire comme un prolo de Glasgow ou, pire, un yuppie de Londres. Impensable !

Quand, en juin 1975, la production de pétrole avait commencé dans le petit gisement d'Argyll, qui aurait pu imaginer combien l'irruption brutale de l'industrie pétrolière allait bouleverser une économie traditionnelle basée sur la pêche, le textile et la construction navale ? Réceptacle de matière grise, de progrès technologique et d'hommes d'élite surpayés, Aberdeen est devenue du jour au lendemain le modèle même de la « monoculture » pétrolière florissante. Même les crises – la déroute de 1986 qui s'est traduite par une bonne dizaine de milliers de licenciements ; la catastrophe de Piper Alpha, deux ans plus tard ; le spleen des années 90 avec le brut passant en dessous de 10 dollars en 1999 – n'ont pas eu raison du miracle écossais.

Reste qu'aujourd'hui le chef-lieu des Grampians est conscient que le pactole pétrolier n'est pas éternel. De l'avis général, les gisements de la mer du Nord sont arrivés à maturité. Si l'exploitation, avec 2,8 millions de barils-jour, a connu un niveau record au début de 1999, la production des actuels gisements de la mer du Nord devrait commencer à baisser en 2003 pour s'arrêter en 2010.

Les continues percées technologiques devraient cependant permettre d'allonger l'espérance de vie de certains gisements jusqu'en 2030, estime le professeur Alex Kemp, de l'université d'Aberdeen. Pour ce spécialiste reconnu du pétrole de la mer du Nord, « la question est actuellement de savoir si le déclin de la production sera progressif ou brutal. Cela dépend certes du progrès technique mais surtout du prix du pétrole à long terme. L'activité dans cette province pétrolière est très sensible au cours en raison du prix de revient élevé, conséquence des lourds investissements d'infrastructure ».

## NOUVELLE FRONTIÈRE

Une chose est claire : les pétroliers ont retrouvé le moral, maintenant que l'orage est passé. Les profits réalisés dans la zone britannique par BP, Shell, Exxon-Mobil et TotalFinaElf n'ont fait que croître au cours des derniers mois. Après avoir été gelés pendant plusieurs années, les efforts de prospection ont repris de plus belle. A commencer par la « nouvelle frontière », à l'ouest des îles Shetland,

dans l'Atlantique. Aux yeux des sociétés pétrolières, qu'importe une mer encore plus hostile, des vagues plus féroces, des grandes profondeurs et au bout du compte des champs plus petits moins riches en pétrole. « Les formidables investissements que nécessite l'exploitation dans ces zones se décident en fonction des anticipations à long terme de l'activité pétrolière, pas au gré des fluctuations des prix. L'important est de réduire les coûts » : c'est tout juste s'il en parle du prix des hydrocarbures, notre opérateur britannique, avec son visage idéal d'une publicité pour vieux whisky Macallan, spécialité du cru.

## ÈRE POST-PÉTROLIÈRE

Le bonheur des uns fait toutefois le malheur des autres, en l'occurrence les contracteurs, sans cesse pressés par les pétroliers de réduire leurs marges bénéficiaires. Les branches de la prestation de services ont été diversement affectées par l'embellie des cours. Faute de nouvelles commandes de plates-formes, les chantiers navals et l'ingénierie broient du noir. Mais les PME expertes dans les nouvelles techniques en matière d'exploration se frottent les mains devant la reprise des appels d'offres.

Pourtant, Aberdeen se prépare, avec un grand dynamisme, à l'ère post-pétrolière. Son ambition, devenir une nouvelle Houston, est affichée au fronton de la Scottish Enterprise, le bureau de développement de l'Ecosse. Son responsable de l'énergie, Hamish Dingwall, vante l'accès aux capitaux de la City, la main-d'œuvre qualifiée, la bonne base d'approvisionnement, les liens étroits avec les universités, le cadre de vie, dont la quarantaine de terrains de golf. Aberdeen réalise déjà un tiers de son chiffre d'affaires à l'exportation, en Norvège, en Russie, en Asie centrale, et en Extrême-Orient. Le capital-risque a pris le relais des banques pour investir dans des entreprises para-pétrolières d'avenir. Des énergies nouvelles aux industries de défense en passant par l'électronique, la capitale de l'or noir relève le flambeau d'une économie accoutumée au pétrole.

Avec, planté au cœur des traditions, un optimisme aussi solide que le granit des maisons d'Union Street.

Marc Roche

# Le gouvernement se prononce pour le maintien de la gratuité des chèques

M. Fabius s'oppose aux nouveaux projets des banques

**INTERVENANT** à l'Assemblée nationale, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a affirmé mercredi 4 octobre qu'il était hostile à la facturation des chèques par les banques. « Le gouvernement n'est pas favorable au paiement des chèques. Le gouvernement est favorable à ce que les chèques soient gratuits », a indiqué M. Fabius. « Ce n'est pas la première fois que des campagnes ont lieu disant que les chèques vont devoir être payants », a-t-il rappelé. « Mais j'observe que, depuis dix ans que ces campagnes ont lieu, les banques jusqu'à présent n'ont pas pris ce type d'initiatives, comme si elles attendaient que quelqu'un d'autre leur donne le signal. Elles savent bien que cela voudrait dire vis-à-vis de leur clientèle », a-t-il souligné. « Nous restons sur notre position qui consiste à dire qu'il y a un équilibre qui existe depuis des années. Bien sûr, il doit être amélioré, en particulier (...) pour qu'il y ait une plus grande transparence vis-à-vis des consommateurs, pour qu'il y ait un certain nombre de garanties ». Cette déclaration lui a valu les applaudissements des députés.

Ce succès risque toutefois d'être de courte durée. Vendredi 29 septembre, en effet, l'Association française des établissements de crédit (Afecei) a indiqué dans un communiqué de presse : « d'ici juin 2001, les banques vont mettre en place une nouvelle relation avec leurs clients ». Pierre Simon, son directeur général, confirmait la teneur de ce texte jeudi 5 octobre. « Le gouvernement a fait part de son attachement à l'équilibre actuel. Mais celui-ci s'appuie notamment sur la non-rémunération des dépôts à vue, qui est remise en cause par le passage à l'euro. Cet équilibre va être rompu.

Il est donc indispensable pour les banques de prendre le temps nécessaire pour préparer l'ensemble des clients à un nouvel équilibre ».

Sur le plan pratique, les banques disent vouloir faire des simulations pour leurs clients : leur envoyer des relevés pro forma pendant quelques mois intégrant un nouveau mode de tarification avec d'un côté la rémunération des comptes, de l'autre une facturation de quelques francs pour l'usage du chèque (au delà d'un certain nombre de chèques gratuits). L'Afecei rappelle que « l'échéance de la mise en place de l'euro en 2002 approche. La mise en œuvre d'évolution liées à la sortie du « ni-ni » (ni rémunération des comptes courants, ni facturation des chèques) doit se faire d'ici au 30 juin 2001. Le deuxième semestre 2001 sera, en effet, consacré à la préparation du passage à l'euro ».

Concernant le service bancaire de base, M. Fabius a pris une position minimaliste devant les députés : « nous devons prendre application de la loi sur les exclusions qui a prévu qu'il y ait pour les exclus un service de base », a-t-il affirmé. Il est prêt à définir ce que doit être ce service pour les interdits bancaires, mais pas à élargir le sujet. Pour lui, définir un service bancaire de base gratuit – comprenant notamment un nombre de chèques gratuits par an –, comme le réclament certaines associations de consommateurs, certains syndicats et certains parlementaires, reviendrait à rompre l'équilibre actuel de la tarification bancaire et ouvrirait la porte au chèque payant et à l'augmentation du prix d'autres services bancaires.

Sophie Fay (avec AFP)

# En 2000, la France devrait rester la première destination touristique mondiale

**MICHELLE DEMESSINE**, secrétaire d'Etat au tourisme, a présenté mercredi 4 octobre, un premier bilan de l'ensemble de la saison touristique estivale. Cette dernière devrait être « globalement supérieure à 1999 et permettre à la France de confirmer sa place de première destination touristique mondiale », a déclaré Michelle Demessine, forte des premiers éléments connus de l'activité touristique. Toutefois, cette situation doit être nuancée suivant les régions : si un tiers sud du pays, l'Île-de-France et Paris sont en très forte expansion, les régions du littoral atlantique, plus spécifiquement la Bretagne et les Pays de Loire ont connu une baisse de fréquentation sur la saison.

Les mauvaises conditions météorologiques du mois de juillet et les conséquences du naufrage de l'*Erika* ont eu des répercussions négatives. Les clientèles belge et italienne ont été stables, mais les Allemands et les Britanniques ont été moins nombreux. En revanche, les Néerlandais et surtout les Américains (qui bénéficient du renchérissement du dollar) ont été plus nombreux que les années précédentes.

Les effets de la croissance sur le pouvoir d'achat ont égale-

ment permis à nos concitoyens d'augmenter leur budget vacances, ce qui a permis d'afficher un bilan nettement positif pour le secteur touristique au cours des six premiers mois de l'année. Michelle Demessine a ainsi pu annoncer mercredi, au conseil des ministres, une augmentation des recettes touristiques au premier semestre de 7,4 % à 95,4 milliards de francs (14,5 milliards d'euros) et un excédent de la balance des paiements en progression de 8 % à 40,1 milliards de francs (il était de 91 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1999).

Si juillet a été moyen en raison de la météo, août a été très bon pour les professionnels du tourisme, ce qui permet d'être optimiste pour l'ensemble de l'année 2000. Le chiffre d'affaires annuel généré par le tourisme est de 700 milliards de francs, soit 7,4 % du produit intérieur brut.

Par ailleurs, la secrétaire d'Etat au tourisme s'est félicitée de l'augmentation de son budget pour 2001 : avec 518 millions de francs, il dépasse pour la première fois le demi-milliard de francs, progressant de 16 % par rapport à 2000 mais surtout de 48,5 % depuis 1998.

François Bostnavaron

# EMI et Time Warner retirent leur projet de fusion à Bruxelles

**LE GROUPE** britannique d'édition musicale EMI et l'américain Time Warner ont annoncé, jeudi 5 octobre, qu'ils avaient retiré la demande d'approbation de leur projet de fusion auprès de la Commission européenne. Celle-ci avait émis de sérieuses réserves sur les conséquences de ce rapprochement sur la concurrence, et s'appropriait à rejeter le projet en l'état. Les deux groupes ont donc décidé de mettre fin à leur accord actuel. Ils ont toutefois décidé de poursuivre leurs discussions, entre eux et avec la Commission, afin de proposer un projet qui soit acceptable par tous, ont-ils indiqué dans un communiqué.

# PARIS, CAPITALE 5 ÉTOILES

5 Boutiques Montblanc

306, rue St Honoré - Paris 1<sup>er</sup>

47, rue de Rennes - Paris 6<sup>e</sup>

60, rue du Faubourg St Honoré - Paris 8<sup>e</sup>

Centre commercial Italie II - 30, avenue d'Italie - Paris 13<sup>e</sup>

Centre ccial Montparnasse - 66, bd du Montparnasse - Paris 15<sup>e</sup>

# Les deux bouquets numériques italiens se livrent une coûteuse bataille

L'autorité de régulation de l'audiovisuel a infligé une nouvelle amende, mercredi 4 septembre, à Telepiù et à Stream, qui ne proposent toujours pas de décodeur unique. Depuis leur création, les deux opérateurs ont accumulé des pertes importantes et restent fortement déficitaires

## MILAN

correspondance

L'Autorité pour les garanties dans les communications, qui régle l'audiovisuel italien, n'a pas l'intention de s'en laisser imposer par les deux opérateurs de télévision numérique à péage, Stream (filiale du groupe de Rupert Murdoch et de Telecom Italia) et Telepiù (filiale de Canal+). Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la loi impose aux deux plates-formes d'être techniquement compatibles, pour qu'un client puisse s'abonner aux deux bouquets sans être obligé d'acheter ou de louer deux décodeurs. L'autorité de l'audiovisuel a infligé une première amende aux opérateurs pour qu'ils adoptent une solution commerciale commune.

Stream et Telepiù se sont mis d'accord fin septembre pour proposer un décodeur unique en avril 2001, capable de lire les deux types de cryptage. Jugeant trop tardif ce calendrier, l'autorité a donc une nouvelle fois sévi, mercredi 4 octobre, en leur infligeant une deuxième pénalité financière de 258 000 euros et en leur donnant dix jours pour se mettre en conformité avec la loi. Passé ce délai, l'autorité envisagerait une troisième amende, voire un retrait pur et simple des autorisations.

Entre Telepiù et Stream, la concurrence est totale. A la merci de changements répétés d'actionnaires, Stream a longtemps été presque inexistant. Il s'est réveillé ces derniers mois, grâce à une offre de programmes plus attractive : il propose les matches de la Champion's League et diffuse une version en continu de l'émission-événement de la rentrée, « Grande Fratello » - le « Big Brother » italien.

Lancé comme filiale à 100 % de Telecom Italia, Stream a ouvert

son capital, en avril 1999, à Rupert Murdoch, au groupe Cecchi Gori (cinéma et télévision) et à des équipes de football. Mais Cecchi Gori a très vite laissé Murdoch et Telecom Italia seuls maîtres du jeu. L'équipe de direction a connu des changements tout aussi rapides : Lucia Morselli, arrivée en juillet comme administrateur délégué, est la troisième à occuper ce poste en plus d'un an. Discrète sur sa stratégie, elle s'annonce comme une patronne de fer. Elle a contraint au départ le directeur des programmes Giovanni Minoli, pourtant artisan de la grille gagnante de la rentrée et en poste depuis janvier... parce qu'il avait assisté à un dîner où participait Michel Thoulouze, PDG de Telepiù.

## HOSTILITÉ POLITIQUE

L'indéniable décollage du deuxième bouquet n'a pas levé pour autant l'hypothèque qui pèse sur son futur. Rupert Murdoch, qui voulait faire de l'Italie sa tête de pont en Europe continentale, est resté singulièrement discret - en raison, peut-être, de la levée de boucliers et l'hostilité politique qui ont accompagné son arrivée. Pour Telecom Italia, la question est plus complexe. Cet été, le groupe Seat-Pagine Gialle (Internet et pages jaunes de l'annuaire), dont Telecom Italia va devenir le principal actionnaire, a annoncé le rachat des chaînes hertziennes Telemon-tecarlo. Ce qui a déclenché une tempête politique. L'opérateur tient à l'occasion de créer un groupe multimédia présent sur Internet, la télévision à péage et en clair. Giovanni Minoli, pourtant amer après son éviction, estime qu'« une intégration entre Seat, TMC et Stream permettrait d'explorer une nouvelle voie. A moins que

les actionnaires, Telecom Italia en tête, n'en décident autrement ».

Chez Telepiù, devenu cette année le deuxième pôle d'abonnés de Canal+, après la France, on affiche une grande sérénité. « Stream a toujours eu des périodes d'effervescence », commente Michel Thoulouze. Forte de son avance en termes d'abonnés, Telepiù dispose en outre de 60 % des droits du Calcio - le championnat italien de football -, de contrats avec les équipes phares du pays

- dont le Milan AC et la Juventus de Turin - et d'accords avec les majors du cinéma. Après avoir longtemps cherché à ouvrir son capital à des partenaires italiens, Telepiù doit se contenter d'une alliance avec la télévision publique la RAI, importante dans le domaine des contenus, mais purement symbolique sur le plan actionnarial.

L'ambitieux accord projeté avec l'Enel, l'EDF italien, voici un an, n'a pas pu se concrétiser : lorsque

Vivendi s'est allié avec Vodafone, qui contrôle en Italie l'opérateur de téléphonie mobile Omnitel, il s'est du même coup retrouvé concurrent de l'Enel, présent dans les télécommunications. Des opérations communes de promotion ont été mises en place avec Omnitel, mais sur la question d'une grande alliance, Michel Thoulouze explique : « Personne ne parle plus de "plate-forme française" à notre sujet. Nous avons été adoptés par les Italiens. La question des partenaires est moins cruciale qu'il y a quelques années. » Telepiù, dont le cheval de bataille cet automne est la lutte contre le piratage - estimé à 500 000 personnes -, entame plusieurs chantiers. « Nous commençons à émettre en numérique terrestre, à titre expérimental, sur La Spezia, auprès de 250 000 habitants, et nous avons démarré les transmissions par câble sur six villes dont Milan et Rome », explique M. Thoulouze.

Reste le problème de fond : l'Italie dispose déjà d'une offre télévisée en clair très riche, contraignant les bouquets numériques à une sur-recherche de programmes fort onéreuse, retardant d'autant l'arrivée

à l'équilibre financier. Depuis leur création, les deux bouquets ont cumulé des déficits énormes, évalués, selon la presse italienne, à plus de 5,6 milliards de francs (853,6 millions d'euros) pour Telepiù et plus de 4 milliards de francs pour Stream. « Les télévisions à péage en Italie pourront toucher au mieux 10 à 13 % des familles », pronostique Angelo Baiocchi, administrateur délégué de la société d'achats d'espace Carat Italia.

De son côté, Antonio Pilati, membre de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, estime « très difficile que deux plates-formes puissent devenir rentables sur un marché qui n'est pas énorme, comme l'Italie ou d'autres pays européens. La logique pousserait vers la fusion des deux opérateurs dans la Péninsule ». Dès 1997, Canal+, Telecom Italia et les opérateurs italiens avaient tenté de créer une plate-forme unique. Les négociations avaient échoué, mais la redéfinition des alliances internationales et les stratégies à long terme de Vivendi et de Murdoch pourraient ouvrir à nouveau le jeu.

Marie-Noëlle Terrisse

## Près de 3,5 millions d'abonnements

### TELEPIÙ

- Contrôlé à 99 % par Canal+ et à 1 % par la RAI.
- Le bouquet numérique D + a été lancé en septembre 1996 lorsque Telepiù était encore sous le contrôle de Richemont, puis relancé un an plus tard par Canal+.
- 2,37 millions d'abonnements (1,6 million de décodeurs).
- Chiffre d'affaires 1999 de 509 millions d'euros, perte nette de 186 millions d'euros. Telepiù compte arriver à l'équilibre en 2002.

### STREAM

- Contrôlé à 50 % par Telecom Italia et à 50 % par News Corporation Europe (Rupert Murdoch).
- Le bouquet numérique par satellite a été lancé à l'été 1998.
- Plus de 1 million d'abonnements (650 000 décodeurs). Equilibre prévu lorsque le bouquet atteindra 2 à 2,5 millions d'abonnements.
- Chiffre d'affaires 1999 de 42,3 millions d'euros et perte de 236,5 millions d'euros.

## France Télévision cherche à quitter TPS

BEAUCOUP de bruit pour rien. Malgré des rumeurs récurrentes, la sortie de France Télévision du tour de table du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS) ne devrait pas se dénouer très rapidement. Toutefois, ce départ du pôle audiovisuel public semble inexorable.

Depuis la fin de l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques, France 2 et France 3, sur TPS, - une disposition contenue dans la nouvelle loi audiovisuelle promulguée en août -, la présence de France Télévision au capital du bouquet n'est plus justifiée. De plus, « France Télévision est gêné par le consensus qui veut que TPS soit cogéré, pour le bien commun, par TF1 et M6 », souligne un actionnaire. De fait, le service public, pourtant membre fondateur de TPS en 1996, n'est qu'un actionnaire minoritaire du bouquet avec 8 % des parts. France Télévision possède en effet 34 % d'un holding baptisé France Télévision Entreprises contrôlée majoritairement par France Télécom.

Cette société commune détient 25 % de TPS, tout comme TF1, M6 et Suez-Lyonnaise des eaux. C'est désormais là que le bât blesse pour France Télévision. Sa sortie est soumise au bon vouloir de France Télécom détenteur d'un droit de préemption sur la participation du service public. L'opérateur de téléphonie est en position de force dans cette négociation. Engagé en Europe dans de lourds investissements pour, notamment, acquérir des licences UMTS, France Télécom ne serait pas très enclin à mettre encore la main à la poche pour acquérir en totalité les 25 % de France Télévision Entreprises.

## UNE OPÉRATION DÉLICATE

Pour les autres actionnaires de TPS, fort de près d'un million de souscripteurs, l'abonné est valorisé environ 12 000 francs. La sortie de France Télévision pourrait donc lui rapporter,

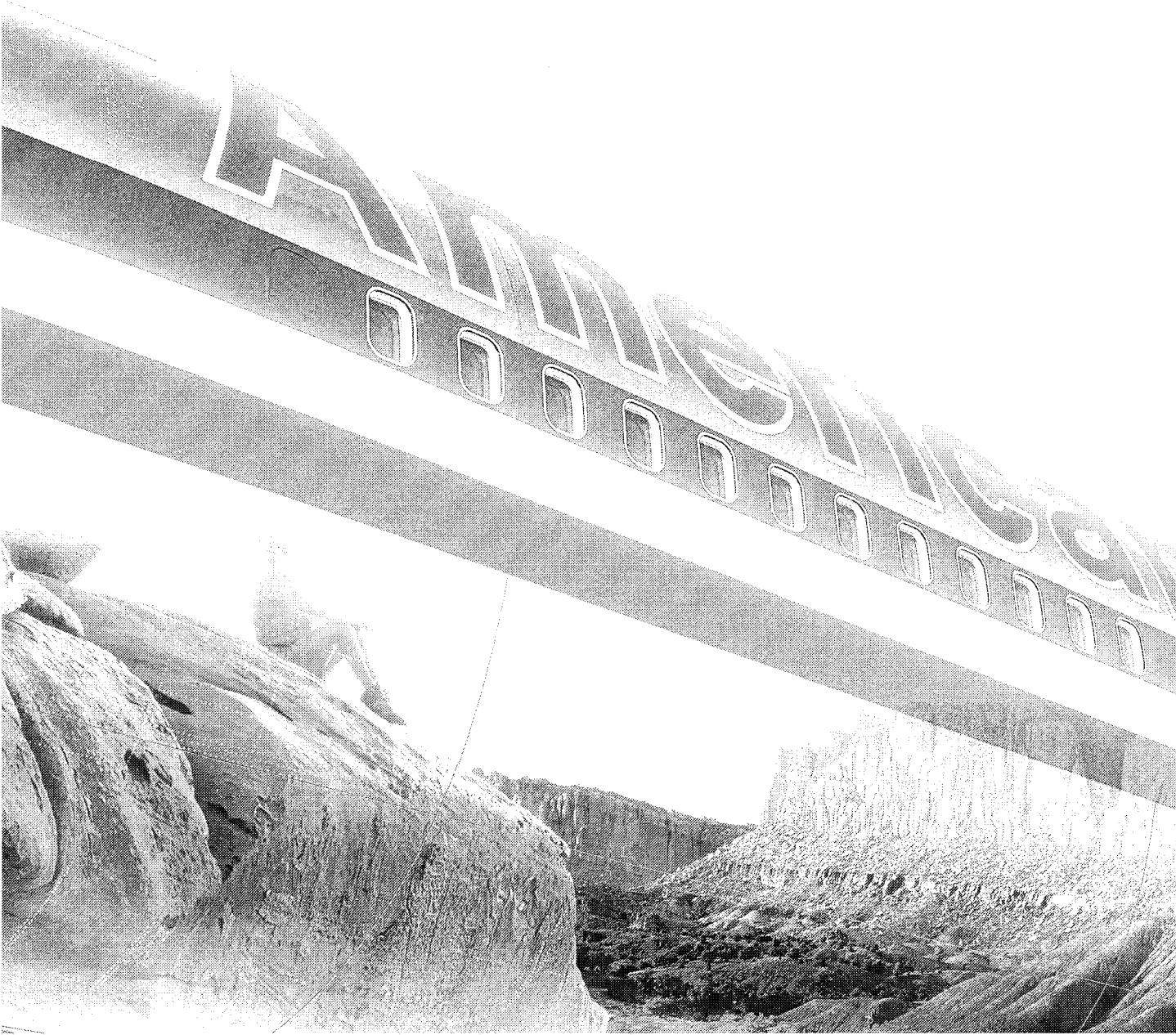
dans le meilleur des cas, un peu moins d'un milliard de francs. Mais le service public doit retrancher une « décote de minoritaire », fait savoir un actionnaire.

Au final, le gain ne serait plus que de 400 millions de francs, selon France Télévision. Si ce dernier est vendeur, France Télécom est « acheteur », mais à certaines conditions. Il serait même prêt « à monter dans le capital de TPS » si une modification beaucoup plus ample du tour de table du bouquet devait intervenir à la faveur du retrait de France Télévision.

Avant de se retirer, France Télévision souhaite aussi pérenniser la diffusion de ses chaînes thématiques et obtenir des assurances sur la reprise de ses futurs programmes prévus pour le numérique hertzien. Une opération délicate puisque les autres actionnaires de TPS auraient été très déçus par les thématiques développées par le service public.

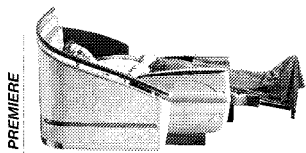
Guy Dutheil

■ PRESSE : cinq candidats à la présidence de l'AFP s'étaient formellement manifestés avant le conseil d'administration de vendredi 6 octobre qui doit désigner le successeur d'Eric Giully. Outre le PDG de Radio France internationale (RFI), Jean-Paul Cluzel, énarque de 53 ans qui fut le patron de l'Opéra de Paris, quatre candidats sont en lice : Michel Boutinard Rouelle (ENA), 54 ans, ex-PDG d'Hachette Média Communication, Christian Charpy (ENA), 41 ans, président de l'Établissement français du sang et ex-directeur général de RFI ; Bertrand Eveno (ENA), 56 ans, PDG opérationnel d'Havas Education Référence après un passage dans plusieurs cabinets ministériels, et Jean-Charles Bourdier, 58 ans, directeur du développement et de la diversification du Républiqueain lorrain.



## Une liberté 100% American.

Désormais, sur American Airlines, que vous voyagiez en Première Classe, en Classe Affaires ou en Classe Economique, vous avez plus de liberté de mouvement que jamais, grâce à l'espace supplémentaire qui vous est offert. De l'espace pour s'étirer, croiser les jambes et voyager confortablement. Dès décembre, plus de la moitié de notre flotte internationale sera réaménagée. Rendez-vous à bord !



Nouveaux fauteuils-lits pour un confort maximal et une intimité préservée.



Nouveaux sièges offrant un espace et un confort accrus.



En retirant des rangs de sièges, nous augmentons pour tous l'espace disponible pour les jambes.

membre de

Airlines®

TABEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● ALLIANCE UNICHEM : la société britannique de distribution de médicaments a annoncé, jeudi 5 octobre, l'acquisition du néerlandais Interpharm, pour 192,3 millions d'euros.

● AIR FRANCE : le transporteur aérien a passé une commande ferme de 10 Boeing-777 - pour un montant estimé à 2 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros) - et pris une option sur 10 autres appareils, a annoncé mercredi Boeing.

● BOURGOIN : les 350 salariés de l'établissement BSAD (groupe Bourgoin) de Feurs (Loire), vont être licenciés dans le cadre de la restructuration du troisième groupe volailler français, en redressement judiciaire, a-t-on appris mercredi de source syndicale.

● ALCATEL : l'équipementier téléphonique français a annoncé mercredi l'acquisition, pour un montant d'environ 121 millions d'euros, de la division spécialisée dans les câbles sous-marins du groupe de télécommunications danois Tele Danmark.

● DISTRIBUTOR : le groupe agroalimentaire néerlandais Koninklijke Wessanen détient 88,64 % du capital de Distriborg à l'issue de son offre publique d'achat simplifiée sur le distributeur de produits diététiques, ouverte du 30 août au 26 septembre, a annoncé mercredi le Conseil des marchés financiers.

● MAVILOR : la société du groupe ThyssenKrupp, le leader mondial des vilebrequins forgés pour les poids lourds, a annoncé mercredi 170 suppressions d'emplois début 2001 sur son site de L'Horme (Loire), qui compte 600 salariés, a-t-on appris de source syndicale.

SERVICES

● VODAFONE : le numéro un mondial de la téléphonie mobile a annoncé mercredi l'acquisition d'actions nouvelles émises par l'opérateur de Hongkong, China Mobile, pour un montant de 2,5 milliards de dollars (2,9 milliards d'euros). Deutsche Telekom et British Telecom étaient également en lice pour entrer au capital de cet opérateur.

● TELEFONICA : le groupe de

télécommunications espagnol a annoncé mercredi son intention d'acheter cinq divisions de téléphonie mobile de la société Motorola au Mexique, confortant ainsi son implantation en Amérique du Sud. Le montant de la transaction est évalué à 3 milliards d'euros.

● SNCF : une commande ferme de 22 rames de TGV Duplex devait être signée jeudi par la SNCF et un consortium composé du groupe français Alstom et du canadien Bombardier. Livrable entre octobre 2002 et novembre 2003, cette commande représente un investissement de 2,86 milliards de francs. Elle comprend également une option pour 60 rames supplémentaires.

FINANCE

● FIRSTAR : la banque de dépôts américaine a annoncé mercredi le rachat de sa compatriote U.S. Bancorp pour 21,2 milliards de dollars (24,2 milliards d'euros) en actions afin de créer le huitième groupe bancaire américain.

RÉSULTATS

● PEPSICO : le groupe agroalimentaire américain a annoncé mercredi un bénéfice net de 587 millions de dollars (670 millions d'euros) pour le troisième trimestre, en hausse de 15,8 % sur la même période de l'an dernier. Le chiffre d'affaires trimestriel a progressé de 7 %, à 4,909 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros).

● MICRON TECHNOLOGY : le fabricant américain de puces a annoncé mercredi un bénéfice net de 727 millions de dollars (829 millions d'euros) pour le quatrième trimestre de son exercice 2000 clos au 31 août, contre une perte de 17,4 millions de dollars (20 millions d'euros) sur la même période de l'exercice précédent.

● SUEZ LYONNAISE : le groupe de services a enregistré un bénéfice semestriel en hausse de 37,8 %, à 1,268 milliard d'euros (8,26 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 19,1 milliards d'euros.

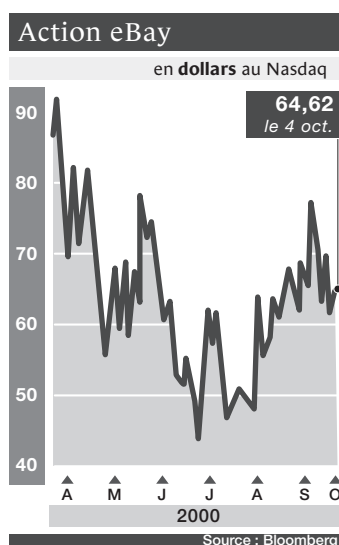
● DELL : le fabricant et distributeur informatique américain Dell a averti, mercredi, que son chiffre d'affaires du troisième trimestre et son bénéfice par action au quatrième trimestre pourraient être inférieurs à ses prévisions, en raison d'une faible demande en Europe et de la part des petites et moyennes entreprises.

VALEUR DU JOUR

eBay ouvre un site français

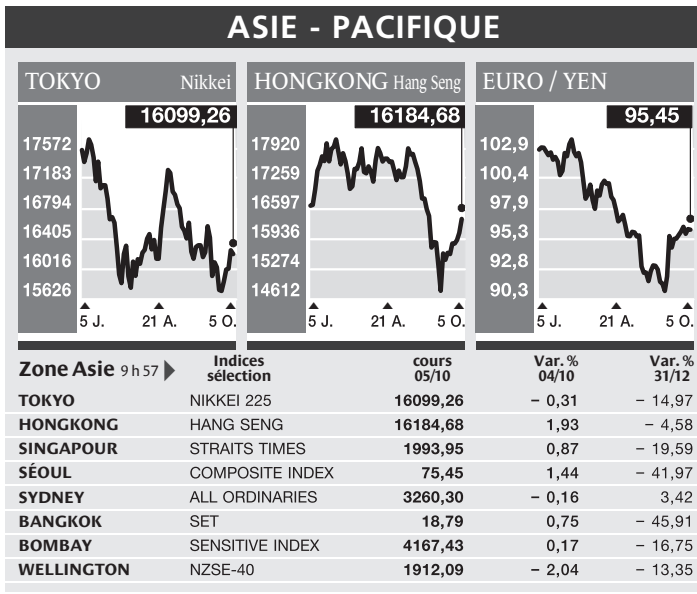
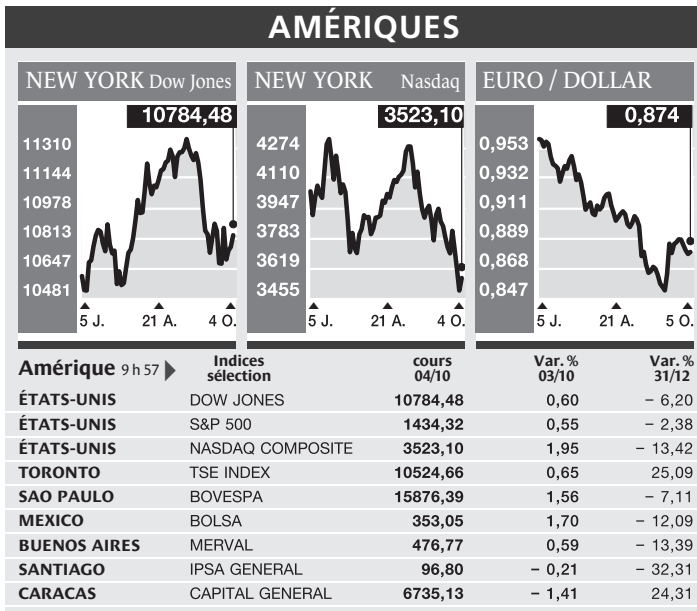
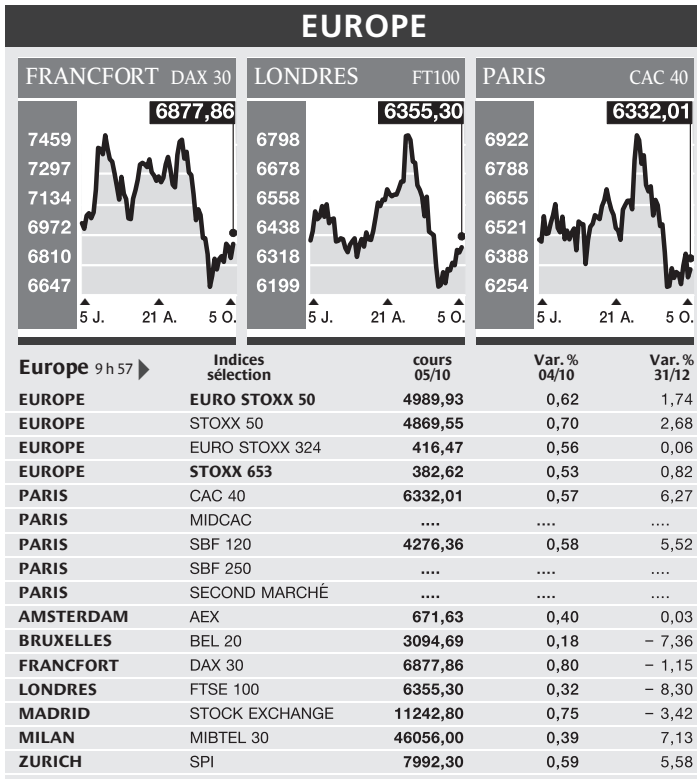
UN MOIS APRÈS Amazon.com, une autre « icône » de la nouvelle économie américaine débarque en France : eBay. La version française de ce site de vente aux enchères entre particuliers a été mise en ligne jeudi 5 octobre, sous le nom ebayfrance.com - le domaine ebay.fr ayant été déposé par le leader français iBazar, ce qui lui vaut un procès du groupe américain. Créé en 1995 par un ingénieur informatique d'origine française, Pierre Omidyar, eBay est un des rares modèles de site de pur commerce électronique rentable. En 1999, il a dégagé 10,8 millions de dollars de résultat net, pour un chiffre d'affaires de 224,7 millions de dollars.

Cela ne l'a pas empêché d'être chahuté sur le Nasdaq, la Bourse électronique américaine. Après avoir culminé à 91 dollars début mai, l'action eBay avait dévissé jusqu'à 43 dollars le 11 juillet, avant de remonter en dents de scie, pour atteindre 64 dollars le 4 octobre. Installé dans six pays, dont l'Allemagne, l'Australie, le Japon et la Grande-Bretagne, eBay revendique une « communauté » de vendeurs et d'acheteurs de 15,8 millions d'internautes. eBay table sur une croissance de son chiffre d'affaires de 50 % par an, pour atteindre 3 milliards de dollars en 2005. A cette date, la rentabilité opérationnelle du groupe oscillera entre 30 et 35 %, contre 9 % actuellement. Amazon.com, lui, a accumulé



1,5 milliard de dollars de pertes depuis sa création et perd 2,9 dollars sur chaque commande passée sur ses sites... Il est vrai qu'à la différence du libraire-disquaire en ligne, qui tend à devenir un hypermarché virtuel mondial et doit assurer la logistique des produits qu'il vend, eBay n'est pas sorti de son créneau des enchères entre particuliers, ni de son métier de pur intermédiaire. Il se contente de mettre à la disposition des utilisateurs sa plate-forme de rencontres, moyennant rémunération. Quelque 12 millions d'articles de toutes sortes ont ainsi été vendus par eBay depuis 1995. Le marché mondial des enchères sur Internet est évalué par son leader à... 2 000 milliards de dollars en 2005. Un énorme réservoir de croissance.

Pascal Galinier



SUR LES MARCHÉS

NEW YORK

LES GRANDES valeurs industrielles américaines ont dans l'ensemble terminé en hausse, mercredi 4 octobre. Les investisseurs étaient à la recherche de titres refuges dans un contexte de perspectives incertaines concernant les résultats des sociétés. L'indice Dow Jones, le baromètre de Wall Street, a fini sur un gain de 0,60 %, à 10 784,48 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a gagné 0,55 % pour clôturer à 1 434,32 points. Enfin l'indice composite du Nasdaq a terminé en nette hausse, progressant de 1,95 %, à 3 523,10 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens se repliaient, dans les premières transactions, jeudi 5 octobre. Évoluant mécaniquement à l'inverse des cours, le taux de l'emprunt d'Etat à 10 ans remontait à 5,42 % en France et à 5,27 % en Allemagne. La veille, le marché obligataire américain s'était déprécié. Le taux de rendement des émissions du Trésor à 10 ans s'était tendu à 5,89 %, contre 5,86 %, et le taux de l'obligation à 30 ans s'était redressé à 5,94 %, contre 5,94 %.

MONNAIES

DANS L'ATTENTE de la réunion de la Banque centrale européenne, jeudi, l'euro, qui s'était légèrement replié la veille face au dollar, était stable en début de matinée. Il cotait 0,8747 dollar. La devise américaine, qui s'était appréciée la veille face au yen, se repliait jeudi matin. Elle s'échangeait à 109,19 yens.

ÉCONOMIE

La croissance révisée à la hausse en Allemagne

L'OFFICE FÉDÉRAL des statistiques devrait réviser à la hausse d'un demi-point ses pronostics de croissance en Allemagne, après avoir modifié son mode de calcul de l'inflation qui exagérera la progression des prix, selon l'hebdomadaire Focus Money publié jeudi 5 octobre.

D'après l'hebdomadaire, qui cite des sources gouvernementales, le PIB allemand afficherait ainsi une progression de 3,5 % en 2000 après modification de ce mode de calcul, contre 3 % selon les prévisions actuelles.

● Le nombre de chômeurs en Allemagne (en données non corrigées des variations saisonnières) a baissé en septembre, à 3,685 millions contre 3,781 millions en août. Le taux de chômage, toujours non CVS, est tombé à 9,0 % contre 9,3 %.

● JAPON : l'indicateur avancé de la conjoncture, censé préfigurer l'évolution de l'économie japonaise dans les six mois à venir, a encore progressé en août pour s'établir à 71,4 points contre 55,6 en juillet, a annoncé l'Agence de planification économique jeudi.

● FRANCE : la croissance française devrait connaître « un ralentissement modéré » en 2001, un pronostic qui n'exclut pas toutefois des « inquiétudes sur la possibilité d'un ralentissement plus marqué » non anticipé par les économistes, a estimé mercredi l'institut de conjoncture Rexecode.

« On ne peut pas écarter l'idée que nous, économistes, sous-estimions dans notre ensemble l'impact de la hausse du pétrole et surestimions les perspectives de croissance, comme cela avait déjà été le cas lors des chocs pétroliers précédents », a expliqué Michel Didier, directeur de Rexecode, en présentant les dernières prévisions de cet institut proche du patronat.

Rexecode table sur une croissance de 2,9 % l'an prochain, un chiffre un peu inférieur à la moyenne des économistes privés qui est actuellement à 3,3 %, tout comme le pronostic du gouvernement. Le nombre d'entreprises en France a légèrement progressé, de 3,8 %, entre 1989 et 1998, passant de 2,31 millions à 2,40 millions, les créations de sociétés ayant compensé les disparitions, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), publiée jeudi.

● ROYAUME-UNI : la croissance des ventes de détail en Grande-Bretagne, en volume, a enregistré en septembre son rythme le plus faible depuis dix-sept mois, selon la dernière enquête de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) publiée mercredi.

● ZONE EURO : le volume des ventes du commerce de détail a augmenté de 2,5 % dans la zone euro et de 2,7 % dans l'Union européenne (UE) en juillet 2000 par rapport à juillet 1999, a annoncé mercredi Eurostat.

● Les prix à la production industrielle ont augmenté de 0,2 % dans la zone euro en août par rapport à juillet, selon les estimations publiées mercredi par Eurostat. Dans l'ensemble de l'Union européenne (UE-15), les prix à la production industrielle ont également augmenté de 0,2 % durant la même période.

● NORVÈGE : le gouvernement travailliste a présenté mercredi un projet de budget 2001 prévoyant un excédent record de 192,2 milliards de couronnes norvégiennes (20,9 milliards de dollars), stimulé par un afflux de recettes pétrolières. L'an prochain, le pétrole, dont la Norvège est le deuxième exportateur mondial derrière l'Arabie saoudite, devrait représenter 30 % des recettes publiques totales.

● ÉTATS-UNIS : les commandes industrielles aux Etats-Unis ont augmenté de 2 % en août par rapport au mois précédent, selon le département du commerce. En juillet, les commandes industrielles avaient baissé de 8,1 %, selon la révision du département du commerce qui avait d'abord estimé ce recul à 7,5 %.

● PÉTROLE : le secrétaire américain à l'énergie, Bill Richardson, a réaffirmé mercredi que le monde a toujours besoin de plus de pétrole et s'est dit satisfait de lire ici ou là dans la presse que l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) se prépare à mettre plus de pétrole sur le marché.

● Les réserves stratégiques des Etats membres de l'Union européenne devraient être gérées par la Commission européenne, a estimé mercredi la vice-présidente de la Commission chargée des transports, Loyola de Palacio.

● Il n'y a pas de crise pétrolière mais une situation sérieuse du fait d'un marché très tendu alors que, par ailleurs, l'offre de brut est suffisante pour répondre à la demande, a estimé mercredi le conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), à l'issue de sa réunion à Paris. Le baril de Brent est descendu mercredi sous les 31 dollars.

Taux de change fixe zone Euro et Hors zone Euro. Tables listing exchange rates for various currencies against the Euro and Franc.

Cours de change croisés. Table showing cross-currency exchange rates for Dollar, Yen, Euro, Franc, Livre, and Franc Suisse.

Taux d'intérêt (%) and Matif. Tables showing interest rates for various terms and market data for Notionnel 5, Euribor 3 mois, and Decembre 2000.

Pétrole. Table showing oil prices in dollars for Brent (London), WTI (New York), and Light Sweet Crude.

Or and En euros. Tables showing gold prices in dollars and various euro-denominated prices.

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Deutsche Telekom a terminé en hausse, à l'issue de la séance du mercredi 5 octobre, progressant de 1,36 %, à 40,14 euros. Le géant allemand des télécoms a refusé de commenter les rumeurs de marché selon lesquelles il serait intéressé par un partenariat stratégique avec China Mobile, un groupe de Hongkong. Le cours de Bourse de Schering a fini en hausse, mercredi, gagnant 1,95 %, à 74,73 euros. Le groupe pharmaceutique allemand veut introduire sa filiale de biotechnologies Metagen en Bourse au premier semestre 2001, a indiqué le patron du groupe Giuseppe Vita dans une interview à l'hebdomadaire Wirtschaftswoche, paraissant jeudi.

Le groupe minier britannique Billiton a affiché l'une des plus fortes hausses de la Bourse de Londres, mercredi. L'action a pris 4,5 % à 267,25 pence. La veille, le canadien Noranda avait annoncé qu'il abandonnait son offre d'achat sur Rio Algom. Il laisse ainsi la voie libre au britannique, qui avait de son côté lancé une offre amicale en août sur Rio Algom. Le titre Fiat a gagné 2,90 % en clôture mercredi à 27,30 euros. Le groupe de Turin a profité des bons résultats des immatriculations en septembre : sa marque Lancia a connu une hausse de 58,48 % de ses immatriculations sur un an, tandis que la marque Fiat a enregistré une progression de 11,52 %.

05/10 10h16

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Section: AUTOMOBILE. Rows include Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, etc.

BANQUES

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Rows include Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, etc.

CONGLOMÉRATS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Rows include D'Ieteren SA, AZEO, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Rows include Atlantic Teleco, Eircom, British Telecom, etc.

CONSTRUCTION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Rows include Acciona, Aktor SA, Uponor, etc.

PRODUITS DE BASE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Rows include Aceralca, Acerinox R, Aluminium Grec, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Rows include Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 04/10. Rows include Air Liquide, Akzo Nobel NV, BASF AG, etc.

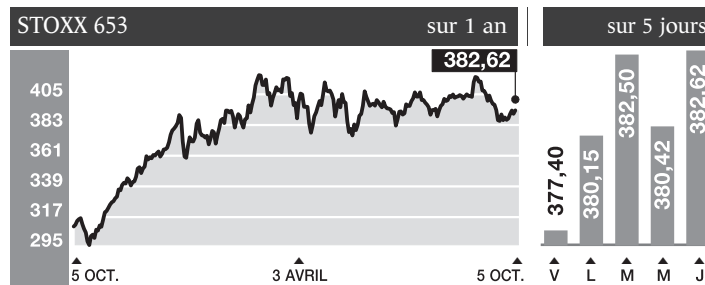


Table of stock prices for various companies including KLM, Hilton Group, LVMH, Medion, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies like Allié Domecq, Associated Brit F, Bass, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies such as Altana AG, AstraZeneca, Aventis, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies including Abb N, Adecco N, Alstom, etc.

Advertisement for UBAM (Union Bancaire Gestion Institutionnelle) featuring the text 'La Sicav UBAM, une gamme complète de produits de placement'.

7, Place Vendôme • F-75001 Paris • Tél. 01 44 50 16 16

Table of stock prices for energy companies like Bg Group, Bp Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies including 3i, Almani, Alpha Finance, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies like Ahold, Altadis, Amadeus, etc.

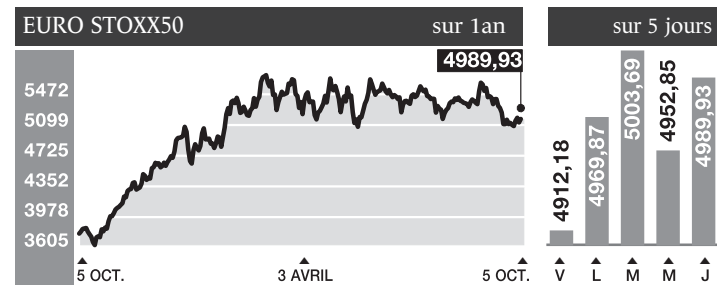


Table of stock prices for various companies including Sandvik, Saure Arbon N, Schneider Elect, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies including Acatel, Alcatel, Alcatel SA Reg, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies like Mondadori, Bsky B Group, Canal Plus, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility companies including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for companies in the Euro New Market section.

AMSTERDAM

Table of stock prices for companies listed on the Amsterdam stock exchange.

CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the Euro zone: FR (France), DE (Allemagne), ES (Espagne), etc.

VALEURS FRANCE

Le cours de Bourse de Suez-Lyonnaise des eaux s'inscrivait en hausse de 1,18 % à 171,4 euros, jeudi 5 octobre, au début des cotations. La société a annoncé un bénéfice net de 1,268 milliard d'euros au premier semestre, contre 920 millions pour la même période de 1999, et une hausse de 51 % de son bénéfice net courant.

Le titre Thomson Multimédia cédaît 0,52 % à 56,85 euros, dans les premiers échanges jeudi, alors que le placement de ses titres se termine ce jour après des investisseurs institutionnels. L'offre auprès des particuliers a pris fin la veille au soir. Le prix définitif de l'offre aux particuliers devait être annoncé jeudi.

L'action Crédit Lyonnais gagnait 0,71 % à 42,7 euros, jeudi matin, au lendemain de l'annonce d'un protocole d'accord avec le CCF sur le rapprochement de leurs activités de financement d'équipements en crédit-bail mobilier.

L'action Air France reculait de 0,68 % à 20,6 euros, jeudi en début de matinée. Boeing a confirmé mercredi soir que le transporteur aérien avait passé une commande ferme pour 10 Boeing B777-300ER et pris une option sur 10 autres appareils.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 5 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Derrière jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of market data for France, including ACCOR, ABEL GUILLIEM, AFFINE(EXIMM), AIR FRANCE G, AIR LIQUIDE.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices and changes.

Main table of market data for France, continuing from the previous table with more company listings.

Table titled 'International' showing market data for various international companies and indices.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 4 OCTOBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Valeurs

Table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for the Nouveau Marché, continuing from the previous table.

Table titled 'SECOND MARCHÉ' showing market data for various international companies and indices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 4 octobre

Émetteurs

Table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their managers.

Main table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their managers.

Main table of market data for SICAV and FCP, continuing from the previous table.

Table titled 'LEGAL & GENERAL BANK' showing market data for various international companies and indices.

**SPORTS** Après l'Angleterre, le 2 septembre, c'est le Cameroun qui a tenu l'équipe de France en échec, mercredi 4 octobre, sur le même score de 1-1 devant 64 000 spectateurs au Stade

de France au terme d'une partie moyenne. ● **LES CHAMPIONS DU MONDE**, qui étaient privés de nombreux titulaires blessés, parmi lesquels le gardien de but Fabien Barthez et le

meneur de jeu Zinedine Zidane, ont été mis en difficulté par les champions d'Afrique. ● **LA MARQUE** a été ouverte par l'attaquant d'Arsenal, Sylvain Wiltord (20<sup>e</sup> minute), mais les

Lions indomptables, qui rencontraient la France pour la première fois, ont égalisé grâce à un retourné de Patrick Mboma (45'). ● **LES TRICOLORS**, qui ont dû se passer pour la première fois

de leurs « retraités », Laurent Blanc et Didier Deschamps, n'ont pas paru particulièrement motivés, à l'exception de leur nouveau capitaine, Marcel Desailly, et de Patrick Vieira.

## Les champions olympiques neutralisent les champions du monde

Les Lions indomptables du Cameroun ont tenu la sélection de Roger Lemerre en échec (1-1), au Stade de France, grâce à leur puissance physique. Les Bleus doivent maintenant se rendre en Afrique du Sud pour jouer, samedi 7 octobre, à Johannesburg, une nouvelle rencontre amicale

SI DEUX RÉSULTATS nuls consécutifs à un mois d'intervalle ne suffisent pas à dessiner les contours d'une tendance lourde, ils éveillent un soupçon dans l'esprit d'un compétiteur exemplaire qui a égrené, mercredi 4 octobre, son nouveau statut de capitaine. Marcel Desailly n'est pas homme à barguigner. Il l'a

rappelé au terme du premier France-Cameroun soldé sur un score de parité (1-1) au Stade de France. « Nous n'avons pas su aborder ce match amical comme il le fallait, a diagnostiqué le défenseur central. Quand on ne manifeste pas l'agressivité nécessaire, on s'expose fatalement à une déconvenue. » En deux phrases abruptes, le successeur de Didier Deschamps a résumé la partie qui a opposé le champion d'Europe et du monde au champion d'Afrique, récent champion olympique.

Entre la foi des Lions indomptables du Cameroun, qui alignaient au départ cinq des champions couronnés à Sydney et la motivation chancelante des Bleus, l'échelle des valeurs s'est sensiblement rapprochée. Elle aurait même pu basculer si Samuel Eto'o n'avait pas échoué à deux reprises dans ses face à face avec Lionel Letizi (34<sup>e</sup> minute) et Richard Dutruel (60<sup>e</sup>) qui se sont succédé dans la cage de l'équipe de France. Le but de Sylvain Wiltord, idéalement servi par Patrick Vieira (20<sup>e</sup>) avait pourtant lancé les Tricolores sur la voie d'un succès. C'était mésestimer la capacité de réaction de la sélection camerounaise qui est revenue au score juste avant la pause à la suite d'un retourné spectaculaire de Patrick Mboma.

### « JE SERAI VIGILANT »

### Un voyage controversé

Dès la fin de leur match face au Cameroun, les Bleus ont rejoint l'aéroport de Roissy pour décoller, jeudi 5 octobre, à 1 h 30 à destination de Johannesburg où ils joueront, samedi 7 octobre, à 17 heures, une nouvelle rencontre amicale face à l'Afrique du Sud. Le soir même (à 21 h 30), ils repartiront pour Paris avec une arrivée prévue dimanche 8 octobre à 8 h 20. Au total, la délégation française aura passé vingt-deux heures à 10 000 m d'altitude. Ce périple a suscité les critiques d'Arsène Wenger, l'entraîneur d'Arsenal, qui a mis à disposition Thierry Henry, Patrick Vieira et Sylvain Wiltord. Le choix de la Fédération française de football (FFF) s'explique par la difficulté de trouver un adversaire alors que se disputera, mercredi 11 octobre, une journée éliminatoire du Mondial 2002 qui implique la quasi-totalité des nations européennes (la France, championne du monde, est qualifiée d'office pour le tournoi final). La grande gagnante de la semaine sera la FFF qui touche 13 millions de francs de TF 1 par match télévisé.

Le début de la seconde mi-temps fut clairement à l'avantage des footballeurs africains qui s'adjudageaient la plupart des duels en usant de leur puissance physique. Seules quelques séquences françaises très espacées



LAURENT EMMANUEL/AP

Champion olympique 2000, le Camerounais Patrick Mboma a justifié son titre en inscrivant un but d'anthologie.

donnaient le change. Il en aurait fallu bien plus pour émouvoir les Camerounais qui n'évoluent pas par hasard dans de grands clubs européens. Ce scénario fort peu digne de la réputation des Bleus, Roger Lemerre le craignait avant le coup d'envoi. « La Coupe du monde 2002 est encore loin, d'ici là nous ne disputerons que des

rencontres sans enjeu. Cette situation ne sera pas facile à gérer », déclarait le sélectionneur, la veille de la confrontation.

Pour prévenir un excès de déconcentration, il avait rappelé les principes qui guident l'action des Bleus depuis leur montée en puissance en 1996 : « Je serai vigilant sur l'état d'esprit de chacun. Celui qui pense qu'il peut laisser filer un match international se trompe. La négligence n'est pas supportable au plus haut niveau. » Roger Lemerre avait lancé son avertissement dans un contexte peu propice à la production d'adrénaline. Le week-end lui fut funeste. De toute l'Europe convergèrent les mauvaises nouvelles avec les abstentions de Nicolas Anelka, Fabien Barthez, Vincent Candela, Youri Djorkaeff, Robert Pires et Zinedine Zidane, tous blessés à divers degrés. Avec six champions du monde sur le flanc, l'affaire s'annonçait rude. Autant d'aléas en si peu de temps avaient éveillé le soupçon sur des forfaits diplomatiques à l'heure où les clubs cèdent leurs joueurs à contrecœur pour des parties de bon voisinage.

Avec une franchise qui l'honore, Zinedine Zidane a même prévenu qu'il donnerait la priorité à son employeur, la Juventus de Turin, si elle est toujours concernée par la lutte pour le titre au détriment de la tournée des Bleus en Corée du Sud et au Japon du 28 mai au

10 juin 2001. « Il se trompe », lui a répondu le sélectionneur qui s'apprête à affronter la même période de vacuité qu'Aimé Jacquet entre le championnat d'Europe 1996 et la Coupe du monde 1998. Avec un sourire qui cachait mal son irritation, Roger Lemerre a pointé, mercredi soir, les manquements : « Un match international même amical ne ressemble pas à une rencontre de championnat ou de Coupe d'Europe. Quand on n'a pas les aptitudes physiques nécessaires, il faut une technique individuelle très élaborée pour compenser. J'espère que certains vont réfléchir sur les exigences requises pour évoluer avec l'équipe de France. Avec les retraités de Laurent Blanc et de Didier Deschamps, nous sommes dans une phase de transition. Je ne souhaite pas qu'elle s'éternise. »

### PÉRIODE DE « GESTATION »

Même s'il fut élogieux à leur égard, le courroux policé du sélectionneur semblait s'adresser aux néophytes – Richard Dutruel, Claude Makelele, Martin Djetou, Laurent Robert – appelés à la rescousse pour remplacer les indisponibles mais peut-être aussi à David Trezeguet, qui a très vite renoncé devant l'adversité. « Je suis d'autant plus déçu de notre prestation que dans la formation de départ, nous étions dix (ndlr, tous sauf Lionel Letizi) à avoir participé à l'Euro 2000 », a opportunément rappelé Marcel Desailly. Dans sa campagne incertaine, Roger Lemerre devra également calmer l'impatience de Lilian Thuram qui a renouvelé son désir d'évoluer dans l'axe de la défense au poste laissé vacant par Laurent Blanc. La production inquiétante de Frank Leboeuf relancera forcément le débat. En revanche, Didier Deschamps a trouvé son pendant avec Patrick Vieira dans un style diamétralement différent. C'est tout sauf une surprise mais en cette période de « gestation » pour reprendre le terme du sélectionneur, un souci en moins, ça ne se refuse pas.

Elie Barth

## 7h00-8h00 Tout Savoir Tout Comprendre

Hervé BÉROUD & Myriam ALMA

7:14

"Citron pressé"

Alix GIROD de l'AIN

7:18

"L'info sans frontière"

Pierre-Marie CHRISTIN

7:20

"Le fait économique"

Nicolas BEYTOUT

7:43

le "Fait politique du jour"

Alain DUHAMEL

7:47

"Le journal économique"

Jean-Yves HOLLINGER

7:50

"L'invité de RTL"

Olivier MAZEROLLE

l'essentiel de l'actualité par les grandes signatures RTL.

**RTL**  
rtl.fr

## La disgrâce de Wanderley Luxemburgo, entraîneur déchu de la « Selecao »

### RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

La presse de son pays l'avait condamné sans appel après le retentissant fiasco de Sydney 2000, ponctué, en quarts de finale, par une humiliante déroute (sur « but en or », alors que les Brésiliens jouaient à onze contre neuf depuis près d'une demi-heure), face aux futurs champions olympiques, les bien nommés Lions indomptables du Cameroun. Le couperet est finalement tombé, le 30 septembre, au cours d'un déjeuner funèbre organisé au siège de la Confédération brésilienne de football (CBF) à Rio : le jadis fringant Wanderley Luxemburgo, qui exhibait depuis deux ans sa collection de costumes italiens à la tête de la Selecao, a officiellement reçu son avis de licenciement.

Le successeur du légendaire Mario Zagallo avait déjà la tête sur le billot en raison de la piètre campagne de ses troupes dans le tournoi qualificatif pour la Coupe du monde 2002. A l'issue de la septième journée de la poule sud-américaine, les quadruples champions du monde occupent en effet, avec trois victoires, deux nuls et deux défaites, une peu glorieuse quatrième place, la dernière garantissant un visa pour le mondial asiatique.

En attendant de dénicher l'oiseau rare qui aura le redoutable honneur de reprendre en main une équipe indigne ces derniers temps de son prestige, Ricardo Teixeira, le patron de la CBF, a chargé Candinho, l'ex-bras droit du déchu, d'assurer l'intérim jusqu'au déplacement au Venezuela, dimanche 8 octobre, à Maracai-bo, dans le cadre des éliminatoires régionales.

Pour Wanderley Luxemburgo, les ennuis ne font apparemment que commencer. Sous le coup d'un limogeage dont il n'est pas près de se remettre, le voilà pris dans les remous de diverses affaires ébruitées par la presse avant même sa mésaventure australienne. Le 2 octobre, ses avocats ont demandé le report de la convocation de leur client par la police fédérale, qui souhaite l'entendre à propos des récentes révélations de l'hebdomadaire *Epo-ca*, selon lesquelles il aurait falsifié sa date de naissance – son passeport le crédite de quarante-cinq printemps – pour se rajeunir de trois ans et jouer les prolongations chez les juniors du temps où il défendait, dans les années 70, les couleurs du Botafogo de Rio.

### « CAISSE NOIRE »

L'inculpation qu'il encourt pour « usage de faux » n'est pourtant que le cadet de ses soucis. Un autre rendez-vous avec la police, fixé au 16 octobre, risque de déclencher une tempête bien plus dévastatrice : il devra alors répondre des accusations lancées contre lui par l'une de ses anciennes collaboratrices, qui lui aurait servi de prête-nom dans le recyclage de fonds provenant de la fraude fiscale et de commissions occultes perçues sur des transferts de joueurs.

Dans sa dernière édition, mise sous presse avant son éviction de la sélection nationale, l'hebdomadaire *Veja* lève, fac-similés de virements bancaires à l'appui, une partie du voile sur la « caisse noire » de Luxemburgo. Entre 1994 et 1997, ce dernier a touché, selon les documents publiés, près de 3 millions de reais (1,85 million

d'euros), dont la trace n'apparaît dans aucune de ses déclarations d'impôts.

Excité par le scandale, un autre « Lion », celui dont le fisc brésilien a fait son symbole, menace de rugir aux dépens de l'étourdi en disgrâce. D'autant que la Banque centrale a entamé, en juillet, un procès administratif à l'encontre d'une vingtaine de grands clubs nationaux, qu'elle soupçonne de malversations financières dans des opérations de transfert de joueurs à l'étranger. Un business très lucratif, auquel Wanderley Luxemburgo jure n'avoir jamais été mêlé. Installée le 3 octobre, une commission d'enquête parlementaire se propose d'explorer les coulisses déléguées du football brésilien.

Jean-Jacques Sévilla

### ■ LOTO : résultats des tirages n° 80 effectués mercredi 4 octobre

**Premier tirage :** 1, 8, 13, 16, 42, 43 ; numéro complémentaire : 17 . Rapports pour 6 numéros : 3 012 490 F (459 251 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 78 315 F (11 939 €) ; 4 numéros : 6 260 F (954 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 252 F (38 41 €) ; 4 numéros : 126 F (19 20 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). **Second tirage :** 9, 11, 30, 35, 44, 47 ; numéro complémentaire : 5. Rapports pour 6 numéros : pas de gagnant ; 5 numéros et le complémentaire : 41 885 F (6 385 €) ; 5 numéros : 7 260 F (1 106 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 300 F (45,73 €) ; 4 numéros : 150 F (22,86 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

# La NASA fête la centième mission de ses navettes spatiales

Conçu dès l'origine comme un mode de transport universel, le « shuttle » a rapidement réduit ses ambitions. Trop cher. Moitié camion, moitié bus, cet engin réservé aux missions militaires et scientifiques s'ouvre une nouvelle vie avec la station spatiale internationale

En service depuis avril 1981, les navettes spatiales américaines devaient fêter leur centième vol avec le tir, jeudi 5 octobre en fin de soirée, de Discovery, dont l'équipage doit fixer de nouveaux éléments à la station

spatiale internationale. Quatre navettes sont aujourd'hui exploitées par la NASA, qui les utilise essentiellement pour des missions scientifiques ou militaires. L'explosion de la cinquième d'entre elles, Challenger,

avait fait sept morts en janvier 1986 et précipité une réforme profonde de l'Agence spatiale américaine, qui est passée, en six ans, de l'ère des épopées technologiques à celle de l'industrie et du commerce. Le coût

de leur utilisation est si élevé que les navettes se sont vu fermer le marché très compétitif des satellites commerciaux. Ces concentrés de technologies devraient néanmoins continuer à voler pendant de nom-

breuses années. Notamment pour la construction, la desserte et l'exploitation de la future station spatiale internationale qui devrait exiger une quarantaine de vols entre novembre 1998 et avril 2006.

**JEUDI** 5 octobre en fin de soirée, les étendues marécageuses qui cerment le centre spatial Kennedy (Floride) devaient retentir une nouvelle fois des grondements sourds et des claquements secs des moteurs de la navette spatiale. Un lancement de plus diront les blasés. De fait, la mission d'un peu plus de dix jours confiée à Discovery et à son équipage de sept astronautes, dont une femme (la pilote Pamela Ann Melroy), n'a rien de très original. Juste un aller et retour dans l'espace pour jouer les mécaniciens en orbite et installer, au cours de quatre sorties, deux nouvelles pièces (un collier d'amarrage et un ensemble de télécommunications et de contrôle gyroscopique) du grand jeu de construction de la station spatiale internationale (ISS) dont le tout dernier élément a été assemblé en juillet.

Il ne s'agit là que de l'un des quarante vols que la NASA a programmés entre novembre 1998 et avril 2006 pour assembler, habiter, exploiter et agrandir l'ISS à

laquelle participent aujourd'hui seize nations. Rien de bien croustillant dans tout cela. Et pourtant, ce tir n'est pas tout à fait comme les autres : c'est le centième effectué par une navette. Formidable anniversaire pour un engin qui est un concentré de recettes techniques et de paris fous.

## Les promoteurs de navettes, forts de la capacité supposée de leurs engins à revoler rapidement, espéraient casser les prix des services de lancement. Ils ont dû déchanter

Des moteurs cryogéniques (à oxygène et hydrogène liquides) à hautes performances – plus de vingt fois la puissance d'un grand barrage hydroélectrique – mais qui ont été l'objet de bien des déboires. Deux fusées d'appoint à poudre d'une taille et d'une puissance (44 millions de chevaux) jamais égalées, mais dont les dé-

fautes d'étanchéité ont été à l'origine de l'explosion de Challenger en janvier 1986 (*lire page 31*). Des températures de fonctionnement variant, selon les endroits de la carlingue, de – 156 degrés Celsius dans l'espace à 1 650 degrés Celsius durant la phase de rentrée dans l'atmosphère, qui exigent une protec-

tion thermique de tuiles réfractaires et... baladeuses dont la mise au point n'a pas été de tout repos.

Que la NASA et le constructeur principal de la flotte des navettes, l'industriel Rockwell International, aient triomphé de toutes ces difficultés mérite mille fois d'être salué. Rarement entre-

prise aussi ambitieuse aura été aussi bien menée à son terme. Et ce ne sont pas les Russes qui le nieront. Eux qui, faute notamment de crédits n'ont pas pu achever leur projet Bourane d'un véhicule similaire. Pourtant, cette « centième » des navettes américaines ne peut cacher les conséquences économiques et stratégiques fâcheuses que le choix d'un tel moyen de transport a entraîné.

À l'origine, les navettes devaient être des engins à tout faire, moitié camion, moitié bus, qui, une fois leur mission accomplie, seraient repartis dans l'espace après un passage de deux semaines au « garage » pour remise en condition. La réalité est aujourd'hui tout autre : c'est à peine si l'on lance cinq à six navettes par an. À l'origine, elles devaient assurer toutes les mises en orbite de satellites et mettre au rencart les lanceurs conventionnels. Là encore, la réalité a été autre. Les militaires ont protégé leur lanceur Titan et la fusée Ariane, conçue pourtant

comme un outil de dissuasion permettant aux Européens de s'affranchir des diktats américains pour lancer leurs satellites, est devenue le numéro un mondial des lancements civils.

Les promoteurs des navettes, forts de la capacité supposée de leurs engins à revoler rapidement, espéraient casser les prix des services de lancement. Ils ont dû déchanter. Les navettes sont fragiles (2,5 millions de pièces), délicates à mettre au point, objets de modifications nombreuses et incessantes (environ 200 destinées à améliorer leurs performances et alléger leurs structures pour gagner en charge utile. Bien que depuis 1992, le coût de leur exploitation ait baissé de 40 %, bien que le nombre des pannes observées en vol ait diminué de 70 %, bien que les effectifs des personnels associés à ce programme aient été – trop ? – réduits, le coût d'exploitation de la flotte des cinq navettes est resté élevé (3 milliards de dollars par an).

Le prix du lancement d'un de ces magnifiques engins oscille entre 350 et 400 millions de dollars, ce qui est incompatible avec la mise en orbite de satellites commerciaux. Pour rentabiliser la mission, il faudrait pouvoir programmer pour une même date de tir la mise en orbite de quatre ou cinq satellites de plusieurs tonnes chacun que l'on installerait dans l'immense soute de l'engin. A voir les trésors d'imagination qu'ArianeSpace déploie – pas toujours avec succès – pour réunir seulement deux satellites sous la coiffe d'une de ses Ariane, on comprend aisément que la navette soit désormais dédiée à des charges plus lourdes, plus sensibles et plus complexes : satellites militaires, télescopes spatiaux et observatoires astronomiques, sondes d'exploration planétaire, laboratoire scientifique, matériel pour l'ISS, etc.

« La navette, c'est comme une Ferrari avec laquelle on irait livrer du charbon », commente, ironique et admiratif à la fois, un spécialiste du vol spatial. Pas question de faire du commerce avec un tel engin. Cela n'empêche pourtant pas la NASA de penser à l'avenir du transport spatial et à celui, plus immédiat, de sa flotte de navettes dans la mesure où les successeurs de ces engins ne seront pas prêts, au mieux, avant 2015-2020.

### TROIS QUESTIONS À...

#### JEAN-FRANÇOIS CLERVOY

**1** Membre du corps des astronautes de l'Agence spatiale européenne, vous avez volé à trois reprises à bord d'une navette américaine. Ses concepteurs pensaient atteindre le centième vol bien avant l'an 2000, pourquoi en est-il allé autrement ?

On pensait effectivement que chaque navette serait capable de voler toutes les deux semaines et qu'elle pourrait effectuer jusqu'à cent missions. En fait, les vérifications nécessaires entre chaque rotation n'autorisent qu'un vol toutes les six semaines. Et l'adaptation de la navette pour recevoir à chaque fois des chargements différents allonge encore ces délais jusqu'à trois mois minimum.

Depuis dix ans, le rythme maximal a été de dix vols par an. Ces dernières années, il était tombé à trois ou quatre missions. Avec l'assemblage de la station spatiale internationale (ISS), il devrait remonter à huit à dix vols par an, ce qui est le rythme considéré comme nécessaire pour maintenir l'expertise des équipes au sol.

**2** Le facteur économique n'est-il pas à l'origine de ce ralentissement ?

Sans nul doute. Un vol de navette coûte plus de 2 milliards de francs, notamment parce qu'il faut garantir la sécurité des passagers. L'accident de Challenger a

Grâce à ces derniers, les *Reusable Launch Vehicles* (RLV) – dont un petit prototype, le X-33, est en cours de développement –, les Américains espèrent réduire les risques d'un accident pour l'équipage à un pour dix mille missions et ramener le prix du kilo mis en orbite de plus de 10 000 dollars à 1 000 dollars.

## Un pari technologique de 20 milliards de dollars

Le concept d'un engin spatial réutilisable, seul capable pensait-on de réduire substantiellement le coût de mise en orbite des satellites, laboratoires ou expériences, est né en février 1967 des réflexions d'un petit comité de spécialistes. Mais ce n'est qu'en septembre 1969, deux mois après le premier pas de l'homme sur la Lune, que cet engin apparut officiellement dans trois programmes d'exploration spatiale post-lunaires. Le plus ambitieux prévoyait l'envoi d'astronautes sur Mars, la mise en place d'une station spatiale en orbite autour de la Lune et d'une autre autour de la Terre, toutes deux desservies par une navette. Une fois ses comptes faits, l'administration américaine révisa ses objectifs à la baisse. En janvier 1972, le président Nixon, alors en campagne électorale, se prononçait en faveur de la seule navette.

Neuf ans plus tard, après bien des déboires (moteurs, revêtement, surcoûts, retards, etc.), Columbia effectuait son premier vol. Vingt milliards de dollars (22,8 milliards d'euros) avaient alors été dépensés.

En attendant, la NASA se doit de bichonner les quatre navettes de sa flotte. D'autant qu'en 1999, un certain manque de rigueur dans leur maintenance (fils dénudés, forêts de perceuse perdus, soudures non conformes et ligne d'alimentation cabossée) l'avait conduite à arrêter les vols pendant quatre mois et demi.

Jean-François Augereau

★ Pour en savoir plus : <http://www.nasa.gov/today/index.html>

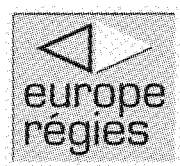
souligné l'absurdité de lancer des satellites d'applications (télécommunications, observation de la Terre, etc.), avec un tel outil. La NASA s'est à nouveau tournée, pour cela, vers les vols automatiques, mais cette erreur de jugement a profité et profite encore à Ariane. Les vols de navette sont réservés aux missions qui nécessitent la présence de l'homme – réparation de satellites, expériences en microgravité, assemblage de l'ISS.

**3** Pour ce dernier chantier, la NASA n'a-t-elle pas dû revoir ses méthodes de travail ?

Les vols d'Américains vers la station russe Mir, entre 1995 et 1998, ont appris beaucoup de choses à la NASA et ont été très bénéfiques pour la phase actuelle d'assemblage. Il est apparu que le travail de planification des activités à bord de la station, qui implique les centres de contrôle russe et américain, devait être repensé.

Pour ce qui est des phases d'assemblage, les missions seront encore plus intenses que lors des vols normaux, avec un minutage précis de chaque tâche à effectuer. Mais pour les séjours de longue durée, les méthodes d'entraînement – lequel a lieu pour moitié en Russie – ont bien changé. La NASA prévoit de donner leur week-end aux astronautes, de leur laisser plus de flexibilité et d'initiative dans leur emploi du temps.

Propos recueillis par Hervé Morin







Le 29 octobre 1998, la navette Discovery emporte à son bord, avec six autres astronautes, un sénateur de soixante-dix-sept ans, John Glenn, qui fut en 1962 le premier Américain placé en orbite.

## Six engins, vingt-trois ans d'histoire

Six navettes spatiales ont été construites pour le compte de la NASA.

● **La toute première, baptisée Enterprise**, n'a jamais connu les frissons du voyage orbital. Modèle de démonstration, cette navette sans moteurs n'a fait que voler, en 1977, sur le dos d'un Boeing 747 spécialement aménagé. Sa mission était d'évaluer les capacités de ces « fers à repasser volants » que sont les navettes à planer dans l'atmosphère, ainsi que de démontrer les capacités de l'ensemble hétéroclite avion-navette à parcourir la distance séparant la base de lancement de Cap Canaveral (Floride) de la base aérienne Edwards (Californie) où les navettes peuvent aussi se poser en cas de mauvais temps.

● **Les cinq autres portent le nom de Columbia**, mise en service en avril 1981, Challenger (1983), Discovery (1984), Atlantis (1985) et Endeavour (1992). Ces cinq engins ont passé au total l'équivalent de deux ans et demi dans l'espace.

● **Avec 28 missions accomplies**, Discovery est la navette qui a le

plus volé. Viennent ensuite Columbia (26), Atlantis (22), Endeavour (14) et Challenger (9) qui fut détruite lors de son dixième vol, en janvier 1986, dans une dramatique explosion qui fit sept morts.

● **En dix-neuf ans, 596 astronautes** – américains et étrangers – ont volé à bord des navettes. 850 charges utiles ont pris place dans leur soute. 60 ont été déployées dans l'espace, dont le fameux télescope spatial Hubble et plus d'une vingtaine d'autres ont été récupérées en orbite. Elles ont transporté 1 360 tonnes de matériel en orbite.

● **Les navettes ont fortement participé à la coopération spatiale américano-russe** en desservant à neuf reprises la vieillissante station russe Mir. Elles sont, d'autre part, le moyen de transport privilégié des Américains pour desservir la station spatiale internationale ISS qui doit accueillir son premier équipage (lancé par une fusée russe Soyouz), à la fin du mois d'octobre. Une quarantaine de vols de navettes sont prévus pour cette destination entre décembre 1998 et avril 2006.

## En 1986, une catastrophe lourde de conséquences

**MARDI 28 JANVIER 1986**, Cap Canaveral. Le froid intense qui règne sur la Floride n'a pas découragé les curieux. Une foule nombreuse s'est massée autour du centre spatial Kennedy. Ce vol, il est vrai, n'est pas tout à fait comme les autres. Pour la première fois, un « civil » est du voyage. Christa McAuliffe, une enseignante de trente-sept ans, doit donner, en direct depuis la cabine de Challenger, des cours retransmis aux élèves des écoles sur la conquête spatiale et les conditions de vie en orbite. A 11 h 38, le bel oiseau s'élève majestueux. Soixante-treize secondes plus tard, un énorme panache de fumée blanche zèbre le ciel d'hiver : Challenger et ses sept occupants viennent de se volatiliser, sous les yeux de millions de téléspectateurs.

La commission d'enquête établira qu'un joint de l'un des deux énormes propulseurs à poudre de l'engin a lâché. Une flamme a jailli de la brèche, découpant, comme un chalumeau, l'une des attaches du propulseur. L'énorme cylindre a alors basculé, percutant le réservoir ventral et provoquant l'explosion des 700 tonnes d'hydrogène qu'il contenait. Le *New York Times* publie, dix jours après la catastrophe, le rapport d'un analyste de la NASA signalant, dès juillet 1985, une « carbonisation des joints » observée sur des propulseurs récupérés après les tirs. Cela « pose un problème majeur qui affecte à la fois la sécurité des vols et le coût du programme », précisait-il. Des ingénieurs de la société Thiokol, constructeur des propulseurs, révéleront plus tard qu'ils ont « formellement déconseillé » aux respon-

sables de la NASA d'effectuer le tir ce jour-là en raison du froid qui, selon eux, risquait de fragiliser un peu plus des joints déjà douteux.

Les sept morts de Challenger ont porté un coup fatal à l'image de la NASA dans le public. A l'époque, les hommes politiques et les ingénieurs du spatial, eux, savaient déjà que l'âge d'or de la prestigieuse agence était terminé. Dix-sept ans après la conquête de la Lune, elle avait le plus grand mal à obtenir du Congrès le financement du programme des navettes. Le traumatisme du Vietnam et la montée des préoccupations écologiques avaient sonné le glas des grandes et coûteuses épopées technologiques. La catastrophe va précipiter une réforme devenue indispensable.

### LA FIN DES HÉROS

Les têtes tombent. Dans un premier temps, les « bureaucrates » coupables de négligences sont remplacés, aux postes de responsabilités, par des astronautes. L'un d'eux, Richard Truly, est nommé à la tête de l'agence. Dans un second temps, les anciens « héros » céderont la place aux managers venus de l'industrie. Daniel Goldin, qui dirige encore la NASA aujourd'hui, est l'un d'entre eux. Dès son arrivée, en 1992, il engage de sévères réductions d'effectifs et de budget, surtout pour les vols humains.

Un tiers des postes civils sont supprimés, la productivité de l'agence augmente. Le spatial est passé de l'ère des conquérants à celle des industriels et des commerçants.

Jean-Paul Dufour

# La médaille d'or du CNRS est attribuée au biochimiste Michel Lazdunski

Ses travaux ont permis de mieux comprendre le « langage des cellules »

La spécificité des cellules est reconnaissable à leur « langage », dont les « mots » sont formés d'une combinaison spécifique de canaux io-

niques. Il s'agit de microgénérateurs d'électricité qui permettent aux cellules du système nerveux de communiquer entre elles et avec leurs or-

ganes cibles, aux cellules musculaires et cardiaques de déclencher la contraction, à celles du système endocriné de sécréter leurs hormones.

**CHAQUE ANNÉE**, le CNRS distribue, lui aussi, sa médaille d'or. Celle de l'an 2000, attribuée jeudi 28 septembre, revient à Michel Lazdunski, professeur à la faculté de médecine de l'université de Nice-Sophia Antipolis et directeur de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire (IPMC) du CNRS. Spécialiste mondial des canaux ioniques, ce biochimiste de soixante-deux ans (il est né le 11 avril 1938 à Marseille) est l'auteur, avec son équipe, d'une impressionnante quantité de travaux fondamentaux et appliqués à la pharmacologie.

Ingénieur chimiste en 1959, docteur ès sciences en biochimie en 1964, Michel Lazdunski entre en 1962 à l'Institut de biochimie du CNRS de Marseille. En 1967, lorsque se crée dans cette même ville le Centre de biochimie et de biologie moléculaire du CNRS, il y prend la tête du groupe de physiologie des protéines et enzymologie, qu'il anime jusqu'en 1973. Il crée alors à Nice le Centre de biochimie du CNRS qu'il dirige jusqu'en 1989, année durant laquelle

est fondé, à Sophia Antipolis, l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire du CNRS (IPMC) qu'il dirige depuis onze ans. Son objet d'étude est au cœur de la cellule vivante, et concerne tout aussi bien l'hypertension que le diabète, les arythmies cardiaques ou l'ischémie cérébrale.

Depuis qu'il les fréquente, Michel Lazdunski est passé maître dans la connaissance des canaux ioniques. Ces petites structures, présentes à la surface de chaque cellule vivante, ont pour rôle d'assurer la bonne circulation des ions entre les milieux extra et intracellulaires. Microgénérateurs d'électricité, ces canaux permettent aux cellules du système nerveux de communiquer entre elles et avec leurs organes cibles, aux cellules musculaires et cardiaques de déclencher la contraction, aux cellules du système endocriné de sécréter leurs hormones.

Autant dire que ces structures – dont l'étude valut aux Allemands Erwin Neher et Bert Sakmann le prix Nobel de médecine 1991 – sont indispensables à la vie. D'autant

qu'on les trouve également dans des cellules qui ne génèrent pas de bioélectricité (rein, poumon, système immunitaire), où elles régulent – entre autres – le taux de sodium, de calcium ou de potassium. « De la même manière que l'on peut définir la personnalité des hommes à leur façon de parler, la spécificité des cellules est reconnaissable à leur langage, dont les mots sont formés d'une combinaison spécifique de canaux ioniques. Cette combinaison varie non seulement d'un type de cellule à l'autre, mais aussi, pour un même type de cellules, au cours du développement », explique Michel Lazdunski, dont l'équipe n'a cessé depuis 1973 d'explorer la nature et le fonctionnement de ces transporteurs de vie.

### AVANCÉES THÉRAPEUTIQUES

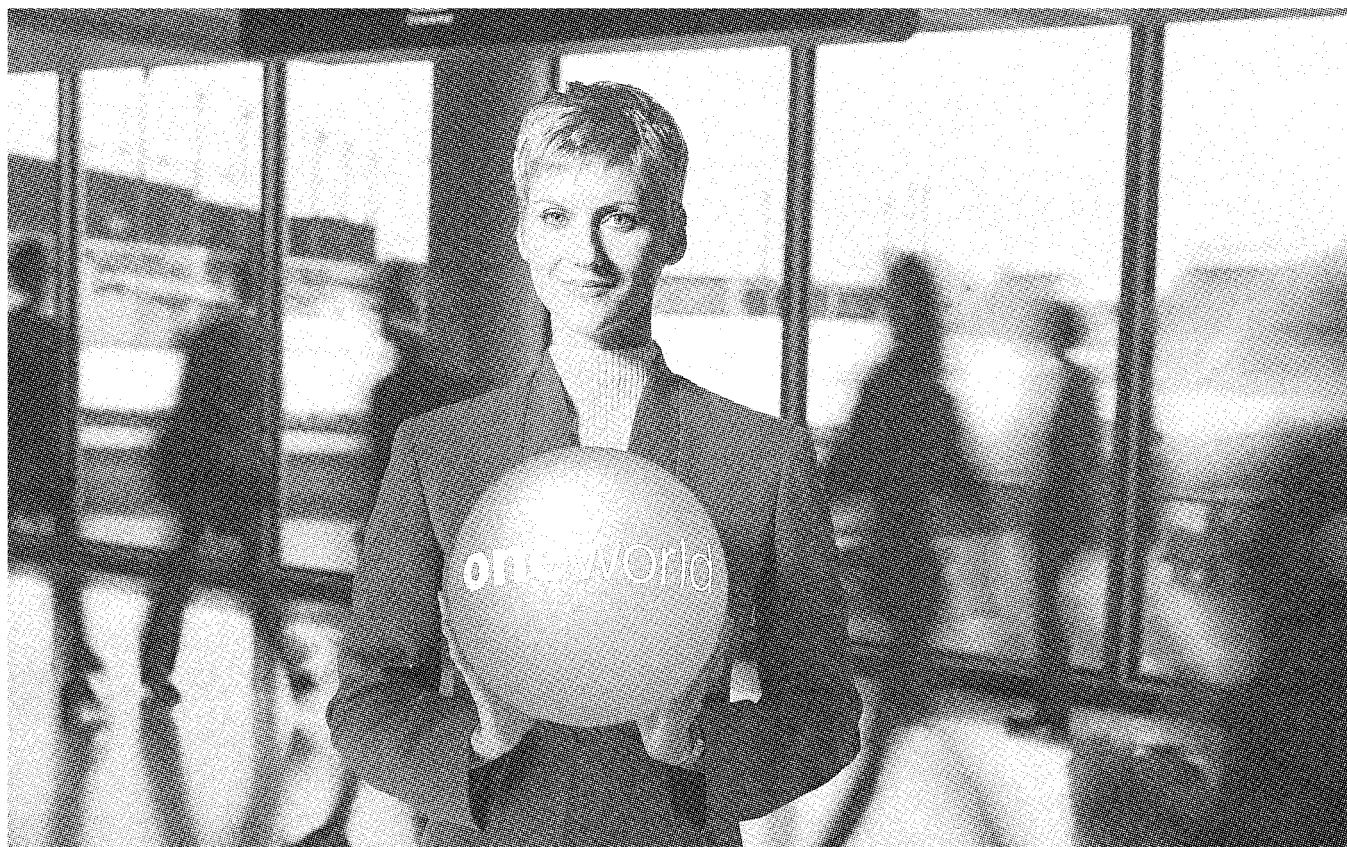
Pour tester ces structures encore inconnues, ces pionniers ont tout d'abord développé un arsenal de toxines – extraites de venin de scorpions, d'anémones de mer, de serpents, d'abeilles, d'araignées, d'algues planctoniques ou de plantes –, dont beaucoup sont dé-

sormais utilisées comme outils d'exploration des systèmes nerveux, cardio-vasculaire et musculaire. Ces toxines ont servi d'hameçons pour identifier, purifier, analyser la fonction des canaux ioniques qui leur servent de cible. Elles ont également fourni des modèles d'étude de maladies musculaires, d'arythmies cardiaques, de crises épileptiques, d'insomnie.

Aujourd'hui, les recherches menées sur les canaux ioniques ont, et de beaucoup, dépassé le cadre du laboratoire. Mais, à l'IPMC, les avancées fondamentales ou thérapeutiques continuent de se succéder. Parmi les dernières en date : l'identification, pour la première fois, d'un récepteur à la douleur (nocicepteur). Découverte qui se double d'une surprise – la molécule en question, un canal ionique à proton perméable aux ions sodium, se révèle identique à celle qui perçoit le goût acide dans les aliments (*Le Monde* du 19 mars 1997) –, et qui pourrait aider à la mise au point de nouveaux traitements analgésiques.

Catherine Vincent

Certaines personnes viennent tout naturellement chez British Airways pour changer leur billet Cathay Pacific. **En faites-vous partie?**



Chaque minute compte et même les plans les mieux organisés peuvent changer.

Aujourd'hui grâce à oneworld™, vous pouvez faire appel à tout moment à n'importe

quel membre de l'alliance, quelle que soit la compagnie avec laquelle vous

voyagez. Bienvenue sur oneworld.

Vous êtes au cœur de

BRITISH AIRWAYS

Aer Lingus

Airlines

CATHAY PACIFIC

FINNAIR

IBERIA

LANCHILE

QANTAS

Ces avantages sont réservés aux passagers voyageant en classes éligibles des vols réguliers opérés et commercialisés par une compagnie aérienne membre de oneworld (Commercialisée signifié qu'un numéro de vol d'une compagnie aérienne membre de oneworld doit figurer sur votre billet.) Aer Lingus, American Airlines, British Airways, Cathay Pacific, Finnair, Iberia, Lanchile, Qantas sont toutes des marques déposées de leurs compagnies respectives.

www.oneworldalliance.com



---

# INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 6 OCTOBRE 2000

---

Averses sur l'Est

VENDREDI. Un anticyclone situé sur le proche Atlantique se renforce sur l'ouest de notre pays. Une perturbation s'évacue sur le sud de la France, et un ciel de traîne s'établit sur l'est avec des averses.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages et les éclaircies alterneront toute la journée. Le vent de nord-ouest sera modéré près des côtes. Les températures maximales avoisineront 13 à 16 degrés.

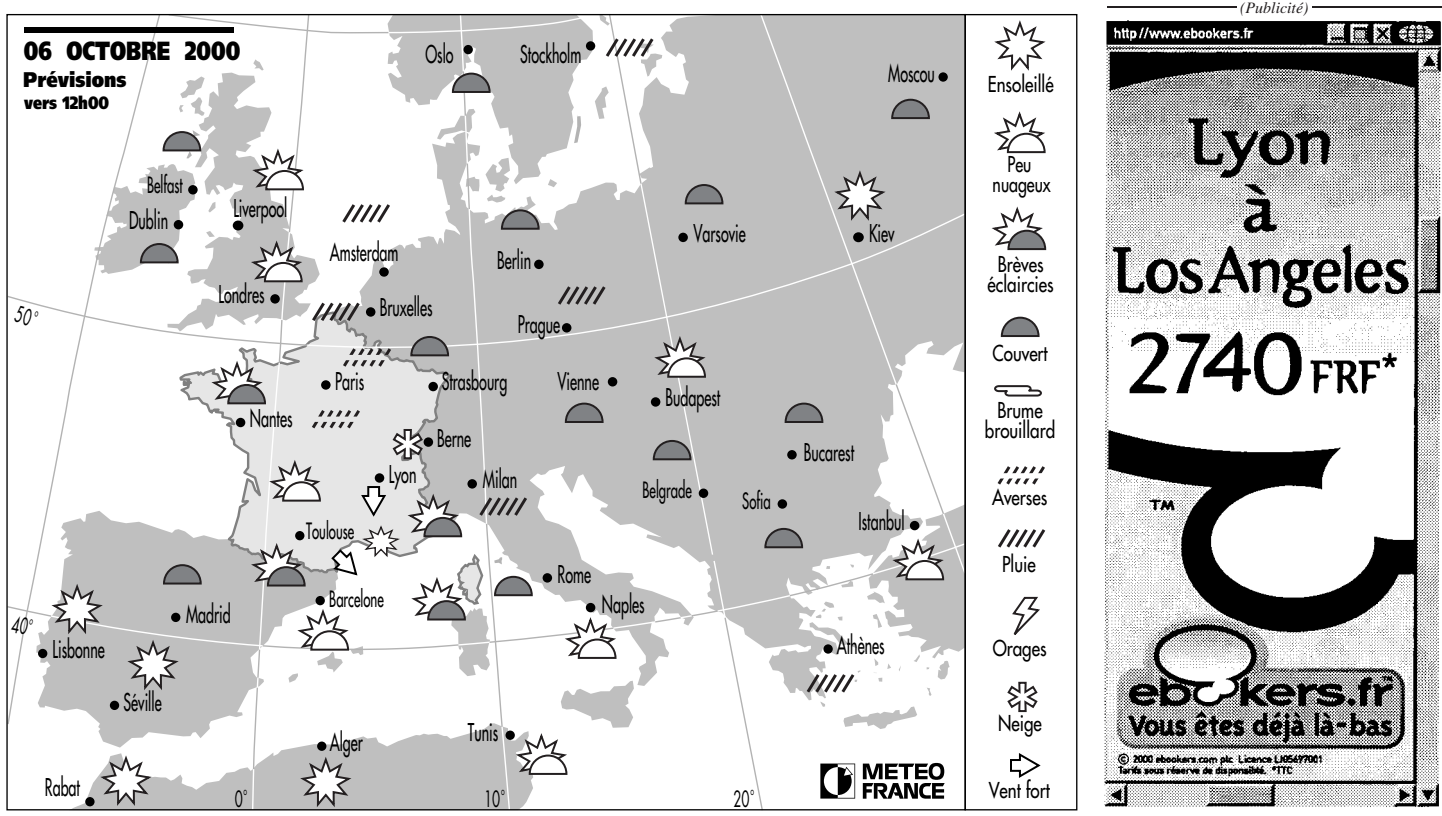
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages resteront nombreux, avec quelques averses. Les éclaircies deviendront plus belles l'après-midi, avec des averses plus rares. Le thermomètre marquera 13 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel restera très nuageux, avec des averses locales toute la journée. Il fera 12 à 14 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis, l'après-midi, le soleil fera des apparitions de plus en plus belles. Il fera 17 à 20 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Il pleuvra faiblement le matin, puis quelques éclaircies reviendront l'après-midi, avec parfois des averses. Il neigera localement l'après-midi sur les Alpes au-dessus de 1 700 mètres. Les températures maximales avoisineront 13 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur la Côte d'Azur et la Corse, le ciel deviendra très nuageux l'après-midi avec quelques averses. Ailleurs, le soleil brillera largement avec mistral et tramontane soufflant jusqu'à 110 km/h en rafales. Il fera 19 à 23 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 06 OCTOBRE 2000

Table with 2 columns: City and weather forecast (e.g., NANCY 8/14 N, NANTES 9/16 S).

Table with 2 columns: City and weather forecast (e.g., KIEV 10/19 S, LISBONNE 16/28 S).

Table with 2 columns: City and weather forecast (e.g., VENISE 14/21 C, VIENNE 13/20 C).

Table with 2 columns: City and weather forecast (e.g., LE CAIRE 21/31 S, NAIROBI 17/28 S).

Table with 2 columns: City and weather forecast (e.g., BANGKOK 24/30 P, BEYROUTH 24/29 S).

Table with 2 columns: City and weather forecast (e.g., BOMBAY 26/32 P, DJAKARTA 28/31 C).

Table with 2 columns: City and weather forecast (e.g., DUBAI 25/33 S, HANOI 24/32 S).

VENTES

DANS LE CADRE d'un « Automne asiatique à Paris », qui réunit cette année une douzaine d'antiquaires exposant divers objets d'Extrême-Orient...

Régamey est devenu illustrateur et caricaturiste. Les deux Français sillonnent le Japon du 26 août au 3 novembre...

Illustrateur sorti de l'Ecole des beaux-arts, Georges Bigot (1860-1927) s'embarque pour le Japon en 1882 et y séjourne jusqu'en 1899...

turiste dans des journaux satiriques qu'il édite lui-même, comme ses propres publications d'œuvres gravées.

Des dessins anonymes et les œuvres de plusieurs autres artistes du XIX<sup>e</sup> siècle, européens ou américains, complètent cette vision du Japon.

DÉPÊCHES

EXTRÊME-ORIENT: « Un automne asiatique à Paris » regroupe cette année douze galeries: Jacques Barrere (36, rue Mazarine, 75006)...

Une vision du Japon

Antiquités, brocante

- Paris, avenue de la Grande-Armée, jusqu'au dimanche 15 octobre, tél.: 01-47-05-33-22. Montargis (Loiret), du vendredi 6 octobre au dimanche 8 octobre, tél.: 02-38-93-45-54.

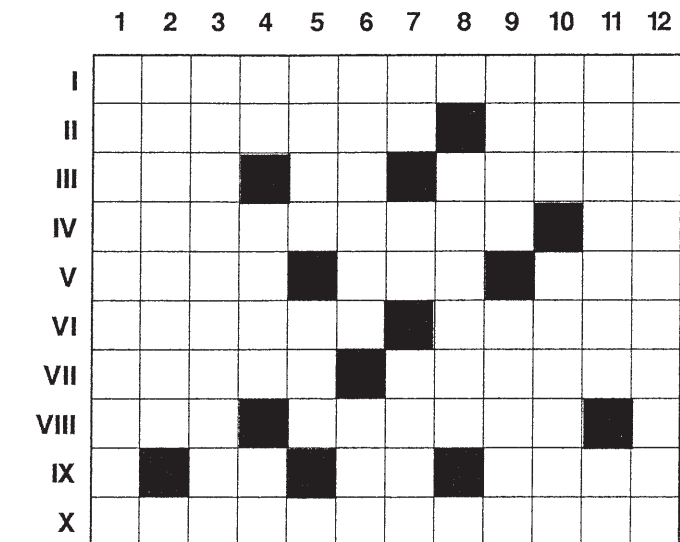
- 9 octobre, tél.: 05-63-49-28-40. Chaource (Aube), du samedi 7 octobre au dimanche 8 octobre, tél.: 03-25-40-10-67. Bracieux (Loir-et-Cher), du samedi 7 octobre au dimanche 8 octobre, tél.: 02-54-46-41-85.

- 6 octobre au dimanche 8 octobre, tél.: 04-78-37-99-67. Falaise (Calvados), cartes postales, du samedi 7 octobre au dimanche 8 octobre, tél.: 02-31-90-34-22.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 239

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Pour l'emporter, il faut être le plus petit. - II. Trait d'esprit. Vient du continent noir. - III. Plaisirs et plat fin. La preuve que Zeus aimait l'amour vache. Sa ville et sa tour valent le détour. - IV. A disparu au profit du café. Possessif. - V. Se prend en apéritif ou avant de dormir. Sans aucun intérêt. Un bien populaire. - VI. Fête en musique. Voie souterraine. - VII. Garder pour soi. Mit une couche. - VIII. Trois sur six. Celui d'à côté ou celle que l'on n'avait pas envie d'avoir à

son côté. - IX. Note. Personnel. Dur à encaisser. - X. Débarque de Gouda ou d'Edam.

VERTICALEMENT

1. Une décharge qui libère. - 2. Ses clichés évoquent un Paris gouailleux et populaire. - 3. Fait elle-même le ménage. - 4. Départ de gamme. Province de l'Arabie saoudite. Fin de verbe. - 5. Ruminant des forêts. Circule en Bulgarie. - 6. Convenable. Franchit le pas. - 7. Démonstratif. Dans le plus simple appareil. Qui dépasse largement la

moyenne. - 8. Prêtes à être dégustées. - 9. Garde son secret. Protéger le conducteur. - 10. Egouttoirs en cave. Mis des limites. - 11. Beau parleur et aussi haut parleur. En France. - 12. C'est déjà le bel âge à Bruxelles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 238

HORIZONTELEMENT

I. Cartomancien. - II. Opium. VO. - III. Rang. Indices. - IV. Digeste. Nono. - V. Osa. Ore. Duel. - VI. Nargue. Cr. Mo. - VII. Dessalé. Eg. - VIII. Iris. Sue. Ani. - IX. Ensilé. Route. - X. Rueras. Criss.

VERTICALEMENT

1. Cordonnier. - 2. Apaisa. Rnu. - 3. Ringardisé. - 4. Toge. Gésir. - 5. Om. Sous. La. - 6. Maîtresses. - 7. Année. Au. - 8. Nid. Clerc. - 9. Ceindre. Or. - 10. Cou. Aui. - 11. Événements. - 12. Nosologies.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 190

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Crépuscule calme et serein

A LA FIN du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux peintres sont attirés à Saint-Tropez par la présence de Paul Signac, qui y séjourne et travaille régulièrement. Albert Marquet fait pour la première fois le voyage en 1905 et, dès lors, l'attrait de la Méditerranée s'exerce sur lui de manière régulière.

Marquet, qui n'échappe pas aux charmes de ce paysage, en donne une vision toute personnelle, jouant avec les lignes horizontales et verticales pour suggérer le calme et l'équilibre. Il emploie tour à tour une touche uniforme, pour rendre la matérialité de la terrasse, et des coups de pinceau pâteux pour faire vivre le feuillage des arbres et des arbustes.



Albert Marquet (1875-1947): « Coin de terrasse à l'Estaque », 1916-1918, huile sur toile, 65 x 81 cm. Copenhague, Statens Museum for Kunst. Aux Galeries nationales du Grand Palais pour l'exposition « Méditerranée, de Courbet à Matisse (1850-1925) » jusqu'au 15 janvier 2001.

Charles-Louis Philippe, l'auteur de Bubu de Montparnasse qui lui demande d'illustrer la deuxième édition de son roman. Mais l'éditeur refusera les illustrations de Marquet au profit de celle de: - Georges Besson? - Grandjouan? - Léon Werth?

Réponse dans Le Monde du 13 octobre Réponse au jeu n° 189 paru dans Le Monde du 29 septembre C'est le docteur Barnes qui a acheté une cinquantaine de toiles de Soutine, dont Le Pâtissier: Rémy Zocchetto, qu'il découvrit chez Paul Guillaume à la fin de 1922.

Le Monde Président-directeur général: Dominique Alduy Directeur général: Stéphane Corre 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05 Tél: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26

Advertisement for eReaders.fr with the headline 'Lyon à Los Angeles 2740 FRF\*' and a large stylized 'C' logo.





# Portées par « Astérix », les exportations de films français redécollent en 1999

Le cinéma tricolore consolide son succès sur les principaux marchés d'Europe. Les salles américaines restent en revanche peu accessibles

UNIFRANCE devait rendre public, le 5 octobre, les chiffres de l'exportation du cinéma français en 1999. A première vue, avec 41,6 millions d'entrées, les résultats sont dans la moyenne de la période récente. Une première nuance s'impose, en procédant, comme le fait Unifrance, à la séparation entre les films en français et les autres : les premiers – et cela est très positif – connaissent une hausse considérable et constante depuis le milieu de la décennie, alors que les seconds subissent des fluctuations importantes et imprévisibles.

Encore cette deuxième catégorie réunit-elle deux types de réalisations : des films étrangers (*Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar, est pour tous ses spectateurs un film espagnol, *Central do Brazil* un film brésilien) majoritairement financés en France, et des films au statut moins net, comme la *Jeanne d'Arc* de Luc Besson, film au générique très mélangé. Les résultats énoncés par les chiffres sont encore à pondérer par le nombre des films obtenant des scores significatifs, et par la nature des marchés vers lesquels ils s'exportent.

En examinant de plus près les données d'Unifrance, on pourrait

conclure que le cinéma français ne s'exporte pas dans tous les pays du monde et qu'*Astérix* s'exporte en Allemagne, en Espagne et en Italie. Avec 13 millions d'entrées, les tribulations du guerrier gaulois ont attiré 50 % du total des spectateurs de films en français. Et 8 millions des spectateurs du film de Claude Zidi sont concentrés dans les trois grands pays européens. Encore, en Allemagne et en Italie, ces spectateurs ne rapportent-ils pas un sou au producteur français puisque le film est une coproduction avec des partenaires de ces deux pays, qui détiennent les droits sur leur propre territoire.

Si le résultat d'*Astérix* est effectivement exceptionnel et gauchit les résultats, il ne les inverse pas. Avec un succès plus proche des scores habituels, la tendance de fond à une consolidation resterait marquée. Elle est cette fois confortée par un film francophone, à la différence de 1997 où *Le Cinquième Élément* jouait les géants perturbateurs. Il faut encore prendre en compte deux paramètres : d'une part, ces résultats sont partiels, puisque le rythme de l'exportation est tel que la carrière internationale d'un film s'étale souvent sur plusieurs années. *Taxi* totalise

ainsi 2,7 millions d'entrées en deux saisons, *Le Dîner de cons* 2,5 millions, *La Vie rêvée des anges*, ou *Conte d'automne*, des résultats appréciables sur la durée – tandis que ce voisinage de Veber et de Rohmer affiche bien la diversité du cinéma français. Enfin, l'exportation ne se limite pas aux grands écrans : les marchés dits « secondaires » (ventes à la télévision et en vidéo) sont en augmentation constante du fait de la multiplication des chaînes par satellite.

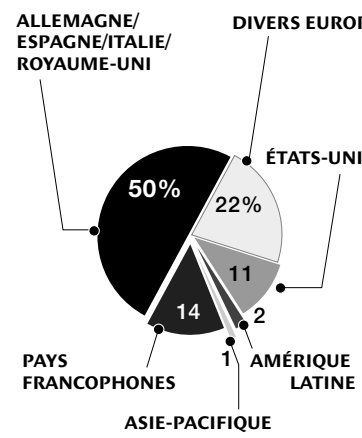
### STRATÉGIES DIFFÉRENTES

Encore faut-il savoir ce qu'on mesure lorsqu'on parle d'exportation du cinéma français : un chiffre d'affaires – celui de la vente des films à l'étranger en 1999 avoisine les 400 millions de francs (61 millions d'euros) ? Une présence quantitative sur les écrans, grands et petits ? Un nombre de spectateurs ? Il n'y a guère de corrélation directe entre ces trois mesures, qui correspondent à des stratégies différentes. C'est en cherchant leur hypothétique point de croisement qu'Unifrance établit sa politique. Selon son délégué général, Bruno Berthémy, elle est fondée sur la défense et le développement du cœur de cible

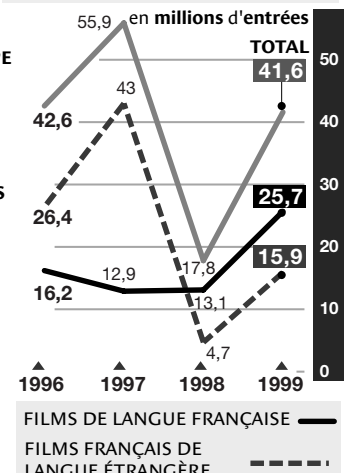
## L'Europe, premier marché d'exportation

LES FILMS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

répartition des entrées par zone



LES RÉSULTATS INTERNATIONAUX



des films français que constituent d'abord le bloc Allemagne-Espagne-Grande-Bretagne-Italie, ensuite les pays francophones, puis, « à moyen terme », les marchés d'Extrême-Orient et d'Amérique latine.

Les Etats-Unis ? Les ambassadeurs du cinéma français se sont fait une raison : « On peut maintenir une présence, mais prétendre modifier profondément notre présence est illusoire. Il y a deux marchés séparés : l'un est réservé aux majors et représente 93 % du total des entrées ; l'autre est pour tout le reste du cinéma, y compris les films américains indépendants. C'est dérisoire. » Bruno Berthémy insiste sur l'importance de la consolidation de la présence des films français dans un contexte beaucoup plus concurrentiel : « Il y a dix ans, nous étions la seule alternative à l'offre américaine, même à

un niveau très inférieur. Depuis, l'offre de films de toutes origines – Europe, Asie, Amérique latine – a explosé. »

Il souligne surtout que les remous ayant agité le cinéma français (cartes forfaitaires, multiplexes, financement par la télévision) traduisent les limites d'un système construit autour du marché intérieur. D'autres stratégies, anticipant la diffusion internationale des films dès leur mise en production, sont envisageables. Ne réclamant aucune hausse du budget d'Unifrance (60 millions de francs [9,15 millions d'euros]), Bruno Berthémy plaide en revanche pour que les producteurs et les réalisateurs prennent davantage en compte la dimension internationale des films dès leur conception.

Jean-Michel Frodon

## La comédie musicale « made in France » fait recette

Trois spectacles surfent sur le succès de « Notre-Dame de Paris », épaulés par un marketing très offensif

EN CETTE RENTRÉE, trois spectacles musicaux surfent sur le succès de *Notre-Dame de Paris* (depuis l'automne 1998, 1,3 million de spectateurs en France, 8 millions de disques vendus en France et en Belgique et un budget de 40 millions de francs pour l'ensemble de la tournée en France et en Belgique

[6,1 millions d'euros]). *Les Mille et Une Vies d'Ali Baba*, *Roméo et Juliette* et *Les Dix Commandements*, trois histoires qui revendiquent une portée universelle, utilisent les mêmes ingrédients de la fratrie déchirée et de l'amour contrarié, à quelques variantes près, notamment le fond historico-religieux des *Dix Comman-*

*dements*. Gérard Presgurvic, auteur-compositeur de *Roméo et Juliette*, admet que « sans Notre-Dame de Paris, aucune des trois comédies musicales n'aurait vu le jour : Notre Dame a libéré des énergies créatrices et financières. Nous sommes en train de créer une vraie culture des comédies musicales en France. »

En revanche, si Dove Attia, coproducteur des *Dix Commandements*, reconnaît aussi le rôle positif joué par *Notre-Dame*, il rejette toute filiation esthétique : « Les *Dix Commandements* sont un spectacle musical qui se rapproche plus de l'opéra que de la comédie musicale. Nous sommes plus adultes. » Lors des répétitions, on a pu constater le soin particulier apporté à l'ambiance historique : un énorme décor de Giantilo Burchiellaro et les costumes signés Sonia Rykiel. Quant à Jean-Claude Camus, manager de Johnny Hallyday et producteur d'*Ali Baba* (pour un budget de 25 millions de francs [3,8 millions d'euros]), il affirme qu'il « n'a pas attendu Notre-Dame de Paris pour faire des comédies musicales ».

### LES DISQUES, PRODUIT D'APPEL

Pourtant, la stratégie qui accompagne le lancement des trois spectacles repose sur la même recette. Six mois à un an à l'avance, et après la présentation d'extraits lors d'émissions télévisées (notamment lors des 15<sup>es</sup> Victoires de la musique, le 11 mars), les singles sont mis en rotation sur les radios et les interprètes régulièrement invités sur les plateaux de télévision. L'idée est simple : faire du disque un moyen de promotion du spectacle. « Le côté marketing permet de toucher des adolescents qui ne seraient pas venus voir le spectacle d'emblée », explique Dove Attia.

Les résultats confirment ce choix. *Roméo et Juliette*, produit par la société Glem (Gérard Louvin et Daniel Moyné) pour un budget de 55 millions de francs (8,3 millions d'euros), totalise à ce jour près de 2 millions de disques vendus (album et singles confondus) et 145 000 réservations alors que le spectacle ne commence que le 19 janvier 2001. Grâce au titre *L'Envie d'aimer*, sorti le 6 juin alors que la première était prévue le 4 octobre, *Les Dix Commandements*, produits par Elie Chouraqui, Albert Cohen et Dove Attia pour un budget de 50 millions de francs (7,6 millions d'euros), sont aussi bien partis : environ 1,1 million de disques vendus, près de 200 000 réservations et des propositions de tournée dans les pays francophones.

Enfin, *Ali Baba* affichait complet dès la première à Paris, le 23 septembre, et a enregistré à ce jour 60 000 réservations. Les ventes de disques (411 000 exemplaires à ce jour) sont moins bien lancées. Contrairement à ses concurrentes, dont les singles ont envahi le Top 50 et dopent les réservations, et à son aînée, *Notre-Dame de Paris*, qui avait été entraînée par la chanson *Belle* (Luc Plamondon/Richard Cocciante), *Ali Baba* ne possède pas de tube suffisamment accrocheur

pour s'imposer dans les cours de récréation. Et on peut ajouter que le spectacle, dont les ficelles séduisent pourtant décevant, bien loin d'une légende ici brutalement transposée à notre époque.

A. N'D.

★ « Les Mille et Une Vies d'Ali Baba », jusqu'au 15 octobre, Zénith, Paris-19°. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Mercredi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; samedi à 16 h 30 et dimanche à 14 heures. Tél. : 0-825-812-825. De 218 F (33,23 euros) à 298 F (45,43 euros). « Les Dix Commandements », jusqu'au 14 janvier, Palais des sports, Paris-15°. M<sup>e</sup> Porte-de-Versailles. A 20 h 30 tous les jours, sauf le lundi. Dimanche, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 0-803-038-039. De 140 F (21,34 euros) à 320 F (48,78 euros). « Roméo et Juliette », du 19 janvier au 31 mars, Palais des congrès, Paris-17°. M<sup>e</sup> Porte-Maillot. A 20 h 30, relâche le lundi. Samedi à 15 heures et dimanche à 16 heures. Tél. : 01-40-68-00-05. De 190 F (28,97 euros) à 320 F (48,78 euros).


## Une nouvelle équipe à la tête du Festival de Cannes

LORS DE SA SÉANCE du 4 octobre, le conseil d'administration du Festival de Cannes a entériné les propositions de Gilles Jacob, son président, concernant la nouvelle équipe de direction : Véronique Cayla est nommée directrice générale et Thierry Frémaux, délégué artistique, responsable de la sélection des films (*Le Monde* du 5 octobre). Cette troïka – qui remplace la répartition des pouvoirs antérieure entre un président et un délégué général – entrera en fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Véronique Cayla, qui a débuté au cabinet de Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture de 1974 à 1976, est une organisatrice aux talents reconnus. Elle a piloté la création de la Vidéothèque de Paris, puis en a assumé la direction jusqu'en 1992, avant de devenir directrice générale de MK2. Elle devrait mettre fin à ses actuelles fonctions au Conseil supérieur de l'audiovisuel – où elle a été nommée par le président de la République, Jacques Chirac, en 1998 – pour rejoindre l'équipe cannoise. En revanche, Thierry Frémaux, directeur de l'Institut Lumière à Lyon depuis 1991, devrait y conserver, au moins pour un temps, ses fonctions.

### DÉPÊCHE

■ PRIX LITTÉRAIRES : La deuxième sélection du prix Femina a été rendue publique. Romans français : *La Répudière*, d'E. Abécassis (Albin Michel) ; *Adieu, mon unique*, d'A. Audouard (Gallimard), *L'enfant du peuple ancien*, d'A. Benmalek (Pauvert), *Comédien*, de P. Charras (Mercure de France), *Le Jour où je n'étais pas là*, d'H. Cixous (Galilée), *La Conversation amoureuse*, d'A. Ferney (Actes Sud), *Allah n'est pas obligé*, d'A. Kourouma (Seuil), *Dans ces bras-là*, de C. Laurens (POL), *Apprendre à finir*, de L. Mauvignier (Minuit), *Ingrid Caven*, de J.-J. Schuhl (Gallimard), *Ma folle vie*, de R. Morgiève (Pauvert). Romans étrangers : *Eaux tranquilles*, de Kathleen Hill (Phébus), *Chroniques Abyssiniennes*, de Moses Iseigawa (Albin Michel), *Mon frère*, de Jamaica Kincaid (L'Olivier), *L'Envers de la vie*, de Lee Sung-U (Zulma), *Blonde*, de Joyce Carol Oates (Stock), *Le Fantôme d'Anil*, de Michael Ondaatje (L'Olivier), *Luz ou le temps sauvage*, d'Elsa Osario (Métaillé), *Le Crayon du charpentier*, de Manuel Rivas (Gallimard), *Quatuor*, de Vikram Seth (Grasset), *Sur l'eau*, d'H. M. van den Brink (Gallimard). Essais : *L'Abolition*, de R. Badinter (Fayard), *Le Portail*, de F. Bizot (Table ronde), *Archéologie de la modernité*, de J. Borie (Grasset), *Un jour il aurait des peintres*, d'A. Cohen-Solal (Gallimard), *La Reine de France*, de F. Cosandey (Gallimard), *Bouquiner*, d'A. François (Seuil), *Jihad*, de G. Kepel (Gallimard), *Sartre*, de B.-H. Lévy (Grasset), *Chienne de guerre*, d'A. Nivat (Fayard).

la  
en  
capitales  
mode



**noir suprême**

Supplément gratuit de 26 pages  
Avec **Le Monde**  
vendredi 6 daté samedi 7 octobre

## THEATRE HEBERTOT

**Anne ALVARO**  
**Jean-Marc BORY**  
**Jean-Pierre DARROUSSIN**  
**Daniel MARTIN**  
**Christiane MILLET**  
**Sophie RODRIGUES**

# DROIT DE RETOUR

"Une pièce de sensibilité à vif, d'ironie en coin". **FABIENNE PASCAUD - TÉLÉRAMA**

"Passionnant : un auteur est né". **ANDRÉ LAFARGUE - LE PARISIEN**

"C'est une soirée intéressante, et vraiment originale". **ANNIE COPPERMAN**

"Droit de retour est incroyablement sympathique". **JEAN-LUC JEENER - FIGAROSCOPE**

"L'autre élément positif de Droit de Retour est sa distribution". **RENÉ SOLIS - LIBÉRATION**

Télérama 01 43 87 23 23 PREMIÈRE









## Sommets

par Pierre Georges

LES HOMMES passent, les montagnes restent. Voire, car voici qu'au Canada et en l'honneur de leur très cher défunt les autorités fédérales viennent de décider que le mont Logan, point culminant du pays, serait débaptisé et appelé désormais mont Pierre-Elliott-Trudeau. « Pierre Trudeau était un grand amoureux de la nature », a expliqué le premier ministre, Jean Chrétien, pour expliquer ce choix. Le disparu, grand sportif, avait lui-même réalisé une partie de l'ascension du mont Logan, et son fils cadet Michel était mort il y a deux ans, victime d'une avalanche, lors d'une expédition en montagne dans la région.

Rien à redire, donc. La mémoire de l'ancien premier ministre du Canada culminera désormais haut et fort, très précisément à 5 951 mètres d'altitude. Au plus haut du Canada, au plus haut aussi d'un mausolée 100 % naturel et tout trouvé.

La terre étant ce qu'elle est, c'est-à-dire résolument pleine de bosses somptueuses, de pics à prendre, de monts en viager libre et de jolis puys pas chers, on pourrait ainsi procéder à une révision historico-politique permanente de la géographie.

Différents régimes s'y sont employés d'ailleurs, à commencer par l'URSS, qui ne lésina point dans la course aux sommets. C'est ainsi, nous signalait un collègue facétieux, qu'aux frontières du Tadjikistan et du Kirghizistan, dans les monts du Transalaï, trois pics rivalisent de mémoire. Dans l'ordre, le pic Lénine, le pic Karl-Marx et le grand pic, plus anonyme, généraliste, dit du Proletariat. Ajoutons, pour mémoire, grandeur et vicissitudes des pics, qu'il y eut aussi un moment un pic ou mont Staline. Il fut dépersonnalisé vivement, jeté

bas promptement pour devenir ensuite pic de la Victoire. Ce qui effectivement ne risquait plus de fâcher grand monde.

Toujours d'après les renseignements à peu près invérifiables dans l'urgence du petit matin, ces pics eux-mêmes n'échappaient pas totalement au culte furieux de la personnalité. Ils se battaient, car certains régimes en arrivent à faire se battre les montagnes, pour savoir qui l'emporterait d'une courte encolure. D'où il ressort que le pic Lénine l'emporterait sur le pic Karl-Marx, qui lui-même, de toute sa stature, reléguerait le pic du Proletariat au rang des espérances.

La seule chose vérifiée, dictionnaire en main, c'est que le pic Lénine tutoie véritablement les sommets et l'azur. Qu'il culmine à 7 135 mètres. Qu'il fut vaincu pour la première fois en 1928 tout en restant invincible. Et qu'avant d'être Lénine il fut Kaufmann, assez joli nom pour surveiller cette rude partie du monde.

Bref, on voit bien ici où l'on veut en venir, avec une France, comme cœur montagnoux, à prendre. Morts ou vivants, nos hommes, nos femmes politiques ont l'embaras du pic. Le mont Blanc eût pu devenir gaullien, n'était la colline de Colombey. La roche de Solutré était comme attribuée déjà, et mitterrandienne toujours. Il aurait pu exister, en Beaujolais, un coteau Herriot. En Cévennes, une colline Defferre. En Corse, un sommet Napoleone. Et ainsi de suite. Et, tant que nous y sommes, jouons au jeu des quatre sommets, cela n'a jamais fait mourir personne. Pour qui le puy de Dôme-Giscard ? Pour qui le Ventoux-Guigou ? Pour qui le terril Aubry ? Pour qui le plateau de Millevaches-Chirac ? Pour qui... Ah ! Cintegabelle, morne plaine !

## La justice enquête sur des détournements de fonds destinés à aider les handicapés

Le directeur d'une association a été écroué

PLUSIEURS DIZAINES de millions de francs ont été détournés depuis 1997 des comptes d'associations d'aide aux handicapés, indique *Le Figaro* du 5 octobre. Jean-Pierre Martinez, directeur général d'une association, le Comité d'études et de soins aux polyhandicapés (Cesap) a été mis en examen le 15 septembre pour « abus de confiance, faux et détournement de fonds publics », et écroué, nous a confirmé une source proche de l'enquête.

Les douanes, lors d'un contrôle à Genève en 1997, s'étaient interrogées sur des documents découverts dans la mallette de Jean-Luc Perrin, directeur général adjoint du Cesap, une importante association - reconnue d'utilité publique et principalement financée par la Sécurité sociale - qui gère 22 établissements pour un millier de malades physiques et mentaux. Ces documents faisaient état de liens entre le Cesap et une société fiduciaire suisse, Dominator. Après une longue enquête préliminaire, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire en janvier 2000 pour « abus de confiance, faux, et blanchiment aggravé » confiée au

juge Evelyne Picard. Le parquet a délivré, début septembre, un réquisitoire supplétif pour « abus de confiance et blanchiment ».

### QUATRE VOLETS

Quatre volets semblent intéresser l'instruction, selon *Le Figaro*. En Suisse d'abord. Le directeur général du Cesap, Jean-Pierre Martinez, aurait investi 6 millions de francs dans la société Dominator, que lui aurait présenté son adjoint Jean-Luc Perrin. Les fonds ont ensuite transité vers une autre fiduciaire suisse avant de disparaître, avec les dirigeants de la société.

Jean-Pierre Martinez était également le président du Comité régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée (Creai). Il aurait ainsi proposé en 1998 de créer un fonds de placement. Le Cesap y aurait investi, selon le quotidien, 42 millions de francs, et le Creai une vingtaine. Les apports d'autres associations ont permis de réunir 72 millions de francs placés à la banque Worms. La juge d'instruction, qui aurait des doutes sur le montage financier, a bloqué les fonds.

Troisième volet de l'affaire : Jean-Pierre Martinez aurait fait verser à partir du compte d'une société immobilière du Cesap, 10 millions de francs sur celui de la société BAI (Bourse des affaires internationales). Son président, Léon Bénitah, a été mis en examen et écroué le 14 septembre à Fresnes.

Enfin le fonds de placement du Creai souhaitait financer des projets humanitaires. Les enquêteurs ont découvert qu'en 1998 le projet lancé en Inde avait reçu 1,2 millions de dollars (près de 9 millions de francs) d'un homme d'affaires américain. Le projet a avorté, et les dollars auraient transité par la société BAI via des montages contestables. « Il y a en réalité un homme, Jean-Luc Perrin, qui a fait des opérations extrêmement critiquables sous couvert de l'association, a indiqué au Monde M<sup>e</sup> François Chéron, l'avocat de M. Martinez. Mon client s'est certes lancé dans des opérations discutables pour récupérer l'argent. Mais au grand jour : il en a toujours rendu compte au conseil d'administration ».

Franck Johannès

## Deux membres de la COB écroués pour délit d'initié

OULD AMAR YAHYA, ancien responsable de l'inspection et de la surveillance des marchés à la Commission des opérations de Bourse (COB), Nathalie Law Ye, une secrétaire de son service, ainsi que son frère, François Law Ye, ont été mis en examen puis placés en détention provisoire mercredi 4 octobre par les juges Valérie Salméron et Isabelle Prévost-Desprez. Poursuivies pour « manipulation de cours, délit d'initié, complicité d'abus de confiance, blanchiment aggravé facilité par l'exercice de la fonction et en bande organisée », ces trois personnes sont soupçonnées d'avoir profité d'informations privilégiées pour réaliser d'importantes plus-values en Bourse (*Le Monde* du 4 octobre). Elles auraient acheté 12 millions de francs de titres Hachette-Filipacchi, peu avant l'annonce officielle, courant avril, d'une OPE (offre publique d'échange) du groupe Lagardère. L'avocat de M. Yahya, M<sup>e</sup> Daniel Richard, a indiqué jeudi matin au Monde que son client « maintient n'avoir jamais transmis d'information privilégiée à qui que ce soit ».

## Derrière les récompenses de Groupama et du Gan, on trouve Finama Asset Management

Finama Asset Management est la société de gestion de portefeuille de Groupama. Finama Asset Management a permis l'obtention de la Corbeille Assurances et de la Corbeille Long Terme.

Tous nos clients bénéficient ainsi des excellentes performances réalisées par les équipes de Finama Asset Management, basées à Paris, Londres et New York.

## Des forfaits de France Télécom désapprouvés par l'ART

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART) a rendu, mercredi 4 octobre, son avis sur les forfaits de téléphonie fixe annoncés lundi par France Télécom (*Le Monde* du 3 octobre). Elle a approuvé le forfait « Lignes locales », sous réserve que l'opérateur supprime la clause prévoyant une durée minimale d'abonnement. Les « Lignes France », en revanche, font l'objet d'un avis défavorable, l'ART considérant que France Télécom y associe des services sur lesquels il exerce encore un monopole de fait (les communications locales) et des services déjà libéralisés (longues distances). Les concurrents, donc, « ne peuvent pas actuellement faire d'offre équivalente. » Cet avis met dans l'embarras Christian Pierret, le secrétaire d'Etat à l'industrie, qui a une semaine pour homologuer ou non ces tarifs.

## Dominique Strauss-Kahn avait suivi l'avis du fisc sur le dossier Lagerfeld

LE MINISTÈRE de l'économie et des finances a confirmé, jeudi 5 octobre, les informations parues dans *Le Nouvel Observateur* (daté 5-11 octobre) et dans *Le Monde* du 3 octobre, selon lesquelles Dominique Strauss-Kahn avait suivi les recommandations de l'administration fiscale pour régler le contentieux fiscal de Karl Lagerfeld. C'est bien en conformité avec la demande de la direction des impôts que, en 1999, le couturier avait subi un redressement fiscal de 46 millions de francs, pour une dette évaluée à plus de 80 millions sur les années 1992-1997. En 1995, M. Lagerfeld avait fait l'objet d'un premier redressement pour les années 1989-1991. Sa dette était alors estimée à 60 millions de francs, mais Alain Lamassoure (UDF), alors ministre délégué au budget, avait décidé - sans consulter le service de contrôle fiscal chargé des affaires internationales, précise *Le Nouvel Observateur* - de ramener le redressement à 10 millions de francs. M. Strauss-Kahn, à la différence de son prédécesseur, a trouvé un terrain d'entente avec M. Lagerfeld pour que, à l'avenir, celui-ci paye régulièrement des impôts en France.

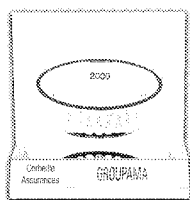
### DÉPÊCHES

■ **TABAC : la Cour de justice des communautés européennes a annulé**, jeudi 5 octobre, la directive (loi européenne) interdisant la publicité pour le tabac, au motif que le législateur n'avait pas compétence pour l'adopter. - (AFP.)

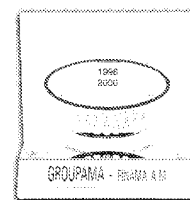
■ **CORSE : une plainte pour « menaces de mort » a été déposée**, vendredi 29 septembre à Paris, à la brigade criminelle par Guy Benhamou, journaliste indépendant, qui a co-signé au mois de juin le livre *Pour solde de tout compte* avec les nationalistes corses Jean-Michel Rossi et François Santoni. M. Benhamou pourrait être l'objet d'un contrat lancé par les assassins de Jean-Michel Rossi, tué le 7 août à L'Ile-Rousse (Haute-Corse), et confié à des membres du milieu parisien. L'information lui a été transmise par deux confrères, dont Laurent Joffrin, le directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*.

■ **ALGÉRIE : 12 militaires ont été tués et 6 autres blessés** dans la nuit du 4 octobre, au cours de deux attentats attribués à des groupes islamistes armés, l'un près de Skikda (500 km à l'est d'Alger), l'autre à Rélizane (350 km à l'ouest), a annoncé jeudi 5 octobre la presse algérienne.

■ **TURQUIE : le journaliste et romancier Ahmet Altan**, venu à Paris pour la sortie de son roman, *Comme une blessure de sabre* (Actes Sud), a appris qu'il était poursuivi par la justice turque à cause d'un article paru dans l'hebdomadaire *Aktuel*, dans lequel il désapprouvait le rôle de l'armée dans la vie politique de son pays. Il encourt 7 ans de prison.



Corbeille 2000  
Catégorie Assurances



Corbeille 2000  
Catégorie Long Terme

# Le Monde

# DES LIVRES DE POCHE

VENDREDI 6 OCTOBRE 2000

## L'ESPAGNE

### DES OMBRES GRISES

Deux destins dans les heures sombres  
du franquisme, par Rafael Chirbes

p. III

## POLITIQUE, GENRE FÉMININ

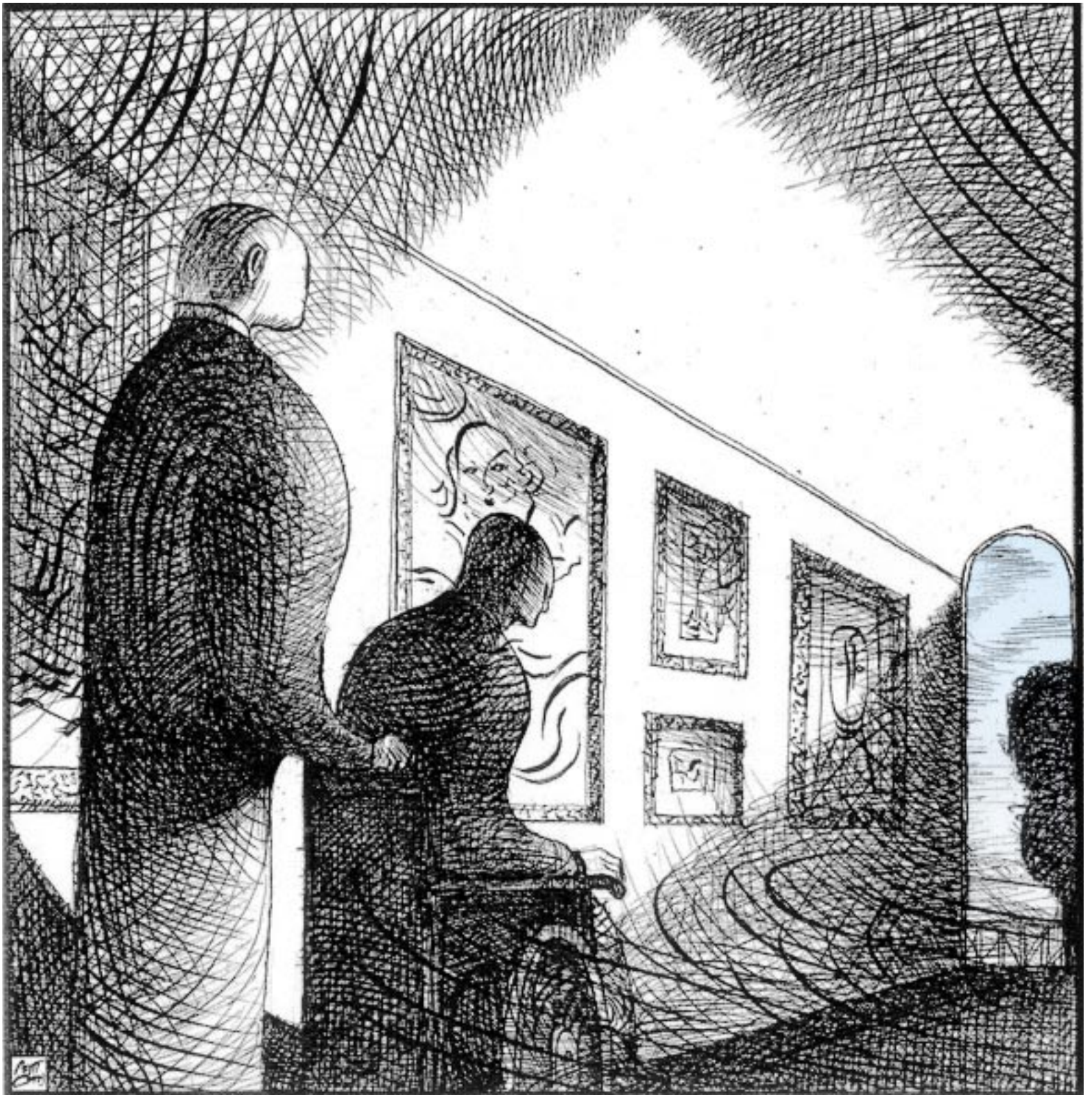
Onze chercheurs pour reconsidérer  
la dimension sexuée des débats sur la théorie  
démocratique ou l'analyse de l'Etat social

p. X

## SÉLECTION

La liste des  
« poches » parus  
en septembre

p. XIII à XVI



# Attac en poche

Des petits volumes militants à 10 francs

## ● LITTÉRATURES

### Tableau de chasse

et **La Belle Ecriture**  
de Rafael Chirbes  
(p. III)

### Brûlures

de Dolorès Prato (p. IV)

### Effroyables jardins

de Michel Quint (p. IV)

### Salon de beauté

de Mario Bellatin (p. IV)

### Les Dukay

de Lajos Zilahi (p. V)

### Shakespeare

de Giuseppe Tomasi  
di Lampedusa (p. V)

### Quatrans

et autres poèmes  
d'Emily Dickinson (p. V)

### Livraisons (p. IX)

## ● ROMANS

### POLICIERS

#### La Mort

#### en gros sabots

de John Franklin Bardin  
(p. VI)

### Livraisons (p. VI)

## ● SCIENCE-FICTION

### Demain, une oasis

d'Ayerdhal (p. VII)

### Jihad

de Jean-Marc Ligny (p. VII)

### Livraisons (p. VII)

## ● JEUNESSE

### Quoi de neuf

### sur la guerre ?

de Robert Bober (p. VIII)

### Livraisons (p. VIII)

## ● ESSAIS

### Genre et politique.

**Débats et perspectives**  
collectif (p. X)

### La Parole manipulée

de Philippe Breton  
(p. XI)

### Sens unique

suivi d'**Enfance berlinoise**  
de Walter Benjamin  
(p. XI)

### Le Roman historique

de Georges Lukács  
(p. XI)

### Clefs pour

### la linguistique

de Georges Mounin  
(p. XII)

### Les Religions

### expliquées

### à ma fille

de Roger-Pol Droit  
(p. XII)

### Une autre histoire

### des religions

d'Odon Vallet (p. XII)

### Auschwitz graffiti

d'Adrien Le Bihan  
(p. XII)

### Livraisons (p. IX)

## ● SÉLECTION

La liste des livres  
de poche parus au mois  
de septembre

(p. XIII à XVI)

**L**a collection « Mille et une nuits » et Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) s'associent pour publier une série de volumes à 10 francs sur des sujets d'actualité économique. Deux titres, signés par un collectif, sont déjà parus : *Tout sur Attac* et *Les Paradis fiscaux*. Deux autres devraient suivre début novembre : le premier parlant du « glocal », qui reprend les actes d'un colloque consacré aux collectivités locales confrontées à la mondialisation libérale, le deuxième sur les multinationales. Un volume sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui devrait être coécrit par Bernard Cas- sen et Susan George, président et vice-présidente d'Attac, et un autre sur le travail, sont en chantier pour janvier.

Tirés respectivement à 30 000 et 20 000 exemplaires, les deux premiers titres se sont vendus comme des petits pains et ont déjà dû être réimprimés. Et à la Fête de *L'Huma*, les ventes n'ont pas arrêté pendant trois jours...

La collection vise à « réinventer une forme de "Que sais-je ?" militant », explique Pierre Tartakowsky, secrétaire général d'Attac. Il s'agit de mettre à la disposition du plus grand nombre un texte clair de « vulgarisation économique, en fonction de nos préoccupations ou de l'actualité », précise-t-il. La collection participe d'une « dynamique militante » dans la mesure où certains des sujets traités doivent permettre de « rebondir », sous forme de colloque ou de séminaire. L'association réfléchit par exemple à l'organisation d'un événement sur le thème des paradis fiscaux.

Avant de se lier avec Fayard (filiale

d'Hachette-livres), qui possède « Mille et une nuits » (*lire l'article ci-dessous*), Attac avait fait coéditer en 1999 par trois éditeurs indépendants (La Dispute, Syllepse et VO éditions) un premier ouvrage intitulé *Contre la dictature des marchés*. Le contrat passé avec Fayard correspond à « une exigence d'efficacité ». Les livres bénéficient ainsi des grands réseaux classiques de distribution. Attac perçoit 7 000 francs sur chaque manuscrit, puis touche un pourcentage sur les ventes. L'association a aussi obtenu des prix préférentiels de l'éditeur pour ses comités locaux.

Ces petits livres s'inscrivent aussi dans la logique de construction d'un grand mouvement d'éducation populaire autour d'Attac. Pour Christophe Aguiton, un des membres fondateurs de l'association, ils se situent « à mi-chemin entre les brochures critiques des années 70 et les livres de la collection "Liber/Raisons d'agir" », où sont édités Pierre Bourdieu et ses proches. A terme, l'objectif de l'association est d'arriver à publier deux nouveaux titres par trimestre. Les sujets peuvent être proposés soit par le bureau ou le conseil d'administration d'Attac, soit par son conseil scientifique, soit par un des membres de l'association qui souhaiterait écrire dans ce cadre. Si l'économie est censée s'octroyer la part du lion - Attac est, par exemple, en quête d'un auteur pour écrire un petit livre sur le rôle du Club de Paris dans la gestion de la dette des pays en voie de développement -, des questions comme celles de l'eau ou bien du naufrage de l'*Erika* sont des sujets potentiels.

Alain Beuve-Méry

## Mille et une idées

**N**ata Rampazzo et Maurizio Medico lancent « Mille et une nuits » en septembre 1993. En un an, plus d'un million et demi d'exemplaires seront vendus... Avec le temps, l'intérêt pour la collection s'émousse un peu, la concurrence fait rage sur le « livre à 10 francs », et Fayard rachète « Mille et une nuits » le 1<sup>er</sup> juillet 1999. Maurizio Medico part en novembre 1999 pour s'occuper chez Havas de « e-pocket », et Sandrine Palussière prend la relève d'Olivier Rubinstein (parti, lui, chez Denoël) comme responsable éditoriale : « Il était temps d'évoluer. On avait été au bout de certaines logiques, et on avait les idées pour changer. On a donc mis en place différents axes de réflexion avec Claude Durand et Olivier Bétourné : sur l'objet lui-même, sur les modes de commercialisation, sur le travail avec les libraires, et parallèlement nous avons entrepris une réflexion sur la prescription scolaire. Nous avons envoyé un mailing aux 17 000 professeurs de lettres des lycées, qui a suscité beaucoup d'intérêt. »

« Mille et une nuits » va donc se recentrer sur le livre à 10 francs, pour des volumes allant de 64 à 112 pages : « La diversité des prix avait perturbé le lecteur et nuï à l'image. L'identité était trop forte sur le "10 francs", et 200 pages à 10 F (1,53 €) ce n'est pas tenable », poursuit Sandrine Palussière, qui prévoit aussi de changer le papier, les couvertures, et de développer les titres d'auteurs français contemporains. Parallèlement, on va découvrir de nouveaux produits : « Les Petits Libres » sont mis en sourdine au profit d'« Attac », et « Mille et une nuits » va publier des semi-poches de littérature étrangère, reprenant notamment le fonds Fayard, vendus entre 45 F (6,86 €) et 65 F (9,91 €), pour des volumes compris entre 60 et 200 pages. Il y aura aussi des albums, et, deux fois par an, des albums-disques (149 F et une heure de musique sur CD) en coédition avec Arte éditions : Billie Holliday en octobre, et Verdi en 2001. Les guides Web continuent avec la cinquième édition d'*Internet, le Web facile* et de nouveaux titres (de 45 F à 49 F pour 128 à 200 pages). En attendant... la Bible, un coffret en coédition avec les éditions du Serpent à plumes.

M. Si.

## Du nouveau chez Libro

**A**vec 450 titres à son catalogue, Libro, lancé en librairie le 4 mars 1994, « est devenu une collection à part entière et pas seulement un produit marketing », explique Sabine Wespieser, qui remplace Stéphane Leroy - parti au Seuil - à la tête de Libro. « La preuve, poursuit-elle, Adrien Barrot, l'auteur de *L'Enseignement mis à mort, est passé à "Bouillon de culture"* (10 000 exemplaires vendus en deux semaines), et nous avons vu Auschwitz graffiti, d'Adrien Le Bihan, sur les tables de la librairie La Hune. Cela aurait été inimaginable il y a quelques années... Le paradoxe pour nous aujourd'hui, c'est de sortir du pur produit marketing grâce à un vrai projet d'éditeur et de gagner nos lettres de noblesse en nous positionnant aussi en littérature : ainsi nous sortons une anthologie de philosophie de Platon à Gilles Deleuze, intitulée *Si la philosophie m'était contée, avec des textes rassemblés et commentés par un jeune philosophe, Guillaume Pigéart de Guibert, qui a cherché l'inattendu, l'humour, l'étrange : par exemple Hegel sur le tatouage, ou Diogène donnant des leçons cocasses à son entourage...* »

A raison de sept titres par mois, avec un tirage de base de 40 000 exemplaires pour des livres comportant 96, 128, 160 ou 192 pages, Libro ratisse large puisque la collection est diffusée sur tous les points de vente possibles, des hypers et maisons de la presse jusqu'aux librairies. Les libraires, qui étaient réticents au démarrage parce qu'ils rencontrent à la fois des problèmes de stockage et de faible rentabilité sur des produits peu chers, jouent le jeu de plus en plus, convaincus en particulier par la demande des lecteurs : Libro a joué et gagné sur le marché de la prescription scolaire. Ainsi *Paroles de poilus* s'est vendu à 470 000 exemplaires et va être suivi le 16 octobre par *Paroles de détenus* avec un premier tirage de 80 000 exemplaires.

M. Si.

## e n b r e f

● **Des mots contre l'illettrisme.** Quarante auteurs ont cédé leurs droits pour la lutte contre l'illettrisme et ont écrit chacun un texte court qui paraîtra dans trois recueils regroupés sous coffret le 16 novembre au prix de 90 F (13,72 €). Le premier est composé de pièces de théâtre, grâce en particulier à Olivier Py, Jean-Michel Ribes ou Eric-Emmanuel Schmitt. Le deuxième regroupe des nouvelles d'auteurs très différents comme Philippe Delerm, Jean Rouaud, Anne Gavalda, Christian Jacq ou Fred Vargas. Le troisième est destiné aux enfants avec la participation d'Evelyne Brisou-Pellen, Jean-Claude Mourlevat, Gudule ou Fanny Joly. Cette opération est parrainée par les éditions Pocket et le Secours populaire français, qui financera grâce aux recettes des actions culturelles en faveur des personnes en difficulté.

# L'Espagne des ombres grises

## TABLEAU DE CHASSE (Los Disparos del cazador)

de Rafael Chirbes.  
Traduit de l'espagnol  
par Denise Laroutis.  
Rivages poche, 136 p., 45 F (6,86 €).  
(Première édition : Rivages, 1998.)

## LA BELLE ÉCRITURE (La Buena Letra)

de Rafael Chirbes.  
Traduit de l'espagnol  
par Denise Laroutis.  
Rivages, 158 p., 89 F (13,57 €).

**I**l faut dire de prime abord que Rafael Chirbes, né en 1949 dans la province de Valence, a vite rejoint les grands romanciers espagnols contemporains. Ces deux livres que nous apporte la rentrée sont la parfaite illustration d'une voix originale et forte. Les aléas de la traduction font que *La Belle Écriture*, qui vient de sortir en français en grand format, est antérieur (1992) à *Tableau de chasse* (1994), publié en France en 1998, et qui nous revient en format de poche. Comme Juan Marsé, comme Eduardo Mendoza, ses aînés, comme aussi Antonio Muñoz Molina, Rafael Chirbes redonne la mémoire à tous ceux qui l'avaient perdue, parfois volontairement, et fait revivre les trente et quelques années du franquisme.

La dictature a étouffé de multiples voix d'écrivains condamnés au silence, à l'exil ou pis encore, et ce n'est qu'à partir du milieu des années 70 (Franco est mort le 20 novembre 1975) que cette période a commencé à être évoquée en littérature. Le silence forcé a donné naissance à ce qu'on a appelé à l'époque *la nueva narrativa*, mouvement littéraire permis par le retour à la démocratie et au droit à l'expression. Qu'il en soit ou non l'héritier, Rafael Chirbes poursuit inexorablement (comme on le verra dans deux autres romans, non encore traduits, *La Larga Marcha* et *La Caída de Madrid*) son exploration des âmes durant ces temps si proches et déjà si lointains.

Deux romans, donc. La même région. La même période. Un narrateur, une narratrice. Deux personnages aussi éloignés l'un de l'autre qu'on peut l'être, mais la même façon, pour Rafael Chirbes, de donner à entendre par ces voix dissonantes la même réalité, sociale plutôt qu'historique. L'un et l'autre, de nos jours et à la fin de leurs vies, rédigent une longue lettre adressée à un fils qui vit de façon bien différente. Mais ils n'ont absolument pas la même perspective, le même vécu, la même histoire. Lire les deux romans l'un après l'autre permet donc de voir s'assembler les pièces d'une mosaïque, dans des tons « gris sur fond rouge » pour parodier le titre d'un autre romancier, Miguel Delibes (1).

Carlos, vieillard obèse, rédige ses Mémoires à l'attention de son fils Manuel. Il vit reclus dans sa maison de Madrid avec pour seule compagnie un domestique, Ramon. C'est un homme d'ordre qui se dit incapable de comprendre la vie en dehors de son activité sociale : les solitaires et les céliba-



ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTOITI

*Deux romans,  
deux vies,  
deux destins  
et la même  
nostalgie surnoise  
d'être passé à côté  
du bonheur :  
de livre en livre,  
Rafael Chirbes  
poursuit  
inexorablement  
son exploration  
des heures sombres  
du franquisme  
et de ses dégâts  
sur les âmes*

taires lui ont toujours paru suspects. Un homme de principes : travail, famille, religion. Qui a toujours aimé sa femme. Mais qui se définit aussi comme « un chasseur érotique », cherchant ailleurs ce qu'il ne pouvait déceimment demander à une épouse vénérée. Deux longues liaisons ont marqué sa vie amoureuse, la première seulement ayant laissé des traces indélébiles, les marques d'une vraie passion.

**Avec l'impudence et l'impudeur** d'un très jeune homme ou du vieil homme qu'il est devenu, il ne cache rien, ni ses pulsions ni ses actes. Et si son conformisme banal, ses certitudes toutes faites, son machisme sans vergogne, le rendent antipathique, il fait naître pourtant une certaine compassion. Il ne comprend pas. Il ne comprend pas ce qui a pu faire de lui ce veuf desséché, avec pour seule consolation son petit-fils qui lui ressemble peut-être : « *Sa façon de regarder les choses en face, son immense vitalité qui l'oblige à aller constamment d'un endroit à un autre, d'une affaire à une autre* », tout en faisant, contrairement à lui, des affaires qui ne marchent jamais. Il ne comprend ni la mort de sa fille, ni l'éloignement de son fils, ni la possible trahison de sa femme.

Arrivé à la fin de ses jours, lui, le fils d'un petit employé qui a épousé la fille de l'ancien patron et racheté l'affaire, il ne comprend pas que son ascension sociale indéniabile n'a rien changé à ce qu'il a toujours été. Un opportuniste qui a eu de la chance, mais qui, en perdant le seul ami qu'il a jamais eu, le frère de sa femme, a perdu aussi son garde-fou et son cœur.

C'est une tout autre vie que conte Ana, elle aussi à un fils lointain, Manuel. Pour l'éloigner de la misère qui a pesé sur presque toute sa vie, elle a réussi à force d'heures de couture à lui faire faire des études. Et elle sait que c'est à partir de ce mo-

ment-là qu'elle a commencé à le perdre, à partir du moment où il a appris « *la belle écriture* », ce « *déguisement des mensonges* ». Ce qu'elle veut raconter, avant sans doute de les rejoindre, ce sont « *ses ombres* », les morts, les gens qu'elle a aimés. Ce qu'elle veut faire savoir à ce fils qui a tourné le dos à ses origines, à sa terre natale, à la modestie de la condition de ses parents, ce fils que l'on devine ingrat, distant, vaguement méprisant, et sans doute affairiste, c'est justement cela, le passé, les ombres, l'histoire, la famille.

Elle lui raconte sans reproches comment elle a pleuré pour une bêtise, parce qu'elle avait offert les draps brodés qui avaient servi à sa nuit de noces à sa femme et que celle-ci, qui les voulait tant pourtant, les a laissés moisir et les a jetés. Elle lui raconte la peur, la « *saleté de la peur* », quand Misent, la ville voisine, était bombardée. Elle lui raconte les hommes fusillés et ses pleurs quand elle a compris que son mari, Tomas, n'en faisait pas partie. Elle lui raconte les difficultés d'approvisionnement, les visites à la prison pour voir Antonio, le petit frère de Tomas, les difficultés de Gloria, la sœur fantasque et puis, souvent, elle parle d'Isabel, qu'elle appelle presque toujours « *elle* », celle qui est devenue la femme d'Antonio, celle à cause de qui trop de choses ont changé. Son ennemie, mais sans haine.

Deux vies, deux destins, la même nostalgie surnoise d'être passé à côté du bonheur pour des raisons totalement opposées.

Martine Silber

(1) *Dame en rouge sur fond gris* (Verdier).

## extrait

Don Vicente parla avec mon père, il lui raconta que je prétendais à rien de moins qu'à me marier avec sa fille, et mon père cessa de m'adresser la parole. Tout Misent était affecté du même mal. Je voyais les regards en coin, les sourires moqueurs quand je prenais la voiture de Manolo pour aller à la poste, pour faire un tour à la carrière ou déposer les reçus à la banque ; pour le sortir de la maison et l'emmener en promenade à tel ou tel endroit de la côte. Il aimait que je lui fasse la lecture à haute voix pendant qu'il écoutait le bruit de la mer. J'étais son ami et j'étais tombé amoureux de sa sœur Eva. Quel mal y avait-il ?

On ne pouvait tout de même pas me reprocher de chercher par mes efforts à grimper socialement. N'est-ce pas ce que j'ai fait ensuite à la force du poignet, sans leur aide ni celle de personne, une fois à Madrid ? Ou est-ce que je devais supporter pour toujours le mélange de rancœur et de médiocrité dans lequel la guerre avait étouffé mon père et qu'il obligeait ma mère à partager ? Il n'y avait pas de raison pour que sa défaite fût nécessairement la mienne, et si la haine ne leur avait pas autant écourté la vue, ils auraient su remarquer que je leur offrais une réparation.

*Tableau de chasse*, pages 63 et 64.

## Le miracle de la liberté

**BRÛLURES (Scottature)**

de Dolorès Prato.  
Traduit de l'italien par Monique Baccelli.  
Ed. Allia, 48 p.,  
40 F (6,10 €).  
(Inédit.)

Qu'y a-t-il de plus éfrayant que le bonheur et la liberté ? Surtout quand, comme Dolorès Prato, on a été élevée dans un couvent, et dans la crainte des « brûlures » du monde. (« *Le monde, pour qui ne le saurait pas, c'était tout ce qui existait sur la terre en dehors des couvents, qui appartenaient déjà au royaume des Cieux.* »)

Etrange texte que ces *Brûlures*. Quarante petites pages incandescentes et fraîches comme la découverte de la vie. Et presque autant de scènes fulgurantes, posées comme des tableaux, qui modulent une même variation sur la claustration du couvent et le désir d'ailleurs. Etrange parcours que celui de Dolorès Prato : née à Rome en 1892, fille non reconnue par son père et très vite abandonnée par une mère d'origine juive, elle est recueillie par un de ses oncles qui la place à l'âge de dix ans au très chic collège des sœurs Visitandines. *Brûlures*, mystères, séparations, oppositions, tout est là déjà qui fera la matière même de ce court texte que la critique italienne, à sa parution en 1965, qualifie de « *chef-d'œuvre* ». Dolorès Prato ne deviendra pourtant célèbre que quinze ans plus tard, avec son roman *Giù la piazza non c'è nessuno* (« Sur la place, il n'y a personne », inédit en France). Elle meurt en 1983, complètement oubliée après ce bref passage sur le devant de la scène.

Modulant ses jeux d'oppositions et ses images poétiques, économes et fortes (la mer, les papillons, la rose rouge), *Brûlures* raconte ce moment, est ce moment, foudroyant comme un miracle longuement médité, où une jeune fille s'ouvre à la vie et à la liberté. Quitte à s'y brûler, comme les papillons.

Fabienne Darge

## De l'humanité des clowns

*La guerre, l'enfance, le courage, la mémoire : le talent sec et émouvant de Michel Quint*

**EFFROYABLES JARDINS**

de Michel Quint.  
Ed. Joëlle Losfeld, « Arcanes »,  
64 p., 35 F (5,34 €).  
(Inédit.)

**L**es enfants sont souvent conformistes. Ils supportent difficilement que leurs parents se ridiculisent en se singularisant des autres adultes ou en se conduisant comme de vieux gosses. Le narrateur d'*Effroyables jardins* subit une enfance triste dans le nord de la France au début des années 50. Tout l'ennuie, y compris sa sœur Françoise dont les « *yeux de condoléances* » paraphent un visage fermé. « *Plus que l'huile de foie de morue, les bisex aux vieilles parentes moustachues et le calcul mental, plus que n'importe quelle torture d'enfance* », il craint les clowns, particulièrement les Auguste. Cette répugnance le conduit à mépriser son père, un instituteur qui, à la moindre occasion, se déguise pour faire rire des assistances de circonstance. Larges tatanes, pif rouge, vieux costume, l'enseignant n'est plus alors, aux yeux de son fils, un homme digne de respect, mais « *un Matamore d'arrière-cuisine, un Tintin des bas-fonds* ». Il offrirait volontiers ce père au premier orphelin venu.

Il faut peu de lignes à Michel Quint pour planter un décor et donner de la densité à ses personnages. En une vingtaine d'ouvrages, principalement des romans noirs et des nouvelles, ce romancier trop méconnu malgré un Grand Prix de la littérature policière en 1989, a acquis un savoir-faire re-

doutable : des phrases sèches, un humour noir ravageur, l'art et la manière de prendre le lecteur à contre-pied. Ce court roman est incontestablement l'une de ses plus belles réussites. Une leçon d'efficacité. Un diamant qui réchauffe le cœur.

Outre une mère effacée, l'enfant est affligé aussi du meilleur ami de son père, Gaston, un plus pauvre qu'eux qui, tous les dimanches, s'invite à déjeuner avec son épouse aux rondeurs plus affinées que les idées. Ce couple de pique-assiette a le vin chaud et le geste volontiers égrillard. Ils « *se vérifiaient la tendresse* », ce qui est après tout le moins onéreux des desserts. C'est ce Gaston, dont l'enfant n'était pas encore capable d'apprécier la délicatesse et la beauté cachées sous l'épuisement de vivre, qui, un après-midi, le prendra à part pour lui expliquer dans son patois hésitant pourquoi son père abandonne volontiers sa blouse grise d'instituteur contre une tenue de clown.

Michel Quint, à l'instar de Didier Daeninckx, Jean-Bernard Pouy, Thierry Jonquet et quelques autres auteurs de romans noirs, se sert de la littérature pour poser un regard sans complaisance sur certains épisodes de l'histoire contemporaine. Et, de l'Occupation à la guerre d'Algérie, ceux-ci ne manquent pas ! Il rappelle au passage que, sans mémoire, un peuple se condamne à retomber dans ses vieux démons. Il n'est pas anodin qu'il ait cru utile de signaler, au début de son roman, que, selon certains témoins un Auguste aurait tenté d'assister à une des dernières audiences du procès de Maurice Papon au palais de jus-

de Bordeaux. On ne pouvait rêver mieux pour l'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde en 1942 qu'un clown pour spectateur de sa déchéance civique.

En 1942 justement, Gaston et le père de l'enfant faisaient partie d'un groupe de résistants spécialisés dans le sabotage des transfos. Le lendemain d'un attentat à la gare de Douai, les deux hommes sont arrêtés, non comme résistants mais comme otages désignés par la gendarmerie française. En attendant d'être fusillés si les coupables ne se dénoncent pas, ils sont jetés avec deux autres malheureux dans une fosse d'où l'on extrait l'argile. Une prison à ciel ouvert avec la pluie pour compagne. Michel Quint décrit froidement l'angoisse qui les étirent. Un soldat allemand les garde. Il les observe avec un sourire de benêt et, soudain, leur fait une grimace. « *Une grosse, une de gosse, les yeux tout riboulés, et la bouche bouffée en cul de dindon.* » Les otages ne comprennent pas. Ils auraient préféré qu'il les insulte, leur lance des cailloux, qu'il soit conforme à son uniforme.

Ils finiront par hurler de rire quand ce curieux soldat se mettra à jongler avec des tartines de pain roulées dans des feuilles de journal qu'il a sorties de ses poches. Elles tomberont une à une dans la fosse. Au matin, ils découvriront son regard. Ce n'était pas celui d'un idiot mais celui d'un homme pétri d'humanité tout simplement, qui, de son fusil, faisait un saxo pour se rappeler que, dans le civil, il était clown.

Pierre Drachline

## Mort dans l'aquarium

*Sur fond de souffrance, le Mexicain Mario Bellatín tente de retenir un présent en bout de course*

**SALON DE BEAUTÉ (Salón de belleza)**

de Mario Bellatín.  
Traduit de l'espagnol (Mexique) par André Gabastou.  
Stock, « La Cosmopolite »,  
86 p., 70 F (10,67 €).  
(Inédit.)

**A**u moment où débute le récit de ce Mexicain né en 1960, le titre n'a déjà plus de raison d'être : ce salon pour dames, tapissé autrefois de miroirs et d'aquariums, où les clientes se bousculaient pour être accueillies par des hommes habillés en femmes, a subi une métamorphose. C'est cette transformation que raconte, consciencieusement, le propriétaire des lieux. Le salon est devenu un mouiroir, pour hommes.

D'abord refuge pour prostitués amochés par de mauvais garçons, le local a vite fini par n'accueillir que des jeunes hommes vivant la phase terminale d'un mal incurable. Il ne s'agit pour eux que de terminer leurs jours en paix, et, pour le propriétaire, de s'acquitter de sa tâche, rien de plus. De

même qu'il mettait toutes ses qualités au service des femmes qu'il avait pour mission d'embellir, c'est par une sorte de conscience professionnelle qu'il permet à ses nouveaux hôtes de mourir ailleurs que dans la rue.

Les règles sont strictes : les émotions sont bannies, l'indifférence est de rigueur. Tout est fait pour chasser les fléaux qui pourraient s'insinuer : les médicaments, trop chers et de toute façon inutiles ; les pleurs des amants, à qui l'entrée est systématiquement refusée ; et, plus que tout, la charité chrétienne, représentée par d'insistantes bonnes sœurs. Seule compte la dignité.

L'unique concession que le maître des lieux s'accorde est un aquarium. Mais ce vestige de la splendeur passée, dont la description occupe une grande partie du récit, devient peu à peu le reflet de la trame principale. Les poissons qui s'y succèdent, des plus colorés aux plus ternes, meurent les uns après les autres. Parmi eux, les axolotls constituent bien plus qu'un clin d'œil à la nouvelle éponyme de Cortázar. Le texte de Bellatín la suscite, comme si elle frémissait

dans les eaux troubles de cet aquarium, au point que l'on se demande si le narrateur n'est pas passé lui aussi de l'autre côté de ce miroir sans tain.

Si cette longue nouvelle est évidemment une charge féroce contre la médecine et les hôpitaux sélectifs, contre la religion et les faux-semblants, c'est à la manière d'une gravure en taille-douce. Jamais un mot n'y est dit plus haut que l'autre. Fiction et réalité, délire et trivialité, se livrent une constante course-poursuite, sans jamais se dévoiler tout à fait, sur fond de souffrance, de mort et de différence. Le ton utilisé est presque détaché, à la frontière de la froideur. Pourtant, la narration au présent se transforme en un flux tendu dont on sent que la moindre interruption pourrait lui être fatale. Juste sont autorisés quelques retours sur des fastes et des plaisirs disparus, de minimes projections pratiques dans le futur. Un présent pressé, comme si les doigts qui le transcrivent essayaient d'échapper à sa brûlure, et dont on sait qu'il prendra fatalement fin avec le dernier mot.

Jean-Louis Aragon

# Un empire au crépuscule

Le Magyar Lajos Zilahy dresse une fresque monumentale de l'aristocratie austro-hongroise

**LES DUKAY**  
(The Dukays)

de Lajos Zilahy.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
et préfacé par Pierre Singer.

Gallimard, « Folio », 816 p., 65 F (9,91€).  
(Première édition : Denoël, 1998.)

Cette magnifique chronique des Dukay en trois volumes a connu un destin aussi mouvementé que celui de son auteur, né à Budapest en 1891, sous le règne de François-Joseph, l'avant-dernier des Habsbourg. Issu d'une famille de nobles magyars, devenu pacifiste après la Grande Guerre, il publie un premier recueil de poèmes intitulé *Devant un soldat mort*. Tout en se moquant de l'inefficacité de la Société des nations, Lajos Zilahy pastichait la loi d'Archimède en affirmant qu'un écrivain perdait du poids « en proportion directe de son immersion dans la politique ». A la fin de l'hiver 1944, les troupes hitlériennes occupent la Hongrie hésitante et imposent le pouvoir des Croix fléchées, organisation assassine d'extrême droite. Pour échapper à son arrestation imminente, Zilahy se cache avec sa famille dans les caves de Buda et commence à rédiger *Les Dukay*. Après avoir survécu aux combats et perdu sa sœur, fusillée par les milices nazies, après s'être heurté à l'intolérance du régime communiste installé par les chars soviétiques, l'écrivain se réfugie aux Etats-Unis, où son livre paraît en 1949, vraisemblablement pour la première fois en anglais.

Le succès ne se fait pas attendre. Traduit dans une douzaine de langues, remarqué par André Bay, qui publie en 1953 la version française chez Stock, son audience est telle que l'éditeur américain réclame la suite du roman, qui couvre la Belle Époque (fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle), avec les splendeurs de Vienne et de Budapest, et finit au moment où éclate la seconde guerre mondiale. La suite, *Les Anges de la colère* (1), continue la chronique des Dukay jusqu'au déclin définitif de cette famille aristocratique partagée entre ses propriétés sises au bord du Danube et les métropoles européennes. Nouveau succès, nouvelle demande de l'éditeur new-yorkais, qui tente de convaincre Zilahy de prolonger davantage sa fiction-vérité. Hélas, ce n'est plus possible. Le romancier se retrouve contraint d'« avancer à reculons » en écrivant un troisième volet, *Le Siècle écarlate*, situé chronologiquement avant les deux premiers, du Congrès de Vienne (1814) à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. Lajos Zilahy, devenu célèbre, meurt en exil à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Parmi les romanciers de la mythique Cananie, les germanophones demeurent beaucoup plus connus que leurs compatriotes magyars. C'est bien dommage car Zilahy, avec son impitoyable ironie, avec le regard d'entomologiste qu'il pose sur la vieille aristocratie austro-hongroise, mérite de figurer aux côtés des auteurs les plus importants du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette saga des Dukay, pivot de la trilogie publiée en poche pour la première fois, raconte dans sa première partie l'existence

aventureuse de Stéphane Dukay, le richissime chef du « clan », joueur, chasseur, voyageur, coureur de jupons, la dignité de la princesse Menti, sa femme, ensuite l'amour silencieux de Kristina, leur fille aînée, pour le roi Charles, le dernier des Habsbourg : elle tiendra cependant « son cœur entre ses mains », accomplissant ainsi l'énigmatique prophétie d'une clocharde.

La mort et l'enterrement en pleine guerre de François-Joseph, un dîner d'aparat, l'agonie du dernier des Habsbourg répondant à l'effondrement de l'Autriche-Hongrie impériale et royale (garante, malgré ses imperfections, d'un certain équilibre au milieu du Vieux Continent) : autant de scènes qui s'éclairent, enrichies de la précision d'un miniaturiste. Enfin, la dernière partie, sur fond de crépuscule cuivré accompagné par l'aboiement hystérique d'un caporal devenu chancelier de l'Allemagne, raconte l'échec amoureux et les prises de conscience de Zia, la cadette de cette famille pléthorique. Ses frères, Rere le simple d'esprit, György, le technocrate symbole de modernité, Janos, entraîné par son précepteur dans le borbier nazi, Filippo l'époux volage et escroc, composent une galerie de portraits qu'il est difficile d'oublier. Servie aussi bien par l'intelligence du cœur que par une écriture dont l'élégance simplicité passe très bien en français, la saga des Dukay rappelle certains films de Visconti et invite ses lecteurs à retrouver Zweig, Schnitzler et Musil.

**Edgar Reichmann**

(1) Mercure de France, 2000.

# Discrète grandeur

**QUATRAINS**  
et autres poèmes

d'Emily Dickinson.  
Traduit de l'anglais  
(Etats-Unis) et présenté  
par Claire Malroux.  
Edition bilingue,  
Poésie/Gallimard,  
292 p., 54 F (8,23 €).  
(Inédit.)

Lorsqu'elle meurt en mai 1886, à Amherst (Massachusetts), où elle était née cinquante-cinq ans plus tôt, Emily Dickinson est pratiquement une inconnue. Seuls ses familiers, de rares amis, ont eu le privilège d'être ses correspondants, donc ses lecteurs. Quelques-uns ont même été aimés par la jeune (puis moins jeune) femme avec une rage bizarre et immobile, dont ils ont pu, on les comprend, s'alarmer. Son existence profonde et intime (d'une exceptionnelle richesse), et aussi parfois sa vie sociale (d'une exemplaire sobriété), est ponctuée de poèmes, parmi les plus beaux du monde. Le mystère qu'ils contiennent relie les sphères de l'extase aux rives du monde le plus immédiat.

Le quatrain est l'unité de base de la poésie de Dickinson. Les poèmes en assemblent deux, trois ou quatre. Et souvent, dans les lettres, entre deux considérations sur le temps, l'espace ou les personnes, ou après un mystérieux trait d'humour, elle glisse un quatrain. Certains sont l'expression d'une morale ou d'une pensée : « Les mots dits par les gens heureux / Sont piètre mélodie / Mais beauté ceux que sentent / Les silencieux – » D'autres sont de pures exclamations, presque des prières : « La Beauté m'assiege à en mourir / Beauté aie pitié de moi / Mais si j'expire aujourd'hui / Que ce soit devant toi – » La tendresse parfois se fait métaphysique ; à Sue, sa belle-sœur très aimée : « Avoir ma Susan à moi / Est en soi une joie – Quelque Royaume que je perde, Seigneur / Maintiens-moi en celui-là ! »

Dans une bibliothèque, on peut éliminer beaucoup de livres. Mais des poèmes de la très grande et très discrète Emily Dickinson, on ne se sépare jamais.

**René de Ceccatty**

**Patrick Kéchichian**

# Le Guépard face à Hamlet

Quand Lampedusa parle avec (plutôt que de) Shakespeare : subjectif et inégal

**SHAKESPEARE**

de Giuseppe Tomasi di Lampedusa.

Traduit de l'italien par Monique Baccelli.

Ed. Allia, 126 p., 40 F (6,09 €).

(Inédit.)

L'auteur du *Guépard* s'exprime sur Shakespeare ? La rencontre peut étonner. Giuseppe Tomasi di Lampedusa avait coutume de réunir de jeunes disciples pour leur parler de littérature anglaise. Ces cours privés étaient totalement subjectifs et impliquaient, de la part de son auditoire, une connaissance déjà approfondie des sujets abordés. On s'amusera des jugements à l'emporte-pièce de l'écrivain sicilien, que sa morgue aristocratique autorise à porter au pinacle telle pièce ou tel poème et à rejeter, sans la moindre argumentation, des pans entiers de l'œuvre du dramaturge. Mais c'est l'occasion, malgré la particularité parfois agaçante de l'approche, d'entrer en profondeur dans la création. Car Lampedusa parle d'égal à égal avec Shakespeare. Il lui parle, plus qu'il ne parle de lui. Il le rencontre dans sa création et l'accuse

quand il a le sentiment qu'il s'en éloigne.

C'est assurément la partie concernant les sonnets qui est la plus intéressante de ce bref essai. Sur la vie et la carrière de Shakespeare, Lampedusa préfère ne pas s'aventurer. Il prend avec précautions les légendes entourant sa formation et ses liaisons sentimentales diverses. Comme on le sait, Shakespeare aime autant les hommes que les femmes. Voilà qui pour un Italien le rapproche d'un autre grand auteur de sonnets, Michel-Ange. Et, en effet, le rapprochement est évoqué. Lampedusa analyse très précisément la structure du recueil, se conformant, à vrai dire, à l'opinion générale (que l'on retrouve exprimée dans le *Shakespeare* d'Henri Suhamy, Le Livre de poche, « Références »).

Ses jugements ne sont pas toujours les bienvenus, notamment à propos de sexualité. Mais dès qu'il pénètre au cœur de la prosodie, dans les mots eux-mêmes, l'intuition esthétique de Lampedusa est absolument remarquable. Il faudrait citer et comprendre toutes ses infimes remarques, si arbitraires paraissent-elles parfois. « Le vingt-trois est plus ambigu que jamais, le vers a l'al-

lure fatiguée de certains passages d'Hamlet, le poète hésite, se risque, il a peur. » Ce célèbre poème commence par la comparaison de l'amoureux à « un acteur fragile en scène, dont le trac décale le jeu », et se termine sur un proverbe : « Entendre avec les yeux tient au bel esprit de l'amour. » La biographie de Lampedusa lui-même permettrait sans doute de comprendre pourquoi il met au sommet le sonnet 129, qui est la description haineuse du désir sexuel frustré ou assouvi, « dépense de l'esprit dans un gâchis de honte ».

Lorsqu'il s'attaque aux pièces proprement dites, Lampedusa nous convainc moins. L'esprit et le goût des bons mots l'emportent, et on regrette une désinvolture qui, sur les poèmes, nous charmait. On a trop écrit sur Shakespeare pour vraiment supporter un survol aussi léger, si séduisant soit-il. On retiendra, comme l'éditeur qui le cite en quatrième de couverture, sa passion pour *Mesure pour mesure*, qu'il compare au *Troisième Homme* de Graham Greene (et plus probablement au film de Carol Reed et à sa célèbre musique).

**l i v r a i s o n s**

● **LE CLIENT LE PLUS OBSTINÉ DU MONDE et ON NE TUE PAS LES PAUVRES TYPES**, de Georges Simenon

C'est une excellente idée d'associer des nouvelles de Simenon au dessin de Loustal, qui permet de redécouvrir des textes moins connus du père de Maigret. Loustal, qui s'est toujours intéressé à l'univers du roman policier et collabore régulièrement avec Jerome Charyn, est particulièrement inspiré par les anti-héros de Simenon. Dans *Le Client le plus obstiné du monde*, un homme à l'aspect insignifiant entre le matin dans un café du boulevard Saint-Germain pour ne le quitter qu'à la fermeture. Il ne fait rien, consomme peu et suscite des commentaires agacés dans ce café réservé à une clientèle d'habitueés. Une silhouette au bord d'un trottoir, une chaise posée à l'envers sur une table de bistrot, un regard vide suffisent à Loustal pour rendre palpable cette atmosphère d'attente pathétique et dérisoire, tandis qu'un simple détail, une publicité pour Dubonnet ou les magasins Dufayel, évoque à lui seul l'atmosphère du Paris de l'après-guerre. (Omnibus, « Carnets », 2 vol., 110 p., 60 F [9,15 €] chacun. Première édition : Presses de la Cité, 1947, dans *Maigret et l'Inspecteur Malgracieux*.)

● **COMME DES HOMMES**, de Louis Sanders

« *Nous au village aussi on a/ de beaux assassinats* », chantait Brassens. Et ceux qui sont perpétrés dans ce coin reculé de Dordogne n'ont rien à envier à la violence urbaine. En achetant une vieille ferme dans un hameau à moitié désert, John et Georgia croyaient, comme beaucoup d'Anglais, trouver le calme et le charme d'un mode de vie à la française, bonne chère et petits vins locaux. Mais c'est là où le bât blesse, leurs goûts apparemment modestes supposent tout de même des ressources qu'ils n'ont pas. Et puis il y a la jalousie malade de John, sans compter les querelles villageoises dont ils deviennent l'enjeu sans le savoir. Après *Février*, Louis Sanders prouve qu'il maîtrise parfaitement le genre du polar néorural, mais au fond il suffirait d'un rien pour que le carnage final n'ait pas lieu. L'intrigue policière est convaincante, mais là où l'auteur excelle, c'est dans la peinture des rapports entre la petite communauté d'Anglais expatriés et la population villageoise. Loin des clichés habituels, il en brosse une galerie de portraits subtils avec un humour qui rappelle irrésistiblement le Julian Barnes d'outre-Manche. (Rivages/Noir, 250 p., 55 F [8,38 €]. Inédit.)

● **PRONTO**, d'Elmore Leonard

Il voulait prendre sa retraite à soixante-cinq ans. Mais, en pleine saison des paris, ce n'est pas le moment de déteiler pour un bookmaker de Miami. Harry Arno avait pourtant tout organisé, un compte bien garni en Suisse, des faux passeports, une copine ex-strip-teaseuse encore gironde, pas d'ennuis à l'horizon. Prêt pour la retraite en Italie. Il est resté un an de trop et se retrouve coincé dans une embrouille montée par le FBI pour faire tomber son associé, Jimmy Cap. Et c'est Harry, le presque honnête, le paisible amateur de Jello à la cerise, qui fait les frais de l'affaire, surveillé par la police, traqué par le tueur de Jimmy, finalement réfugié en Italie mais dans une ambiance plutôt survoltée pour un retraité. Une enquête très drôle, des dialogues pétillants et un personnage attachant qui réapparaît dans *Beyrouth-Miami*. (Traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Michel Lebrun, Rivages/Noir, 300 p., 59 F [8,99 €]. Première édition : Payot & Rivages, 1996.)

**G. Ma.**

● **TOTALFUREUR**, de Dominique Labarrière

Les héros de Dominique Labarrière, saisis d'une fureur noire - comme leur père littéraire, croit-on comprendre -, réagissent violemment à la violence qui leur est faite : le saccage d'une bonne partie de la côte atlantique par des tonnes de mazout (?) échappées d'un bateau-poubelle. D'autant plus que cette destruction de la faune maritime et des sites entraîne la mort, par arrêt cardiaque, d'un pêcheur de la presque guérandaise. Aidé de deux étonnants comparses, son fils adoptif va le venger, en remontant la filière, ce qui n'est pas toujours aisé ! Les trois « justiciers », comme certains personnages de Hemingway, ne sauraient se contenter d'éprouver du ressentiment : les vrais responsables, les coupables, ne doivent pas demeurer impunis, et ils périront de vile mort, par où ils ont péché. *Totalfureur* est un roman-vérité noir, très noir, d'un noir aussi dense que la colère mêlée de dégoût qui depuis plusieurs années emplit le cœur et la tête des Bretons, frappés par des marées noires à répétition que rien, ni personne, ne semble pouvoir empêcher. Si, dans ce roman, la compagnie pétrolière s'appelle GlobalPipo, c'est parce que beaucoup de gens - et pas seulement les armateurs, ni les PDG de sociétés - ont, dans la réalité, pratiqué la politique de l'autruche et « joué du pipeau ». Dominique Labarrière en fait le constat amer dans ce récit romancé, vivement mené, et qui rejoint avec bonheur le journalisme d'investigation. (Siloë, « Rives noires », 110 p., 72 F [10,98 €]. Inédit.)

**J.-P. Co.**

# Faux-semblants

*L'humour et l'inquiétante étrangeté de John Franklin Bardin*

**LA MORT EN GROS SABOTS (The Deadly Percheron)**

de John Franklin Bardin.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Benoit.  
Ed. Joëlle Losfeld, « Arcanes », 198 p., 55 F (8,38 €).  
(Première édition : éd. Néo, 1980.  
Nouvelle traduction : éd. Terrain vague, 1991.)

**I**l est fréquent que les criminels se plaisent à signer leurs forfaits. Par une manière particulière d'agresser leurs victimes, un objet symbolique laissé en évidence sur les lieux du crime, une marque indubitable mais tout de même discrète. Juste de quoi jouer à cache-cache avec la police. Il est assez rare qu'ils choisissent en guise de signature un percheron. Outre qu'il est malaisé de se procurer un cheval de labour en plein Manhattan, même dans les années 40, il n'est pas facile, sans attirer l'attention, d'en promener un par la bride quand on va commettre un assassinat.

Ce détail montre assez que *La Mort en gros sabots* n'est pas un roman policier ordinaire. C'est un étrange cocktail d'humour noir et de délire paranoïaque servi dans une intrigue parfaitement ficelée. Il devrait a priori être assez facile d'arrêter un serial killer aussi farfelu. Comme le dit un des enquêteurs : « *Faut avoir le sens de l'humour pour inventer une combine pareille ; car je ne vois guère son utilité pratique. Pour moi ce gars-là a dû se dire que ça ne ferait pas mal dans le tableau s'il attachait un gros bidet à un réverbère chaque fois qu'il tuerait quelqu'un (...). Faut trouver un type qu'ait le sens de l'humour. Un rigolo. C'est tout.* »

John Franklin Bardin ne recule devant aucune énormité, accumulant dans un joyeux bric-à-brac un psychiatre à moitié fou, des vedettes de music-hall, des nains qui se font passer pour d'authentiques *lepreux*, ces lutins irlandais plus ou moins malveillants, une maison fantôme de Coney Island et bien sûr quelques percherons. Et pourtant il ne parvient pas à laisser la crédulité du lecteur. Car ce décor en carton-pâte, sorti tout droit d'un parc d'attractions, n'est pas là seulement à titre d'élément pittoresque.

Il souligne que l'on évolue dans un monde de l'illusion et du faux-semblant. Comme dans un palais des glaces où il est impossible de savoir si les événements auxquels on assiste sont le reflet fidèle de la réalité ou le produit d'un miroir déformant. Quant à retrouver le chemin de la sortie !... Puisque le narrateur, justement, est psychiatre, il devrait pouvoir élucider les motivations des uns et des autres, et à l'occasion trouver la cause de certains comportements aberrants. Mais les capacités rationnelles du docteur Mattews sont sujettes à caution, car il se trouve au centre d'une entreprise de dérèglement systématique de toutes les facultés mentales qui constitue le ressort même du livre. Ce psychiatre new-yorkais reçoit un jour la visite d'un certain Jacob Blunt, qui, première bizarrerie, se promène avec une

fleur d'hibiscus dans les cheveux. Celui-ci raconte au psychiatre que depuis quelque temps des nains l'ont embauché et le rétribuent généreusement pour des tâches apparemment absurdes : écouler des pièces de monnaie en les offrant aux passants, porter des fleurs à certaines adresses. Tout cela paraît bien innocent mais tellement bizarre que Jacob Blunt commence à douter de sa raison. Le docteur Mattews aussi. Cette histoire l'intrigue, et puisque Blunt est son dernier patient de la journée il décide de l'accompagner à une entrevue avec un de ses mystérieux employeurs. En outrepassant ses fonctions de psychiatre pour endosser le rôle d'enquêteur, il ne se doute pas qu'il met le doigt dans un engrenage qui va le broyer.

**Car les nains facétieux** existent bien, le docteur Mattews va en rencontrer un et l'entendre confier à Blunt une nouvelle mission : amener un percheron chez France Rayes, la vedette d'une comédie musicale de Broadway. Jusque-là, tout va bien. Mais, le lendemain, France Rayes est retrouvée assassinée, et Jacob Blunt est arrêté sur son paillason, accompagné d'un cheval de trait et proférant des explications incohérentes. Devant un cas si extraordinaire, la police confie au docteur Mattews une mission délicate : elle lui donne la garde de Jacob Blunt pour qu'il parvienne à élucider son comportement.

Or l'homme dont le psychiatre vient prendre livraison quelques jours plus tard à la sortie de la prison et qui se fait appeler Jacob Blunt n'est pas le patient qu'il a reçu dans son cabinet. Pourtant le psychiatre décide de jouer son rôle comme si de rien n'était, même si depuis longtemps il ne maîtrise plus les règles du jeu pervers dans lequel il est engagé et se révèle totalement incapable de savoir qui en tire les ficelles.

Ce ne sont là que les premières pages du roman, qui ne cesse de multiplier les renversements de situations, les inversions de rôles (le psychiatre se retrouve interné sous une fausse identité et avec un visage méconnaissable après que son cadavre a été repêché dans l'Hudson), toute une série de chausse-trapes qui font vaciller la terre ferme sous les pieds des protagonistes et du lecteur, délicieusement égaré. Impossible, bien sûr, de prédire la fin, elle est étonnante mais parfaitement rationnelle.

On ne sait pas grand-chose de John Franklin Bardin, qui a écrit plusieurs de ses livres sous un pseudonyme, si ce n'est qu'il semblait hanté par les problèmes d'identité et qu'il excelle à créer un climat d'angoisse paranoïaque. Deux autres de ses romans, écrits dans les années 40, ont été traduits en français : *Qui veut la peau de Philip Banter ?* et *Le diable prend la mouche*. Mais *La Mort en gros sabots* demeure tout de même un phénomène singulier, une sorte d'étoile filante au firmament du polar, qui fait jouer tous les ressorts habituels d'un travail d'élucidation et reste pourtant, au bout du compte, opaque et troublant dans son inquiétante étrangeté.

**Gérard Meudal**



# Ici et demain

## Deux romans très politiques d'Ayerdhal et de Jean-Marc Ligny

### DEMAIN, UNE OASIS d'Ayerdhal.

J'ai lu, 220 p., 28 F (4,27 €).  
(Première édition : Fleuve noir,  
« Anticipation », 1991.)

### JIHAD

de Jean-Marc Ligny.  
J'ai lu, 412 p., 44 F (6,71 €).  
(Première édition : Denoël,  
« Présences », 1998.)

**A**vant de partir au diable vauvert, Marion Mazauric a réalisé un rêve qu'elle caressait depuis quelque temps : sortir la science-fiction du ghetto éditorial de la littérature de genre et publier deux ouvrages précédemment parus dans des collections spécialisées dans une collection générale. Mais attention, pas n'importe laquelle : celle qu'elle a lancée sous l'appellation « Nouvelle génération » avec ce slogan accrocheur : « une nouvelle génération d'écrivains pour une nouvelle génération de lecteurs ». Et voici donc deux des auteurs les plus importants de la nouvelle vague française de S.-F. au même catalogue que Michel Houellebecq, Vincent Ravalec, Eric Holder ou Eric Faye (dont le *Paris* est déjà un peu – beaucoup ? – de la science-fiction...).

Ce geste éditorial est audacieux, même en cette année 2000 propice aux exaltations futuristes. Il manifeste une confiance sereine dans la qualité littéraire des textes ainsi enclavés, et cette confiance est justifiée : l'écriture fiévreuse, tendue, vibrante d'énergie d'Ayerdhal comme le découpage nerveux de *Jihad* et son montage parfois achronologique sont d'une indéniable modernité et d'une grande justesse : en science-fiction aussi, les auteurs savent conduire un travail formel.

Mais pour tenter cette greffe, Marion Mazauric n'a pas choisi n'importe quels textes. Elle a visiblement calculé les risques. Pas question de décalages spatiaux ou temporels trop importants, trop dépaynants ; on reste sur la Terre, dans un futur proche. Pas d'imaginaire trop débridé (ce dont Ayerdhal est parfaitement capable, il l'a démontré à plusieurs reprises avec des space-opéras baroques qui ont la galaxie tout entière pour échiquier) ; mais deux romans d'inspiration très nettement politique qui rappellent que la S.-F. peut être une littérature de combat d'autant plus efficace qu'elle n'est pas asservie totalement au réel et qu'elle peut prendre avec lui quelques libertés.

C'est ainsi que dans *Jihad*, Jean-Marc Ligny imagine ce que pourrait devenir une France qui se laisserait aux errements racistes et fascistes du Front national. Ce qu'il décrit fait littéralement froid dans le dos : ce futur-là n'a rien de radieux, il est même indiciblement glauque ! Même si la menace de l'extrême droite a reculé en France, l'avertissement délivré par Jean-Marc Ligny est salutaire parce qu'il nous montre ce que pourrait être au quotidien un régime de ce genre. *Jihad* parle, en passant, du terrorisme, de sa répression et des manipulations policières et mafieuses que

ce couple infernal autorise. Il traite aussi de l'information et de la manière dont celle-ci, dans une société pourtant ouvertement médiatique, peut être contrôlée, truquée et manipulée par le pouvoir. Autant de thèmes qui ont des résonances actuelles, se prêtant à des développements qui constituent autant de mises en garde...

*Demain, une oasis*, qui a obtenu, en 1992, le Grand Prix de l'imaginaire, est une sorte de parabole activiste qui pousse les données géopolitiques actuelles jusqu'à un point de rupture. Avec d'un côté les nations industrielles « avancées » et leurs vassales, lancées dans l'épopée ruineuse de la conquête spatiale et de la « terraformation » des planètes du système solaire. Et de l'autre, une Afrique abandonnée à la sécheresse, aux épidémies, aux luttes tribales. Avec un Occident qui a même renoncé à l'aide humanitaire pour mieux se consacrer égoïstement aux mirages du projet Planet, sa nouvelle frontière. Et un tiers-monde livré à lui-même, qui n'a d'autre ressource que d'utiliser en catimini la contrainte par corps pour tenter simplement de survivre.

**Ayerdhal nous conte** l'odyssée d'un spécialiste de médecine spatiale travaillant dans les hautes sphères politiques internationales, kidnappé par des « terroristes humanitaires » et sommé d'exercer son art dans des conditions qui vont lui faire prendre durement la mesure de l'effroyable misère régnant sur le continent africain. A la fois converti et rebelle, il se fait le chroniqueur de son parcours, qui le rendra complice d'une utopie naissante (celle que promet le titre) issue du rêve inspiré d'un leader politique visionnaire : « terraformer l'Afrique ». L'expression, à elle seule, rend compte du caractère singulier et paradoxal de ce roman de S.-F.

Si le territoire de prédilection de la science-fiction est bien « ailleurs et demain », elle peut s'investir « ici et demain » avec des résultats très intéressants, en formulant des conjectures décapantes. *Jihad* en fait également la preuve sur le mode d'une anticipation de politique-fiction plus classique. Mais ce qui en fait tout le prix, c'est d'abord la belle cohérence de ce futur très proche coloré d'une petite touche cyberpunk bienvenue. C'est surtout la façon dont l'auteur s'est imprégné d'une autre culture, avec passion et humilité, pour nous narrer l'épopée – il n'y a pas d'autre mot – de Djamel. Djamel, le clandestin venu d'Algérie pour venger sa mère et sa sœur, tuées et violées par un commando aux ordres de Max Tannart, devenu depuis l'un des chefs de l'extrême droite française et le fondateur des milices CAID. C'est encore la manière dont il a su métriser sa langue pour raconter la trajectoire de Djamel le guerrier, descendu des montagnes de Kabylie pour conduire une « jihad » très personnelle.

Avec ces deux brûlots tiers-mondistes, « Nouvelle génération » prend une couleur militante. On espère très vivement que la « nouvelle génération de lecteurs » saura leur faire fête...

Jacques Baudou

## livraisons

### ● UN TOUR SUR LE BOLID', de Stephen King

Les conditions de publication de *Riding the Bullet* sur Internet ont déjà fait couler tant d'encre qu'on se gardera bien d'y revenir pour se concentrer sur le texte, qui – mais est-ce une surprise ? – le mérite. C'est une nouvelle fantastique d'excellente facture, mais relevant d'un fantastique ambigu : après tout, ce qui arrive à Alan Parker n'est peut-être qu'un tour de son imagination, provoqué par le choc émotionnel que représente l'annonce de l'hospitalisation de sa mère, par la fatigue et les conditions de son voyage. Mais en fait, peu importe qu'Alan Parker soit réellement monté dans la Mustang de George Staub et qu'il ait eu à faire un choix cornélien, ou que tout cela n'ait été qu'un cauchemar. Ce dont traite avant tout la nouvelle, avec une pudeur exemplaire, c'est de la relation entre un fils et une mère, « Alan et Jean Parker contre le reste du monde » ; le fantastique n'étant qu'une diversion, une manière de prendre ses distances, pour parler de l'amour maternel et de l'amour filial. Et pour nous faire passer ce message : « *Vivons joyeux, ce qui est pris est pris* », qui vaut bien un célèbre « *Carpe diem* » cinématographique. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par William Desmond, Le Livre de poche/Albin Michel, 96 p., 15 F [2,29 €]. Inédit.)

### ● BALLADE POUR UN ANGE DÉCHU, de James Herbert

Il est d'usage assez général de prendre pour héros de roman un personnage sympathique et attachant. Dans cette « ballade », James Herbert a choisi de donner la vedette à quelqu'un qui n'est ni l'un ni l'autre : il s'agit d'un paparazzi, un de ces photographes charognards prêts à toutes les bassesses pour faire le cliché « juteux », celui qui fera la « une » des tabloïds ou des magazines de la presse « people ». Son Joseph Creed est, nous dit-il dès la première ligne, « un salaud de première classe » (ce qui est peut-être un peu exagéré), mais c'est aussi, dans sa partie, un bon professionnel de la photo-choc. Et celles qu'il prend à l'issue de l'enterrement d'une vedette de cinéma sont très, très indiscrettes. Le problème, c'est que la personne ainsi surprise dans une posture, disons délicate, n'est pas une personnalité connue, mais quelqu'un qui tient à préserver son incognito, qui possède des pouvoirs extraordinaires et un esprit particulièrement pervers (en comparaison, le sataniste Aleister Crowley, qui a croisé sa route, fait figure d'enfant de chœur !). *Ballade pour un ange déchu*, c'est Creed contre la magie noire. Ce n'est pas du très grand James Herbert, le meilleur auteur britannique de romans d'horreur, mais c'est du James Herbert diablement (c'est le cas de le dire) efficace... (Traduit de l'anglais par Thierry Arson, Pocket, « Terreur », 384 p., 35 F [5,34 €]. Inédit.)

### ● PRISONNIERS D'HARMONIA, de Pierre Grimbert

Dans cette nouvelle collection pour la jeunesse entièrement consacrée aux littératures de l'imaginaire (sur laquelle nous reviendrons dans le prochain numéro du « Monde des livres de poche »), on retrouve avec plaisir Pierre Grimbert, auteur d'un mémorable cycle de fantasy, « Le Secret de Ji », paru aux éditions Mnémos. Il entame avec cet ouvrage une série intitulée de façon très alléchante « Les Aventuriers de l'irréel ». Aventurier, c'est bien le cas ici de Lisa, une adolescente qui préfère les rollers aux jeux vidéo et qui se retrouve à son corps défendant prisonnière de l'univers virtuel d'une console Dream Station dans un jeu intitulé Le Royaume d'Harmonia. Sur ce schéma qui n'est pas d'une originalité folle, Pierre Grimbert tisse une variation élégante, où l'humour n'est jamais absent, en dévidant de façon très allègre une cascade de péripéties pastichant joyeusement Donjon et dragon. Ce court roman, égayé de belles illustrations de Philippe Caza, augure bien de la seconde carrière de Pierre Grimbert, conteur hors pair. (Ed. Degliame, « Le cadran bleu », 142 p., 42 F [6,40 €]. Inédit.)

### ● LES VOIX DE LA MER. La Pierre de Tu-Hadj, tome II, d'Alexandre Malagoli

Nous avions trouvé prometteur le premier volume de ce cycle de fantasy, *Le Sang d'Arion*, en raison de l'originalité de son décor : un empire russe réinventé, flamboyant, d'une fascinante étrangeté. Mais l'auteur, au lieu d'explorer plus avant ce territoire qu'il avait dessiné de manière fort attrayante, a cru bon de partir vers des horizons plus convenus en emmenant ses héros vers une sorte de Moyen-Orient très improbable, tout de bric et de broc, pour leur faire vivre des aventures qui accentuent le caractère hétéroclite de son entreprise romanesque. On regrette beaucoup cette prolifération sans retenue de l'intrigue qui dilapide l'acquis du premier tome du cycle. (Ed. Mnémos, « Légendaire », 254 p., 46 F [7,01 €]. Inédit.)

# Le fil de la mémoire

Le vivant hommage de Robert Bober aux rescapés de la Shoah

● **MON DÉMON S'APPELLE MARTIN**, d'Arnaud Cathrine

Attention, on a envie d'écrire « texte à ne pas mettre entre toutes les mains », tant ce roman d'Arnaud Cathrine vous prend à la gorge et vous submerge d'émotion. Et au même moment, pour les mêmes raisons, on a envie de le faire lire au plus grand nombre possible, ce superbe texte d'amour et de deuil, tout vibrant et bruissant de douleur et de sensibilité. L'intrigue en est pourtant toute ténue : Damien, un adolescent, a perdu son meilleur ami, Martin, qui s'est suicidé. Entre fidélité et mémoire, entre deuil impossible et nécessité de continuer à vivre, Damien va réapprendre à exister, et même à aimer, à la faveur d'une classe de neige. Né en 1973, Arnaud Cathrine a publié deux romans chez Verticales, *Les Yeux secs* – une image qui est aussi un leitmotiv dans *Mon démon s'appelle Martin* (1998, repris en J'ai lu en 1999) et *L'Invention du père* (1999). Ce premier texte pour la jeunesse en appellera-t-il d'autres ? On l'espère. A n'en pas douter, en effet, cette histoire sobre et tenue laissera son empreinte chez tous les adolescents confrontés de près ou de loin à l'inexplicable. (L'Ecole des loisirs, « Medium », 46 F [7,01 €]). **A partir de 13 ans.**

● **LA RIVIÈRE À L'ENVERS**, de Jean-Claude Mourlevat

L'année dernière, pour son 500<sup>e</sup> numéro, Pocket Junior avait mis les pleins feux sur un ancien professeur d'allemand converti au théâtre et à l'écriture, Jean-Claude Mourlevat (« Le Monde des livres de poche » du 2 juillet 1999) : on découvrirait alors un écrivain subtil à travers *L'Enfant Océan*, histoire d'un Petit Poucet moderne, embarquant ses six frères vers l'océan pour fuir la laideur de la ferme familiale. Jean-Claude Mourlevat revient aujourd'hui, non vers l'océan mais vers une rivière singulière, celle dont l'eau empêche de mourir. Même finesse, même sensibilité, un auteur à faire découvrir. (Pocket junior, 192 p., 30,40 F [4,63 €]). **A partir de 11 ans.** Signalons également *Le Petit Royaneuse*, de Jean-Claude Mourlevat (ill. de Nicole Claveloux, Mango Jeunesse, 32 p., 89 F [13,57 €]). **A partir de 6 ans.**

● **GRANDE-BRETAGNE**, sous la direction de Pascale Estellon

Enfin des guides de poche pour enfants moins rébarbatifs ! Ceux-ci donnent envie de faire ses valises tout de suite et de sauter dans l'Eurostar. On y retrouve la patte et l'inventivité graphique de Mila, maison d'édition remarquée à Bologne pour ses très originaux documentaires historiques. Un (tout petit) peu d'histoire, quelques portraits classiques ou extravagants, une incursion au pays de Galles et en Ecosse, quelques recettes bien sûr, un journal à remplir de ses impressions, des gommettes, le tout illustré de façon moderne et gaie : rien à dire sinon qu'on attend les autres destinations avec impatience. (Mila éd., « Petits voyageurs », 62 p., 85 F [12,96 €]). **A partir de 8 ans.**

● **CASTING**, de Marie-Sophie Vermot

Elle s'appelle Bérénice Mouton ; elle est née à Tiruchirapalli, en Inde ; elle mesure un mètre soixante et un et demi, ce qui n'est pas beaucoup lorsqu'on a décidé mordicus de se présenter à un casting et de devenir top-model. Mais après tout, Célimène, sa meilleure amie, n'a-t-elle pas été prise, malgré son horrible appareil dentaire ? Tout se corse néanmoins lorsqu'il s'agit de devenir Kate Moss à l'insu des parents... Avec Marie-Sophie Vermot, on est de plain-pied dans l'univers mental et verbal des adolescents et préadolescents. Des dialogues, de l'humour, une certaine verve et une intrigue qui galope : il est rare qu'en bout de course l'aventure ne vous laisse pas un peu changé. On pense à cette jolie phrase de Coco Chanel, placée en exergue : « *Je ne suis plus celle que j'étais. Je resterai celle que je suis devenue.* » (L'Ecole des loisirs, « Medium », 168 p., 56 F [8,54 €]). **A partir de 11 ans.** **Fl.N.**

● **LA POLITIQUE, D'OÙ ÇA VIENT ?** d'Odon Vallet

Défense des citoyens, sauvegarde de la nature, nécessité du droit, de l'impôt, d'une administration compétente et accessible : la charge de l'Etat est lourde ; ajoutons l'indispensable information historique pour expliquer, justifier et nuancer les réponses convenues. C'est ce que réussit Odon Vallet en tenant de bout en bout le pari d'un jeu de questions/réponses où les collégiens se reconnaîtront. Indispensable pour une éducation civique réfléchie. (Castor Poche Flammarion, 160 p., 38 F [5,79 €]). **A partir de 12 ans.**

● **ARMAND SOUS LES TROPIQUES**, d'Olivier Mau

Armand cinquième ! Le canard d'Olivier Mau s'ennuie à l'île de la Réunion jusqu'à ce qu'il se mette en tête de sauver son ami Philibert, coq pacifique promis au combat sacrificiel par des parieurs enfiévrés... Un épisode réjouissant. (Syros, « Mini souris noire », 32 p., 15 F [2,28 €]). **A partir de 7 ans.** **Ph.-J.C.**

**QUOI DE NEUF SUR LA GUERRE ?**

de Robert Bober.  
La Bibliothèque Gallimard,  
392 p., 32 F (4,88 €).  
(Première édition : POL, 1993.)  
**A partir de 14 ans.**

Quel bonheur de voir ressortir, dans une collection pour les jeunes, le remarquable premier roman de Robert Bober, *Quoi de neuf sur la guerre ?* (Prix du livre Inter 1994). Plus qu'un roman, cette « *transfusion de mémoire* », comme l'appelait Claire Devarrieux dans *Libération*, semble un défi lancé à Maurice Blanchot et à l'idée selon laquelle « *c'est vainement que nous prétendons maintenir, par nos paroles, par nos écrits, ce qui s'absente* ». Robert Bober a placé cette phrase en exergue de son deuxième roman, *Berg et Beck*, paru chez POL en 1999. Pourtant, *Quoi de neuf sur la guerre ?* est la vie même. Un vibrant et singulier hommage à tous les humbles qui ont échappé à la Shoah et tentent de réapprendre à vivre et à rire en retrouvant ce que l'existence peut offrir de simple et de beau. C'est, écrivait Pierre Lepape dans ces colonnes, « *le roman d'un lieu de mémoire modeste et quotidien qui a ceci de particulier qu'on y évite, tant que faire se peut, de parler du passé : un atelier de confection pour dames, rue de Turenne, en 1946. Un havre laborieux de rescapés qui n'en reviennent pas de vivre* » (« Le Monde des livres » du 27 août 1993).

Quel bonheur aussi de voir ce texte paraître en « Bibliothèque » Gallimard. A-t-on assez dit les mérites de cette collection ? Son principe en est simple : grâce à un astucieux appareil d'accompagnement pédagogique et critique, le lecteur, pris par la main, s'arrête à chaque point nodal du texte, découvre, compare, approfondit, réfléchit... Scolaire ? Bien sûr. Et rien n'interdit, du reste, comme dans les monuments historiques, de préférer le parcours libre à la visite guidée. Mais il est rare, avec « La Bibliothèque », que le lecteur – jeune ou adulte – ne glane pas ici ou là un petit supplément de savoir ou d'émotion qui justifie le détour.

En l'occurrence, c'est Jean Bardet, agrégé de lettres en lycée, qui s'est chargé d'introduire à l'univers de Bober. Nous voici donc dans le Paris juif de l'immédiat après-guerre : des visages penchés sur des pièces d'étoffes, le cliquetis des machines à coudre, une « *chambre d'échos où l'histoire récente essaime dans les diverses mémoires de ceux qui y travaillent* » et où l'on perçoit « *combien les têtes sont encombrées d'événements historiques et de blessures personnelles* ». L'exercice n'était pas facile. Il s'agissait de ne pas rompre l'émotion qui se dégage du texte, de montrer « *la fragilité des traces* » et, sans être pesant, d'aider le lecteur à « *frôler cette mémoire* » fuyante, selon l'expression de Charles Tordjman, le metteur en scène à qui l'on doit l'adaptation au théâtre d'une partie du texte.

Jean Bardet s'acquitte parfaitement de cette tâche. Surtout, il apporte là une valeur ajoutée documentaire et littéraire précieuse pour des jeunes nés quelque quarante ans après la période. Là où le petit Raphaël cite dans ses lettres ces fameux vers d'Aragon : « *Et que tout est simple / Et que la mort surtout est une chose simple / Puisque toute liberté se survit* », Jean Bardet donne l'intégralité du poème *La Rose et le Réséda*. Il montre, dans le texte, le statut très particulier du dit et du non-dit, l'économie du langage parlé et l'importance de l'oralité, qui ne répond à aucune facilité d'écriture mais au simple souci d'être juste. Il explore la part de théâtre dans le roman, initie le jeune lecteur à l'intertextualité, apporte des extraits du manuscrit, commente les repentirs, les modifications significatives...

**Et surtout, il fait parler Robert Bober.** Encore aujourd'hui, dans ses interviews, l'auteur confesse qu'il ne se pense pas comme un écrivain mais comme « *un cinéaste qui écrit des livres* ». Ancien tailleur, ayant commencé à travailler à quinze ans, et à qui il a fallu surmonter « *quantité de complexes* » pour admettre qu'il pouvait écrire, Bober raconte comment, après les *Récits d'Ellis Island*, écrits avec Georges Perec, l'auteur de *La Vie mode d'emploi* l'a incité à se jeter à l'eau. Il explique aussi le soin qu'il a apporté à la musique des dialogues parce que, pour cet ancien petit garçon élevé entre le yiddish de son père et l'allemand de sa mère, « *la langue révèle mieux que tout l'individu* ». Elle est « *essentielle dans la constitution de son identité* ».

On perçoit aussi, dans cette interview tout en humilité et en modestie, comment le Bober écrivain n'a jamais abandonné ses méthodes de tailleur. Il écrit au crayon, gomme en main. Il coupe, il rogne, il veut « *de la belle ouvrage* ». De ses activités cinématographiques, il a gardé aussi une manière très visuelle de décrire les lieux : « *Pour que les gens fassent ce qu'ils ont à faire dans ce lieu précis qu'est l'atelier, je me le suis imaginé, j'en ai fait un dessin avec la place de la table de coupe, des machines à coudre, de la table des finisseuses, j'ai indiqué l'endroit où l'on accroche les vêtements, celui de la table de presse, des mannequins (...). Ce qui fait que, quand un personnage parle à un autre personnage, je savais dans quelle direction il parlait, avec quelle force (...). C'est ma manière bien particulière de décrire, finale-ment.* »

On ne saurait trop conseiller aux « prescripteurs », professeurs ou parents, de mettre entre les mains de leurs adolescents ce très émouvant concentré de rires et de larmes. En cheminant ainsi progressivement dans le texte, ils approcheront ce miracle qui se produit chaque fois que la littérature parvient à tenir en respect l'innommable et la barbarie. Eux qui ces temps-ci entendent beaucoup parler des vertus de la mémoire retiendront certainement cette leçon paradoxale : d'autres, avant eux, ont dû apprendre à vivre... malgré elle.

Florence Noiville

**l i t t é r a t u r e s**

● **LE CHANT DE L'ÊTRE ET DU PARÂÎTRE, MOKUSEI !**

et **L'HISTOIRE SUIVANTE**, de Cees Nooteboom

Contre toute logique, l'écrivain néerlandais Cees Nooteboom n'a toujours pas acquis en France la reconnaissance qu'il mérite. Gallimard propose la réédition de trois œuvres d'essence romanesque qui devraient lui amener de nouveaux lecteurs. Dans chacune, Cees Nooteboom joue admirablement des tiraillements entre les genres, envoie la poésie sonder le témoignage à travers le roman, non sans tenter d'effacer certaines traces trop personnelles ou trop identifiables. Au cœur de l'œuvre, intimement liée à la condition de l'écrivain, se dessine l'ineffable présence de la femme, qui assurerait l'ancrage d'un auteur – ou d'une fiction d'auteur – au réel. Entre Portugal et Japon, entre Grèce antique et temps modernes, Cees Nooteboom parcourt les frontières incertaines du temps et de l'espace, incapables de contenir un moi insaisissable, garant de la souveraineté menacée de l'écriture. (Traduits du néerlandais par Philippe Noble, Gallimard, « Folio ». Respectivement : 104 p., 20 F [3,05 €] ; 80 p., 20 F [3,05 €] ; 140 p., 25 F [3,81 €]. Premières éditions : Actes Sud, 1988, 1987 et 1991.) **J.-L. P.**

**c l a s s i q u e s**

● **LA GUERRE DU PÉLOPONNÈSE**, de Thucydide

C'est la traduction de Denis Roussel, publiée en 1964 dans la « Bibliothèque de la Pléiade », qui nous revient aujourd'hui en « Folio », augmentée d'une brève mais passionnante préface inédite de Pierre Vidal-Naquet. Mettant au cœur de son analyse la « *volonté de scandale* » de l'auteur, l'historien revient sur une vision d'abord politique, puisque l'espace de la *polis* est le seul qui permette de comprendre les enjeux comme les péripéties d'un conflit où le discours se veut le plus rationnel possible. Etablir les faits contemporains selon une discipline scientifique conduit à balancer la parole par le fait, à chercher les symptômes pour établir un diagnostic, voire des pronostics. C'est cependant la vieille lecture presque centenaire de Cornford sur l'œuvre de Thucydide comme « *la tragédie d'Athènes* », pendant des chefs-d'œuvre d'Eschyle ou de Sophocle, qui retient Vidal-Naquet, lequel approuve la recommandation nietzschéenne de lire aujourd'hui Thucydide comme Machiavel. (Gallimard, « Folio Classique », 912 p., 16 F [2,44 €]) **Ph.-J. C.**

**t h é â t r e**

● **THÉÂTRE COMPLET**, de Marivaux

L'histoire de Marivaux avec notre temps n'est pas terminée. Elle est celle d'une véritable réévaluation, qui place désormais l'auteur des *Fausse confidences* à l'égal des plus grands. A travers les mises en scène contemporaines, le XX<sup>e</sup> siècle a su placer le XVIII<sup>e</sup> sous une lumière qui n'est cruelle que parce qu'elle cherche le vrai. L'œuvre théâtrale n'était guère accessible au complet que dans la Pléiade. Le Livre de poche réunit à son tour les trente-huit pièces écrites par Marivaux, en une édition établie par Frédéric Deloffre et Françoise Rubellin. Chaque pièce est précédée d'une notice et d'un résumé de l'action. Bon appareil de notes, index des noms propres et glossaire complètent ce travail soigné. (Le Livre de poche, « La Pochothèque / Classiques Garnier », 2 280 p., 185 F [28,20 €].) Deux pièces font l'objet d'une édition séparée : *La Double Inconstance* (« Folio Théâtre », édition de Françoise Rubellin, 224 p., 19 F [2,90 €]) et *L'île des esclaves* (« Folio Classique », édition d'Henri Coulet, 140 p., 20 F [3,05 €]). **J.-L. P.**

**e s s a i s**

● **COMMENTAIRES ROYAUX SUR LE PÉROU DES INCAS**,

d'Inca Garcilaso de la Vega

Fils d'un capitaine espagnol et d'une Indienne de sang royal, Inca Garcilaso de la Vega, né à Cuzco en 1539, gagna l'Espagne dès sa vingt et unième année et ne la quitta plus jusqu'à sa mort en 1616. Devenu capitaine du roi, il se sentira longtemps dépositaire de l'héritage de gloire des conquistadors. Troublé par l'exécution de Tupac Amaru et par quelques humiliations personnelles, ce « *métis exemplaire* » redécouvrira peu à peu son « *patrimoine maternel* » et la langue kichua de son enfance. Ses *Commentaires* (1609) opposent aux historiens espagnols l'histoire traditionnelle du peuple inca telle que Garcilaso l'aurait reçue d'un vieillard de sa famille. Ce « *témoignage* », où les Incas apparaissent comme de merveilleux civilisateurs, a toujours suscité bien des réticences. Marcel Bataillon, qui introduit la présente édition, juge Garcilaso « *admirablement vrai et suggestif* » et appelle à tenir le récit historique pour une « *œuvre d'art* ». (Traduit de l'espagnol par René L. F. Durand, La Découverte Poche, trois volumes, 332 p., 282 p. et 332 p., 65 F [9,91 €] chacun. Première édition : MasperoUnesco, 1982.) **A. My**

**AKIRAZOLA**

L'accuse jusqu'à l'obtuse, ostracisme, moi. Le... la dirai, qui... de justice, équilibre... saisie, ne... faisait pas, pleine et entière.

**TOUS LES LIVRES DE a à z  
PAIEMENT ULTRA-SÉCURISÉ.**

**amazon.fr**  
Tout simplement.

# Politique, genre féminin

## GENRE ET POLITIQUE Débats et perspectives

Textes rassemblés et présentés par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Sgier. Gallimard, « Folio/Essais », 544 p., 65 F (9,91 €). (Inédit.) (En librairie le 11 octobre.)

Trois femmes et une même conviction. Trois féministes ? On le dira. Trois scientifiques certainement, enseignantes de l'université de Genève, soucieuses, avant tout, d'éviter à leur discipline – la science politique – une « *cécité* » durable en l'ouvrant résolument à l'une des problématiques les plus « novatrices » apparues au cours des dernières décennies : la perspective du genre. Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Sgier rappellent, pour s'en inquiéter, les innombrables difficultés rencontrées aujourd'hui pour structurer le champ politique dans une perspective démocratique. La citoyenneté, par exemple, que la théorie politique traditionnelle continue de tenir pour un « concept universel », forgé pour un individu lui aussi universel, en négligeant que le concept ne suit pas le même type de développement d'un pays à l'autre ou d'un citoyen à... une citoyenne.

Ou encore l'Etat, le pouvoir ou la justice sociale que la doctrine libérale aura tenté de tenir à l'abri des critiques les plus radicales, en fixant une frontière rigide entre la sphère de la vie publique, vouée au consensus, et la sphère de la vie privée, ouverte à toutes les particularités.

Citoyenneté, Etat, sphères publique ou privée, autant de réalités que la science politique aura maintes fois analysées pour mesurer ou orienter l'intégration et la participation des individus dans une société. Mais on oublie trop souvent encore, remarquent les trois universitaires suisses, « *la dimension sexuée de la définition traditionnelle de la politique* ». On continue de négliger le « biais masculin » provoqué par cet oubli et les conséquences de cette négligence pour la définition des principaux concepts politiques comme pour la réalisation de l'idéal démocratique. Depuis une trentaine d'années, pourtant, les travaux se sont multipliés dans toutes les sciences sociales pour que les catégories de genre (les « hommes » et les « femmes ») soient prises en compte pour ce qu'elles représentent de « *constructions sociales et politiques* ». Cette nouvelle approche, cette perspective du genre (*gender studies* dans le monde anglophone), demeure peu familière au public francophone, notamment français. Simple handicap linguistique face à des recherches le plus souvent rédigées en anglais ou attachement, exacerbé par l'Histoire, à la pensée universaliste ?

Quoi qu'il en soit, Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Sgier ont jugé qu'il était grand temps d'en finir avec cette singularité. Elles présentent, ici, onze « textes-clés » d'universitaires

*Pour les trois universitaires suisses à l'origine de cet ouvrage, la dimension sexuée de la définition traditionnelle de la politique est encore trop négligée. Elles ont donc fait appel à onze chercheurs pour revisiter, selon la perspective du genre, les débats actuels sur la théorie démocratique ou l'analyse de l'Etat social*

(neuf femmes, deux hommes), américains, britanniques, suédois, néerlandais et français, revisitant, selon la perspective du genre, les débats actuels sur la théorie démocratique ou l'analyse de l'Etat social. Ecrits pour la plupart entre 1991 et 1998, ils restaient à peu près inédits en français.

Des hommes et des femmes donc.

Mais au prix de quelle construction conceptuelle ? Après quelle institutionnalisation sociale et politique des différences sexuelles les deux genres sont-ils devenus irréductibles, dans la vie politique comme ailleurs ? La réponse ne s'impose pas. Elle dépend, en grande partie, des limites que l'on aura fixées à la sphère de la vie publique et à la sphère de la vie privée comme du degré de politisation que l'on accordera à l'une et à l'autre. Lorsque Susan Moller Okin (Stanford) rappelle les controverses provoquées dans le mouvement féministe par l'existence même de la famille, où certains ont pu voir l'origine principale de l'oppression des femmes, c'est pour souligner que la nature sexuée des sphères publique et privée repose, pour une bonne part, sur l'acceptation de la « responsabilité féminine » dans la sphère domestique.

La définition des sphères se fait alors selon le critère du genre quand elle devrait se faire, note Anne Phillips (Londres), selon celui du droit à la vie privée et celui du droit à la décision individuelle. L'urgence serait, alors, de détacher la définition des sphères de celle des rôles sexués. L'analyse ne fait pas l'unanimité chez les féministes. Mary Dietz (Minnesota) rappelle, pour critiquer leur thèse, que les théoriciennes du courant maternaliste prônent la supériorité de l'« éthique de la sollicitude », censée régir la sphère privée, sur l'« éthique de la justice », qui serait attachée à la sphère publique. Ce qui

revient, remarque-t-elle, à ériger un modèle historique d'identité féminine en modèle universel, à confirmer une distinction rigide entre la sphère publique et la sphère privée, et à négliger le rôle de l'Etat dans la définition de ces sphères.

Longtemps oublié dans les analyses féministes ou réduit à son rôle d'instrument des systèmes oppresseurs (le patriarcat, notamment), l'Etat, objet d'une théorisation renouvelée, trouve, ici, un rôle crucial dans la structuration des rapports entre hommes et femmes. Mais un rôle qui, en dépit du « biais masculin » déjà signalé, peut être positif ou négatif, très différent d'un Etat à l'autre et ne doit faire l'objet d'aucune analyse « réductionniste », note Georgina Waylen (Sheffield). Sans doute, dans les sociétés islamiques, comme le remarque Sonia Dayan-Herzbrun (Paris-VII), les rapports de genre sont-ils toujours construits sur le mode de la différence et non de l'égalité.

Mais déjà, ailleurs, c'est après intervention de l'Etat, note Diane Sainsbury (Stockholm), que des tâches jugées typiquement féminines, comme l'éducation des enfants, ont fait l'objet d'un « *transfert partiel* » vers la sphère publique. C'est ainsi que les identités de genre, si longtemps jugées « *fixes et essentielles* », souligne Chantal Mouffe (Londres), peuvent être repensées, au cas par cas, en fonction des revendications politiques en jeu, quitte à tourner le dos à une « citoyenneté différenciée » vantée par bien des féministes. Une analyse qui trouve immédiatement un écho auprès de Terrell Carver (Bristol), pour qui toute définition du genre, selon un mode binaire, ne peut conduire qu'à des représentations stéréotypées de la masculinité comme de la féminité et, par là, politiquement inopérantes.

André Meury

## extrait

Ce qui émerge, c'est la possibilité d'un projet de démocratie plurielle et pluraliste (...).

La politique féministe devrait être comprise non comme une perspective politique séparée, définie comme la défense des intérêts de femmes en tant que femmes, mais plutôt comme la poursuite de buts et objectifs féministes dans un contexte plus large où sont articulées d'autres revendications. Ces objectifs devraient consister à transformer tous les discours, les pratiques et les rapports sociaux dans lesquels la catégorie « femme » est construite d'une manière qui implique une subordination. Pour moi, le féminisme est la lutte pour l'égalité des femmes.

Mais cela ne doit pas être compris comme une lutte pour l'accomplissement de l'égalité d'un groupe empiriquement identifiable avec une essence et une identité commune – les femmes –, mais plutôt comme une lutte contre les multiples constructions de la catégorie « femme » en termes de subordination. (...) Je pense que les féministes peuvent apporter à la politique une réflexion sur les conditions nécessaires à la création d'une réelle égalité des femmes. Une telle réflexion est inévitablement influencée par les discours politiques et théoriques existants. Au lieu d'essayer de prouver qu'une variante donnée du discours féministe est celle qui corres-

pond à l'essence « réelle » de la féminité, on ferait mieux de montrer en quoi ce discours ouvre de meilleures possibilités pour la compréhension des multiples formes de subordination des femmes.

Chantal Mouffe, *Genre et politique*, pages 195 et 196.

Pour une grande partie de celles qui ont constitué le noyau dur du mouvement contemporain des femmes, la politique correspondait auparavant à une sorte de police de la pensée, dictant quelles choses étaient importantes pour la politique et lesquelles ne l'étaient pas.

Le féminisme tenta de rompre ce schéma de pensée, en créant un contexte qui permette aux femmes de s'exprimer et de discuter librement, sans s'arrêter à des limites préconçues. C'est à travers ces discussions que devait émerger ce qui était politique et ce qui ne l'était pas, car rien ne peut émerger si ces limites sont posées au préalable. L'une des contributions majeures du féminisme à la démocratie est d'avoir élargi les définitions. (...) L'idée fondamentale que la politique prend différentes significations pour différentes personnes n'est pas réellement contestée et je pense que la plupart des gens sont prêts à accepter que les frontières de ce qui est politique puissent évoluer.

Anne Phillips, *Genre et politique*, page 442.

# Les nouveaux sophistes

Philippe Breton analyse la manipulation de la parole par les techniques de communication

## LA PAROLE MANIPULÉE

de Philippe Breton.

La Découverte-poche, 226 p., 49 F (7,47 €).

(Première édition : La Découverte et Syros, 1997.)

Le livre de Philippe Breton permet de désamorcer les instruments et les manipulations qui, dans notre société, veulent nous faire prendre des vessies pour des lanternes. La manipulation de la parole est sans doute aussi vieille que son usage. Les sophistes grecs enseignaient l'art de persuader. L'exercice consistait notamment à défendre une thèse, puis son contraire. Ce pouvait être un jeu, un exercice rhétorique, mais aussi la formation aux moyens de frelater la vérité et l'apprentissage du cynisme. Le mauvais usage de la formation ou du commentaire a fait naître une abondante littérature, derrière deux livres-clés, *Le Viol des foules par la propagande politique*, de Serge Tchakhotine (1938), et *La Persuasion clandestine*, de Vance Packard (1952 pour l'édition française).

Mais il faut remettre souvent les ouvrages sur le métier, étant donné la multiplication puis l'explosion des techniques de communication. Le saut opéré par Philippe Breton est remarquable, aussi bien par la recherche de voies théoriques à travers de multiples exemples que par la clarté de l'exposition et le fil normatif que l'on suit à travers ses pages.

Notre auteur part de cette définition simple de la manipulation : « [Elle] consiste à entrer par effraction dans l'esprit de quelqu'un pour y déposer une opinion ou provoquer un comportement sans que ce quelqu'un sache qu'il y a eu effraction. » La parole manipulatrice est à la fois mensonge organisé, privation de liberté de l'auditoire et outil pour vaincre sa résistance. La parole, de tout temps, a eu pour vocation de se substituer à la violence, et ce qui lui porte atteinte blesse la démocratie. La politique n'est plus seule en jeu. Dans la sphère économique, la publicité s'est taillé l'emprise que l'on sait. Au premier niveau, remarque Philippe Breton, elle informe. Au deuxième, elle influence, et pour ce faire séduit, dramatise. Au-delà, de nombreux auteurs, dont le sociologue américain Stuart Ewen, montrent comment elle peut façonner plus globalement les consciences, en portant en elle-même l'apologie de la société de consommation et de la culture de masse.

Deux grandes manipulations de la parole fonctionnent aujourd'hui, celle des affects, et celle du contenu cognitif du message lui-même : la première fait appel à l'instinct, aux sentiments. On peut parler de séduction par la démagogie, par le style (la « formule »), l'évocation érotique, mais aussi l'appel à l'autorité de l'expert ou à ce que Philippe Breton analyse comme « l'effet fusionnel » entre le manipulateur et le manipulé, afin de détruire les défenses de ce dernier par la répétition (le slogan), voire une forme

d'hypnose. La manipulation cognitive peut se présenter sous forme de « *cadavre* », avec trois variations possibles : transformer d'une façon ou d'une autre le vrai en faux ou réciproquement (sur-tout en temps de guerre), orienter les faits ou masquer une partie de ceux-ci de telle façon que la réalité s'en trouve sciemment déformée. Une autre technique est celle que Philippe Breton appelle « *l'amalgame cognitif* », ou liens de causalité entre des éléments qui n'ont rien à voir entre eux. C'est le procédé d'Oliviero Toscani, pour la firme United Colors of Benetton : images choquantes dans l'espoir que le public mémorise le produit ainsi promu ; ou encore le cowboy de Marlboro, pour donner de la cigarette une image virile alors que l'usage du bout-filtre avait été d'abord traduit par une « *cigarette fumée par les femmes* ».

L'effet de la manipulation, selon Philippe Breton, n'est pas seulement de contraindre à consommer. Il existe une conséquence indirecte, celle de conduire, lorsque la résistance à la pression se manifeste, à un repli sur son individualité.

Il faut certes apprendre à décoder les messages, mais aussi aller plus loin. « *Tout dire, oui, mais pas n'importe comment* », ce qui implique de nouvelles « *normes de la parole* ». « *La liberté d'expression doit s'accompagner de liberté de réception et de médiation, ce qui conduit à réfléchir sur ce qu'est l'argumentation par rapport à la manipulation.* »

Pierre Drouin

# Aux temps du roman

## LE ROMAN HISTORIQUE (Der historische Roman)

de Georges Lukács.

Traduit de l'allemand par Robert Saille.

Payot, « Petite bibliothèque », 412 p., 75 F (10,86 €).

(Première édition : Payot, 1965.)

Georges Lukács (1885-1971) tenait la littérature pour un combat et son travail de critique littéraire pour une part non négligeable de son engagement dans le mouvement communiste. Après *Théorie du roman* (1916), qui précédait de très peu sa conversion (1918) au marxisme et constituera le premier élément d'une sociologie (marxiste) de la littérature, l'intellectuel hongrois ne cessera plus d'alterner œuvres philosophiques, œuvres politiques (dont un véritable projet de programme pour le parti communiste hongrois) et œuvres de critique littéraire. *Le Roman historique*, écrit pendant l'hiver 1936-1937, est l'occasion pour Lukács d'approfondir une herméneutique littéraire, encore bien nouvelle, prônant qu'il n'y a pas d'autonomie de l'esthétique pure et qu'une œuvre s'explique par les circonstances historico-sociologiques qui ont entouré sa création.

Le roman historique, que Lukács voit naître comme genre distinct au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en lutte avec le romantisme, lui offre un champ d'interprétation privilégié. Non seulement parce que l'histoire fournit à l'œuvre son infrastructure, mais surtout parce que le roman historique exige de son auteur qu'il sache trouver dans l'idéologie de son propre temps la justification de son travail. Lié à la promotion politique de la bourgeoisie, le roman historique, note Lukács, deviendra, après les journées révolutionnaires de 1848, un refuge contre une réalité désormais insupportable à la classe dirigeante. Une fragilité essentielle du genre que Lukács traque chez Balzac, Flaubert, Zola, Mann, Scott ou encore Tolstoï...

A. My

# L'Europe perdue de Walter Benjamin

Le philosophe allemand dans la douceur du passé et la violence de la société contemporaine

## SENS UNIQUE

précédé d'ENFANCE BERLINOISE (Einbahnstrasse et Berliner Kindheit)

Traduit de l'allemand et préfacé par Jean Lacoste.

10/18, « Domaine Etranger », 192 p., 44 F (6,71€).

*Sens unique* a paru à Berlin en 1928, imprimé dans une typographie inspirée de celle des publicités et avec, en couverture, un montage photographique. Les courts textes qui forment *Enfance berlinoise* ont été écrits par Benjamin à Ibiza et à Berlin en 1932 et 1933. Ils ont été publiés sous le pseudonyme de Detlef Holz dans la *Frankfurter Zeitung*. Autant dire que les deux livres ne peuvent se lire qu'avec, en tête, l'actualité européenne de l'entre-deux-guerres à l'un de ses moments les plus dangereux. *Sens unique*, par aphorismes et observations détachées, dissèque à vif la société. *Enfance berlinoise* raconte un autre temps, le début du siècle, le règne de la bourgeoisie. Les premiers signes de la grande métamorphose moderne se distin-

guent déjà. Il y a des quartiers ouvriers et d'autres mal famés. Les rues, l'hiver, au crépuscule, deviennent parfois inquiétantes. Mais, dans les vastes appartements des beaux arrondissements, dans les allées des parcs et au collège, l'enfant Benjamin peut tout à loisir se griser d'imaginaires, jouer à avoir peur, épier les adultes, résoudre les énigmes qu'il découvre à mesure qu'il grandit.

Trente ans plus tard, alors que le nazisme est sur le point de prendre le pouvoir, il lui plaît de s'en souvenir. Traducteur de Proust, il collecte les éléments de son *Temps retrouvé* à lui. Un indice à la surface de la mémoire indique où il faut gratter afin de dégager traces et vestiges – n'importe quel indice, une chanson, une adresse, une carte postale, un mot. La technique est celle du fil sur lequel il faut tirer très doucement de peur de le casser et d'en perdre la plus longue part. De peur que, dans la fureur de la chasse, le traqueur de passé ne détruise ce qu'il cherche à capturer. Il n'est guère de passage d'*Enfance berlinoise* qui ne se lise à la fois comme un exercice d'archéologie intime

et comme une réflexion sur cette archéologie et ses méthodes.

*Sens unique* est beaucoup plus brutal, sa violence répond à celle de la société. Insultes, railleries, dérisions, cris de rage. « *La populace est possédée envers la vie spirituelle d'une haine frénétique qui a reconnu dans le comptage des corps le plus sûr moyen de l'anéantir.* » Et des éclairs, « *fusées* » à la Baudelaire qui ne manquent pas leur cible. « *La vision la plus essentielle aujourd'hui, celle qui va au cœur des choses, la vision mercantile, c'est la publicité.* » Les titres des fragments sont pris à la ville : enseignes, affiches. Ils se nomment « *Assistance technique* » ou « *Articles de mercerie* ». Ernst Bloch vit dans le livre un « *exemple de pensée surréaliste* ». Il n'a pourtant rien de commun avec *Le Paysan de Paris* et tient plutôt de la révolte dadaïste. Quoique Benjamin se soit toujours montré réticent à l'égard de Dada, il était moins loin qu'il ne le pensait de Duchamp et de Dix. Jusqu'au point extrême de la négation : « *L'œuvre est la masque mortuaire de la conception.* »

Philippe Dagen

## Les mots de Mounin

### CLEFS POUR LA LINGUISTIQUE

de Georges Mounin.  
10/18, 174 p.,  
41 F (6,25 €).  
(Première édition :  
Seghers, 1968.)

On ne relit pas sans émotion et intérêt les *Clefs pour la linguistique*, publiées en 1968. L'émotion ? C'est que l'auteur, Georges Mounin, disparu en 1993 à 82 ans, était un personnage original et attachant : instituteur, résistant, militant communiste, grand lecteur, notamment de René Char, il devint sur le tard professeur de linguistique à Aix. L'intérêt ? Le livre situe bien l'état de la linguistique dans les années 60. Mounin décrit avec acuité ce qu'étaient à l'époque « la culture et l'inculture linguistiques en France ». Il avait, quand il parlait en linguiste, la dent très dure. Il passe à la trappe allègrement Lévi-Strauss, Barthes, Merleau-Ponty, Henri Lefebvre, Foucault et Lacan, tous coupables à ses yeux de « distorsion » des concepts linguistiques purs et durs : en gros, ceux de Saussure revus par Martinet.

Le livre reste donc stimulant et historiquement instructif. Fallait-il le republier aujourd'hui ? Mounin lui-même aurait sans doute hésité. En bon historien de la linguistique, il situe dans le développement de la discipline les travaux qu'il cite, par exemple ceux de Guiraud, selon lui « déjà vieillis ». C'est une évidence : la linguistique pour laquelle Mounin donne des clefs est celle de 1968. Avec, déjà, un peu de retard : ainsi les travaux de Benveniste, réunis en volume dès 1966, mais publiés en revues bien avant, sont cités furtivement, mais ne sont pas utilisés.

Reste une question : est-il possible, aujourd'hui, d'offrir, par exemple aux étudiants, des clefs pour les sciences du langage ? On ne peut la poser qu'avec perplexité.

Michel Arrivé

## Il était plusieurs fois

Voyages dans l'immense mosaïque des religions avec Roger-Pol Droit et Odon Vallet

### LES RELIGIONS EXPLIQUÉES À MA FILLE

de Roger-Pol Droit.  
Seuil, 62 p., 39 F (5,95 €).  
(Inédit.)

### UNE AUTRE HISTOIRE DES RELIGIONS (6 volumes pour éclairer le passé des religions présentes)

d'Odon Vallet.  
Découvertes Gallimard, « Une autre histoire », 768 p., 69 F (10,52 €).  
le volume. Sous coffret : 429 F (65,40 €).  
(Inédit.)

**D**epuis que les bons vieux catéchismes questions-réponses ont fait long feu, remplacés par un Dieu soluble dans le discours, le dialogue sur la foi entre « grands » et « petits » attendait qu'on le sorte de son étroitesse figée. C'est chose faite avec l'ouvrage de Roger-Pol Droit, où tout se joue dans ce « s » final de « religions ». L'enfant autrefois fictif laisse place à une fille en chair et en os. Impertinente et déstabilisante à souhait, qu'elle piège son papa sur le Jésus juif et pourtant chrétien (au moins virtuellement) ou qu'elle s'insurge contre une présentation heureusement non simpliste du relativisme chez les Hindous, son cheminement au pays du sacré est exemplaire à plusieurs égards.

En effet, la visite guidée du hit-parade des fois planétaires – avec quelques détours savoureux – ne pouvait qu'intégrer

dès le commencement l'analphabétisme religieux qui caractérise nos sociétés. D'où le pari, réussi, d'ouvrir Dieu avant de le décrire.

Assez habile pour ne pas évacuer, sous prétexte de pédagogie, le *Deus absconditus* qui se donne en se cachant et réciproquement, Roger-Pol Droit évite de nombreux pièges. Quitte à ne pouvoir expliquer l'inexplicable, il le raconte. Sa promenade théologique, qui laisse très justement le Dieu « personnel » en bord de route au fur et à mesure qu'on avance vers l'Orient, brille par un questionnement émerveillé et non dépourvu d'humour. Le tout en partage avec Marie, treize ans et un vrai talent de bricoleuse de la croyance. S'il y a trois monothéismes, ne formeraient-ils pas par hasard un polythéisme ? Et les religions, malgré leur prétendue immortalité, ne naissent et meurent-elles pas comme les humains ? En parcourant à grand galop les tesselles d'une immense mosaïque, Roger-Pol et Marie voient néanmoins se dévoiler une perspective commune, explorée par le déisme au fil des siècles. La conclusion sera toutefois quelque peu augustiniennne : « Est-ce que je dois avoir une religion ? – Personne ne le sait, sauf... – Qui ? – Toi-même. »

Avec Odon Vallet et ses six volumes dont le foisonnement divin – à départager entre texte et iconographie, admirablement choisie – frôle la surdose, le lecteur oscille entre fidélité à ses Pénates, curiosité et tentation d'un Dieu à la carte. Comme l'auteur le précise, l'approche est comparatiste, pas syncrétique. L'anthropo-

logie culturelle est passée par là. Mais le journalisme aussi, enquête serrée et titres agressifs.

Le premier tome – « L'héritage des religions premières » – donne la *la*. Il ne s'agit point d'observer certaines pratiques ancestrales en tant que balbutiements d'une théologie naturelle bientôt promise à la spiritualité évoluée, mais bel et bien de reconnaître que les aborigènes... c'est nous. Quant aux liens entre le baptême tel que les Évangiles l'attestent (pas celui par simple aspersion, donc) et les eaux lustrales païennes ou vétotestamentaires, c'est tout un monde. A remarquer aussi le livre VI, qui, en point d'orgue, annonce « Le sacre des pouvoirs » : de l'argent sanctifié au djihad, sans oublier le dialogue interreligieux, nouvelle frontière d'un œcuménisme essoufflé, Vallet tire une petite somme de théologie appliquée.

Le corps de la série décline le Dieu du Croissant fertile, les spiritualités indiennes et les religions extrême-orientales. Echapant à l'encyclopédisme pour proposer une lecture captivante, le professeur Vallet sort, à quelques exceptions près, son épingle du jeu.

D'ailleurs, s'il y a un endroit où la religion se porte bien aujourd'hui, c'est justement dans l'édition. A tel point qu'on peut se demander si le gage de cet engouement n'est pas la distance par rapport à un sacré désormais hors de portée.

Enrico Benedetto

Roger-Pol Droit est chroniqueur  
au « Monde des livres »

## Le chagrin et la pitié

Les commentaires des grands de ce monde dans le « Livre du souvenir » d'Auschwitz : consternant

### AUSCHWITZ GRAFFITI

d'Adrien Le Bihan.  
Préface de Pierre Vidal-Naquet.  
Librio, 128 p., 10 F (1,52 €).  
(Inédit.)

**C**omment nommer Auschwitz ? Comment dire, en quelques mots et sans rien trahir, le malheur absolu et le désarroi encore ressenti vingt, trente ou cinquante ans plus tard ? Parce que Jacques Chirac allait se rendre en visite officielle en Pologne et visiter l'ancien camp d'extermination devenu musée national, et – on imagine – pour lui faciliter la tâche, le ministre français des affaires étrangères demanda à Adrien Le Bihan de répertorier les mots écrits par les prédécesseurs du président de la République sur le Livre d'or du camp de la mort – nommé, là, Livre du souvenir. Troublé par cet « hétéroclite registre », fait de signatures célèbres ou inconnues, de protestations indignées, de « gloses » et de « sentences », d'incitations à la vertu, Le Bihan ne s'est pas contenté de remplir sa mission. Il s'est intéressé au passage (obligé ?) à Auschwitz de nombre de

chefs d'Etat et de politiciens du monde entier. Il a tenté de comprendre les commentaires qu'ils ont laissés sur le papier, à la lumière de leur propre histoire ou des événements du moment. Il en a mesuré la portée historique en les confrontant aux témoignages de Primo Levi et de Tadeusz Borowski.

Sans doute Adrien Le Bihan aurait-il préféré, à tout prendre, que ces illustres visiteurs ne laissent de leur passage d'autres traces que leur nom. Leur fonction, peut-être. Mais pas un mot de plus. Ceux-là sont rares : Juan Carlos I<sup>er</sup>, roi d'Espagne, Jean Paul II, pape... Les autres auront tenté de dire bien davantage. Fidel Castro, par exemple, oubliant où il se trouve et dénonçant capitalisme et colonialisme, ou Shimon Pérès, prévenant que « le peuple d'Israël saura contenir ceux qui, à l'avenir, le menaceraient ». François Mitterrand, de passage à Auschwitz peu avant que l'avocat Serge Klarsfeld ne le mette en cause pour ses relations avec le régime de Vichy, se contentera de trois mots évasifs : « Pitié, angloise, résolution ». Seul Helmut Kohl aura le courage d'écrire que les souffrances infligées en ces lieux l'avaient été « au nom de

l'Allemagne » et « en particulier à des juifs européens ».

Ce n'est « ni par provocation ni par mépris des signataires », assure Adrien Le Bihan, qu'il qualifie de « graffiti » les commentaires qu'il a relevés à Auschwitz. C'est pour en dénoncer le conformisme et s'inquiéter de leur « prudence diplomatique ». Ici, on évoque le « Mal » (Balladur), des « maux imaginables » (le dalaï-lama), la « Rédemption » (Bush), « la guerre et la tyrannie » (Maurice Schumann). On se contente d'euphémismes en oubliant que « l'euphémisme fut dans les camps d'extermination une des armes principales de l'ennemi ». On rend hommage à l'« héroïsme » des prisonniers (Rol-Tanguy) quand Primo Levi les désignait « morts au monde », « ignoblement asservis sans cheveux, sans honneur et sans nom ».

Adrien Le Bihan tente de rendre aux mots le poids qui leur est nécessaire quand il s'agit de la dénonciation de l'horreur. Il « disqualifie » ceux qu'il a lus à Auschwitz, note, dans sa préface Pierre Vidal-Naquet ; « et il a raison ».

A. My











# DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 6 OCTOBRE 2000



**LE FEUILLETON  
DE PIERRE LEPAPE**  
Yann Queffelec page II



**OLIVIA ROSENTHAL**  
page III



**ARNO SCHMIDT**  
page V



**L'EURASIE EST ARRIVÉE**  
La chronique de Roger-Pol Droit  
page VII



**CARL SCHORSKE**  
page IX

## Tintin dans le pétrole

**E**lle m'intéresse, cette histoire d'essence falsifiée. J'ai bien envie d'essayer de tirer cela au clair... » Tintin a l'air sombre. Tête baissée, sourcils froncés et mains dans les poches, c'est en ces termes qu'il s'engage, à l'automne 1939, dans ce qui devait être sa septième aventure mais ne le sera pas. L'atmosphère des premières pages, publiées en feuilleton dans le *Petit Vingtième*, supplément illustré de l'austère *Vingtième Siècle*, est celle du dehors : chargée d'incertitude et d'angoisse. Les journaux annoncent l'imminence de la guerre et, dans les rues, les voitures explosent sans raison apparente. Hergé

a bien senti, comme tous ceux qui l'entourent, que le pire était à venir. Mais il ne sait pas encore que l'enquête de son héros au pays de l'or noir sera bientôt interrompue par l'Histoire. Le 10 mai 1940, lorsque les troupes allemandes envahissent la Belgique, la parution du *Vingtième Siècle* est suspendue. Commence alors le

Hervé Gattegno

plus long suspense de l'histoire de la bande dessinée...  
La dernière vignette montrait le petit reporter évanoui au moment où l'infâme docteur Müller pointait sur lui son fusil en menaçant : « Je vais lui faire passer, pour toujours, l'envie de s'occuper de moi... » Les lecteurs de l'époque devront attendre huit ans et cinq mois pour connaître la suite. Entre-temps, tout avait

changé. Le monde avait retrouvé la paix, Tintin accédé à la gloire et Hergé, lui, perdu son insouciance ; c'est désormais un homme qui doute - des autres et de lui-même. Un demi-siècle plus tard, la réédition bienvenue de *Tintin au pays de l'or noir* dans sa version originale ne saurait donc abuser : derrière les couleurs gentiment pastel (magnifiquement restaurées) et les péripéties exotiques, les imbroglions du scénario trahissent encore ces tourments, à la charnière de l'oeuvre d'Hergé. Ce retour aux sources possède en tout cas un mérite : il rappelle qu'avant de s'imposer en maître du divertissement et de l'aventure c'est dans les inquiétudes de son temps que le père de Tintin puisa son inspiration naïve, vivante et parfois visionnaire.

Moins subtil que *Le Sceptre d'Ottokar*, moins enlevé que *L'Ile noire*, fortement marqués par l'im-médiat avant-guerre, *L'Or noir* raconte lui aussi, à sa manière, la déstabilisation d'un continent avant l'éclatement du conflit. Après les espions et les faux-monnayeurs, ennemis infiltrés pour favoriser l'invasion dans les deux précédentes aventures, l'adversaire à cette fois trouvé le moyen d'immobiliser les transports : un produit détonant qui, mêlé à l'essence, fait exploser les moteurs. L'Allemagne nazie n'est jamais présentée, certes, comme l'inspiratrice de ce complot d'un genre inédit, mais la personnalité du chef de la bande ne laisse guère de doute. Archéologue brutal et sans scrupule, le « professeur Smith » représente les intérêts d'une compagnie pétrolière anonyme qui s'efforce d'écartier sa rivale anglaise pour mettre la main sur les gisements du Khemed ; mais, surtout, il ne fait qu'un avec le Dr Müller, chef des trafiquants de *L'Ile noire*, dont l'origine germanique n'est guère contestable.

La comparaison entre les deux aventures va d'ailleurs au-delà de ce come-back. Comme *L'Ile noire*, dont Casterman avait déjà, il y a deux ans, ressuscité la première version en couleurs (de 1943), *L'Or noir* a connu trois états sensiblement différents. Il y eut d'abord la version du *Petit Vingtième*, en noir et blanc grossièrement colorisé, qui s'arrêta à la planche 56, le 9 mai 1940. Après avoir publié - durant la guerre et juste après la Libération - *Le Crabe aux pinces d'or*, *L'Etoile mystérieuse*, *Le Secret de la Licorne* et *Le Trésor de Rackham le Rouge*, Hergé reprit l'histoire à son début le 28 octobre 1948. Fondé deux



HERGÉ/CASTERMAN

La réédition en fac-similé de l'édition originale (1950) des aventures du petit reporter belge au pays de l'or noir restitue une version non touchée par le « politiquement correct », avec Juifs, Palestiniens, et inquiétudes de l'époque

ans plus tôt, c'est l'hebdomadaire *Tintin* qui accueillait cette fois les épisodes du feuilleton. L'album, lui, sera publié en 1950.

Pour ce nouveau départ, l'intrigue reste inchangée, mais il était devenu nécessaire de justifier, aux yeux des nombreux fidèles du reporter à la houppe, l'absence de deux personnages devenus familiers : le capitaine Haddock, rencontré dans *Le Crabe aux pinces d'or* (1941) et le professeur Tournesol, apparu dans *Le Trésor de Rackham le Rouge* (1943). Cette double figure imposée sera exécutée par Hergé avec une habileté virtuose. Dès les premières pages, le capitaine annonce à Tintin sa mobilisation immédiate et ne res-

surgera qu'à la fin de l'histoire pour délivrer Tintin ; le professeur, lui, a été cantonné à d'explosives recherches chimiques, qui ne laisseront pas intact le château de Moulinsart... Une évidence s'impose à cette occasion : les personnages d'Hergé constituent une famille, qu'Hergé aura désormais scrupule à séparer.

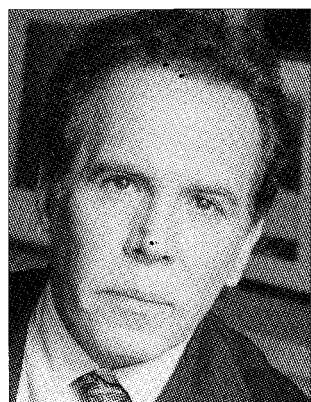
La troisième version survient en 1971. L'éditeur britannique Methuen, qui assure la diffusion en langue anglaise des aventures du petit reporter, exige des remaniements. Il ne s'agit pas cette fois, comme pour *L'Ile noire*, de redessiner entièrement un album truffé d'inexactitudes, mais de corriger quelques anachronismes et de gommer certaines aspérités. A l'origine, l'action principale de *L'Or noir* se situait en Palestine, alors occupée par l'armée de Sa Majesté ; les « terroristes » qui libèrent Tintin étaient des activistes juifs de l'Irgoun, et le Sheikh Bab El Ehr maudissait les « chiens d'Anglais » dont les avions lâchent des tracts au-dessus de son camp. Ces incongruités n'existent plus dans la version finale de l'album, ainsi touchée avant l'heure par le *politically correct*.

Pour l'auteur de Tintin, la suppression de références à des événements trop précisément datés ou situés était surtout une façon de conférer à son héros une forme d'universalité. Outre la rectification des caractères arabes initiaux, purement décoratifs et dénués de sens, et l'amélioration du pétrolier à bord duquel s'embarque Tintin (réalisée par son collaborateur Bob de Moor, d'après des photos prises dans le port d'Anvers), l'édition de 1971 - celle connue du grand public - verra ainsi naître le Khemed, équivalent arabe du San Theodoros sud-américain de *L'Oreille cassée*, victime comme lui de l'affrontement perpétuel de deux leaders rivaux acharnés à la conquête du pouvoir. Elle oculcra, en revanche, une scène dont la signification contredit a posteriori les soupçons récurrents d'antisémitisme qu'Hergé subira jusqu'à sa mort, en 1983 : interpellé par la police anglaise, Tintin ne doit sa libération qu'à une confusion avec un activiste juif nommé Salomon Goldstein et qui, en effet, lui ressemble fort...

Atténuée par la suppression ultérieure de ces éléments politiquement connotés, la différence entre la première et la deuxième partie de *L'Or noir* semble plus manifeste dans la version de 1950. Arrêté à la Libération, publiquement dénoncé mais jamais jugé, Hergé semble sorti de l'épuration avec un scepticisme prononcé à l'égard de la politique et désireux de privilégier le burlesque. Les Dupont(d) signent dans le désert l'un de leurs numéros les plus délectables, la bagarre entre Tintin et Müller-Smith est ponctuée d'éternuements d'inspiration chaplinienne et l'incorrigible Abdallah apporte au dénouement une touche de surréalisme. Créé sur le modèle - déniché dans un livre - d'un des fils du prince Fayçal, ce personnage de naissance apparaît comme une figure inversée de Tintin : insupportable et pourtant difficile à détester, un enfant ignorant du monde réel et qui ne grandira pas.

### A BOUILLON DE CULTURE LE 6 OCTOBRE

ANGELO RINALDI



TOUT CE QUE JE SAIS DE MARIE

roman

GALLIMARD

















# Carl Schorske ou l'étreinte de Clio

Même s'il se défia longtemps de sa vocation de chercheur, l'histoire s'imposa à lui très tôt, comme façon d'être au monde, comme façon de vivre et de penser. Ainsi peut-on lire son nouveau recueil comme un hommage passionné à cette discipline dont il retrace le court « règne » au siècle dernier

**DE VIENNE ET D'AILLEURS**  
Figures culturelles  
de la modernité  
(Thinking with History.  
Explorations in the Passage  
to Modernism)

de Carl E. Schorske.  
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)  
par Sylvette Gleize,  
Fayard, 316 p., 140 F (21,34 €).

**H**istorien américain de réputation internationale, Carl Schorske se défia longtemps de sa vocation de chercheur : doué pour le chant, tenté par « une carrière dans le Lied », il hésita des années avant de se consacrer entièrement

## portrait

« De mes deux identités marginales, juive et allemande, ne croyez pas que c'est la juive qui fut décisive »

au métier d'historien. A lire le dernier recueil d'articles qu'il publie aujourd'hui sous le titre *De Vienne et d'ailleurs*, on ne doute pas une seconde que ce choix fût le bon.

Mais faut-il réellement parler de « choix » ? Pour le jeune Carl, né à New York en 1915 dans une famille d'origine allemande, l'histoire fut d'emblée une manière d'être au monde : dans l'autobiographie intellectuelle qui ouvre son livre, Schorske raconte par exemple comment, encore au jardin d'enfants, il fut bouté hors de la classe par une maîtresse qui ne supportait pas de l'entendre chanter *Morgenrot*, une chanson allemande. Bien des années plus tard – ce n'est pas fortuit –, l'enfant devenu professeur consacra toutes ses recherches aux rapports complexes de la culture et de la politique.

« De mes deux identités marginales, juive et allemande, explique

Carl Schorske, ne croyez pas que c'est la juive qui fut décisive. Certes, quand je suis arrivé à l'université de Columbia, en 1932, l'antisémitisme était encore puissant, et les cercles étudiants étaient totalement fermés aux juifs. Mais je dirais quand même que ma marginalité d'Allemand fut beaucoup plus importante dans ma vie. Nous faisons partis des German American, on nous regardait comme des ennemis potentiels, et, au sortir de 14-18, nous avions un statut à peine plus enviable que celui des Japonais après la deuxième guerre mondiale ».

C'est donc très tôt que le jeune Schorske apprit à connaître Clio, puis à vivre et à penser avec elle. « *Penser avec l'histoire* » (*Thinking with history*), tel est d'ailleurs le titre original – bien plus fidèle – d'un recueil qu'on peut lire comme un hommage passionné à Clio, cette muse de l'Histoire qui régna sans partage sur le XIX<sup>e</sup> siècle, et dont il retrace avec érudition les destinées tumultueuses. Certains chapitres reprennent certes la problématique qui était celle de *Vienne fin de siècle* (Seuil), le grand livre qui révéla l'historien de Princeton au public français en 1983 : la décomposition du vieux système de valeurs libéral et la difficile naissance de notre modernité ; la lutte à mort de la culture rationnelle des Lumières et du Mot, d'un côté, et de la culture catholique de la sensualité et de la Grâce, de l'autre, dans la Vienne de Klimt, de Schoenberg et de Freud. Pourtant, dans ce nouvel essai, l'ambition première est de sonder non seulement « les eaux sombres de la culture moderne », mais aussi le passage d'un XIX<sup>e</sup> siècle imprégné d'« historicisme effréné, envahissant », à un XX<sup>e</sup> siècle qui ne ressent plus guère le besoin de « *penser avec l'histoire* ».

Ainsi est-ce l'histoire comme mode d'accès privilégié au monde qui passe ici au premier plan, et les figures centrales sont celles qui convoquent Clio pour faire face



Fresque de Giovanni di Pietro (1450-1528) représentant Clio

aux mutations de la modernité : le professeur Jakob Burckhardt, par exemple, « opposant obstiné aux articles de foi du XIX<sup>e</sup> siècle », défendant avec fougue la tradition de la Bildung et le mode de vie patricien de Bâle, ville-cité bousculée par les forces du changement ; ou l'écrivain et politique Benjamin Disraeli, hanté par « le spectre médiévaliste », invoquant le Moyen Age anglais comme paradis perdu et « contre-culture à opposer à la modernité ».

La réflexion se fait plus ample, plus agile aussi, Schorske maniant toujours avec bonheur l'art diffi-

le de l'anachronisme raisonné (qui d'autre oserait parler du « *Götterdämmerung des Lumières en Egypte* » ?) et du rapprochement inattendu, lui qui décortique la « quête du Graal » de William Morris et de Richard Wagner dans un subtil chassé-croisé : l'artisan William Morris, qui commence son itinéraire dans l'enthousiasme du mouvement d'Oxford pour le christianisme médiéval avant de se tourner vers les banquets ouvriers du socialisme ; le musicien Richard Wagner, qui passe au contraire de l'appel au peuple libérateur à l'in-

« Tout mon effort consiste à trouver des liens entre des choses apparemment incompatibles, des connexions entre des domaines habituellement considérés comme autonomes et séparés »

naire de « *l'homme fort et beau* » germanique.

Curieuse confrontation, que Schorske avait déjà vécue enfant, lorsque sa mère, grande lectrice de Morris, tonnait « contre les longueurs teutoniques des opéras wagnériens » écoutés par Schorske père, pourtant « socialiste à vie ».

Le fils, lui, se reconnaît davantage dans Gustav Mahler : « *J'aime cette façon de composer. Moi aussi, d'une certaine manière, j'essaie de donner un cadre à des éléments disparates, d'entendre les dissonances et de voir comment elles peuvent s'enchevêtrer. Tout mon effort consiste à trouver des liens entre des choses apparemment incompatibles, des connexions entre des domaines habituellement considérés comme autonomes et séparés* », explique Schorske, qui navigue sans cesse entre histoire sociopolitique et « *psychologie des profondeurs* ». De là cette approche résolument comparatiste et interdisciplinaire qui guide sa « mission » : une plongée dans la conscience européenne qui ne se contente pas de retracer l'enchaînement intellectuel des idées, mais qui bâtit une histoire sociale de la pensée, à l'instar de l'historien Eric Hobsbawm et du sociolo-

gue Pierre Bourdieu, ses collègues, ses amis.

En ce sens, la ville comme « *territoire essentiel de l'existence moderne* » représente à coup sûr un cadre d'analyse privilégié, et Schorske l'installe au cœur de sa méditation, passant en revue les différentes conceptions de l'urbain depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle – lieu de vertu pour Voltaire, lieu du vice pour William Blake, lieu « *par-delà le bien et le mal* », enfin, pour les subjectivistes façon Baudelaire. Explorant une fois de plus l'itinéraire de Sigmund Freud, c'est encore vers la ville qu'il se tourne ; Paris, ville de l'esthétique et du « *ça* », Londres, ville de l'éthique et de « *l'ego* », Rome, enfin, heureuse synthèse des deux, autant d'étapes d'une « *odyssée culturelle* » freudienne où l'histoire est d'abord congédiée avant de revenir en force dans un bruit de bottes, au pas cadencé des nazis. Ceux-ci eurent beau prôner le retour à la communauté rurale des origines, conclut Schorske, ils n'en renforceront que davantage l'omnipotence d'une ville qu'ils haïssaient, « *victimes d'un rêve des Lumières qui a mal tourné* »...

Tentez donc de la contourner, de l'ignorer, vous n'échapperez pas à l'étreinte de Clio : telle pourrait être la leçon d'un homme qui ne s'est pas contenté d'étudier l'histoire, mais qui l'a prise à bras le corps, toute sa vie durant, de l'antifascisme militant au mouvement des droits civiques en passant par les déchirements de la guerre froide. A l'heure où certains, revenus de tout et en particulier du progrès, se laisseraient bien tenter par « *l'abandon de Clio* », Schorske lui réitère toute sa confiance et formule son désir : revenir à la tâche essentielle, « *l'intelligence du changement et des combats qui l'ont rendu possible* », et construire, enfin, une histoire sociale des espérances déçues.

Jean Birnbaum

L'EURO, LA BOURSE, LES START-UP, LES STOCK-OPTIONS

COMMENT S'Y RETROUVER,  
COMPRENDRE ...  
VITE, CLAIREMENT !

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :

- 640 pages • 320 illustrations • 800 articles

Un véritable portail d'entrée dans  
l'économie d'aujourd'hui !

195 F  
29,68 €

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE  
DE L'ÉCONOMIE  
sous la direction de Pierre Bezbak et Sophia Gherardi  
A-Z  
LAROUSSE Le Monde  
IP VOLUME création

LAROUSSE Le Monde





